God
590
Buf/His
57394

00057394

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY.
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from
Government of Maharashtra
on 30 January, 2020

# HISTOIRE NATURELLE,
## GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE.

Servant de ſuite à l'hiſtoire des Animaux quadrupèdes.

- 57391

*Par M. le Comte* DE BUFFON, *Intendant du Jardin & du Cabinet du Roi, de l'Académie Françoiſe, de celle des Sciences, &c.*

SUPPLÉMENT, Tome Troiſième.

FX-0-1

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXVI.

God
Fre
590
Buf/His
57394

00057394

# TABLE

## De ce qui eſt contenu dans ce Volume.

*Des Mulets* .......................... Page 1

ADDITION *à l'article du Cheval* ............ 39

ADDITION *aux articles de l'Âne, du Zèbre* .... 52

ADDITION *aux articles du Bœuf, du Biſon, du Zébu & du Buffle* .................... 57

ADDITION *aux articles de la Brebis, du Mufflon & des Brebis étrangères* ............ 66

ADDITION *aux articles du Cochon, du Sanglier du cap Verd* ou *Sanglier d'Afrique, du Babirouſſa, du Pécari* ou *Tajacu* ............ 75

ADDITION *de l'Éditeur hollandois* ( M. le Profeſſeur Allamand ) *à l'article du Sanglier d'Afrique* .................... 86

*Du Babirouſſa* .................... 91

*Du Pécari* ........................ 92

ADDITION *aux articles des Chèvres d'Europe, d'Aſie & d'Afrique* .................... 96

*Du Bouc de Juida, & des Chèvres à oreilles pendantes* ................ 96 & 97

*De la Grimm* ou *Chèvre de grimm* ..... 98

*Du Chevrotin de Ceylan*. . . . . . . . . . . . 102

ADDITION *aux articles du Chien, du Loup, du Renard, du Chacal & de l'Isatis* . . . . . . . . 104

*Variétés dans les Chiens*. . . . . . . . . . . . 105

*Du Loup*. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 110

*Du Renard*. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 111

*Du Chacal*. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 112

*De l'Isatis* . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 113

ADDITION *à l'article du Chat*. . . . . . . . . . . . 114

ADDITION *aux articles du Cerf, du Daim, du Chevreuil & du Renne* . . . . . . . . . . . . . . . . 118

*Du Daim & de l'Axis* . . . . . . . . . . . . 123

*Du Chevreuil*. . . . . . . . . . . . . . . . . 124

*Du Renne* . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 127

ADDITION *de l'Éditeur hollandois* (M. le Professeur Allamand) *sur l'Élan, le Caribou & le Renne* . . . . . . . . . . . . . . . . . 133

DESCRIPTION *du Renne*, par M. le Professeur Allamand. . . . . . . . . . . . . . 137

ADDITION *aux articles du Lièvre & de l'Écureuil, avec un animal anonyme ; un autre que nous avons appelé le Rat de Madagascar, & un troisième qui est le Taguan* ou *grand Écureuil volant*. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 14[illegible]

*De l'Écureuil*. . . . . . . . . . . . . . . . . 14[illegible]

*Animal anonyme*. . . . . . . . . . . . . . . . 145

*Du Rat de Madagascar*............ 149
*Du Taguan ou grand Écureuil volant*.... 150
ADDITION *à l'article de la Loutre*.......... 158
ADDITION *aux articles de la Fouine & de la Zibeline.* 161
*De la Zibeline*.................. 163
ADDITION *aux articles de la Belette, de l'Hermine, du Surikate, de la Mangouste & du Vansire.* 165
*Du Grison*...................... 169
*Du Surikate*.................... 171
*De la Mangouste*................. 173
*Du Vansire*............... 173 & 174
ADDITION *aux articles de la Marmotte, du Castor, des Souris & Rats, du Rat de blé* ou *Hamster, du Soulik & de la Taupe*.. 175
*Marmotte de Kamtschatka*.......... 176
*Marmotte du cap de Bonne-espérance*.... 177
*Du Castor*...................... 170
*Des Souris & des Rats*............ 181
*Du Hamster* ou *Rat de blé*.......... 183
ADDITION *de l'Éditeur hollandois, sur le Hamster.* 185
*Du Soulik*...................... 191

*De la Taupe* . . . . . . . . . . . . . . . . . . 193

*De la Taupe du cap de Bonne-espérance.* ibid.

*Taupe de Pensilvanie* . . . . . . . . . . . . . . . 194

ADDITION *à l'article de l'Ours* . . . . . . . . . . . 195

ADDITION *à l'article de l'Ours blanc* ou *Ours de mer.* 200

ADDITION *aux articles de l'Agouti, du Paca & de l'Akouchy* . . . . . . . . . . . . . . . . . . 202

*Du Paca* . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 203

*De l'Akouchy* . . . . . . . . . . . . . . . . . . 211

ADDITION *à l'article du Coendou & du Tanrec* . . 213

*Du Tanrec* . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 214

ADDITION *à l'article du Raton* . . . . . . . . . . 215

ADDITION *aux articles du Jaguar, du Cougar & du Margai* . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 218

*Jaguar de la nouvelle Espagne* . . . . . . ibid.

*Jaguar de la Guyane* . . . . . . . . . . . . . . 219

*Du Cougar* . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 222

*Cougar de Pensilvanie* . . . . . . . . . . . . . ibid.

*Cougar noir* . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 223

*Du Margai* . . . . . . . . . . . . . . . . . . . [illegible]

*Chat sauvage de la nouvelle Espagne* . . . . [illegible]

ADDITION *aux articles du Lynx & du Caracal* . . [illegible]

ADDITION *aux articles de l'Hyène, de la Civette & de la Genette*.................. 234

*De la Civette*..................... 235

*De la Genette*..................... 236

I.re ADDITION *à l'article du Glouton*......... 240

II.e ADDITION *à l'article du Glouton*......... 244

ADDITION *aux articles de la Rouſſette, de la Rougette & de la Chauve-ſouris*........... 253

ADDITION *à l'article des Chauve-ſouris*..... 262

ADDITION *aux articles du Sarigue, de la Marmoſe & du Cayopolin*................ 267

*Le Crabier*...................... 272

ADDITION *à l'article du Cabiai*........... 276

ADDITION *aux articles du Tamanoir, du Tamandua, du Fourmillier & des Tatous*..... 278

*Le Tamandua*..................... 281

*Des Tatous*...................... 285

ADDITION *à l'article de l'Unau & de l'Aï*... 289

ADDITION *à l'article de l'Éléphant*......... 292

ADDITION *à l'article du Rhinoceros*......... 297

ADDITION *à l'article du Chameau & du Dromadaire.* 300

ADDITION *à l'article de l'Hippopotame*...... 301

ADDITION *à l'article de l'Hippopotame,* par M. le Profeſſeur Allamand............. 304

ADDITION *à l'article de l'Hippopotame*, par M. le Docteur Klocner . . . . . . . . . . . . . . . . 306

OBSERVATIONS *sur la peau de l'Hippopotame*, par M. le Docteur Klocner. . . . . . . . . . . . . 308

ADDITION *à l'article de la Giraffe*. . . . . . . . . 320

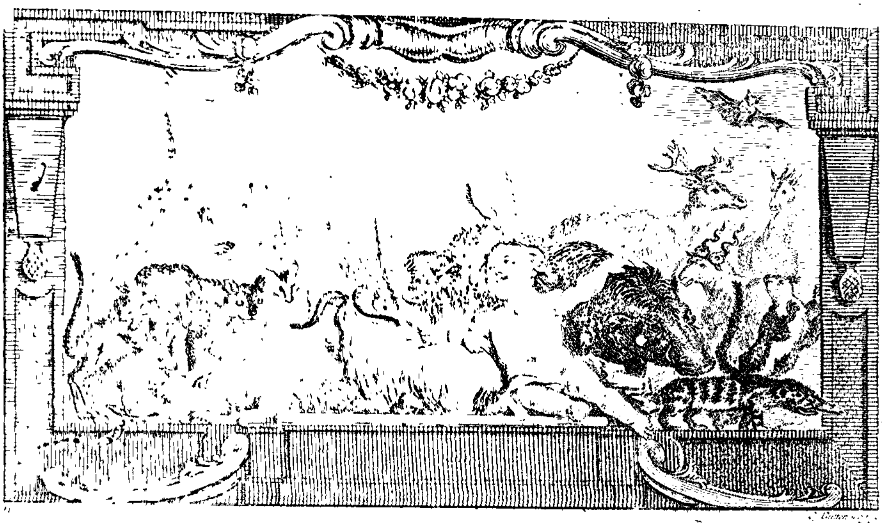

# HISTOIRE NATURELLE.

## *SUPPLÉMENT à l'Hiſtoire des Animaux quadrupèdes.*

### *DES MULETS* *

EN conſervant le nom de *Mulet* à l'animal qui provient de l'âne & de la jument, nous appellerons *Bardeau* celui qui a le cheval pour père & l'âneſſe pour mère. Perſonne n'a juſqu'à préſent obſervé les différences

* Cet article doit être regardé comme une addition à ce que j'ai déjà dit au ſujet des mulets dans le Diſcours qui a pour titre : *De la dégénération des animaux*, tome XIV, *pag. 330 & ſuiv.* & auſſi à ce que j'en ai dit à l'article des Serins, *tome IV in-4.° de l'Hiſt. Nat. des oiſeaux.*

qui ſe trouvent entre ces deux animaux d'eſpèce mélangée. C'eſt néanmoins l'un des plus ſûrs moyens que nous ayons pour reconnoître & diſtinguer les rapports de l'influence du mâle & de la femelle dans le produit de la génération. Les obſervations comparées de ces deux mulets, & des autres métis qui proviennent de deux eſpèces différentes, nous indiqueront ces rapports plus préciſément & plus évidemment que ne le peut faire la ſimple comparaiſon de deux individus de la même eſpèce.

Nous avons fait repréſenter ici le mulet *(pl. I)* & le bardeau *(pl. II)*, afin que tout le monde ſoit en état de les comparer, comme nous allons le faire nous-mêmes; d'abord le bardeau eſt beaucoup plus petit que le mulet, il paroît donc tenir de ſa mère l'âneſſe les dimenſions du corps; & le mulet beaucoup plus grand & plus gros que le bardeau, les tient également de la jument ſa mère; la grandeur & la groſſeur du corps, paroiſſent donc dépendre plus de la mère que du père dans les eſpèces mélangées. Maintenant, ſi nous conſidérons la forme du corps, ces deux animaux vus enſemble, paroiſſent être d'une figure différente, le bardeau a l'encolure plus mince, le dos plus tranchant, en forme de dos de carpe, la croupe plus pointue & avalée, au lieu que le mulet a l'avant-main mieux fait, l'encolure plus belle & plus fournie, les côtes plus arrondies, la croupe plus pleine & la hanche plus unie *(a)*. Tous deux tiennent donc

*(a)* Obſervations communiquées par le ſieur de la Foſſe, maréchal très-expérimenté. *A Paris, en 1753.*

plus de la mère que du père, non-seulement pour la grandeur, mais aussi pour la forme du corps. Néanmoins il n'en est pas de même de la tête, des membres & des autres extrémités du corps. La tête du bardeau est plus longue & n'est pas si grosse à proportion que celle de l'âne, & celle du mulet est plus courte & plus grosse que celle du cheval *(b)*. Ils tiennent donc pour la forme & les dimensions de la tête plus du père que de la mère. La queue du bardeau est garnie de crins à peu-près comme celle du cheval; la queue du mulet est presque nue comme celle de l'âne; ils ressemblent donc encore à leur père par cette extrémité du corps. Les oreilles du mulet sont plus longues que celles du cheval, & les oreilles du bardeau sont plus courtes que celles de l'âne; ces autres extrémités du corps appartiennent donc aussi plus au père qu'à la mère. Il en est de même de la forme des jambes, le mulet les a sèches comme l'âne, & le bardeau les a plus fournies; tous deux ressemblent donc par la tête, par les membres & par les autres extrémités du corps beaucoup plus à leur père qu'à leur mère.

Dans les années 1751 & 1752, j'ai fait accoupler deux boucs avec plusieurs brebis, & j'en ai obtenu neuf mulets, sept mâles & deux femelles; frappé de cette différence du nombre des mâles mulets à celui des femelles, je fis quelques informations pour tâcher de savoir si le nombre des mulets mâles qui proviennent

*(b)* Comparez les figures, *pl. I* & *II* du mulet & du bardeau, avec les figures du cheval & de l'âne, *tome IV, pl. I* & *XI*.

de l'âne & de la jument, excède à peu-près dans la même proportion le nombre des mules; aucune des réponſes que j'ai reçues ne détermine cette proportion, mais toutes s'accordent à faire le nombre des mâles mulets plus grand que celui des femelles. On verra dans la ſuite que M. le marquis de Spontin-Beaufort, ayant fait accoupler un chien avec une louve, a obtenu quatre mulets, trois mâles & une femelle *(c)*. Enfin ayant fait des queſtions ſur des mulets plus aiſés à procréer, j'ai ſu que dans les oiſeaux mulets, le nombre des mâles excède encore beaucoup plus le nombre des mulets femelles. J'ai dit à l'article du ſerin des Canaries, que de dix-neuf petits provenus d'une ſerine & d'un chardonneret, il n'y en avoit que trois femelles *(d)*. Voilà les ſeuls faits que je puiſſe préſenter comme certains ſur ce ſujet *(e)*, dont il ne paroît pas qu'on ſe ſoit jamais occupé, & qui

---

*(c)* Extrait d'une lettre de M. le marquis de Spontin-Beaufort, à M. de Buffon, datée de Namur, le 14 juillet 1773; confirmée par deux lettres de M. Surirey de Boiſſy, auſſi datées de Namur, les 9 juin & 19 juillet 1773.

*(d)* Voyez le quatrième tome de l'Hiſt. Nat. des oiſeaux, *art. du ſerin des Canaries.*

*(e)* Ce que je trouve dans différens Auteurs au ſujet des jumars, me paroît très-ſuſpect. Le ſieur Léger, dans ſon hiſtoire du Vaudois, *année 1669*, dit, que dans les vallées de Piémont, il y a des animaux d'eſpèces mélangées, & qu'on les appelle *Jumars.* Que quand ils ſont engendrés par un taureau & une jument, on les nomme *Baf* ou *Buf*, & que quand ils ſont engendrés par un taureau & une âneſſe, on les appelle *Bif.* Que ces jumars n'ont point de cornes, & qu'ils ſont de la taille d'un mulet; qu'ils ſont très-légers à la courſe; « que lui-même en avoit monté un le 30 ſeptembre &

cependant mérite la plus grande attention, car ce n'est qu'en réunissant plusieurs faits semblables qu'on pourra développer ce qui reste de mystérieux dans la génération par le concours de deux individus d'espèces différentes, & déterminer la proportion des puissances effectives du mâle & de la femelle dans toute reproduction.

De mes neuf mulets provenus du bouc & de la brebis, le premier naquit le 15 avril; observé trois jours après sa naissance & comparé avec un agneau de même âge, il en différoit par les oreilles qu'il avoit un peu plus grandes, par la partie supérieure de la tête qui étoit plus large, ainsi que la distance des yeux; il avoit de plus une bande de poil gris-blanc depuis la nuque du cou jusqu'à l'extrémité de la queue, les quatre jambes, le dessous

» & qu'il fit en un jour dix-huit » lieues ou cinquante-quatre milles » d'Italie; qu'enfin ils ont la dé- » marche plus sûre & le pas plus aisé que le cheval. »

D'après une semblable assertion, on croiroit que ces jumars provenant du taureau avec la jument & l'ânesse, existent ou du moins qu'ils ont existé; néanmoins m'en étant informé, personne n'a pu me confirmer ces faits.

Le D.r Shaw, dans son histoire d'Alger, *p. 234*, dit, qu'il a vu en Barbarie un animal appelé *Kumrah*, & qui est engendré par l'union de l'âne & de la vache, qu'il est solipède comme l'âne, & qu'il n'a point de cornes sur la tête, mais qu'à tous autres égards il diffère de l'âne; qu'il n'est capable que de peu de service, qu'il a la peau, la queue & la tête comme la vache, à l'exception des cornes. Le D.r Shaw est un Auteur qui mérite confiance; cependant ayant consulté sur ce fait quelques personnes qui ont demeuré en Barbarie, & particulièrement M. le chevalier James Bruce, tous m'ont assuré n'avoir aucune connoissance de ces animaux engendrés par l'âne & la vache.

du cou, de la poitrine & du ventre, étoient couverts du même poil blanc aſſez rude; il n'y avoit un peu de laine que ſur les flancs entre le dos & le ventre, & encore cette laine courte & friſée étoit mêlée de beaucoup de poil. Ce mulet avoit auſſi les jambes d'un pouce & demi plus longues que l'agneau du même âge; obſervé le 3 mai ſuivant, c'eſt-à-dire dix-huit jours après ſa naiſſance, les poils blancs étoient en partie tombés & remplacés par des poils bruns ſemblables pour la couleur à ceux du bouc & preſque auſſi rudes. La proportion des jambes s'étoit ſoutenue; ce mulet les avoit plus longues que l'agneau de plus d'un pouce & demi; il étoit mal ſur ſes longues jambes, & ne marchoit pas auſſi-bien que l'agneau. Un accident ayant fait périr cet agneau, je n'obſervai ce mulet que quatre mois après, & nous le comparames avec une brebis du même âge. Le mulet avoit un pouce de moins que la brebis, ſur la longueur qui eſt depuis l'entre-deux des yeux juſqu'au bout du muſeau, & un demi-pouce de plus ſur la largeur de la tête, priſe au-deſſus des deux yeux à l'endroit le plus gros. Ainſi la tête de ce mulet étoit plus groſſe & plus courte que celle d'une brebis du même âge; la courbure de la mâchoire ſupérieure priſe à l'endroit des coins de la bouche, avoit près d'un demi-pouce de longueur de plus dans le mulet que dans la brebis. La tête du mulet n'étoit pas couverte de laine, mais elle étoit garnie de poils longs & touffus. La queue étoit de deux pouces plus courte que celle de la brebis

Au commencement de l'année 1752, j'obtins de l'union du bouc avec les brebis huit autres mulets, dont six mâles & deux femelles; il en est mort deux avant qu'on ait pu les examiner, mais ils ont paru ressembler à ceux qui ont vécu & que nous allons décrire en peu de mots; il y en avoit deux l'un mâle & l'autre femelle qui avoient quatre mamelons, deux de chaque côté comme les boucs & les chèvres; & en général ces mulets avoient du poil long sous le ventre & sur-tout sous la verge comme les boucs, & aussi du poil long sur les pieds, principalement sur ceux de derrière; la plupart avoient aussi le chanfrein moins arqué que les agneaux ne l'ont d'ordinaire, les cornes des pieds plus ouvertes, c'est-à-dire, la fourche plus large & la queue plus courte que les agneaux *(f)*.

J'ai rapporté dans le cinquième volume de l'Histoire Naturelle, à l'article du chien, *(page 210 & suiv)* les tentatives que j'ai faites pour unir un chien avec une louve; on peut voir toutes les précautions que j'avois cru devoir prendre pour faire réussir cette union; le chien & la louve n'avoient tous deux que trois mois au plus, lorsqu'on les a mis ensemble, & enfermés dans une assez grande cour sans les contraindre autrement, & sans les enchaîner. Pendant la première année ces jeunes animaux vivoient en paix & paroissoient s'aimer. Dans la seconde année ils commencèrent à se disputer la nourriture, quoi-

*(f)* Note communiquée par M. Daubenton, de l'Académie des Sciences.

qu'il y en eût au-delà du néceſſaire, la querelle venoit toujours de la louve. Après la ſeconde année les combats devinrent plus fréquens; pendant tout ce temps la louve ne donna aucun ſigne de chaleur, ce ne fut qu'à la fin de la troiſième année qu'on s'aperçut qu'elle avoit les mêmes ſymptômes que les chiennes en chaleur; mais loin que cet état les rapprochât l'un de l'autre, ils n'en devinrent tous deux que plus féroces, & le chien au-lieu de couvrir la louve finit par la tuer. De cette épreuve j'ai cru pouvoir conclure *(page 213)*, que le loup n'eſt pas tout-à-fait de la même nature que le chien, que les eſpèces ſont aſſez ſéparées pour ne pouvoir les rapprocher aiſément, du moins dans ces climats. Et je m'exprime *(pages 214 & 215)* dans les termes ſuivans: *Ce n'eſt pas que je prétende, d'une manière déciſive & abſolue, que le renard & la louve ne ſe ſoient jamais, dans aucun temps ni dans aucun climat, mêlés avec le chien; les Anciens l'aſſurent aſſez poſitivement pour qu'on puiſſe avoir encore ſur cela quelques doutes, malgré les épreuves que je viens de rapporter, & j'avoue qu'il faudroit un plus grand nombre de pareilles épreuves pour acquérir ſur ce fait une certitude entière.* J'ai eu raiſon de mettre cette reſtriction à mes concluſions, car M. le marquis de Spontin-Beaufort, ayant tenté cette même union du chien & de la louve, a très-bien réuſſi, & dès-lors il a trouvé & ſuivi mieux que moi les routes & les moyens que la Nature ſe réſerve pour rapprocher quelquefois les animaux qui paroiſſent être incompatibles. Je fus d'abord informé du fait par

une

une lettre que M. Surirey de Boiſſy me fit l'honneur de m'écrire, & qui eſt conçue dans les termes ſuivans:

*A Namur, le 9 juin 1773.* Chez M. le marquis de Spontin à Namur, a été élevée une très-jeune louve, à laquelle on a donné pour compagnon un preſque auſſi jeune chien depuis deux ans; ils étoient en liberté, venant dans les appartemens, cuiſine, écurie, &c. très-careſſans, ſe couchant ſous la table & ſur les pieds de ceux qui l'entouroient. Ils ont vécu le plus intimement.

Le chien eſt une eſpèce de mâtin-braque très-vigoureux. La nourriture de la louve a été le lait pendant les ſix premiers mois, enſuite on lui a donné de la viande crue qu'elle préféroit à la cuite. Quand elle mangeoit, perſonne n'oſoit l'approcher; en un autre temps on en faiſoit tout ce qu'on vouloit, pourvu qu'on ne la maltraitât pas; elle careſſoit tous les chiens qu'on lui conduiſoit, juſqu'au moment qu'elle a donné la préférence à ſon ancien compagnon: elle entroit en fureur depuis contre tout autre. C'a été le 25 mars dernier qu'elle a été couverte pour la première fois, ſes amours ont duré ſeize jours avec d'aſſez fréquentes répétitions, & elle a donné ſes petits le 6 juin à huit heures du matin, ainſi le temps de la geſtation a été de ſoixante-treize jours au plus; elle a jeté quatre jeunes de couleur noirâtre. Il y en a avec des extrémités blanches aux pattes & moitié de la poitrine, tenant en cela du chien, qui eſt noir & blanc. Depuis qu'elle a mis bas, elle eſt grondante & ſe hériſſe contre ceux qui approchent, elle ne reconnoît plus ſes maîtres; elle étrangleroit le chien même s'il étoit à portée.

J'ajoute qu'elle a été attachée à deux chaînes depuis une irruption qu'elle a faite à la ſuite de ſon galant qui avoit franchi une muraille chez un voiſin qui avoit une chienne en chaleur, qu'elle avoit étranglé à moitié ſa rivale; que le cocher a été pour les ſéparer à grands coups de bâton & la reconduire à ſa loge, où par imprudence recommençant la correction, elle s'eſt animée au point de

le mordre à deux fois dans la cuiſſe, ce qui l'a tenu au lit ſix ſemaines par les inciſions conſidérables qu'on a été obligé de faire.

Dans ma réponſe à cette lettre, je faiſois mes remercîmens à M. de Boiſſy, & j'y joignois quelques réflexions pour éclaircir les doutes qui me reſtoient encore. M. le marquis de Spontin ayant pris communication de cette réponſe, eut la bonté de m'écrire lui-même dans les termes ſuivans :

*Namur, le 14 juillet 1773.* J'ai lû avec beaucoup d'intérêt les réflexions judicieuſes que vous faites à M. Surirey de Boiſſy, que j'avois prié de vous mander pendant mon abſence, un évènement auquel je n'oſois encore m'attendre, malgré la force des apparences, par l'opinion que j'avois & que j'aurai toujours comme le reſte du monde, de l'excellence & du mérite des ſavans Ouvrages dont vous avez bien voulu nous éclairer. Cependant, ſoit l'effet du haſard ou d'une de ces bizarreries de la Nature, qui, comme vous dites, ſe plaît quelquefois à ſortir des règles générales, le fait eſt inconteſtable, comme vous allez en convenir vous-même, ſi vous voulez bien ajouter foi à ce que j'ai l'honneur de vous écrire; ce dont j'oſe me flatter d'autant plus, que je pourrois autoriſer le tout de l'aveu de deux cents perſonnes au moins, qui, comme moi, ont été témoins de tous les faits que je vais avoir l'honneur de vous détailler. Cette louve avoit tout au plus trois jours quand je l'achetai d'un payſan qui l'avoit priſe dans le bois, après en avoir tué la mère. Je lui fit ſucer du lait pendant quelques jours juſqu'à ce qu'elle pût manger de la viande. Je recommandai à ceux qui devoient en avoir ſoin, de la careſſer, de la tourmenter continuellement pour tâcher de l'apprivoiſer au moins avec eux; elle finit par devenir ſi familière, que je pouvois la mener à la chaſſe dans les bois, juſqu'à une lieue de la maiſon ſans riſquer de la perdre, elle eſt même revenue quelquefois ſeule pendant la nuit, les jours que je

n'avois pu la ramener. J'étois beaucoup plus sûr de la garder auprès de moi quand j'avois un chien, car elle les a toujours beaucoup aimés, & ceux qui avoient perdu leur répugnance naturelle, jouoient avec elle comme si c'eût été deux animaux de la même espèce. Jusque-là elle n'avoit fait la guerre qu'aux chats & aux poules qu'elle étrangloit d'abord, sans en vouloir manger. Dès qu'elle eut atteint un an, sa férocité s'étendit plus loin, & je commençai à m'apercevoir qu'elle en vouloit aux moutons & aux chiennes, sur-tout si elles étoient en folie. Dès-lors je lui ôtai la liberté, & je la faisois promener à la chaîne & muselée, car il lui est arrivé souvent de se jeter sur son conducteur qui la contrarioit. Elle avoit un an au moins, quand je lui fis faire *la connoissance du chien qui l'a couverte. Elle est en ville dans mon jardin*, à la chaîne depuis les derniers jours du mois de novembre passé. Plus de trois cents personnes sont venues la voir dans ce temps. Je suis logé presqu'au centre de la ville, ainsi on ne peut supposer qu'un loup seroit venu la trouver. Dès qu'elle commença à entrer en chaleur, elle prit un tel goût pour le chien, & le chien pour elle, qu'ils heurloient affreusement de part & d'autre quand ils n'étoient pas ensemble. Elle a été couverte le 28 mars pour la première fois, & depuis deux fois par jour pendant deux semaines environ. Ils restoient attachés près d'un quart-d'heure à chaque fois, pendant lequel *temps la louve paroissoit souffrir beaucoup & se plaindre, & le chien point du tout. Trois semaines après on s'aperçut aisément* qu'elle étoit pleine. Le *6 juin* elle donna ses petits au nombre de quatre qu'elle nourrit encore à présent, quoiqu'ils aient cinq semaines, & des dents très-pointues & assez longues. Ils ressemblent parfaitement à des petits chiens, ayant les oreilles assez longues & pendantes. Il y en a un qui est tout-à-fait noir avec la poitrine blanche qui étoit la couleur du chien. Les autres auront à ce que je crois la couleur de la louve. Ils ont tous le poil beaucoup plus rude que les chiens ordinaires. Il n'y a qu'une chienne qui est

venue avec la queue très-courte, de même que le chien qui n'en avoit presque pas. Ils promettent d'être grands, forts & très-méchans. La mère en a un soin extraordinaire...... Je doute si je la garderai davantage en ayant été dégoûté par un accident qui est arrivé à mon cocher qui en a été mordu à la cuisse, si fort qu'il a été six semaines sur son lit sans pouvoir se bouger; mais je parierois volontiers qu'en la gardant, elle aura encore des petits avec ce même chien qui est blanc avec des grandes taches noires sur le dos. Je crois, Monsieur, avoir répondu, par ce détail, à vos observations, & j'espère que vous ne douterez plus de la vérité de cet évènement singulier.

Je n'en doute pas en effet, & je suis bien aise d'avoir l'occasion d'en témoigner publiquement ma reconnoissance. C'est beaucoup gagner que d'acquérir dans l'histoire de la Nature un fait rare; les moyens sont toujours difficiles, & comme l'on voit très-souvent dangereux; c'étoit par cette dernière raison que j'avois sequestré ma louve & mon chien de toute société; je craignois les accidens en laissant vivre la louve en liberté; j'avois précédemment élevé un jeune loup qui, jusqu'à l'âge d'un an, n'avoit fait aucun mal & suivoit son maître à peu-près comme un chien; mais dès la seconde année il commit tant d'excès qu'il fallut le condamner à la mort; j'étois donc assuré que ces animaux quoiqu'adoucis par l'éducation, reprennent avec l'âge leur férocité naturelle; & en voulant prévenir les inconvéniens qui ne peuvent manquer d'en résulter, & tenant ma louve toujours enfermée avec le chien, j'avoue que je n'avois pas senti que je prenois une mauvaise méthode, car dans cet état

d'esclavage & d'ennui, le naturel de la louve au lieu de s'adoucir, s'aigrit au point qu'elle étoit plus féroce que dans l'état de nature; & le chien ayant été séparé de si bonne heure de ses semblables & de toute société, avoit pris un caractère sauvage & cruel, que la mauvaise humeur de la louve ne faisoit qu'irriter; en sorte que dans les deux dernières années leur antipathie devint si grande, qu'ils ne cherchoient qu'à s'entre-dévorer. Dans l'épreuve de M. le marquis de Spontin, tout s'est passé différemment, le chien étoit dans l'état ordinaire, il avoit toute la douceur & toutes les autres qualités que cet animal docile acquiert dans le commerce de l'homme; la louve d'autre part ayant été élevée en toute liberté & familièrement dès son bas-âge avec le chien, qui, par cette habitude sans contrainte, avoit perdu sa répugnance pour elle, étoit devenue susceptible d'affection pour lui; elle l'a donc bien reçu lorsque l'heure de la Nature a sonné, & quoiqu'elle ait paru se plaindre & souffrir dans l'accouplement, elle a eu plus de plaisir que de douleur, puisqu'elle a permis qu'il fût réitéré chaque jour pendant tout le temps qu'a duré sa chaleur. D'ailleurs le moment pour faire réussir cette union disparate a été bien saisi, c'étoit la première chaleur de la louve, elle n'étoit qu'à la seconde année de son âge, elle n'avoit donc pas encore repris entièrement son naturel féroce; toutes ces circonstances & peut-être quelques autres dont on ne s'est point aperçu, ont contribué au succès de l'accouplement & de la production. Il sembleroit donc

par ce qui vient d'être dit, que le moyen le plus sûr de rendre les animaux infidèles à leur espèce, c'est de les mettre comme l'homme en grande société, en les accoutumant peu-à-peu avec ceux pour lesquels ils n'auroient sans cela que de l'indifférence ou de l'antipathie. Quoi qu'il en soit, on saura maintenant, grâces aux soins de M. le marquis de Spontin, & on tiendra dorénavant pour chose sûre, que le chien peut produire avec la louve, même dans nos climats; j'aurois bien desiré qu'après une expérience aussi heureuse, ce premier succès eût engagé son illustre auteur à tenter l'union du loup & de la chienne, & celle des renards & des chiens: il trouvera peut-être que c'est trop exiger, & que je parle ici avec l'enthousiasme d'un Naturaliste insatiable; j'en conviens, & j'avoue que la découverte d'un fait nouveau dans la Nature m'a toujours transporté *(g)*.

*(g)* Un fait tout pareil vient de m'être annoncé par M. Bourgelat, dans une lettre qu'il m'a écrite le 15 avril 1775, & dont voici l'extrait: « Milord comte de Pembroke me mande, dit M. Bourgelat, qu'il a vu accoupler depuis plusieurs jours une louve & un gros mâtin, que la louve est apprivoisée, qu'elle est toujours dans la chambre de son maître & constamment sous ses yeux, enfin qu'elle ne sort qu'avec lui, & qu'elle le suit aussi fidèlement qu'un chien. Il ajoute qu'un marchand d'animaux a eu à quatre reprises différentes des productions de la louve & du chien; il prétend que le loup n'est autre chose qu'un chien sauvage, & en cela il est d'accord avec le célèbre anatomiste Hunter. Il ne pense pas qu'il en soit de même des renards. Il m'écrit encore que la chienne du Lord Clansbrawill, fille d'un loup, accouplée avec un chien d'arrêt, a fait des petits qui, selon son Garde-chasse, seront excellens pour le fusil. »

Mais revenons à nos mulets ; le nombre des mâles dans ceux que j'ai obtenus du bouc & de la brebis, est comme 7 sont à 2 ; dans ceux du chien & de la louve ce nombre est comme 3 sont à 1, & dans ceux des chardonnerets & de la serine, comme 16 sont à 3. Il paroît donc presque certain que le nombre des mâles qui est déjà plus grand que celui des femelles dans les espèces pures, est encore bien plus grand dans les espèces mixtes. Le mâle influe donc en général plus que la femelle sur la production, puisqu'il donne son sexe au plus grand nombre, & que ce nombre des mâles devient d'autant plus grand que les espèces sont moins voisines ; il doit en être de même des races différentes, on aura en les croisant, c'est-à-dire, en prenant celles qui sont les plus éloignées, on aura, dis-je, non-seulement de plus belles productions, mais des mâles en plus grand nombre ; j'ai souvent tâché de deviner pourquoi dans aucune Religion, dans aucun Gouvernement, le mariage du frère & de la sœur n'a jamais été autorisé. Les hommes auroient-ils reconnu par une très-ancienne expérience, que cette union du frère & de la sœur étoit moins féconde que les autres, ou produisoit-elle moins de mâles & des enfans plus foibles & plus mal faits ? ce qu'il y a de sûr, c'est que l'inverse du fait est vrai, car on sait, par des expériences mille fois répétées, qu'en croisant les races au lieu de les réunir, soit dans les animaux, soit dans l'homme on ennoblit l'espèce, & que ce moyen seul peut la maintenir belle & même la perfectionner.

Joignons maintenant ces faits, ces résultats d'expériences, & ces indications à d'autres faits constatés en commençant par ceux que nous ont transmis les Anciens. Aristote dit positivement, que le mulet engendre avec la jument un animal appelé par les Grecs *Hinnus* ou *Ginnus*. Il dit de même que la mule peut concevoir aisément, mais qu'elle ne peut que rarement perfectionner son fruit *(h)*. De ces deux faits qui sont vrais, le second est en effet plus rare que le premier, & tous deux n'arrivent que dans des climats chauds. M. de Bory, de l'Académie royale des Sciences, & ci-devant Gouverneur des îles de l'Amérique, a eu la bonté de me communiquer un fait récent sur ce sujet, par sa lettre du 7 mai 1770, dont voici l'extrait :

Vous vous rappelez peut-être, Monsieur, que M. d'Alembert lut à l'Académie des Sciences, l'année dernière 1769, une lettre, dans laquelle on lui mandoit qu'une mule avoit mis bas un muleton, dans une habitation de l'Isle Saint-Domingue ; je fus chargé d'écrire pour vérifier le fait, & j'ai l'honneur de vous envoyer le certificat que j'en ai reçu...... Celui qui m'écrit est une personne digne de foi. Il dit avoir vu des mulets couvrir indistinctement des mules & des cavales, comme aussi des mules couvertes par des mulets & des étalons.

Ce certificat est un acte juridique de notoriété, signé de plusieurs témoins & dûment contrôlé & légalisé. Il porte en substance, que le 14 mai 1769, M. de Nort, chevalier de Saint-Louis & ancien Major de la Légion

*(h)* Arist. *Hist. animal. lib. VI, chap. 24.*

royale

royale de Saint-Domingue, étant ſur ſon habitation de la Petite-anſe, on lui amena une mule qu'on lui dit être malade; elle avoit le ventre très-gros, & il lui ſortoit un boyau par la vulve. M. de Nort la croyant enflée, envoya chercher une eſpèce de maréchal Nègre, qui avoit coutume de panſer les animaux malades; que ce Nègre étant arrivé en ſon abſence, il avoit jeté bas la mule pour lui faire prendre un breuvage; que l'inſtant d'après la chute il la délivra d'un petit mulet bien conformé dont le poil étoit long & très-noir; que ce muleton a vécu *une heure*, mais *qu'ayant été bleſſé ainſi* que la mule par ſa chute forcée, ils étoient morts l'un & l'autre, le muleton le premier, c'eſt-à-dire, preſque en naiſſant, & la mule dix heures après. Qu'enſuite on avoit fait écorcher le muleton & qu'on a envoyé ſa peau au D.r Mathi, qui l'a dépoſée (dit M. de Nort) dans le cabinet de la Société royale de Londres.

D'autres témoins oculaires, & particulièrement M. Cazavant maître en Chirurgie, ajoutent que le muleton *paroiſſoit* être à terme & *bien conformé*; que par l'apparence *de ſon poil, de ſa tête & de ſes oreilles, il a paru* tenir plus de l'âne que les mulets ordinaires; que la mule avoit les mamelles gonflées & remplies de lait; que lorſque l'on aperçut les pieds du muleton ſortant de la vulve, le Nègre maréchal ignorant, l'avoit tiré ſi rudement, qu'en arrachant de force le muleton, il avoit occaſionné un renverſement dans la matrice & des déchiremens qui avoient occaſionné la mort de la mère & du petit.

Ces faits qui me paroiſſent bien conſtatés, nous démontrent que dans les climats chauds, la mule peut non-ſeulement concevoir, mais perfectionner & porter à terme ſon fruit. On m'a écrit d'Eſpagne & d'Italie, qu'on en avoit pluſieurs exemples, mais aucun des faits qui m'ont été tranſmis n'eſt auſſi bien vérifié que celui que je viens de rapporter ; ſeulement il nous reſte à ſavoir ſi cette mule de Saint-Domingue ne tenoit pas ſa conception de l'âne plutôt que du mulet; la reſſemblance de ſon muleton au premier plus qu'au ſecond de ces animaux paroîtroit l'indiquer ; l'ardeur du tempérament de l'âne le rend peu délicat ſur le choix des femelles, & le porte à rechercher preſque également l'âneſſe, la jument & la mule.

Il eſt donc certain que le mulet peut engendrer & que la mule peut produire; ils ont comme les autres animaux tous les organes convenables & la liqueur néceſſaire à la génération ; ſeulement ces animaux d'eſpèce mixte, ſont beaucoup moins féconds, & toujours plus tardifs que ceux d'eſpèce pure; d'ailleurs ils n'ont jamais produit dans les climats froids, & ce n'eſt que rarement qu'ils produiſent dans les pays chauds, & encore plus rarement dans les contrées tempérées ; dès-lors leur infécondité, ſans être abſolue, peut néanmoins être regardée comme poſitive, puiſque la production eſt ſi rare qu'on peut à peine en citer un certain nombre d'exemples ; mais on a d'abord eu tort d'aſſurer qu'abſolument les mulets & les mules ne pouvoient engendrer, & enſuite on a eu

encore plus grand tort d'avancer que tous les autres animaux d'eſpèces mélangées étoient comme les mulets hors d'état de produire; les faits que nous avons rapportés ci-devant ſur les métis produits par le bouc & la brebis, ſur ceux du chien & de la louve, & particulièrement ſur les métis des ſerins & des autres oiſeaux, nous démontrent que ces métis ne ſont point inféconds, & que quelques-uns ſont même auſſi féconds à peu-près que leurs père & mère.

Un grand défaut ou pour mieux dire un vice très-fréquent *dans l'ordre des connoiſſances humaines, c'eſt qu'une petite erreur particulière* & ſouvent nominale, qui ne devroit occuper que ſa petite place en attendant qu'on la détruiſe, ſe répand ſur toute la chaîne des choſes qui peuvent y avoir rapport, & devient par-là une erreur de fait, une très-grande erreur & forme un préjugé général, plus difficile à déraciner que l'opinion particulière qui lui ſert de baſe. Un mot, un nom qui, comme le mot *mulet* n'a dû & ne devroit encore repréſenter que l'idée parti-*culière de l'animal provenant* de l'âne & de la jument, a *été mal-à-propos appliqué à l'animal provenant du* cheval & de l'âneſſe, & enſuite encore plus mal à tous les animaux quadrupèdes & à tous les oiſeaux d'eſpèces mélangées. Et comme dans ſa première acception, ce mot *mulet* renfermoit l'idée de l'infécondité ordinaire de l'animal provenant de l'âne & de la jument, on a ſans autre examen tranſporté cette même idée d'infécondité à tous les êtres auxquels on a donné le même nom de

*mulet;* je dis à tous les êtres, car indépendamment des animaux quadrupèdes, des oiſeaux, des poiſſons; on a fait auſſi des mulets dans les plantes auxquels on a, ſans héſiter, donné comme à tous les autres mulets, le défaut général de l'infécondité; tandis que dans le réel aucun de ces êtres métis n'eſt abſolument infécond, & que de tous, le mulet proprement dit, c'eſt-à-dire, l'animal qui ſeul doit porter ce nom, eſt auſſi le ſeul dont l'infécondité, ſans être abſolue, ſoit aſſez poſitive pour qu'on puiſſe le regarder comme moins fécond qu'aucun autre, c'eſt-à-dire, comme infécond dans l'ordre ordinaire de la Nature, en comparaiſon des animaux d'eſpèce pure & même des autres animaux d'eſpèce mixte.

Tous les mulets, dit le préjugé, ſont des animaux viciés qui ne peuvent produire; aucun animal quoique provenant de deux eſpèces n'eſt abſolument infécond, diſent l'expérience & la raiſon; tous au contraire peuvent produire, & il n'y a de différence que du plus au moins; ſeulement on doit obſerver que dans les eſpèces pures, ainſi que dans les eſpèces mixtes, il y a de grandes différences dans la fécondité. Dans les premières, les unes, comme les poiſſons, les inſectes, &c. ſe multiplient chaque année par milliers, par centaines; d'autres, comme les oiſeaux & les petits animaux quadrupèdes ſe reproduiſent par vingtaines, par douzaines; d'autres enfin comme l'homme & tous les grands animaux ne ſe reproduiſent qu'un à un. Le nombre dans la production eſt, pour ainſi dire, en raiſon inverſe de la grandeur des

animaux. Le cheval & l'âne ne produiſent qu'un par an, & dans le même eſpace de temps les ſouris, les mulots, les cochons-d'inde produiſent trente ou quarante. La fécondité de ces petits animaux eſt donc trente ou quarante fois plus grande; & en faiſant une échelle des différens degrés de fécondité, les petits animaux que nous venons de nommer ſeront aux points les plus élevés, tandis que le cheval, ainſi que l'âne, ſe trouveront preſque au terme de la moindre fécondité, car il n'y a guère que l'éléphant qui ſoit encore moins fécond.

*Dans les eſpèces mixtes, c'eſt-à-dire, dans celles des* animaux qui, comme le mulet, proviennent de deux eſpèces différentes, il y a comme dans les eſpèces pures des degrés différens de fécondité ou plutôt d'infécondité; car les animaux qui viennent de deux eſpèces, tenant de deux natures, ſont en général moins féconds, parce qu'ils ont moins de convenances entr'eux qu'il n'y en a dans les eſpèces pures, & cette infécondité eſt d'autant plus grande que la fécondité naturelle des parens eſt moindre. *Dès-lors ſi les deux eſpèces du cheval & de l'âne, peu fécondes par elles-mêmes, viennent à ſe mêler, l'infé-*condité primitive loin de diminuer dans l'animal métis ne pourra qu'augmenter; le mulet ſera non-ſeulement plus infécond que ſon père & ſa mère, mais peut-être le plus infécond de tous les animaux métis, parce que toutes les autres eſpèces mélangées dont on a pu tirer du produit, telles que celles du bouc & de la brebis, du chien & de la louve, du chardonneret & de la

ſerine, &c. ſont beaucoup plus fécondes que les eſpèces de l'âne & du cheval. C'eſt à cette cauſe particulière & primitive qu'on doit rapporter l'infécondité des mulets & des bardeaux. Ce dernier animal eſt même plus infécond que le premier, par une ſeconde cauſe encore plus particulière. Le mulet provenant de l'âne & de la jument, tient de ſon père l'ardeur du tempérament, & par conſéquent la vertu prolifique à un très-haut degré, tandis que le bardeau provenant du cheval & de l'âneſſe, eſt comme ſon père moins puiſſant en amour & moins habile à engendrer; d'ailleurs la jument moins ardente que l'âneſſe eſt auſſi plus féconde, puiſqu'elle retient & conçoit plus aiſément, plus ſûrement; ainſi tout concourt à rendre le mulet moins infécond que le bardeau; car l'ardeur du tempérament dans le mâle, qui eſt ſi néceſſaire pour la bonne génération, & ſur-tout pour la nombreuſe multiplication, nuit au contraire dans la femelle, & l'empêche preſque toujours de retenir & de concevoir.

Ce fait eſt généralement vrai, ſoit dans les animaux, ſoit dans l'eſpèce humaine; les femmes les plus froides avec les hommes les plus chauds, engendrent un grand nombre d'enfans; il eſt rare au contraire qu'une femme produiſe ſi elle eſt trop ſenſible au phyſique de l'amour. L'acte par lequel on arrive à la génération, n'eſt alors qu'une fleur ſans fruit, un plaiſir ſans effet; mais auſſi dans la plupart des femmes qui ſont purement paſſives, c'eſt comme dans le figuier dont la sève eſt froide, un fruit qui ſe produit ſans fleur; car l'effet de cet acte eſt

d'autant plus sûr, qu'il est moins troublé dans la femelle par les convulsions du plaisir : elles sont si marquées dans quelques-unes & même si nuisibles à la conception dans quelques femelles, telles que l'ânesse, qu'on est obligé de leur jeter de l'eau sur la croupe, ou même de les frapper rudement pour les calmer; sans ce secours désagréable elles ne deviendroient pas mères, ou du moins ne le deviendroient que tard, lorsque dans un âge plus avancé la grande ardeur du tempérament seroit éteinte ou ne subsisteroit qu'en partie. On est quelquefois obligé de se servir des mêmes moyens pour faire concevoir les jumens.

Mais, dira-t-on, les chiennes & les chattes qui paroissent être encore plus ardentes en amour que la jument & l'ânesse ne manquent néanmoins jamais de concevoir; le fait que vous avancez sur l'infécondité des femelles trop ardentes en amour n'est donc pas général & souffre de grandes exceptions! Je réponds que l'exemple des chiennes & des chattes, au lieu de faire une exception à la règle en seroit plutôt une confirmation; car à quelque excès qu'on veuille supposer les convulsions intérieures des organes de la chienne, elles ont tout le temps de se calmer pendant la longue durée du temps qui se passe entre l'acte consommé & la retraite du mâle qui ne peut se séparer tant que subsiste le gonflement & l'irritation des parties; il en est de même de la chatte, qui, de toutes les femelles, paroît être la plus ardente, puisqu'elle appelle ses mâles par des cris lamentables d'amour, qui annoncent le plus pressant besoin; mais c'est comme

pour le chien par une autre raiſon de conformation dans le mâle que cette femelle ſi ardente ne manque jamais de concevoir; ſon plaiſir très-vif dans l'accouplement eſt néceſſairement mêlé d'une douleur preſqu'auſſi vive. Le gland du chat eſt hériſſé d'épines plus groſſes & plus poignantes que celles de ſa langue, qui, comme l'on ſait, eſt rude au point d'offenſer la peau; dès-lors l'intromiſſion ne peut être que fort douloureuſe pour la femelle, qui s'en plaint & l'annonce hautement par des cris encore plus perçans que les premiers; la douleur eſt ſi vive, que la chatte fait en ce moment tous ſes efforts pour échapper, & le chat pour la retenir eſt forcé de la ſaiſir ſur le cou, avec ſes dents & de contraindre & ſoumettre *ainſi par* la force cette même femelle amenée par l'*amour*.

Dans les animaux domeſtiques ſoignés & bien nourris, la multiplication eſt plus grande que dans les animaux ſauvages; on le voit par l'exemple des chats & des chiens qui produiſent dans nos maiſons pluſieurs fois par an, tandis que le chat ſauvage & le chien abandonné à la ſeule Nature, ne produiſent qu'une ſeule fois chaque année. On le voit encore mieux par l'exemple des oiſeaux domeſtiques; y a-t-il dans aucune eſpèce d'oiſeaux libres une fécondité comparable à celle d'une poule bien nourrie, bien fêtée par ſon coq? Et dans l'eſpèce humaine quelle différence entre la chétive propagation des Sauvages & l'immenſe population des nations civiliſées & bien gouvernées? mais nous ne parlons ici que de la fécondité naturelle aux animaux dans leur état de pleine liberté;

on

on en verra d'un coup d'œil les rapports dans la Table ſuivante, de laquelle on pourra tirer quelques conſéquences utiles à l'Hiſtoire Naturelle.

*TABLE des rapports de la fécondité des Animaux.*

| NOMS des ANIMAUX. | ÂGE auquel les Mâles ſont en état d'engendrer & les Femelles de produire. | | DURÉE de la Geſtation. | NOMBRE des Petits que les Mères font à chaque portée. | ÂGE auquel les Mâles ceſſent d'engendrer & les Femelles de produire. | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | MÂLE. | FEMELLE. | | | MÂLE. | FEMELLE. |
| L'Éléphant...... | à 30 ans.. | à 30 ans.. | 2 ans.... | 1 petit en 3 ou 4 ans. | vit deux ſiècles. | |
| Le Rhinoceros.... | à 15 ou 20 ans. | à 15 ou 20 ans. | ........ | 1 petit.... | vit 70 ou 80 ans. | |
| L'Hippopotame.. | ........ | ........ | ........ | 1 petit... | ........ | |
| Le Morſe...... | ........ | ........ | 9 mois... | 1 petit.... | ........ | |
| Le Chameau..... | à 4 ans... | à 4 ans... | 1 an à peu-près. | 1 petit.... | vit 40 ou 50 ans. | |
| Le Dromadaire... | à 4 ans... | à 4 ans... | 1 an à peu-près. | 1 petit.... | vit 40 ou 50 ans. | |
| Le Cheval...... | à 2 ans ½ * | à 2 ans... | 11 mois.. | 1 quelquefois 2. | à 25 ou 30 ans. | à 18 ou 20 ans. |
| Le Zèbre....... | à 2 ans... | à 2 ans... | 11 mois.. | 1 rarement 2. | à 25 ou 30 ans. | à 18 ou 20 ans. |
| L'Âne......... | à 2 ans... | à 2 ans... | 11 mois & plus. | 1 rarement 2. | à 25 ou 30 ans. | à 25 ou 30 ans. |
| Le Buffle....... | à 3 ans... | à 3 ans... | 9 mois... | 1 petit.... | vit 15 ou 18 ans. | |
| Le Bœuf....... | à 2 ans... | à 18 mois. | 9 mois... | 1 rarement 2. | à 9 ans... | à 9 ans. |
| Le Cerf........ | à 18 mois. | à 18 mois. | 8 mois & plus. | 1 rarement 2. | vit 30 ou 35 ans. | |
| Le Renne....... | à 2 ans... | à 2 ans... | 8 mois... | 1 petit.... | vit 16 ans. | |
| Le Lama...... | à 3 ans... | à 3 ans... | ........ | 1 rarement 2. | à 12 ans.. | à 12 ans. |
| L'Homme...... | à 14 ans.. | à 12 ans.. | 9 mois... | 1 quelquefois 2. | | |
| Les grands Singes. | à 3 ans... | à 3 ans... | ........ | 1 quelquefois 2. | | |

* À deux ans & demi le cheval n'engendre que des poulains foibles ou mal faits ; il faut qu'il ait quatre ans, & même ſix pour les chevaux fins.

| NOMS des ANIMAUX. | ÂGE auquel les Mâles sont en état d'engendrer & les Femelles de produire. | | DURÉE de la Gestation. | NOMBRE des Petits que les Mères font à chaque portée. | ÂGE auquel les Mâles cessent d'engendrer & les Femelles de produire | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | MÂLE. | FEMELLE. | | | MÂLE. | FEMELLE. |
| Le Moufflon.... | à 18 mois. | à 1 an... | 5 mois... | 1 quelquefois 2, peut produire deux fois dans les climats chauds.. | à 8 ans... | à 10 ou 12 ans. |
| Le Saïga....... | à 1 an.... | à 1 an... | 5 mois... | 1 quelquefois 2. | vit jusqu'à 15 ou 20 ans. | |
| Le Chevreuil..... | à 18 mois. | à 2 ans... | 5 mois... | 1, 2 quelquefois 3. | vit 12 ou 15 ans. | |
| Le Chamois.... | à 1 an.... | à 1 an... | 5 mois... | 1, 2 rarement 3. | vit, dit-on, 20 ans. | |
| La Chèvre & le Bouc. | à 1 an.... | à 7 mois.. | 5 mois... | 1, 2 rarement 3 & jamais plus de 4 | à 7 ans... | à 7 ans. |
| La Brebis & le Bélier. | à 1 an.... | à 1 an... | 5 mois... | 1 quelquefois 2, peut produire deux fois dans les climats chauds.. | à 8 ans... | à 10 ou 12 ans. |
| Le Phoque....... | ......... | ......... | plusieurs mois. | 2 ou 3 petits. | | |
| L'Ours......... | à 2 ans... | à 2 ans... | plusieurs mois. | 1, 2, 3, 4 & jamais plus de 5. | vit 20 ou 25 ans. | |
| Le Blaireau...... | ......... | ......... | ......... | 3 ou 4 petits. | | |
| Le Lion......... | à 2 ans... | à 2 ans... | ......... | 3 ou 4 une seule fois par an.... | vit 20 ou 25 ans. | |
| Les Léopards & le Tigre......... | à 2 ans... | à 2 ans... | ......... | 4 ou 5 une seule fois par an.... | | |
| Le Loup....... | à 2 ans... | à 2 ans... | 73 jours ou plus. | 5, 6 & jusqu'à 9 une seule fois par an...... | à 15 ou 20 ans. | à 15 ou 20 ans. |
| Le Chien dans l'état de nature ..... | à 9 ou 10 mois. | à 9 ou 10 mois. | 63 jours.. | 3, 4, 5, 6 petits. | à 15 ans.. | à 15 ans. |
| L'Isatis......... | ......... | ......... | 63 jours.. | 6 & 7. | | |
| Le Renard...... | à 1 an.... | à 1 an... | entre en chaleur en hiver, produit au mois d'avril. | 3, 4 jusqu'à 6. | à 10 ou 11 ans. | à 10 ou 11 ans. |
| Le Chacal....... | ......... | ......... | ......... | 2, 3 ou 4. | | |

| NOMS des ANIMAUX. | ÂGE auquel les Mâles sont en état d'engendrer & les Femelles de produire. | | DURÉE de la Gestation. | NOMBRE des Petits que les Mères font à chaque portée. | ÂGE auquel les Mâles cessent d'engendrer & les Femelles de produire. | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | MÂLE. | FEMELLE. | | | MÂLE. | FEMELLE. |
| Le Chat dans l'état de nature. . . . . | avant 1 an. | avant 1 an. | 56 jours. . | 4, 5 ou 6. . | à 9 ans. . . | à 9 ans. |
| La Fouine. . . . . | à 1 an tout au plus. | à 1 an tout au plus. | comme les chats, dit-on, c'est-à-dire, 56 jours. | 3, 4 & 6. . . | à 8 ou 10 ans. | à 8 ou 10 ans. |
| La Martre. . . . . . . | à 1 an tout au plus. | à 1 an tout au plus. | *Idem*. . . . | 3, 4 & 6. . . | à 8 ou 10 ans. | à 8 ou 10 ans. |
| Le Putois. . . . . . . | à 1 an. . . | à 1 an. . . . | *Idem*. . . . | 3, 4 & 5. . . | engendre toute sa vie. | produit toute sa vie. |
| La Belette. . . . . . . | dès la 1.re année | dès la 1.re année | . . . . . . . . | 3, 4 & 5. . . | *Idem*. . . . | *Idem*. |
| L'Hermine. . . . . . | *Idem*. . . . | *Idem*. . . . | . . . . . . . . | *Idem*. . . . . . | *Idem*. . . . | *Idem*. |
| L'Écureuil . . . . . | à 1 an. . . | à 1 an. . . | entre en chaleur en mars, & met bas au mois de mai. | 3 ou 4. . . . | *Idem*. . . . | *Idem*. |
| Le Polatouche. . . . | . . . . . . . . | . . . . . . . . | . . . . . . . . | 3 ou 4. | | |
| L'Hérisson. . . . . . | à 1 an. . . | à 1 an. . . | 40 jours envir. | 3, 4 & 5. | | |
| Les Loirs. . . . . . . | dès la 1.re année | dès la 1.re année | . . . . . . . . | 3, 4 & 5. . | vit 6 ans. . | |
| L'Ondatra. . . . . . | . . . . . . . . | . . . . . . . . | . . . . . . . . | 4, 5 ou 6. | | |
| Le Desman. . . . . | . . . . . . . . | . . . . . . . . | . . . . . . . . | 4, 5 ou 6. | | |
| Les Sarigues. . . . . | . . . . . . . . | . . . . . . . . | . . . . . . . . | 4, 5, 6 & 7. | | |
| Les Philandres. . . . | . . . . . . . . | . . . . . . . . | . . . . . . . . | 4, 5 & 6. | | |
| Les Cochons. . . . | à 9 mois ou 1 an. | à 9 mois ou 1 an. | 4 mois. . . | 10, 12, 15 & jamais plus de 20, & produisent deux fois par an. . . . . . . . . . | à 15 ans. . | à 15 ans. |
| Les Tatous. . . . . | . . . . . . . . | . . . . . . . . | . . . . . . . . | 4 petits & produisent plusieurs fois par an. | | |
| Les Lièvres. . . . . . | dès la 1.re année | dès la 1.re année | 30 ou 31 jours. | 2, 3 & 4 & produisent plusieurs fois par an. . . . . . . . | vivent 7 ou 8 ans. | |
| Les Lapins. . . . . | à 5 ou 6 mois. | à 5 ou 6 mois. | 30 ou 31 jours. | 4, 5 & jusqu'à 8, & produisent plusieurs fois par an. . . . . | vivent 8 ou 9 ans. | |

| NOMS des ANIMAUX. | ÂGE auquel les Mâles ſont en état d'engendrer & les Femelles de produire. | | DURÉE de la Geſtation. | NOMBRE des Petits que les Mères font à chaque portée. | ÂGE auquel les Mâles ceſſent d'engendrer & les Femelles de produire. | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | MÂLE. | FEMELLE. | | | MÂLE. | FEMELLE. |
| Le Furet. . . . . . . | dès la 1.re année | dès la 1.re année | 40 jours. . | 5, 6 juſqu'à 9, & produit deux fois par an en domeſticité. . . | produit pendant toute ſa vie. | |
| Les Rats. . . . . . . . | *Idem*. . . . | *Idem*. . . . | 5 ou 6 ſemain. | 5 ou 6, & produiſent pluſieurs fois par an. . | *Idem*. | |
| Les Mulots. . . . . . | *Idem*. . . . | *Idem*. . . . | 1 mois ou 5 ſemaines. | 9 ou 10, & produiſent pluſieurs fois par an. . . . . | | |
| Les Souris. . . . . . | *Idem*. . . . | *Idem*. . . . | 1 mois ou 5 ſemaines. | 5 ou 6, & produiſent pluſieurs fois par an. | *Idem*. | |
| Le Surmulot. . . . . | *Idem*. . . . | *Idem*. . . . | . . . . . . . . . | depuis 12 juſqu'à 19, & produit trois fois par an . . . . . . . . | *Idem*. | |
| Le Cochon d'Inde. | à 5 ou 6 ſemain. | à 5 ou 6 ſemain. | 3 ſemaines. | produit huit fois par an; 1.re portée 4 ou 5; 2.e portée 5 ou 6, & les autres depuis 7, 8 juſqu'à 11 petits. | vir 6 ou 7 ans, produit toute ſa vie qui eſt de 5 ou 6 ans. | |

Voilà l'ordre dans lequel la Nature nous préſente les différens degrés de la fécondité des animaux quadrupèdes. On voit que cette fécondité eſt d'autant plus petite que l'animal eſt plus grand. En général cette même échelle inverſe de la fécondité relativement à la grandeur, ſe trouve dans tous les autres ordres de la Nature vivante; les petits oiſeaux produiſent en plus grand nombre que les grands; il en eſt de même des poiſſons, & peut-être auſſi des inſectes. Mais en ne conſidérant ici que les animaux quadrupèdes, on voit dans la Table qu'il n'y a guère que le cochon qui faſſe une exception bien marquée à cette eſpèce de règle; car il devroit ſe trouver, par la grandeur de ſon corps, dans le nombre des animaux

qui ne produiſent que deux ou trois petits une ſeule fois par an, au lieu qu'il ſe trouve être en effet auſſi fécond que les petits animaux.

Cette Table contient tout ce que nous ſavons ſur la fécondité des animaux dans les eſpèces pures. Mais la fécondité dans les animaux d'eſpèces mixtes, demande des conſidérations particulières ; cette fécondité eſt, comme je l'ai dit, toujours moindre que dans les eſpèces pures. On en verra clairement la raiſon par une ſimple ſuppoſition. Que l'on *ſupprime*, par exemple, *tous les mâles dans l'eſpèce du cheval, & toutes les* femelles dans celle de l'âne, ou bien tous les mâles dans l'eſpèce de l'âne, & toutes les femelles dans celle du cheval, il ne naîtra plus que des animaux mixtes, que nous avons appelés *Mulets & Bardeaux*, & ils naîtront en moindre nombre que les chevaux ou les ânes, puiſqu'il y a moins de convenances, moins de rapports de nature entre le cheval & l'âneſſe ou l'âne & la jument, qu'entre l'âne & l'âneſſe ou le cheval & la *jument. Dans le réel, c'eſt le nombre des convenances* ou des *diſconvenances qui conſtitue ou ſépare les eſpèces*, & puiſque celle de l'âne ſe trouve de tout temps ſéparée de celle du cheval, il eſt clair qu'en mêlant ces deux eſpèces, ſoit par les mâles, ſoit par les femelles, on diminue le nombre des convenances qui conſtituent l'eſpèce. Donc les mâles engendreront & les femelles produiront plus difficilement, plus rarement en conſéquence de leur mélange ; & même ces eſpèces mélangées

ne produiroient point du tout si leurs disconvenances étoient un peu plus grandes. Les mulets de toute sorte seront donc toujours rares dans l'état de Nature, car ce n'est qu'au défaut de sa femelle naturelle, qu'un animal de quelque espèce qu'il soit recherchera une autre femelle moins convenable pour lui, & à laquelle il conviendroit moins aussi que son mâle naturel. Et quand même ces deux animaux d'espèces différentes s'approcheroient sans répugnance, & se joindroient avec quelque empressement dans les temps du besoin de l'amour, leur produit ne sera ni aussi certain, ni aussi fréquent que dans l'espèce pure, où le nombre beaucoup plus grand de ces mêmes convenances, fonde les rapports de l'appétit physique, & en multiplie toutes les sensations. Or ce produit sera d'autant moins fréquent dans l'espèce mêlée que la fécondité sera moindre dans les deux espèces pures dont on fera le mélange; & le produit ultérieur de ces animaux mixtes provenus des espèces mêlées, sera encore beaucoup plus rare que le premier, parce que l'animal mixte, héritier, pour ainsi dire, de la disconvenance de nature qui se trouve entre ses père & mère, & n'étant lui-même d'aucune espèce, n'a parfaite convenance de nature avec aucune. Par exemple, je suis persuadé que le bardeau couvriroit en vain sa femelle bardeau, & qu'il ne résulteroit rien de cet accouplement; d'abord par la raison générale que je viens d'exposer, ensuite par la raison particulière du peu de fécondité dans les deux espèces, dont cet animal mixte provient, & enfin par la raison encore plus

particulière des causes qui empêchent souvent l'ânesse de concevoir avec son mâle, & à plus forte raison avec un mâle d'une autre espèce; je ne crois donc pas que ces petits mulets provenant du cheval & de l'ânesse, puissent produire entr'eux, ni qu'ils aient jamais formé lignée, parce qu'ils me paroissent réunir toutes les disconvenances qui doivent amener l'infécondité. Mais je ne prononcerai pas aussi affirmativement sur la nullité du produit de la mule & du mulet, parce que des trois causes d'infécondité que nous venons d'exposer, *la dernière n'a pas ici tout son effet; car la jument concevant plus facilement que* l'ânesse, & l'âne étant plus ardent; plus chaud que le cheval, leur puissance respective de fécondité est plus grande, & leur produit moins rare que celui de l'ânesse & du cheval; par conséquent le mulet sera moins infécond que le bardeau; néanmoins je doute beaucoup que le mulet ait jamais engendré avec la mule, & je présume d'après les exemples même des mules qui ont mis bas, qu'elles devoient leur impregnation à l'âne plutôt qu'au *mulet. Car on ne doit pas regarder le mulet comme le mâle* naturel *de la mule, quoique tous deux portent* le même nom, ou plutôt n'en diffèrent que du masculin au feminin.

Pour me faire mieux entendre, établissons pour un moment un ordre de parenté dans les espèces, comme nous en admettons un dans la parenté des familles. Le cheval & la jument seront frère & sœur d'espèce, & parens au premier degré. Il en est de même de l'âne & de l'ânesse; mais si l'on donne l'âne à la jument, ce

ſera tout au plus comme ſon couſin d'eſpèce; & cette parenté ſera déjà du ſecond degré; le mulet qui en réſultera, participant par moitié de l'eſpèce du père & de celle de la mère, ne ſera qu'au troiſième degré de parenté d'eſpèce avec l'un & l'autre. Dès-lors le mulet & la mule, quoique iſſus des mêmes père & mère, au lieu d'être frères & ſœurs d'eſpèce, ne ſeront parens qu'au quatrième degré; & par conſéquent produiront plus difficilement entr'eux, que l'âne & la jument qui ſont parens d'eſpèce au ſecond degré. Et par la même raiſon le mulet & la mule produiront *moins aiſément* entr'eux qu'avec la jument ou *avec l'âne*, parce que leur parenté d'eſpèce n'*eſt qu'au troiſième* degré, tandis qu'entr'eux elle eſt au *quatrième; l'*infécondité qui commence à ſe manifeſter *ici dès le* ſecond degré, doit être plus marquée au *troiſième*, & ſi grande au quatrième, qu'elle eſt *peut-être* abſolue.

En *général, la* parenté d'eſpèce eſt un de ces myſtères profonds de la Nature que l'homme ne pourra ſonder qu'à *force* d'expériences auſſi réitérées que longues & *difficiles*. Comment pourra-t-on connoître autrement que par les réſultats de l'union mille & mille fois tentée des animaux d'eſpèce différente, leur degré de parenté! l'âne eſt-il parent plus proche du cheval que du zèbre! le loup eſt-il plus près du chien que le renard ou le chacal! A quelle diſtance de l'homme, mettrons-nous les grands ſinges qui lui reſſemblent ſi parfaitement par la conformation du corps! toutes les eſpèces d'animaux

étoient-elles

étoient-elles autrefois ce qu'elles sont aujourd'hui ? leur nombre n'a-t-il pas augmenté ou plutôt diminué ? les espèces foibles n'ont-elles pas été détruites par les plus fortes, ou par la tyrannie de l'homme, dont le nombre est devenu mille fois plus grand que celui d'aucune autre espèce d'animaux puissans ? quels rapports pourrions-nous établir entre cette parenté des espèces & une autre parenté mieux connue, qui est celle des différentes races dans la même espèce ? la race en général ne provient-elle pas comme l'espèce mixte, d'une disconvenance à l'espèce pure dans les individus qui ont formé la première souche de la race ? il y a peut-être dans l'espèce du chien, telle race si rare, qu'elle est plus difficile à procréer que l'espèce mixte provenant de l'âne & de la jument. Combien d'autres questions à faire sur cette seule matière, & qu'il y en a peu que nous puissions résoudre ! que de faits nous seroient nécessaires pour pouvoir prononcer & même conjecturer ! que d'expériences à tenter pour découvrir ces faits, les reconnoître ou même les prévenir par des conjectures fondées ! cependant loin de se décourager, le Philosophe doit applaudir à la Nature, lors même qu'elle lui paroît avare ou trop mystérieuse, & se féliciter de ce qu'à mesure qu'il lève une partie de son voile, elle lui laisse entrevoir une immensité d'autres objets tous dignes de ses recherches. Car ce que nous connoissons déjà doit nous faire juger de ce que nous pourrons connoître ; l'esprit humain n'a point de bornes, il s'étend à mesure que l'Univers se déploie ; l'homme

peut donc & doit tout tenter, il ne lui faut que du temps pour tout ſavoir. Il pourroit même en multipliant ſes obſervations, voir & prévoir tous les phénomènes, tous les évènemens de la Nature avec autant de vérité & de certitude, que s'il les déduiſoit immédiatement des cauſes; & quel enthouſiaſme plus pardonnable ou même plus noble que celui de croire l'homme capable de reconnoître toutes les puiſſances, & découvrir par ſes travaux tous les ſecrets de la Nature!

Ces travaux conſiſtent principalement en obſervations ſuivies ſur les différens ſujets qu'on veut approfondir, & en expériences raiſonnées, dont le ſuccès nous apprendroit de nouvelles vérités; par exemple, l'union des animaux d'eſpèces différentes, par laquelle ſeule on peut reconnoître leur parenté, n'a pas été aſſez tentée. Les faits que nous avons pu recueillir au ſujet de cette union volontaire ou forcée, ſe réduiſent à ſi peu de choſe, que nous ne ſommes pas en état de prononcer ſur l'exiſtence réelle des *jumarts*.

On a donné ce nom *jumart*, d'abord aux animaux mulets ou métis, qu'on a prétendu provenir du taureau & de la jument, mais on a auſſi appelé *jumart* le produit réel ou prétendu de l'âne & de la vache. Le D.r Shaw dit, que dans les provinces de Tunis & d'Alger :

Il y a une eſpèce de mulet nommé *Kumrach*, qui vient d'un âne & d'une vache, que c'eſt une bête de charge, petite à la vérité, mais de fort grand uſage; que ceux qu'il a vus, n'avoient qu'une corne au pied comme l'âne, mais qu'ils étoient fort différens à

tous égards, ayant le poil liſſe, & la queue & la tête de vache, excepté qu'ils n'avoient point de cornes *(h)*:

Voilà donc déjà deux ſortes de jumarts, le premier qu'on dit provenir du taureau & de la jument, & le ſecond de l'âne & de la vache. Et il eſt encore queſtion d'un troiſième jumart, qu'on prétend provenir du taureau & de l'âneſſe. Il eſt dit dans le voyage de Mérolle, que dans l'île de Corſe,

Il y avoit un animal, portant les bagages, qui provient du taureau & de l'âneſſe, & que pour ſe le procurer on couvre l'âneſſe avec une peau de vache fraîche afin de tromper le taureau *(i)*.

Mais je doute également de l'exiſtence réelle de ces trois ſortes de jumarts, ſans cependant vouloir la nier abſolument. Je vais même citer quelques faits particuliers, qui prouvent la réalité d'un amour mutuel & d'un accouplement réel entre des animaux d'eſpèces fort différentes, mais dont néanmoins il n'a rien réſulté. Rien ne paroît plus éloigné de l'aimable caractère du chien que le gros inſtinct brut du cochon, & la forme du corps dans ces deux animaux eſt auſſi différente que leur naturel; cependant j'ai deux exemples d'un amour violent entre le chien & la truie; cette année même 1774, dans le courant de l'été, un chien épagneul de la plus grande taille, voiſin de l'habitation d'une truie en chaleur, parut la prendre en grande paſſion; on les enferma enſemble

*(h)* Voyage du D.r Shaw en Afrique, *tome I.er, page 308.*

*(i)* Voyage de Mérolle au Congo, en 1682.

pendant plusieurs jours, & tous les domestiques de la maison furent témoins de l'ardeur mutuelle de ces deux animaux; le chien fit même des efforts prodigieux & très-réitérés pour s'accoupler avec la truie, mais la disconvenance dans les parties de la génération empêcha leur union *(k)*. La même chose est arrivée plusieurs années auparavant dans un lieu voisin *(l)*, de manière que le fait ne parut pas nouveau à la plupart de ceux qui en étoient témoins. Les animaux quoique d'espèces très-différentes se prennent donc souvent en affection, & peuvent par conséquent dans de certaines circonstances se prendre entr'eux d'une forte passion, car il est certain que la seule chose qui ait empêché, dans ces deux exemples, l'union du chien avec la truie, ne vient que de la conformation des parties qui ne peuvent aller ensemble; mais il n'est pas également certain que quand il y auroit eu intromission, & même accouplement consommé, la production eût suivi. Il est souvent arrivé que plusieurs animaux d'espèces différentes se sont accouplés librement & sans y être forcés; ces unions volontaires devroient être prolifiques, puisqu'elles supposent les plus grands obstacles levés, la répugnance naturelle surmontée, & assez de convenance entre les parties de la génération. Cependant ces accouplemens quoique volontaires, & qui sembleroient annoncer du produit, n'en donnent

---

*(k)* Ce fait est arrivé chez M. le comte de la Feuillée, dans sa terre de Froslois en Bourgogne.

*(l)* A Billy, près Chanceau en Bourgogne.

aucun ; je puis en citer un exemple récent, & qui s'est pour ainsi dire passé sous mes yeux. En 1767 & années suivantes, dans ma terre de Buffon, le Meunier avoit une jument & un taureau qui habitoient dans la même étable, & qui avoient pris tant de passion l'un pour l'autre, que dans tous les temps où la jument se trouvoit en chaleur, le taureau ne manquoit jamais de la couvrir trois ou quatre fois par jour, dès qu'il se trouvoit en liberté ; ces accouplemens réitérés nombre de fois, pendant plusieurs années, donnoient au maître de ces animaux de grandes espérances d'en voir le produit. Cependant il *n'en a jamais rien résulté* ; tous les habitans du lieu ont été témoins de l'accouplement très-réel & très-réitéré de ces deux animaux pendant plusieurs années *(m)*, & en même temps de la nullité du produit. Ce fait très-certain paroît donc prouver qu'au moins dans notre climat le taureau n'engendre pas avec la jument, & c'est ce qui me fait douter très-légitimement de cette première sorte de jumart. Je n'ai pas des faits aussi positifs à opposer *contre la seconde sorte de jumarts dont parle le D.r Shaw, & qu'il dit provenir de l'âne & de la vache.* J'avoue

*(m)* Je n'étois pas informé du fait que je cite ici lorsque j'ai écrit, *tome XIV, page 348 de cet Ouvrage*, dix ans auparavant, que les parties de la génération du taureau & de la jument, étant très-différentes dans leurs proportions & dimensions, je ne présumois pas que ces animaux pussent se joindre avec succès & même avec plaisir, car il est certain qu'ils se joignoient avec plaisir, quoiqu'il n'ait jamais rien résulté de leur union.

même que quoique le nombre des diſconvenances de nature paroiſſe à peu-près égal dans ces deux cas, le témoignage poſitif d'un voyageur auſſi inſtruit que le D.r Shaw, ſemble donner plus de probabilité à l'exiſtence de ces ſeconds jumarts, qu'il n'y en a pour les premiers. Et à l'égard du troiſième jumart provenant du taureau & de l'âneſſe, je ſuis bien perſuadé, malgré le temoignage de Mérolle, qu'il n'exiſte pas plus que le jumart provenant du taureau & de la jument. Il y a encore plus de diſconvenance, plus de diſtance de nature du taureau à l'âneſſe qu'à la jument, & le fait que j'ai rapporté de la nullité du produit de la jument avec le taureau s'applique de lui-même, & à plus forte raiſon ſuppoſe le défaut de produit dans l'union du taureau avec l'âneſſe.

De Seve del. J.ne Mansard sculp

LE MULET.

De Seve Del. C. Baron. Sculp.

LE BARDEAU.

# ADDITION

## *À L'ARTICLE DU CHEVAL.*

NOUS avons donné la manière dont on traite les chevaux en Arabie, & le détail des soins particuliers que l'on prend pour leur éducation. Ce pays sec & chaud, qui paroît être la première patrie & le climat le plus convenable à l'espèce de ce bel animal, permet ou exige un grand nombre d'usages qu'on ne pourroit établir ailleurs avec le même succès. Il ne seroit pas possible d'élever & de nourrir les chevaux en France & dans les contrées septentrionales comme on le fait dans les climats chauds; mais les gens qui s'intéressent à ces animaux utiles, seront bien aises de savoir comment on les traite dans les climats moins heureux que celui de l'Arabie, & comment ils se conduisent & savent se gouverner eux-mêmes lorsqu'ils se trouvent indépendans de l'homme.

Suivant les différens pays & selon les différens usages auxquels on destine les chevaux, on les nourrit différemment; ceux de race Arabe, dont on veut faire des coureurs pour la chasse en Arabie & en Barbarie, ne mangent que rarement de l'herbe & du grain. On ne les nourrit ordinairement que de dattes & de lait de chameau qu'on leur donne le soir & le matin; ces alimens, qui les rendent plutôt maigres que gras, les rendent en même temps très-nerveux & fort légers à la course. Ils tettent

même les femelles chameaux, qu'ils ſuivent, quelque grands qu'ils ſoient *(a)*, & ce n'eſt qu'à l'âge de ſix ou ſept ans qu'on commence à les monter.

En Perſe on tient les chevaux à l'air dans la campagne le jour & la nuit, bien couverts néanmoins contre les injures du temps, ſur-tout l'hiver, non-ſeulement d'une couverture de toile, mais d'une autre par-deſſus qui eſt épaiſſe & tiſſue de poil, & qui les tient chauds & les défend du ſerein & de la pluie. On prépare une place aſſez grande & ſpacieuſe, ſelon le nombre des chevaux, ſur un terrein ſec & uni, qu'on ballaie & qu'on accommode fort proprement; on les y attache à côté l'un de l'autre, à une corde aſſez longue, pour les contenir tous, bien tendue & liée fortement par les deux bouts à deux chevilles de fer enfoncées dans la terre; on leur lâche néanmoins le licou auquel ils ſont liés autant qu'il le faut, pour qu'ils aient la liberté de ſe remuer à leur aiſe. Mais pour les empêcher de faire aucune violence, on leur attache les deux pieds de derrière à une corde aſſez longue qui ſe partage en deux branches, avec des boucles de fer aux extrémités, où l'on place une cheville enfoncée en terre au-devant des chevaux, ſans qu'ils ſoient néanmoins ſerrés ſi étroitement qu'ils ne puiſſent ſe coucher, ſe lever & ſe tenir à leur aiſe, mais ſeulement pour les empêcher de faire aucun déſordre; & quand on les met dans des écuries on les attache & on les tient de la même façon. Cette pratique eſt ſi ancienne chez les

(a) Voyage de Marmol, *tome I, page 50.*

Perſans,

Persans, qu'ils l'observoient dès le temps de Cyrus, au rapport de Xénophon. Ils prétendent, avec assez de fondement, que ces animaux en deviennent plus doux, plus traitables, moins hargneux entr'eux; ce qui est utile à la guerre, où les chevaux inquiets incommodent souvent leurs voisins lorsqu'ils sont serrés par escadrons. Pour litière on ne leur donne en Perse que du sable & de la terre en poussière bien sèche, sur laquelle ils reposent & dorment aussi-bien que sur la paille *(b)*. Dans d'autres pays, comme en Arabie & au Mogol, on fait sécher leur fiente que l'on réduit en poudre, & dont on leur fait un lit très-doux *(c)*. Dans toutes ces contrées, on ne les fait jamais manger à terre ni même à un ratelier, mais on leur met de l'orge & de la paille hachée dans un sac qu'on attache à leur tête, car il n'y a point d'avoine, & l'on ne fait guère de foin dans ce climat; on leur donne seulement de l'herbe ou de l'orge en verd au printemps, & en général on a grand soin de ne leur fournir que la quantité de nourriture nécessaire; car lorsqu'on les nourrit trop largement, leurs jambes se gonflent, & bientôt ils ne sont plus de service. Ces chevaux auxquels on ne met point de bride & que l'on monte sans étriers, se laissent conduire fort aisément; ils portent la tête très-haute au moyen d'un simple petit bridon, & courent très-rapidement & d'un pas très-sûr dans les plus mauvais terreins. Pour les faire marcher, on n'emploie point la houssine & fort rarement

*(b)* Voyage Della Valle. *Rouen, 1745 in-12, tome V, page 284 jusqu'à 302.*

*(c)* Voyage de Thevenot, *tome III, pages 129 & suiv.*

l'éperon; ſi quelqu'un en veut uſer, il n'a qu'une petite pointe couſue au talon de ſa botte. Les fouets dont on ſe ſert ordinairement, ne ſont faits que de petites bandes de parchemin nouées & cordelées; quelques petits coups de ce fouet ſuffiſent pour les faire partir & les entretenir dans le plus grand mouvement.

Les chevaux ſont en ſi grand nombre en Perſe, que quoiqu'ils ſoient très-bons, ils ne ſont pas fort chers. Il y en a peu de groſſe & grande taille, mais ils ont tous plus de force & de courage que de mine & de beauté. Pour voyager avec moins de fatigue, on ſe ſert de chevaux qui vont l'amble, & qu'on a précédemment accoutumés à cette allure, en leur attachant par une corde, le pied de devant à celui de derrière, du même côté, & dans la jeuneſſe on leur fend les naſeaux, *dans l'idée* qu'ils en reſpirent plus aiſément; ils ſont ſi bons marcheurs, qu'ils font très-aiſément ſept à huit lieues de chemin ſans s'arrêter *(d)*.

Mais l'Arabie, la Barbarie & la Perſe ne ſont pas les ſeules contrées où l'on trouve de beaux & bons chevaux; dans les pays même les plus froids, s'ils ne ſont point humides, ces animaux ſe maintiennent mieux que dans les climats très-chauds. Tout le monde connoît la beauté des chevaux Danois, & la bonté de ceux de Suède, de Pologne, &c. En Iſlande où le froid eſt exceſſif, & où ſouvent on ne les nourrit que de poiſſons deſſéchés, ils

*(d)* Voyage Della Valle, *Rouen, 1745, in-12, tome V, page 284 juſqu'à 302.*

ſont très-vigoureux quoique petits *(e)*, il y en a même de ſi petits qu'ils ne peuvent ſervir de monture qu'à des enfans *(f)*. Au reſte ils ſont ſi communs dans cette île, que les bergers gardent leurs troupeaux à cheval; leur nombre n'eſt point à charge, car ils ne coûtent rien à nourrir. On mène ceux dont on n'a pas beſoin dans les montagnes, où on les laiſſe plus ou moins de temps après les avoir marqués; & lorſqu'on veut les reprendre, on les fait chaſſer pour les raſſembler en une troupe, & on leur tend des cordes pour les ſaiſir, parce qu'ils ſont devenus ſauvages. Si quelques jumens donnent des poulains dans ces montagnes, les propriétaires les marquent comme les autres & les laiſſent là trois ans. Ces chevaux de montagne deviennent communément plus beaux, plus fiers & plus gras que tous ceux qui ſont élevés dans les écuries *(g)*.

Ceux de Norwège ne ſont guère plus grands, mais bien proportionnés dans leur petite taille; ils ſont jaunes pour la plupart, & ont une raie noire qui leur règne tout le long du dos; quelques-uns ſont châtains, & il y en a auſſi d'une couleur de gris-de-fer. Ces chevaux ont le pied extrêmement ſûr, ils marchent avec précaution dans les ſentiers des montagnes eſcarpées, & ſe laiſſent gliſſer en mettant ſous le ventre les pieds de derrière lorſqu'ils deſcendent un terrein roide & uni. Ils ſe défendent contre l'ours; & lorſqu'un étalon aperçoit cet

---

*(e)* Recueil des voyages du Nord. *Rouen, 1716, tome I, page 18.*

*(f)* Deſcription de l'Iſlande, &c. par Jean Anderſon, *page 79.*

*(g)* Hiſtoire générale des Voyages, *tome XVIII, page 19.*

animal vorace, & qu'il se trouve avec des poulains ou des jumens, il les fait rester derrière lui, va ensuite attaquer l'ennemi qu'il frappe avec ses pieds de devant, & ordinairement il le fait périr sous ses coups. Mais si le cheval veut se défendre par des ruades, c'est-à-dire, avec les pieds de derrière, il est perdu sans ressource, car l'ours lui saute d'abord sur le dos & le serre si fortement, qu'il vient à bout de l'étouffer & de le dévorer *(h)*.

Les chevaux de Nordlande ont tout au plus quatre pieds & demi de hauteur. A mesure qu'on avance vers le nord les chevaux deviennent petits & foibles. Ceux de la Nordlande occidentale, sont d'une forme singulière; ils ont la tête grosse, de gros yeux, de petites oreilles, le cou fort court, le poitrail large, le *jarret étroit*, le corps un peu long, mais gros, les reins courts entre queue & ventre, la partie supérieure de la jambe longue, l'inférieure courte, le bas de la jambe sans poil, la corne petite & dure, la queue grosse, les crins fournis, les pieds petits, sûrs & jamais ferrés; ils sont bons, rarement rétifs & fantasques, grimpant sur toutes les montagnes. Les pâturages sont si bons en Nordlande, que lorsqu'on amène de ces chevaux à *Stockolm*, ils y passent rarement une année sans dépérir ou maigrir & perdre leur vigueur. Au contraire, les chevaux qu'on amène en Nordlande, des pays plus septentrionaux, quoique malades dans la première année, y reprennent leurs forces *(i)*.

*(h)* Essai d'une Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger, mois de Juin 1756.*

*(i)* Histoire générale des Voyages, *tome XIX, page 561.*

L'excès du chaud & du froid semble être également contraire à la grandeur de ces animaux; au Japon, les chevaux sont généralement petits, cependant il s'en trouve d'assez bonne taille, & ce sont probablement ceux qui viennent des pays de montagnes, & il en est à peu-près de même à la Chine. Cependant on assure que ceux du Tonquin sont d'une taille belle & nerveuse, qu'ils sont bons à la main, & de si bonne nature, qu'on peut les dresser aisément, & les rendre propres à toutes sortes de marches *(k)*.

*Ce qu'il y a de certain, c'est que les chevaux qui sont originaires des pays secs & chauds dégénèrent, & même ne peuvent vivre dans les climats & les terreins trop humides, quelque chauds qu'ils soient; au lieu qu'ils sont très-bons dans tous les pays de montagnes, depuis le climat de l'Arabie jusqu'en Danemarck & en Tartarie, dans notre continent, & depuis la nouvelle Espagne jusqu'aux terres Magellaniques dans le nouveau continent; ce n'est donc ni le chaud ni le froid, mais l'humidité seule qui leur est contraire.*

On sait que *l'espèce du cheval n'existoit* pas dans ce nouveau continent, lorsqu'on en a fait la découverte; & l'on peut s'étonner avec raison de leur prompte & prodigieuse multiplication, car en moins de deux cents ans le petit nombre de chevaux qu'on y a transportés d'Europe s'est si fort multiplié, & particulièrement au Chili, qu'ils y sont à très-bas prix: Frezier dit, que

*(k)* Hist. de Tonquin, par le P. de Rhodes, Jésuite, *page 51 & suiv.*

cette prodigieuſe multiplication eſt d'autant plus étonnante, que les Indiens mangent beaucoup de chevaux, & qu'ils les ménagent ſi peu pour le ſervice & le travail, qu'il en meurt un très-grand nombre par excès de fatigue *(l)*. Les chevaux que les Européens ont tranſportés dans les parties les plus orientales de notre continent, comme aux îles Philippines y ont auſſi prodigieuſement multiplié *(m)*.

En Ukraine *(n)*, & chez les Coſaques du Don, les chevaux vivent errans dans les campagnes. Dans le grand eſpace de terre compris entre le Don & le Niepper, eſpace très-mal peuplé, les chevaux ſont en troupes de trois, quatre ou cinq cents, toujours ſans abri, même dans la ſaiſon où la terre eſt couverte de neige; ils détournent cette neige avec le pied de devant pour chercher & manger l'herbe qu'elle recouvre. Deux ou trois hommes à cheval ont le ſoin de conduire ces troupes de chevaux ou plutôt de les garder, car on les laiſſe errer dans la campagne, & ce n'eſt que dans les temps des

*(l)* Voyage de Frezier dans la mer du Sud, &c. *page 67 in-4.° Paris, 1732.*

*(m)* Voyage de Gemelli Careri, *tome V, page 162.*

*(n)* Dans l'Ukraine il y a des chevaux qui vont par troupes de cinquante ou ſoixante, ils ne ſont pas capables de ſervice, mais ils ſont bons à manger; leur chair eſt agréable à voir & plus tendre que celle du veau, & le peuple la mange avec du poivre. Les vieux chevaux n'étant point faits pour être dreſſés, ſont engraiſſés pour la boucherie, où on les vend chez les Tartares au prix du bœuf & du mouton. *Deſcription de l'Ukraine, par Beauplan.*

hivers les plus rudes qu'on cherche à les loger pour quelques jours dans les villages qui ſont fort éloignés les uns des autres dans ce pays. On a fait ſur ces troupes de chevaux abandonnés pour ainſi dire à eux-mêmes, quelques obſervations qui ſemblent prouver que les hommes ne ſont pas les ſeuls qui vivent en ſociété, & qui obéiſſent de concert au commandement de quelqu'un d'entr'eux. Chacune de ces troupes de chevaux a un cheval-chef qui la commande, qui la guide, qui la tourne & range quand il faut marcher ou s'arrêter; ce chef commande auſſi l'ordre & les mouvemens néceſſaires lorſque la troupe eſt attaquée par les voleurs ou par les loups. Ce chef eſt très-vigilant & toujours alerte; il fait ſouvent le tour de ſa troupe, & ſi quelqu'un de ſes chevaux ſort du rang ou reſte en arrière, il court à lui, le frappe d'un coup d'épaule & lui fait prendre ſa place. Ces animaux, ſans être montés ni conduits par les hommes, marchent en ordre à peu-près comme notre cavalerie. Quoiqu'ils ſoient en pleine liberté, ils paiſſent en files & par brigades, & forment différentes compagnies ſans ſe ſéparer ni ſe mêler. Au reſte, le cheval-chef occupe ce poſte encore plus fatigant qu'important, pendant quatre ou cinq ans; & lorſqu'il commence à devenir moins fort & moins actif, un autre cheval ambitieux de commander, & qui s'en ſent la force, ſort de la troupe, attaque le vieux chef qui garde ſon commandement s'il n'eſt pas vaincu, mais qui rentre avec honte dans le gros de la troupe s'il a été

battu, & le cheval victorieux se met à la tête de tous les autres & s'en fait obéir *(o)*.

En Finlande, au mois de mai, lorsque les neiges sont fondues, les chevaux partent de chez leurs maîtres & s'en vont dans de certains cantons des forêts, où il semble qu'ils se soient donné le rendez-vous. Là ils forment des troupes différentes, qui ne se mêlent ni ne se séparent jamais; chaque troupe prend un canton différent de la forêt pour sa pâture; ils s'en tiennent à un certain territoire & n'entreprennent point sur celui des autres. Quand la pâture leur manque, ils décampent & vont s'établir dans d'autres pâturages avec le même ordre. La police de leur société est si bien réglée, & leurs marches sont si uniformes, que leurs maîtres savent toujours où les trouver lorsqu'ils ont besoin d'eux; & ces animaux après avoir fait leur service, retournent d'eux-mêmes vers leurs compagnons dans les bois. Au mois de septembre, lorsque la saison devient mauvaise, ils quittent les forêts, s'en reviennent par troupes, & se rendent chacun à leur écurie.

Ces chevaux sont petits, mais bons & vifs, sans être vicieux. Quoiqu'ils soient généralement assez dociles, il y en a cependant quelques-uns qui se défendent lorsqu'on les prend, ou qu'on veut les attacher aux voitures; ils se portent à merveilles, & sont gras quand ils reviennent de la forêt; mais l'exercice presque continuel qu'on leur

*(o)* Extrait d'un Mémoire fourni à M. de Buffon, par M. Sanchez, ancien premier Médecin des armées de Russie.

fait faire l'hiver, & le peu de nourriture qu'on leur donne, leur fait bientôt perdre cet embonpoint. Ils se roulent sur la neige comme les autres chevaux se roulent sur l'herbe. Ils passent indifféremment les nuits dans la cour comme dans l'écurie, lors même qu'il fait un froid très-violent *(p)*.

Ces chevaux qui vivent en troupes & souvent éloignés de l'empire de l'homme, font la nuance entre les chevaux domestiques & les chevaux sauvages. Il s'en trouve de ces derniers à l'île de Sainte-Hélène, qui, après y avoir *été transportés, sont devenus si sauvages & si farouches, qu'ils se jetteroient du haut des rochers dans la mer* plutôt que de se laisser prendre *(q)*. Aux environs de Nippes, il s'en trouve qui ne sont pas plus grands que des ânes, mais plus ronds, plus ramassés & bien proportionnés; ils sont vifs & infatigables, d'une force & d'une ressource fort au-dessus de ce qu'on en devroit attendre. A Saint-Domingue, on n'en voit point de la grandeur des chevaux de carrosse, mais ils sont d'une *taille moyenne & bien prise.* On en prend quantité avec *des piéges & des nœuds coulans.* La plupart de ces chevaux ainsi pris sont ombrageux *(r)*. On en trouve aussi dans la Virginie, qui, quoique sortis de cavales

*(p)* Journal d'un Voyage au Nord, par M. Outhier, *en 1736 & 1737. Amsterdam, 1746.*

*(q)* Mémoires pour servir à l'histoire des Indes orientales, *page 199.*

*(r)* Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, *tome V, pages 192 & suiv. Paris, 1722.*

privées, ſont devenus ſi farouches dans les bois, qu'il eſt difficile de les aborder, & ils appartiennent à celui qui peut les prendre; ils ſont ordinairement ſi revêches, qu'il eſt très-difficile de les dompter *(ſ)*. Dans la Tartarie, ſur-tout dans le pays entre Urgenz & la mer Caſpienne, on ſe ſert pour chaſſer les chevaux ſauvages qui y ſont communs, d'oiſeaux de proie dreſſés pour cette chaſſe; on les accoutume à prendre l'animal par la tête & par le cou, tandis qu'il ſe fatigue ſans pouvoir faire lâcher priſe à l'oiſeau *(t)*. Les chevaux ſauvages du pays des Tartares Mongoux & Kakas, ne ſont pas différens de ceux qui ſont privés; on les trouve en plus grand nombre du côté de l'oueſt, quoiqu'il en paroiſſe auſſi quelquefois dans le pays des Kakas *qui borde le Harni.* Ces chevaux ſauvages ſont ſi légers, *qu'ils ſe* dérobent aux flèches même des plus habiles chaſſeurs. Ils marchent en troupes nombreuſes, & lorſqu'ils rencontrent des chevaux privés, ils les environnent & les forcent à prendre la fuite *(u)*. On trouve encore au Congo des chevaux ſauvages en aſſez bon nombre *(x)*. On en voit quelquefois auſſi aux environs du cap de Bonne-eſpérance; mais on ne les prend pas, parce qu'on préfère les chevaux qu'on y amène de Perſe *(y)*.

*(ſ)* Hiſtoire de la Virginie. *Orléans, page 406.*

*(t)* Hiſtoire générale des Voyages, *tome VII, page 156.*

*(u) Ibidem, tome VI, page 602.*

*(x)* Il genio vagante del conte Aurelio Degli Auzi. *In Parma, tome II, page 475.*

*(y)* Deſcription du Cap, par Kolbe, *tome III, page 20.*

Seve del. Guttenberg sc.

LE CHEVAL D'ESPAGNE.

J'ai dit à l'article du cheval, que par toutes les obſervations tirées des haras, le mâle paroît influer beaucoup plus que la femelle ſur la progéniture, & enſuite je donne quelques raiſons qui pourroient faire douter de la vérité générale de ce fait, & qui pourroient en même temps laiſſer croire que le mâle & la femelle influent également ſur leur production. Maintenant je ſuis aſſuré depuis, par un très-grand nombre d'obſervations, que non-ſeulement dans les chevaux, mais même dans l'homme & dans toutes les autres eſpèces d'animaux, *le mâle influe beaucoup plus que la femelle ſur la forme extérieure du produit*, & que le mâle eſt le principal type des races dans chaque eſpèce.

J'ai dit *(z)*, que dans l'ordonnance commune de la Nature, ce ne ſont pas les mâles, mais les femelles qui conſtituent l'unité de l'eſpèce: mais cela n'empêche pas que le mâle ne ſoit le vrai type de chaque eſpèce, & ce que j'ai dit de l'unité, doit s'entendre ſeulement de la plus *grande facilité qu'a la femelle de repréſenter toujours ſon eſpèce, quoiqu'elle ſe prête à différens mâles*. Nous avons diſcuté ce point avec grande attention dans l'article du ſerin *(a)*, & dans ce Volume à l'article du mulet; en ſorte que quoique la femelle paroiſſe influer plus que le mâle ſur le ſpécifique de l'eſpèce, ce n'eſt jamais pour la perfectionner, le mâle ſeul étant capable de la maintenir pure & de la rendre plus parfaite.

---

*(z)* Voyez Hiſtoire Naturelle, *tome XIV, page 339*.

*(a)* Hiſtoire Naturelle des Oiſeaux, *tome IV*.

# ADDITION

## *Aux articles de l'Âne, tome IV; & du Zèbre, tome XII, in-4.°*

L'ÂNE domeſtique ou ſauvage s'eſt trouvé dans preſque tous les climats chauds & tempérés de l'ancien continent, & n'exiſtoit pas dans le nouveau lorſqu'on en fit la découverte. Mais maintenant l'eſpèce y ſubſiſte avec fruit, & s'eſt même fort multipliée depuis plus de deux ſiècles qu'elle y a été tranſportée d'Europe, en ſorte qu'elle eſt aujourd'hui répandue à peu-près également dans les quatre parties du monde. Au contraire, le zèbre qui nous eſt venu du cap de Bonne-eſpérance, ſemble être une eſpèce confinée dans les terres méridionales de l'Afrique, & ſur-tout dans celles de la pointe de cette grande preſqu'île, quoique Lopez diſe, qu'on trouve le zèbre plus ſouvent en Barbarie qu'à Congo, & que Dapper rapporte qu'on en rencontre des troupes dans les forêts d'Angola.

Ce bel animal qui, tant par la variété de ſes couleurs, que par l'élégance de ſa figure, eſt ſi ſupérieur à l'âne, paroît néanmoins lui tenir d'aſſez près pour l'eſpèce, puiſque la plupart des Voyageurs lui ont donné le nom d'*âne rayé*, parce qu'ils ont été frappés de la reſſemblance de ſa taille & de ſa forme, qui ſemble au premier coup-d'œil avoir plus de rapport avec l'âne qu'avec le cheval. Car ce n'eſt pas avec les petits ânes communs qu'ils ont

ſait la comparaiſon du zèbre, mais avec les plus grands & les plus beaux de l'eſpèce. Cependant je ſerois porté à croire que le zèbre tient de plus près au cheval qu'à l'âne; car il eſt d'une figure ſi élégante, que quoiqu'il ſoit en général plus petit que le cheval, il n'en eſt pas moins voiſin de cette eſpèce à plûſieurs égards; & ce qui paroît confirmer mon opinion, c'eſt que dans les terres du cap de Bonne-eſpérance qui paroiſſent être le pays naturel & la vraie patrie du zèbre, on a remarqué avec quelqu'étonnement, qu'il y a des chevaux tachetés *ſur le dos & ſous le ventre, de jaune, de noir,* de rouge *& d'azur (a),* & cette raiſon particulière eſt encore appuyée ſur un fait général, qui eſt, que dans tous les climats les chevaux varient beaucoup plus que les ânes par la couleur du poil. Néanmoins nous ne déciderons pas ſi le zèbre eſt plus près de l'eſpèce du cheval que de celle de l'âne; nous eſpérons ſeulement qu'on ne tardera pas à le ſavoir. Comme les Hollandois ont fait venir dans ces dernières années un aſſez grand nombre de ces beaux animaux, & qu'ils en ont même fait des attelages pour le prince Stathouder, il eſt probable que nous ſerons bientôt mieux informés de tout ce qui peut avoir rapport à leur nature. Sans doute on n'aura pas manqué d'eſſayer de les unir entr'eux, & probablement avec les chevaux & les ânes pour en tirer une race directe ou des races bâtardes. Il y a en Hollande pluſieurs perſonnes habiles qui cultivent l'Hiſtoire Naturelle avec

(a) Voyage du capitaine Robert, *tome I, page 94.*

ſuccès, ils réuſſiront peut-être mieux que nous à tirer du produit de ces animaux, ſur leſquels on n'a fait qu'un eſſai à la ménagerie de Verſailles en 1761. Le zèbre mâle âgé de quatre ans qui y étoit alors, ayant dédaigné toutes les âneſſes en chaleur *(b)*, n'a pas été préſenté à des jumens; peut-être auſſi étoit-il trop jeune; d'ailleurs il lui manquoit d'être habitué avec les femelles qu'on lui préſentoit, préliminaire d'autant plus néceſſaire pour le ſuccès de l'union des eſpèces *diverſes, que la* Nature ſemble même l'exiger *dans l'union des individus* de même eſpèce.

Le mulet fécond de *Tartarie, que l'on y appelle Czigithai*, & dont *nous avons parlé*, pourroit bien être un animal de *la même eſpèce*, ou tout au moins, de l'eſpèce la *plus voiſine de* celle du zèbre, car il n'en diffère *évidemment* que par les couleurs du poil. Or l'on *ſait que les* différences de la couleur du poil ou des plumes, eſt de toutes les différences la plus légère & la plus dépendante de l'impreſſion du climat. Le czigithai ſe trouve dans la Sibérie méridionale, au Thibet, dans la Daurie & en Tartarie. Gerbillon dit, qu'on trouve ces animaux dans le pays des Mongoux & des Kakas, qu'ils diffèrent des mulets domeſtiques, & qu'on ne peut les accoutumer à porter des fardeaux *(c)*. Muller & Gmelin aſſurent qu'ils ſe trouvent en grand nombre chez les Tunguſes, où on les chaſſe comme d'autre gibier;

*(b)* Voyez Hiſtoire Naturelle, *tome XII, page 3.*

*(c)* Hiſtoire générale des Voyages, *tome VI, page 601.*

qu'en Sibérie, vers Borsja, dans les années sèches on en voit un grand nombre, & ils ajoutent qu'il ſont comparables pour la figure, la groſſeur & la couleur à un cheval bai-clair, excepté la queue qui eſt comme celle d'une vache, & les oreilles qui ſont fort longues *(d)*. *Si ces voyageurs qui ont obſervé le czigithai, avoient pu le comparer en même temps au zèbre, ils y auroient peut-être trouvé plus de rapports que nous n'en ſuppoſons. Il exiſte dans le cabinet de Péterſbourg des peaux bourrées de czigithai & de zèbre; quelque différentes que paroiſſent ces deux peaux par les couleurs, elles pourroient appartenir également à des animaux de même eſpèce ou du moins d'eſpèces très-voiſines. Le temps ſeul peut ſur cela détruire ou confirmer nos doutes; mais ce qui paroît fonder la préſomption que le czigithai & le zèbre pourroient bien être de la même eſpèce, c'eſt que tous les autres animaux de l'Afrique ſe trouvent également en Aſie, & qu'il n'y auroit que le zèbre ſeul qui feroit exception à ce fait général.*

*Au reſte, ſi le czigithai n'eſt pas le même que le zèbre, il pourroit être encore le même animal que l'onagre ou âne ſauvage de l'Aſie (e). J'ai dit qu'il ne falloit pas confondre l'onagre avec le zèbre, mais je ne ſais ſi l'on peut dire la même choſe de l'onagre & du czigithai; car il paroît, en comparant les relations des Voyageurs,*

(d) Voyages de M.rs Muller & Gmelin, *tome II, pages 105 & 107.*

(e) Hiſtoire Naturelle, *tome XIV, in-4.° pages 330 & ſuiv.*

qu'il y a différentes ſortes d'ânes ſauvages, dont l'onagre eſt la plus remarquable, & il ſe pourroit bien auſſi que le cheval, l'âne, le zèbre & le czigithai conſtituaſſent quatre eſpèces; & dans le cas où ils n'en feroient que trois, il eſt encore incertain ſi le czigithai eſt plutôt un onagre qu'un zèbre, d'autant que quelques Voyageurs parlent de la légèreté de ces onagres, & diſent qu'ils courent avec aſſez de rapidité pour échapper à la pourſuite des chaſſeurs à cheval, ce qu'ils ont également aſſuré du czigithai. Quoi qu'il en ſoit, le cheval, l'âne, le zèbre & le czigithai ſont tous du même genre, & forment trois ou quatre branches de la même famille, dont les deux premières ſont de temps immémorial réduites en domeſticité, ce qui doit faire eſpérer qu'on pourra de même y réduire les deux dernières, & en tirer peut-être beaucoup d'utilité.

eve del. M. R. veuve Tardieu. Sculp.

LE ZEBRE FEMELLE.

# ADDITION

## *Aux articles du Bœuf, tome IV; du Bison, du Zébu & du Buffle, tome XI.*

Les bœufs & les bisons ne sont que deux races particulières, mais toutes deux de la même espèce; quoique le bison diffère toujours du bœuf, non-seulement par la loupe qu'il porte sur le dos, mais souvent encore par la qualité, la quantité & la longueur du poil; le bison ou bœuf à bosse de Madagascar réussit très-bien à l'Isle-de-France; sa chair y est beaucoup meilleure que celle de nos bœufs venus d'Europe, & après quelques générations sa bosse s'efface entièrement. Il a le poil plus lisse, la jambe plus effilée & les cornes plus longues que ceux de l'Europe. J'ai vu, dit M. de Querhoënt, de ces bœufs bossus qu'on amenoit de Madagascar qui en avoient d'une grandeur étonnante *(a)*.

*Le bison dont nous donnons ici la figure (pl. IV), & que nous avons vu vivant, avoit été pris jeune dans* les forêts des parties tempérées de l'Amérique septentrionale, ensuite amené en Europe, élevé en Hollande, & acheté par un Suisse qui le transportoit de ville en ville dans une espèce de grande cage, d'où il ne sortoit point, & où il étoit même attaché par la tête avec quatre cordes qui la lui tenoient étroitement assujettie. L'énorme

*(a)* Note communiquée par M. le vicomte de Querhoënt.

crinière dont ſa tête eſt entourée, n'eſt pas du crin; mais de la laine ondée & diviſée par flocons pendans comme une vieille toiſon. Cette laine eſt très-fine, de même que celle qui couvre la loupe & tout le devant du corps. Les parties qui paroiſſent nues dans la gravure, ne le ſont que dans de certains temps de l'année, & c'eſt plutôt en été qu'en hiver, car au mois de janvier toutes les parties du corps étoient à peu-près également couvertes d'une laine friſée très-fine & très-ſerrée, ſous laquelle la peau paroiſſoit d'un brun couleur de ſuie, au lieu que ſur la boſſe & ſur les autres parties couvertes également d'une laine plus longue, la peau eſt de couleur tannée. Cette boſſe ou loupe qui eſt toute de chair, varie comme l'embonpoint de l'animal. Il ne nous a paru différer de notre bœuf d'Europe que par cette loupe & par la laine; quoiqu'il fût très-contraint, il n'étoit pas féroce, il ſe laiſſoit toucher & careſſer par ceux qui le ſoignoient.

On doit croire qu'autrefois il y a eu des biſons dans le nord de l'Europe; Geſner a même dit qu'il en exiſtoit de ſon temps en Écoſſe; cependant m'étant ſoigneuſement informé de ce dernier fait, on m'a écrit d'Angleterre & d'Écoſſe qu'on n'en avoit pas de mémoire. M. Bell, dans ſon voyage de Ruſſie à la Chine, parle de deux eſpèces de bœufs qu'il a vus dans les parties ſeptentrionales de l'Aſie, dont l'une eſt l'aurocks ou bœuf ſauvage de même race que nos bœufs, & l'autre dont nous avons donné l'indication d'après Gmelin, ſous le nom de *vache de Tartarie* ou *vache grognante*, nous paroît être de la

même eſpèce que le biſon. On en trouve la deſcription, *Volume XV, page 136* de notre Ouvrage; & après avoir comparé cette vache grognante avec le biſon, j'ai trouvé qu'elle lui reſſemble par tous les caractères, à l'exception du grognement au lieu du mugiſſement; mais j'ai préſumé que ce grognement n'étoit pas une affection conſtante & générale, mais contingente & particulière, ſemblable à la groſſe voix entre-coupée de nos taureaux, qui ne ſe fait entendre pleinement que dans le temps du rut; d'ailleurs j'ai été informé que le biſon dont je donne la figure, ne faiſoit jamais retentir ſa voix, & que quand même on lui cauſoit quelque douleur vive, il ne ſe plaignoit pas, en ſorte que ſon maître diſoit qu'il étoit muet, & on peut penſer que ſa voix ſe ſeroit développée de même par un grognement ou par des ſons entre-coupés, ſi jouiſſant de ſa liberté & de la préſence d'une femelle, il eût été excité par l'amour.

Au reſte, les bœufs ſont très-nombreux en Tartarie & en Sibérie. Il y en a une fort grande quantité à Tobolsk, *où les vaches courent les rues même en hiver, & dans les campagnes où on en voit un nombre prodigieux en été (b).* Nous avons dit qu'en Irlande les bœufs & les vaches manquent ſouvent de cornes, c'eſt ſur-tout dans les parties méridionales de l'île où les pâturages ne ſont point abondans, & dans les pays maritimes où les fourrages ſont fort rares, que ſe trouvent ces bœufs & ces vaches ſans cornes; nouvelle preuve que ces parties

(b) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XVIII, page 119.*

excédantes ne ſont produites que par la ſurabondance de la nourriture. Dans ces endroits voiſins de la mer, l'on nourrit les vaches avec du poiſſon cuit dans l'eau & réduit en bouillie par le feu; ces animaux ſont non-ſeulement accoutumés à cette nourriture, mais ils en ſont même très-friands, & leur lait n'en contracte, dit-on, ni mauvaiſe odeur ni goût déſagréable *(c)*.

Les bœufs & les vaches de Norwège ſont en général fort petits. Ils ſont un peu plus grands dans les îles qui bordent les côtes de Norwège; différence qui provient de celle des pâturages, & auſſi de la liberté qu'on leur donne de vivre dans ces îles ſans contrainte, car on les laiſſe abſolument libres, en prenant ſeulement la précaution de les faire accompagner de quelques béliers, accoutumés à chercher eux-mêmes leur nourriture pendant l'hiver. Ces béliers détournent la neige qui recouvre l'herbe, & les bœufs les font retirer pour en manger; ils deviennent avec le temps ſi farouches, qu'il faut les prendre avec des cordes: au reſte, ces vaches demi-ſauvages donnent fort peu de lait; elles mangent à défaut d'autre fourrage de l'algue mêlée avec du poiſſon bien bouilli *(d)*.

Il eſt aſſez ſingulier que les bœufs à boſſe ou biſons, dont la race paroît s'être étendue depuis Madagaſcar & la pointe de l'Afrique, & depuis l'extrémité des Indes orientales juſqu'en Sibérie, dans notre continent, & que

*(c)* Hiſtoire générale des Voyages, *tome XVIII, page 19.*

*(d)* Hiſt. Nat. de la Norwège, par Pontopidan. *Journal étranger, juin 1756.*

l'on a retrouvée dans l'autre continent, juſqu'aux Illinois, à la Louiſiane, & même juſqu'au Mexique, n'aient jamais paſſé les terres qui forment l'Iſthme de Panama, car on n'a trouvé ni bœufs ni biſons dans aucune partie de l'Amérique méridionale, quoique le climat leur convînt parfaitement, & que les bœufs d'Europe y aient multiplié plus qu'en aucun lieu du monde. A Buenos-aires & à quelques degrés encore au-delà, ces animaux ont tellement multiplié & ont ſi bien rempli le pays, que perſonne ne daigne ſe les approprier; les chaſſeurs les tuent par milliers & ſeulement pour avoir les cuirs & la graiſſe. On les chaſſe à cheval, on leur coupe les jarrets avec une eſpèce de hache, ou on les prend dans des lacets faits avec une forte courroie de cuir *(e)*. Dans l'île de Sainte-Catherine, ſur la côte du Breſil, on trouve quelques petits bœufs dont la chair eſt mollaſſe & déſagréable au goût; ce qui vient, ainſi que leur petite taille, du défaut & de la mauvaiſe qualité de la nourriture, car faute de fourrage on les nourrit de calebaſſes ſauvages *(f)*.

En Afrique il y a de certaines contrées où les bœufs ſont en très-grand nombre. Entre le cap Blanc & Serre-lionne, on voit dans les bois & ſur les montagnes, des vaches ſauvages ordinairement de couleur brune, & dont les cornes ſont noires & pointues; elles multiplient prodigieuſement, & le nombre en ſeroit infini, ſi les Européens & les Nègres ne leur faiſoient pas continuellement la

*(e)* Voyage du P. Lopo, *tome I.er page 38.*

*(f) Ibidem.*

guerre *(g)*. Dans les provinces de Duguela & de Tremecen, & dans d'autres endroits de Barbarie, ainſi que dans les déſerts de Numidie on voit des vaches ſauvages couleur de marron obſcur, aſſez petites & fort légères à la courſe; elles vont par troupes quelquefois de cent ou de deux cents *(h)*.

A Madagaſcar les taureaux & les vaches de la meilleure eſpèce y ont été amenés des autres provinces de l'Afrique, ils ont une boſſe ſur le dos; les vaches donnent ſi peu de lait, qu'on pourroit aſſurer qu'une vache d'Hollande en fournit ſix fois plus. Il y a dans cette île de ces bœufs à boſſe ou biſons ſauvages qui errent dans les forêts; la chair de ces biſons n'eſt pas ſi bonne que celle de nos bœufs *(i)*. Dans les parties méridionales de l'Aſie, on trouve auſſi des bœufs ſauvages; les chaſſeurs d'Agra vont les prendre dans la montagne de Nerwer qui eſt environnée de bois, cette montagne eſt ſur le chemin de Surate à Golconde; ces vaches ſauvages ſont ordinairement belles & ſe vendent fort cher *(k)*.

Le zébu ſemble être un diminutif du biſon, dont la race, ainſi que celle du bœuf, ſubit de très-grandes variétés, ſur-tout pour la grandeur. Le zébu quoiqu'originaire des pays très-chauds, peut vivre & produire dans nos pays tempérés. « J'ai vu, dit M. Colinſon, grand

*(g)* Hiſtoire générale des Voyages, *tome III, page 291.*

*(h)* L'Afrique de Marmol, *tome III, pages 66 & 157.*

*(i)* Voyage de François le Guat, *tome II, page 71.*

*(k)* Voyage de Thévenot, *tome III, page 113.*

nombre de ces animaux dans les parcs de M. le duc de « Richemont, de M. le duc de Portland, & dans d'autres « parcs ; ils y multiplioient & faisoient des veaux tous les ans, « qui étoient les plus jolies créatures du monde, les pères « & mères venoient de la Chine & des Indes orientales ; la « loupe qu'ils portent sur les épaules est une fois plus grosse « dans le mâle que dans la femelle, qui est aussi d'une taille « au-dessous de celle du mâle. Le petit zébu tette sa mère « comme les autres veaux tettent les vaches, mais le lait « de la mère zébu tarit bientôt dans notre climat, & on « achève de les nourrir avec de l'autre lait. On tua un « de ces animaux chez M. le duc de Richemont, mais « la chair ne s'en est pas trouvée si bonne que celle du « bœuf *(l)*. »

Il se trouve aussi dans la race des bœufs sans bosse, de très-petits individus, & qui comme le zébu peuvent faire race particulière. Gemelli Careri vit sur la route d'Ispahan à Schiras, deux petites vaches que le Bacha de la province envoyoit au Roi, & qui n'étoient pas plus grosses que des veaux. *Ces petites vaches quoique nourries de paille pour tout aliment, sont néanmoins fort grasses (m).* Et il m'a paru qu'en général les zébus ou petits bisons, ainsi que nos bœufs de la plus petite taille, ont le corps plus charnu & plus gras que les bisons & les bœufs de taille ordinaire.

---

*(l)* Extrait d'une lettre de feu M. Colinson à M. de Buffon, datée de Londres le 30 décembre 1764.

*(m)* Voyage de Gemelli Careri, *tome II, pages 338 & suivantes. Paris, 1719.*

Nous avons très-peu de choſes à ajouter à ce que nous avons dit du buffle [*tome XI, pages 329 & ſuiv.*] Nous dirons ſeulement qu'au Mogol on les fait combattre contre les lions & les tigres, quoiqu'ils ne puiſſent guere ſe ſervir de leurs cornes. Ces animaux ſont très-nombreux dans tous les climats chauds, ſur-tout dans les contrées marécageuſes & voiſines des fleuves. L'eau ou l'humidité du terrein, paroiſſent leur être encore plus néceſſaires que la chaleur du climat *(n)*, & c'eſt par cette raiſon que l'on n'en trouve point en Arabie, dont preſque toutes les terres ſont arides. On chaſſe les buffles ſauvages, mais avec grande précaution, car ils ſont très-dangereux & viennent à l'homme dès qu'ils ſont bleſſés. Niébuhr rapporte au ſujet des buffles domeſtiques, *que dans quelques endroits, comme à Baſra, on a l'uſage, lorſqu'on trait la femelle du buffle, de lui fourrer la main juſqu'au coude dans la vulve, parce que l'expérience a appris que cela leur faiſoit donner plus de lait (o).* Ce qui ne paroît pas probable, mais il ſe pourroit que la femelle du buffle fît comme quelques-unes de nos vaches, des efforts pour retenir ſon lait, & que cette eſpèce d'opération douce, relâchât la contraction de ſes mamelles.

Dans les terres du cap de Bonne-eſpérance, le buffle eſt de la grandeur du bœuf pour le corps, mais il a des

*(n)* J'ai dit ailleurs que les buffles réuſſiroient en France. On vient de tenter de les faire multiplier dans le Brandebourg près de Berlin. Voyez *la Gazette de France, du 9 juin 1775.*

*(o)* Deſcription de l'Arabie, par M. Niébuhr, *page 145.*

jambes

De Seve del.

C. Baquoy Sc.

LE BISON.

jambes plus courtes, la tête plus large; il eſt fort redouté. Il ſe tient ſouvent à la liſière des bois, & comme il a la vue mauvaiſe, il y reſte la tête baiſſée pour pouvoir mieux diſtinguer les objets entre les pieds des arbres, & lorſqu'il aperçoit à ſa portée quelque choſe qui l'inquiète, il s'élance deſſus en pouſſant des mugiſſemens affreux, & il eſt fort difficile d'échapper à ſa fureur, il eſt moins à craindre dans la plaine; il a le poil roux & noir en quelques endroits; on en voit de nombreux troupeaux *(o)*.

---

*(o)* Note communiquée à M. de Buffon par M. le vicomte de Querhoënt.

# ADDITION

## *À l'article de la Brebis,* volume V; *& à celui du Moufflon & des Brebis étrangères,* volume XI.

JE donne ici *(planche VI)* la figure de notre brebis commune, parce qu'elle n'a pas été bien rendue dans la *(pl. II)* du cinquième volume de notre Ouvrage.

Nous donnons auſſi les figures *(planches VII & VIII)* d'un bélier & d'une brebis dont le deſſin m'a été envoyé par feu M. Colinſon, de la Société royale de Londres, ſous les noms de *Valachian ram* & *Valachian eve,* c'eſt-à-dire, bélier & brebis de Valachie: Comme cet habile Naturaliſte eſt décédé peu de temps après, je n'ai pu ſavoir ſi cette race de brebis, dont les cornes ſont d'une forme aſſez différente de celle des autres, eſt commune en Valachie, ou ſi ce ne ſont que deux individus qui ſe ſont trouvés par haſard différer de l'eſpèce commune des béliers & des brebis de ce même pays.

Nous donnons auſſi la figure *(planche IX)* d'un bélier que l'on montroit à la foire Saint-Germain, en 1774, ſous le nom de *Bélier du cap de Bonne-eſpérance:* ce même bélier avoit été préſenté au public l'année précédente, ſous le nom de *Bélier du Mogol à groſſe queue;* mais nous avons ſu qu'il avoit été acheté à Tunis, & nous avons

jugé que c'étoit en effet un bélier de Barbarie, qui ne diffère de celui dont nous avons donné la figure *(tome XI, pl. XXXIII)* que par la queue qui est beaucoup plus courte, & en même temps plus plate & plus large à la partie supérieure. La tête est aussi proportionnellement plus grosse, & tient de celle du bélier des Indes; le corps est bien couvert de laine, & les jambes sont courtes, même en comparaison de nos moutons; les cornes sont aussi de forme & de grandeur un peu différentes de celles du mouton de Barbarie: nous l'avons nommé *Bélier de Tunis*, pour le distinguer de l'autre, mais nous sommes persuadés que tous deux sont du même pays de la Barbarie & de races très-voisines *(a)*.

*(a)* Le bélier de Tunis, diffère de ceux de notre pays, non-seulement par sa grosse & large queue, mais encore par ses proportions; il est plus bas de jambe, & sa tête paroît forte & plus arquée que celle de nos béliers; sa lèvre inférieure descend en pointe au bout de la mâchoire & fait le bec-de-lièvre. Ses cornes qui font la volute, vont en arrière, elles ont six pouces mesurées en ligne droite, & dix pouces une ligne de circonvolution, sur deux pouces deux lignes de grosseur à l'origine; elles sont blanches & annelées de rides comme dans les autres béliers. Les cornes qui passent par-dessus les oreilles les rendent pendantes; elles sont larges & finissent en pointe. Cet animal domestique est fort laineux, sur-tout sur le ventre, les cuisses, le cou & la queue. Sa laine a plus de six pouces de long en bien des endroits; elle est blancho en général, à l'exception qu'il y a du fauve foncé sur les oreilles, & que la plus grande partie de la tête & les pieds sont aussi d'un fauve foncé tirant sur le brun: ce que ce bélier a de singulier, c'est la queue qui lui couvre tout le derrière; elle a onze pouces de large, sur treize pouces neuf lignes de long; son épaisseur est de trois pouces onze lignes; cette partie charnue est ronde & finit en pointe

Enfin nous donnons aussi la figure (*pl. X*) d'un bélier que l'on montroit de même à la foire Saint-Germain en 1774, sous le nom de *Morvant de la Chine*. Ce bélier est singulier en ce qu'il porte sur le cou une espèce de crinière, & qu'il a sur le poitrail & sous le cou de très-

---

(par une petite vertèbre qui a quatre pouces trois lignes de longueur) en passant sous le ventre, entre les jambes ou tombant tout droit. Pour lors le floc de laine du bout de la queue semble toucher à terre: cette queue est comme méplate dessus comme dessous, s'enfonce dans le milieu & y forme comme une foible goutière; le dessus de cette queue, & la plus grande partie de son épaisseur, sont couverts de grande laine blanche, mais le dessous de cette même queue est sans poil & d'une chair fraîche; de sorte que quand on lève cette queue on croiroit voir une partie des fesses d'un enfant.

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| La longueur de son corps mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, est de.... | 3. | 9. | // |
| Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes.... | // | 7. | 11. |
| Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.... | // | 1. | 2. |
| Distance entre les angles antérieurs des yeux.... | // | 3. | 9. |
| Distance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres. | // | 5. | 10. |
| Longueur des oreilles.... | // | 5. | 1. |
| Largeur de la base.... | // | 1. | 5. |
| Distance entre les oreilles & les cornes.... | // | 1. | 1. |
| Distance entre les deux oreilles, prise en bas.... | // | 4. | 6. |
| Longueur du cou.... | // | 10. | // |
| Circonférence près de la tête.... | 1. | 6. | 4. |
| Hauteur du train de devant.... | 2. | // | // |
| Hauteur du train de derrière.... | 2. | 2. | 1. |
| Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.... | 3. | 2. | 6. |

grands poils qui pendent & forment une espèce de longue cravate, mêlée de poils roux & de poils gris, longs d'environ dix pouces & rudes au toucher. Il porte sur le cou une crinière de poils droits, assez peu épaisse, mais qui s'étend jusque sur le milieu du dos. Ces poils sont de

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Circonférence à l'endroit le plus gros | 3. | 8. | 2. |
| Circonférence devant les jambes de derrière | 3. | 4. | 4. |
| Longueur du tronçon de la queue | 1. | 1. | 9. |
| Sa largeur | " | 11. | " |
| Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou | " | 7. | 9. |
| Longueur du canon | " | 5. | 6. |
| Longueur du paturon | " | 1. | 6. |
| Circonférence de la couronne | " | 4. | 1. |
| Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou | 1. | 4. | 6. |
| Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret | 1. | " | 3. |
| Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet | " | 6. | 8. |
| Longueur des ergots | " | 2. | 1. |
| Hauteur des sabots | " | 1. | 8. |
| Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant | " | 3. | 2. |
| Longueur dans les pieds de derrière | " | 2. | 5. |
| Longueur des deux sabots, pris ensemble dans les pieds de devant | " | 1. | 10. |
| Largeur dans les pieds de derrière | " | 1. | 8. |
| Distance entre les deux sabots | " | " | 2. |
| Circonférence des deux sabots réunis, prise sur le pied de devant | " | 7. | 9. |
| Circonférence prise sur les pieds de derrière | " | 6. | 5. |

*Description & mesures prises par M. de Sève.*

la même couleur & consistance que ceux de la cravate; seulement, ils sont plus courts & mêlés de poils bruns & noirs. La laine dont le corps est couvert, est un peu frisée & douce au toucher à son extrémité, mais elle est droite & rude dans la partie qui avoisine la peau de l'animal; en général elle est longue d'environ trois pouces & d'un jaune-clair; les jambes sont d'un roux-foncé, la tête est tachetée de teintes plus ou moins fauves; la queue est fauve & blanche en plus grande partie, & pour la forme elle ressemble assez à la queue d'une vache, étant bien fournie de poil vers l'extrémité. Ce bélier est plus bas de jambes que les autres béliers auquel on pourroit le comparer, c'est à celui des Indes (*tome XI, pl. XXXIV*), qu'il ressemble plus qu'à aucun autre. Son ventre est fort gros & n'est élevé de terre que de quatorze pouces neuf lignes (*b*). M. de Sève qui a pris les mesures

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| (*b*) Longueur du corps mesuré en ligne droite du museau à l'anus | 3. | 7. | 1. |
| Longueur du corps en ligne superficielle | 4. | 3. | // |
| Hauteur du train de devant | 2. | 9. | 9. |
| Hauteur du train de derrière | 2. | 8. | // |
| Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes | // | 8. | // |
| Longueur de l'œil d'un angle à l'autre | // | 1. | 3. |
| Distance entre les angles antérieurs des yeux | // | 3. | 10. |
| Distance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres | // | 6. | // |
| Longueur des oreilles | // | 5. | 3. |
| Largeur de la base | // | 1. | 6. |
| Distance entre les oreilles & les cornes | // | // | 7. |

& donné la deſcription de cet animal, ajoute que la

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Diſtance entre les oreilles, priſe en bas | // | 1. | 4. |
| Longueur du cou | // | 5. | 1. |
| Circonférence près la tête | 1. | 5. | 2. |
| Circonférence du corps, priſe derrière les jambes de devant | 3. | 3. | 3. |
| Circonférence à l'endroit le plus gros | 3. | 3. | 9. |
| Circonférence devant les jambes de derrière | 3. | 2. | 4. |
| Longueur du tronçon de la queue | 1. | 2. | 7. |
| Sa largeur | // | 1. | 3. |
| Longueur du bras depuis le coude juſqu'au genou. | // | 9. | 1. |
| Longueur du canon | // | 7. | 1. |
| Longueur du paturon | // | 2. | 6. |
| Circonférence du paturon | // | 3. | 3. |
| Circonférence de la couronne | // | 5. | 10. |
| Hauteur depuis le bas du pied juſqu'au genou | // | 9. | 7. |
| Longueur de la cuiſſe depuis la rotule juſqu'au jarret | // | 10. | 10. |
| Longueur du canon depuis le jarret juſqu'au boulet. | // | 7. | // |
| Longueur du pied de devant | // | 4. | 10. |
| Longueur des ergots | // | 2. | 3. |
| Hauteur des ſabots | // | 1. | // |
| Longueur depuis la pince juſqu'au talon, dans les pieds de devant | // | 4. | 9. |
| Longueur dans les pieds de derrière | // | 3. | 8. |
| Largeur des mêmes pieds | // | 1. | 10. |
| Diſtance entre les deux ſabots | // | // | 3. |
| Circonférence des deux ſabots réunis, priſe ſur les pieds de devant | // | 11. | 4. |
| Circonférence priſe ſur les pieds de derrière | // | 9. | 6. |

grosseur de son ventre le faisoit prendre pour une brebis pleine. Les cornes sont à peu-près comme celles de nos béliers, mais les sabots des pieds ne sont point élevés & sont plus longs que ceux du bélier des Indes.

Nous avons dit, & nous le répétons ici, que le moufflon est la tige unique & primordiale de toutes les autres brebis, & qu'il est d'une nature assez robuste pour subsister dans les climats froids, tempérés & chauds; son poil est seulement plus ou moins épais, plus ou moins long, suivant les différens climats. *Les béliers sauvages du Kamtschatka*, dit M. Steller, *ont l'allure de la chèvre & le poil du renne. Leurs cornes sont si grandes & si grosses, qu'il y en a quelques-unes qui pèsent jusqu'à vingt-cinq à trente livres. On en fait des vases, des cuillers & d'autres ustensiles; ils sont aussi vifs & aussi légers que les chevreuils; ils habitent les montagnes les plus escarpées au milieu des précipices, leur chair est délicate ainsi que la graisse qu'ils ont sur le dos; mais c'est pour avoir leurs fourrures qu'on se donne la peine de les chasser (c).*

Je crois qu'il reste actuellement très-peu ou plutôt qu'il ne reste point du tout de vrais moufflons dans l'île de Corse. Les grands mouvemens de guerre qui se sont passés dans cette île, auront probablement amené leur destruction; mais on y trouve encore des indices de leur ancienne existence, par la forme même des races de brebis qui y subsistent actuellement; il y avoit au mois d'août

(c) Histoire générale des Voyages, *tome XIX, page 252.*

d'août 1774, un bélier de Corse, appartenant à M. le duc de la Vrillière; il n'étoit pas grand, même en comparaison d'une belle brebis de France qu'on lui avoit donnée pour compagne. Ce bélier étoit tout blanc, petit & bas de jambes, la laine longue & par flocons; il portoit quatre cornes larges & fort longues, dont les deux supérieures étoient les plus considérables, & ces cornes avoient des rides comme celles du moufflon.

Dans les pays du nord de l'Europe, comme en Danemarck & en Norwège, les brebis ne sont pas belles, & pour en améliorer l'espèce, on fait de temps en temps venir des béliers d'Angleterre. Dans les îles qui avoisinent la Norwège, on laisse les béliers en pleine campagne pendant toute l'année. Ils deviennent plus grands & plus gros, & ont la laine meilleure & plus belle que ceux qui sont soignés par les hommes. On prétend que ces béliers qui sont en pleine liberté, passent toujours la nuit au côté de l'île d'où le vent doit venir le lendemain; ce qui sert d'avertissement aux mariniers, qui ont grand soin d'en faire l'observation *(d)*.

*En Islande*, les béliers, les brebis & les moutons diffèrent principalement des nôtres, en ce qu'ils ont presque tous les cornes plus grandes & plus grosses. Il s'en trouve plusieurs qui ont trois cornes, & quelques-uns qui en ont quatre, cinq & même davantage: cependant il ne faut pas croire que cette particularité soit commune à

*(d)* Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan: *Journal étranger, Juin 1756.*

toute la race des béliers d'Islande, & que tous y aient plus de deux cornes ; car dans un troupeau de quatre ou cinq cents moutons, on en trouve à peine trois ou quatre qui aient quatre ou cinq cornes : on envoie ceux-ci à Copenhague comme une rareté, & on les achette en Islande bien plus cher que les autres, ce qui seul suffit pour prouver qu'ils y sont très-rares (e).

(e) Histoire générale des Voyages, *tome XVIII, page 19.*

De Seve del.                                                   L. Le Grand Sculp.

LA BREBIS COMMUNE.

de Seve del.                                                                 C. Guttemberg sc.

LE BELIER VALACHIEN.

De Seve del. C. Guttenberg sc.

LA BREBIS VALACHIENE.

de Seve delin Eli haussard fecit

LE BELIER DE TUNIS.

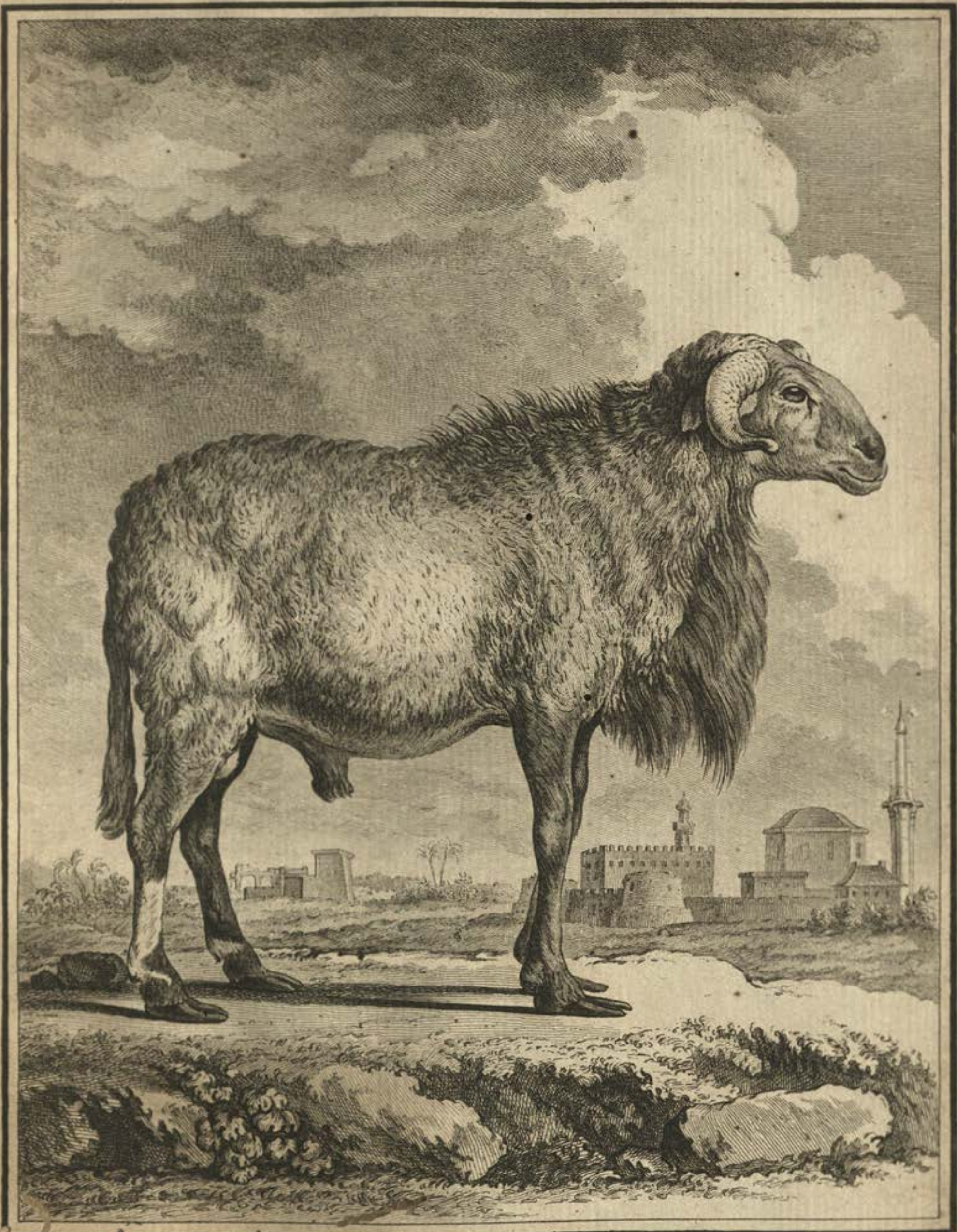

De Seve del. Cne Haussard Sculp.

LE MORVANT.

# ADDITION

*À l'article du Cochon*, volume V, page 99; *du Sanglier du cap Verd*, volume XV, page 148; *du Babiroussa*, volume XII, page 379; *& du Pécari* ou *Tajacu*, volume X, page 21.

## *DU COCHON.*

JE n'ai rien à ajouter aux faits historiques que j'ai donnés sur la race de nos cochons d'Europe, & sur celle des cochons de Siam ou de la Chine, qui toutes trois se mêlent ensemble, & ne font par conséquent qu'une seule & même espèce, quoique la race des cochons d'Europe soit considérablement plus grande que l'autre, par la grosseur & la grandeur du corps; elle pourroit même le devenir encore plus, si on laissoit vivre ces animaux pendant un plus grand nombre d'années dans leur état de domesticité. M. Colinson, de la Société royale de Londres, *m'a écrit, qu'un cochon engraissé par les ordres de M. Joseph Leastarm*, & tué par le sieur *Meck*, boucher à Cougleton en *Chester-Shire*, pesoit huit cents cinquante livres, savoir, l'un des côtés trois cents treize livres, l'autre côté trois cents quatorze livres, & la tête, l'épine du dos, la graisse intérieure, les intestins, &c. deux cents vingt-trois livres *(a)*.

*(a)* Lettre de M. Colinson à M. de Buffon. *Londres, 30 janvier 1767.*

## DU SANGLIER DU CAP VERD.

Nous avons donné une notice *(tome XV, page 148)* au ſujet d'un animal qui ſe trouve en Afrique, & que nous avons appelé *Sanglier du cap Verd.* Nous avons dit que par l'énormité des deux défenſes de la mâchoire ſupérieure, il nous paroiſſoit être d'une race & peut-être même d'une eſpèce différente de tous les autres cochons, deſquels il diffère encore par la longue ouverture de ſes narines, & par la grande largeur & la forme de ſes mâchoires; que néanmoins nous avions vu les défenſes d'un ſanglier tué dans nos bois de Bourgogne, qui approchoient un peu de celles de ce ſanglier du cap Verd, puiſque ces défenſes avoient environ trois pouces & demi de long, ſur quatre pouces de circonférence à la baſe, &c. ce qui nous faiſoit préſumer, avec quelque fondement, que ce ſanglier du cap Verd, pouvoit être une ſimple variété & non pas une eſpèce particulière dans le genre des cochons. M. Allamand, très-célèbre Profeſſeur en Hiſtoire Naturelle, à Leyde, eut la bonté de nous envoyer la gravure de cet animal, & enſuite il écrivit à M. Daubenton dans les termes ſuivans:

Je crois avec vous, Monſieur, que le ſanglier repréſenté dans la planche que je vous ai envoyée, eſt le même que celui que vous avez déſigné par le nom de *Sanglier du cap Verd.* Cet animal eſt encore vivant (5 mai 1767) dans la ménagerie de M. le Prince d'Orange. Je vais de temps en temps lui rendre viſite, & cela toujours avec un nouveau plaiſir. Je ne puis me laſſer d'admirer la forme ſingulière

de ſa tête. J'ai écrit au Gouverneur du cap de Bonne-eſpérance, pour le prier de m'en envoyer un autre, s'il eſt poſſible, ce que je n'oſe pas eſpérer, parce qu'au Cap même il a paſſé pour un monſtre, tel que perſonne n'en avoit jamais vu de ſemblable. Si contre toute eſpérance, il m'en vient un, je l'enverrai en France, afin que M. de Buffon & vous, le voyez. On a cherché à accoupler celui que nous avons ici avec une truie, mais dès qu'elle s'eſt préſentée, il s'eſt jeté ſur elle avec fureur & l'a éventrée.

C'eſt d'après cette planche gravée, qui nous a été envoyée par M. Allamand, que nous avons fait deſſiner & graver ce même animal dont nous donnons ici la figure *(planche XI)*. Nous avons retrouvé dans les *Miſcellanea* & les *Spicilegia zoologica* de M. Pallas, & auſſi dans les deſcriptions de M. Voſmaër, la même planche gravée; & ces deux derniers Auteurs ont chacun donné une deſcription de cet animal; auſſi M. Allamand, par une lettre datée de Leyde, le 31 octobre 1766, écrivoit à M. Daubenton, qu'un jeune Médecin établi à la Haye, en avoit donné la deſcription dans un Ouvrage qui probablement ne nous étoit pas encore *parvenu, & qu'il en avoit fait faire la planche.* Ce *jeune Médecin eſt probablement M. Pallas*, & c'eſt à lui par conſéquent auquel le public a la première obligation de la connoiſſance de cet animal. M. Allamand dit dans la même lettre, que ce qu'il y a de plus ſingulier dans ce cochon, c'eſt la tête; qu'elle diffère beaucoup de celle de nos cochons, ſur-tout par deux appendices extraordinaires en forme d'oreilles qu'il a à côté des yeux.

Nous observerons ici que le premier fait rapporté par M. Allamand, du dédain & de la cruauté de ce sanglier envers la truie en chaleur, semble prouver qu'il est d'une espèce différente de nos cochons. La disconvenance de la forme de la tête, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, paroît le prouver aussi; cependant comme il est beaucoup plus voisin du cochon que d'aucun autre animal, & qu'il se trouve non-seulement dans les terres voisines du cap Verd, mais encore dans celles du cap de Bonne-espérance, nous l'appellerons le *Sanglier d'Afrique*, & nous allons en donner l'histoire & la description par extrait d'après M.[rs] Pallas & Vosmaër.

Celui-ci l'appelle *Porc à large groin* ou *Sanglier d'Afrique*, il le distingue, avec raison, du porc de Guinée à longues oreilles pointues, & du pécari ou tajacu d'Amérique, & aussi du babiroussa des Indes.

M. de Buffon, dit-il, parlant d'une partie des mâchoires, de la queue & des pieds d'un sanglier extraordinaire du cap Verd, qu'on conserve dans le cabinet du Roi, dit, qu'il y a des dents de devant à ces mâchoires; *or elles manquent à notre sujet.*

Et de-là M. Vosmaër *insinue que ce n'est* pas le même animal; cependant on vient de voir que M. Allamand pense comme moi, que ce sanglier du cap Verd, dont je n'avois vu qu'une partie de la tête, se trouve néanmoins être le même porc à large groin, que M. Vosmaër dit être inconnu à tous les Naturalistes.

M. Tulbagh, Gouverneur du cap de Bonne-espérance, qui a envoyé ce sanglier, a écrit qu'il avoit été pris entre

la Caffrerie & le pays des grands Namaquas, à environ deux cents lieues du Cap, ajoutant que c'étoit le premier de cette espèce qu'on eût vu en vie. M. Vosmaër reçut aussi la peau d'un animal de même espèce, qui paroissoit différer, à plusieurs égards, de celle de l'animal vivant.

On avoit mis cet animal dans une cage de bois, & *comme j'étois prévenu, dit M. Vosmaër, qu'il n'étoit pas méchant, je fis ouvrir la porte de sa cage. Il sortit sans donner aucune marque de colère; il couroit bondissant gaiement ou furetant pour trouver quelque nourriture, & prenoit avidement ce que nous lui présentions; ensuite l'ayant laissé seul pendant quelques momens, je le trouvai, à mon retour, fort occupé à fouiller en terre, où nonobstant le pavé fait de petites briques bien liées, il avoit déjà fait un trou d'une grandeur incroyable, pour se rendre maître, comme nous le découvrimes ensuite, d'une rigole très-profonde qui passoit au-dessous. Je le fis interrompre dans son travail, & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, & avec l'aide de plusieurs hommes qu'on vint à bout de vaincre sa résistance, & de le faire rentrer dans sa cage, qui étoit à claire-voie. Il marqua son chagrin par des cris aigus & lamentables. On peut croire qu'il a été pris jeune dans les bois de l'Afrique, car il paroît avoir grandi considérablement ici; il est encore vivant ( dit l'Auteur dont l'Ouvrage a été imprimé en 1767). Il a très-bien passé l'hiver dernier, quoique le froid ait été fort rude, & qu'on l'ait tenu enfermé la plus grande partie du temps.*

Il semble l'emporter en agilité sur les porcs de notre pays, il se laisse frotter volontiers de la main & même avec un bâton; il semble qu'on lui fait encore plus de plaisir en le frottant rudement; c'est de cette manière qu'on est venu à bout de le faire demeurer tranquille pour le dessiner. Quand on l'agace ou qu'on le pousse, il se recule en arrière faisant toujours face du côté qu'il se trouve

aſſailli, & ſecouant ou heurtant vivement de la tête. Après avoir été long-temps enfermé, ſi on le lâche, il paroît fort gai, il ſaute & donne la chaſſe aux daims & aux autres animaux, en redreſſant la queue, qu'autrement il porte pendante; il exhale une forte odeur que je ne puis trop comparer, & que je ne trouve pas déſagréable. Quand on le frotte de la main, cette odeur approche beaucoup de celle du fromage verd; il mange de toutes ſortes de graines; ſa nourriture à bord du vaiſſeau étoit le maïs & de la verdure autant qu'on en avoit; mais depuis qu'il a goûté ici de l'orge & du blé ſarazin, avec leſquels on nourrit pluſieurs autres animaux de la ménagerie, il s'eſt décidé préférablement pour cette mangeaille, & pour les racines d'herbes & de plantes qu'il fouille dans la terre. Le pain de ſeigle eſt ce qu'il aime le mieux, il ſuit les perſonnes qui en ont. Lorſqu'il mange il s'appuie fort en avant ſur ſes genoux courbés, ce qu'il fait auſſi en buvant, en humant l'eau de la ſurface, & il ſe tient ſouvent dans cette poſition ſur les genoux des pieds de devant. Il a l'ouïe & l'odorat très-bons, mais il a la vue bornée, tant par la petiteſſe que par la ſituation de ſes yeux qui l'empêchent de bien apercevoir les objets qui ſont autour de lui, les yeux ſe trouvant non-ſeulement placés beaucoup plus haut & plus près l'un de l'autre que dans les autres porcs, mais étant encore à côté & en deſſous plus ou moins offuſqués par deux lambeaux, que bien des gens prennent pour de doubles oreilles; il a plus d'intelligence que le porc ordinaire.

La tête eſt d'une figure affreuſe; la forme aplatie & large du nez, jointe à la longueur extraordinaire de la tête, à ſon large groin, aux lambeaux ſinguliers, aux protubérances pointues, ſaillantes des deux côtés de ſes yeux, & à ſes fortes défenſes, tout cela lui donne un aſpect des plus monſtrueux.

## *Dimensions prises (pied du Rhin).*

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur du corps entier | 4. | 3. | |
| Hauteur du train de devant | 2. | 3. | |
| Hauteur du train de derrière | 1. | $11 \frac{11}{16}$. | |
| La plus grande épaisseur du corps | 3. | 1. | |
| La moindre épaisseur du corps près des cuisses | 2. | $10 \frac{1}{2}$. | |
| Longueur de la tête jusqu'entre les oreilles | 1. | 3. | |
| Largeur de la tête entre les lambeaux | // | $9 \frac{1}{2}$. | |
| Largeur du groin entre les défenses | // | $6 \frac{15}{16}$. | |
| Longueur de la queue | // | $10 \frac{13}{16}$. | |

*La forme du corps approche assez de celle de notre cochon domestique. Il me paroît plus petit ayant le dos plus aplati en dessus, & les pieds plus courts.*

La tête, en comparaison de celle des autres porcs, est difforme, tant par la structure que par sa grandeur. Le museau est fort large, aplati & très-dur. Le nez est mobile, à côté un peu recourbé vers le bas & coupé obliquement. Les narines sont grandes, éloignées l'une de l'autre, elles ne se voyent que quand on soulève la tête. La lèvre supérieure est dure & épaisse à côté, près des défenses, par-*dessus & autour desquelles elle est fort avancée & pendante, formant, sur-tout derrière les défenses, une fraise demi-ovale pendante & cartilagineuse qui couvre les coins du museau.*

Cet animal n'a point de dents de devant, ni en dessus ni en dessous, mais les gencives antérieures sont lisses, arrondies & dures.

Les défenses, à la mâchoire supérieure, sont à leur base d'un bon pouce d'épaisseur, recourbées & saillantes de cinq pouces & demi dans leur ligne courbe, fort écartées en dehors & se terminant en une pointe obtuse; elles sont aussi, à côté de chacune, pourvues d'une espèce de raie ou cannelure; celles de la mâchoire inférieure

ſont beaucoup plus petites, moins recourbées, preſque triangulaires & uſées par leur frottement continuel contre les défenſes ſupérieures, elles paroiſſent comme obliquement coupées. Il y a des dents molaires, mais elles ſont fort en arrière dans le muſeau, & la réſiſtance de l'animal nous a empêché de les voir.

Les yeux, à proportion de la tête, ſont petits, placés plus hauts dans la tête, & plus près l'un de l'autre & des oreilles que dans le porc commun. L'iris eſt d'un brun foncé, ſur une cornée blanche. Les paupières ſupérieures ſont garnies de cils bruns, roides, droits & fort ſerrés, plus longs au milieu que des deux côtés; les paupières inférieures en ſont dépourvues.

Les oreilles ſont aſſez grandes, plus rondes que pointues, en dedans fort velues, de poil jaune; elles ſe renverſent en arrière contre le corps. Sous les yeux on aperçoit une eſpèce de petit ſac bulbeux ou glanduleux, & immédiatement au-deſſous, ſe ſont voir deux pellicules rondes, plates, épaiſſes, droites & horizontales, que j'appelle *lambeaux des yeux*, leur longueur & largeur eſt d'environ deux pouces un quart..... ſur une ligne droite entre ces pellicules & le muſeau, paroît de chaque côté de la tête une protubérance dure, ronde & pointue, ſaillante en dehors.

La peau ſemble fort épaiſſe & remplie de lard aux endroits ordinaires, mais détendue au cou, aux aines & au fanon; en quelques endroits elle paroît légèrement cannelée, inégale & comme ſi la peau ſupérieure muoit par intervalles. Sur tout le corps ſe montrent quelques poils clair-ſemés, comme en petite broſſe de trois, quatre & cinq poils, qui ſont plus ou moins longs & poſés en ligne droite, les uns près des autres. Le front, entre les oreilles, paroît ridé, & il eſt garni de poils blancs & bruns fort ſerrés, qui partant du centre s'aplatiſſent ou s'abaiſſent de plus en plus. De-là, vers le bas du muſeau deſcend au milieu de la tête une bande étroite de poils noirs & gris, qui partant du milieu, s'abattent de chaque côté de la tête; du reſte ils ſont clairs-ſemés. C'eſt principalement ſur la

nuque du cou & ſur la partie antérieure du dos qu'il y a le plus de ſoies qui ſont auſſi les plus ſerrées & les plus longues, leur couleur eſt le brun-obſcur & le gris; quelques-unes ont juſqu'à ſept ou huit pouces de longueur avec l'épaiſſeur de celles des porcs communs, & ſe fendent de même. Toutes ces ſoies ne ſont pas droites, mais légèrement inclinées. Plus loin, ſur le dos elles s'éclairciſſent & diminuent tellement en nombre, qu'elles laiſſent voir partout la peau nue. Du reſte, les flancs, le poitrail & le ventre, les côtés de la tête & le cou, ſont garnis de petites ſoies blanches.

Les pieds ſont conformes à ceux de nos porcs, diviſés en deux ongles pointus & noirs. Les faux onglets poſent auſſi à terre, mais ſont pendans la plupart du temps. La queue eſt nue, perpendiculairement pendante, raſe & ſe termine preſque en pointe. Les teſticules ſont adhérens à la peau du ventre entre les cuiſſes; le prépuce eſt fort vaſte au bout.

La couleur de l'animal eſt noirâtre à la tête, mais d'un gris-roux clair ſur le reſte du dos & du ventre.

Comparé avec la peau d'un autre ſujet de même eſpèce, & venu de même du cap de Bonne-eſpérance, M. Voſmaër a remarqué que la tête de ce dernier étoit plus petite & le muſeau moins large. Il lui manquoit les deux lambeaux ſous les yeux; cependant on y voyoit de petites éminences qui en paroiſſoient être les baſes ou principes, mais il n'y avoit point ces protubérances rondes & pointues qui ſont placées en ligne droite, entre ces lambeaux des yeux & le muſeau; en revanche les défenſes ſont beaucoup plus grandes; les ſupérieures qui ont des deux côtés une profonde foſſette ou cannelures, & qui ſe terminent en pointes aiguës, ſortant de plus de ſix pouces & demi des côtés du muſeau, & les inférieures de deux pouces & demi; celles-ci par leur frottement contre les premières, ſont obliquement uſées & par-là fort aiguës. La grandeur des défenſes du dernier ſujet, montre aſſez que cette peau ne peut être d'un jeune animal. Au reſte, je n'ai trouvé aucune différence aux pieds.

M. Vosmaër termine ainsi cette description, & soupçonne que ces différences qu'il vient d'indiquer, peuvent provenir de la différence du sexe. Pour moi je ne suis pas encore convaincu que ce sanglier d'Afrique, malgré la première répugnance qu'il a marqué pour la truie qui lui a été présentée, ne soit une simple variété de notre cochon d'Europe. Nous voyons sous nos yeux cette même espèce varier beaucoup, en Asie, à Siam & à la Chine; & les grosses défenses que j'ai trouvées sur une tête énorme d'un sanglier, tué dans mes propres bois, il y a environ trente ans, défenses qui étoient presque aussi grosses que celles du sanglier du Cap, me laissent toujours dans l'incertitude, si ce sont en effet deux espèces différentes ou deux variétés de la même espèce, produites par la seule influence du climat & de la nourriture.

Au reste, je trouve une note de M. Comerson, dans laquelle *il est dit, que l'on voit à Madagascar, des cochons sauvages, dont la tête depuis les oreilles jusqu'aux yeux est de la figure ordinaire, mais qu'au-dessous des yeux est un renfort qui va en diminuant jusqu'au bout du groin, de manière qu'il semble que ce soit deux têtes, dont la moitié de l'une est enchâssée dans l'autre; qu'au reste, la chair de ce cochon est glaireuse & a peu de goût.* Cette notice me fait croire que l'animal que j'ai d'abord indiqué sous le nom de *Sanglier du cap Verd,* parce que la tête nous avoit été envoyée des terres voisines de ce Cap; qu'ensuite je nomme *Sanglier d'Afrique,* parce qu'il existe dans les terres du

cap de Bonne-espérance, se trouve aussi dans l'île de Madagascar.

Dans le temps même que je revoyois la feuille précédente & que j'en corrigeois l'épreuve pour l'impression, il m'est arrivé de Hollande une nouvelle Édition de mon Ouvrage sur l'Histoire Naturelle, & j'ai trouvé dans le quinzième volume de cette édition, des additions très-importantes, faites par M. Allamand, dont je viens de parler. Quoique ce quinzième volume soit imprimé à Amsterdam en 1771, je n'en ai eu connoissance qu'aujourd'hui 23 juillet 1775, & j'avoue que c'est avec la plus grande satisfaction que j'ai parcouru l'édition entière qui est bien soignée à tous égards; j'ai trouvé les notes & les additions de M. Allamand, si judicieuses & si bien écrites, que je me fais un grand plaisir de les adopter: je les insérerai donc dans ce Volume de supplément, à la suite des articles auxquels ces observations ont rapport. Je me serois dispensé de copier ce que l'on vient de lire; j'aurois même évité quelques recherches pénibles & plusieurs discussions que j'ai été contraint de faire, si j'avois eu plus tôt connoissance de ce travail de M. Allamand. Je crois que l'on en sera aussi satisfait que moi, & je vais commencer par donner ici ce que ce savant homme a dit au sujet du sanglier d'Afrique.

# ADDITION

## De l'Éditeur hollandois (M. le Professeur Allamand).

### DU SANGLIER D'AFRIQUE*.

DANS l'hiſtoire que M. de Buffon nous a donnée du cochon *(a)*, il a démontré que cet animal échappe à toutes les méthodes de ceux qui veulent réduire les productions de la Nature en claſſes & en genres, qu'ils diſtinguent par des caractères tirés de quelques-unes de leurs parties. Quoique les raiſons, par leſquelles il appuie ce qu'il avance, ſoient ſans replique, elles auroient acquis un nouveau degré de force, s'il avoit connu l'animal repréſenté dans la *pl. I.re (b)*.

C'eſt un ſanglier qui a été envoyé en 1765, du cap de Bonne-eſpérance à la ménagerie du prince d'Orange, & qui juſqu'alors a été inconnu de tous les Naturaliſtes. Outre toutes les ſingularités qui font de notre cochon d'Europe, un animal d'une eſpèce iſolée, celui-ci nous offre de nouvelles anomalies, qui le diſtinguent de tous les autres du même genre; car non-ſeulement il a la tête différemment figurée, mais encore *il n'a point de dents inciſives, d'où la* plupart des Nomenclateurs ont *tiré les caractères diſtinctifs* de cette ſorte d'animaux, quoique leur nombre ne ſoit point conſtant dans nos cochons domeſtiques.

M. Tulbagh, Gouverneur du cap de Bonne-eſpérance, qui ne

---

* Hiſt. Nat. &c. Édition de Hollande. Amſterdam, chez J. H. Schneider, *in-4.°* à deux colonnes, 1771, *tome XV, pages 45 & ſuiv.*

*(a)* Voyez le tome V de cet Ouvrage, édition de Hollande, *page 45.*

*(b) Nota.* Cette *planche I.re* de M. Allamand, eſt la même que la *planche XI* de ce volume.

perd aucune occafion de raffembler, & d'envoyer en Europe tout ce que la contrée où il habite fournit de curieux, eft celui à qui l'on eft redevable de ce fanglier; dans la lettre dont il l'accompagna, il marquoit qu'il avoit été pris fort avant dans les terres, à environ deux cents lieues du Cap, & que c'étoit le premier qu'on y eut vu vivant. Cependant il en a envoyé un autre l'année paffée, qui vit encore; & en 1757, il en avoit envoyé une peau, dont on n'a pu conferver que la tête: ce qui femble indiquer que ces animaux ne font pas rares dans leur pays natal. Je ne fai fi c'eft d'eux que Kolbe a voulu parler, quand il dit (c) « on ne voit que rarement, des *cochons fauvages*, dans les contrées qu'occupent les « Hollandois: comme il n'y a que peu de bois, qui font leurs retraites « ordinaires, ils ne font pas tentés d'y venir. D'ailleurs les lions, les « tigres & autres animaux de proie les détruifent fi bien, qu'ils ne « fauroient beaucoup multiplier. »

Comme il n'ajoute à cela aucune defcription, on n'en peut rien conclure, & enfuite il range au nombre des cochons du Cap, le grand fourmillier ou le tamandua, qui eft un animal d'Amérique, qui ne reffemble en rien au cochon. Quel cas peut-on faire de ce que dit un Auteur auffi mal inftruit!

Notre fanglier Africain reffemble à celui d'Europe par le corps, mais il en diffère par la tête, qui eft d'une groffeur monftrueufe; ce qui frappe d'abord les yeux, ce font deux énormes défenfes qui fortent de chaque côté de la mâchoire fupérieure, & qui font dirigées prefque perpendiculairement en haut. Elles ont près de fept pouces de longueur, & fe terminent en une pointe émouffée. Deux femblables dents, mais plus petites, & fur-tout plus minces dans leur côté intérieur, fortent de la mâchoire inférieure, & s'appliquent exactement au côté extérieur des défenfes fupérieures, quand la gueule eft fermée: ce font-là de puiffantes armes dont il

(c) Voyez fa defcription du cap de Bonne-efpérance, *tome III, page 43.*

peut se servir utilement dans le pays qu'il habite, où il est vraisemblablement exposé souvent aux attaques des bêtes carnassières.

Sa tête est fort large & plate par-devant; elle se termine en un ample boutoir, d'un diamètre presque égal à la largeur de la tête, & d'une dureté qui approche de celle de la corne; il s'en sert comme nos cochons pour creuser la terre; ses yeux sont petits & placés sur le devant de la tête, de façon qu'il ne peut guère voir de côté, mais seulement devant soi; ils sont moins distans l'un de l'autre & des oreilles que dans le sanglier Européen: au-dessous est un enfoncement de la peau qui forme une espèce de sac très-ridé; ses oreilles sont fort garnies de poil en dedans. Un peu plus bas, presque à côté des yeux, la peau s'élève & forme deux excroissances qui, vues d'une certaine distance, ressemblent tout-à-fait à deux oreilles; elles en ont la figure & la grandeur, & sans être fort mobiles, elles forment presque un même plan avec le devant de la tête; au-dessous, entre ces excroissances & les défenses, il y a une grosse verrue à chaque côté de la tête: on comprend aisément qu'une telle configuration doit donner à cet animal une physionomie très-singulière. Quand on le regarde de front, on croit voir quatre oreilles, sur une tête qui ne ressemble à celle d'aucun autre animal connu, & qui inspire de la crainte par la grandeur de ces défenses. M.rs Pallas *(d)* & Vosmaër *(e)*, qui nous en ont donné une bonne description, disent, *qu'il étoit fort doux & très-apprivoisé* quand *il arriva en Hollande; comme il avoit été plusieurs mois sur un vaisseau, & qu'il avoit été pris assez jeune, il étoit presque devenu domestique; cependant si on le poursuivoit, & s'il ne connoissoit pas les gens, il se retiroit lentement en arrière, en présentant le front d'un air menaçant, & ceux-là même qu'il voyoit tous les jours devoient s'en défier. L'homme à qui la garde en étoit confiée*

*(d)* Voyez *P. S. Miscellanea zoologica; & ejusdem Spicilegia zoologica. Fasciculus secundus.*

*(e)* Voyez Beschryving van een Africaausch Breedsnentig Varken, door A. Vosmaër.

en a

en a fait une triste expérience: cet animal se mit un jour de mauvaise humeur contre lui, & d'un coup de ses défenses, il lui fit une large blessure à la cuisse, dont il mourut le lendemain. Pour prévenir de pareils accidens dans la suite, on fut obligé de l'ôter de la ménagerie, & de le tenir dans un endroit renfermé, où personne ne pouvoit en approcher. Il est mort au bout d'une année, & sa dépouille se voit dans le cabinet d'Histoire Naturelle du prince d'Orange. Celui qui l'a remplacé, & qui est actuellement dans la même ménagerie, est encore fort jeune, ses défenses n'ont guère plus de deux pouces de longueur. Quand on le laisse sortir du lieu où on le renferme, il témoigne sa joie par des bonds & des sauts, & en courant avec beaucoup plus d'agilité que nos cochons; *il tient alors sa queue élevée & fort droite. C'est pour cela sans doute que les habitans du Cap, lui ont donné le nom de Hartlooper*, ou de coureur.

On ne peut pas douter que cet animal ne fasse un genre très-distinct de ceux qui ont été connus jusqu'à présent, dans la race des cochons: quoiqu'il leur ressemble par le corps, le défaut de dents incisives, & la singulière configuration de sa tête, sont des caractères distinctifs trop marqués pour qu'on puisse les attribuer aux changemens opérés par le climat, & cela d'autant plus qu'il y a en Afrique des cochons qui ne diffèrent en rien des nôtres, que par *la taille qui est plus petite.* Ce qui confirme ce que je dis ici, c'est *qu'il ne paroît pas qu'il puisse multiplier avec nos cochons.* Du moins a-t-on *lieu de le présumer par l'expérience qu'on en a faite.* On lui donna une truie de Guinée; après qu'il l'eut flairée pendant quelque temps, il la poursuivit jusqu'à ce qu'il la tint dans un endroit d'où elle ne pouvoit pas s'échapper, & là il l'éventra d'un coup de dents. Il ne fit pas meilleur accueil à une truie ordinaire qu'on lui présenta quelque temps après; il la maltraita si fort, qu'il fallut bientôt la retirer pour lui sauver la vie.

*Il est* étonnant que cet animal, qui, comme je l'ai remarqué,

paroît n'être pas rare dans les lieux dont il eſt originaire, n'ait point été décrit par aucun Voyageur, ou que s'ils en ont parlé, ce ſoit en termes ſi vagues, qu'on ne peut s'en former aucune idée. Flacourt *(f)*, dit, qu'il y a à Madagaſcar des ſangliers qui ont deux cornes à côté du nez, qui ſont comme deux calloſités, & que ces animaux ſont preſque auſſi dangereux qu'en France. M. de Buffon *(g)*, croit qu'il s'agit dans ce paſſage du *babirouſſa*, & peut-être a-t-il raiſon, peut-être auſſi y eſt-il queſtion de notre ſanglier: ces cornes qui reſſemblent à deux calloſités, peuvent auſſi-bien être les défenſes de ce ſanglier que celles du babirouſſa, mais très-mal décrites; & ce que Flacourt ajoute, que ces animaux ſont dangereux, ſemble mieux convenir à notre ſanglier Africain. M. Adanſon *(h)*, en parlant d'un ſanglier qu'il a vu au Sénégal, s'exprime en ces termes, « j'aperçus, dit-il, un de ces énormes » ſangliers, particuliers à l'Afrique, & dont je ne ſache pas qu'aucun » Naturaliſte ait encore parlé. Il étoit noir comme le ſanglier d'Eu» rope, mais d'une taille infiniment plus haute. Il avoit quatre grandes » défenſes, dont les deux ſupérieures étoient recourbées en demi» cercle vers le front, où elles imitoient les cornes que portent d'autres animaux. » M. de Buffon ſuppoſe encore que M. Adanſon a voulu parler du babirouſſa, & ſans ſon autorité, je ſerois porté à croire que cet Auteur a indiqué notre ſanglier; car je ne comprends pas comment il a pu dire qu'aucun *Naturaliſte n'en a parlé, s'il a* eu le babirouſſa en vue; il eſt trop *verſé dans l'Hiſtoire Naturelle*, pour ignorer que cet animal *a été ſouvent décrit*, & qu'on trouve la tête de ſon ſquelette dans preſque tous les cabinets de l'Europe.

Mais peut-être *auſſi y* a *t*-il en Afrique une autre eſpèce de ſanglier qui ne nous eſt pas encore connue, & qui eſt celle qui a été aperçue par M. Adanſon. Ce qui me le fait ſoupçonner, eſt

---

*(f)* Hiſtoire de la grande île de Madagaſcar, *page 152.*

*(g)* Voyez *tome XII* de cet Ouvrage, édition de Hollande, *page 178.*

*(h)* Hiſtoire Naturelle du Sénégal, par Adanſon, *page 76* du Voyage.

*De Seve del.* *M. R. veuve Tardieu*

LE SANGLIER D'AFRIQUE.

la *description* que M. Daubenton a donnée, d'une partie des mâchoires d'un sanglier du cap Vert: ce qu'il en dit prouve clairement qu'il diffère de nos sangliers, & seroit tout-à-fait applicable à celui dont il est *ici question*, s'il n'y avoit pas des dents incisives dans chacune de ces mâchoires.

Je souscris bien volontiers à la plupart des réflexions que fait ici M. Allamand; seulement je persiste à croire, comme il l'a cru d'abord lui-même, que le sanglier du Cap dont nous avons parlé, & des mâchoires duquel M. Daubenton a donné la description, est le même animal que celui-ci, quoiqu'il n'eût point de dents incisives; il n'y a aucun genre d'animaux où l'ordre & le nombre des dents varient plus que dans le cochon. Cette différence seule ne me paroît donc pas suffisante pour faire deux espèces distinctes du sanglier d'Afrique, & de celui du cap Vert, d'autant que tous les autres caractères de la tête paroissent être les mêmes.

## *DU BABIROUSSA.*

NOUS n'avons donné *(Volume XII, page 379)* que les faits historiques relatifs au babiroussa, & la description de sa tête dépouillée des chairs *(pl. XLVIII)*, nous donnons ici *(planche XII)* la figure de cet animal d'après deux esquisses, dont l'une nous a été donnée par M. Sonnerat, Correspondant du Cabinet du Roi, où l'animal étoit représenté debout, & l'autre qui m'a été envoyée d'Angleterre par M. Penant, où l'animal étoit couché sur le ventre; cette dernière esquisse envoyée

par M. Penant, étoit ſurmontée de l'inſcription ſuivante : *Un babirouſſa de l'île de Banda, deſſiné d'après nature ; ſa couleur eſt noirâtre ; il croît en grandeur comme le plus grand cochon, & ſa chair eſt très-bonne à manger.* Notre deſſinateur ayant combiné ces eſquiſſes, en a fait un deſſin d'après lequel on a gravé la *planche XII* qui ne peut pas être exacte, mais qui du moins donne une idée aſſez juſte de la forme du corps & de la tête de cet animal.

## *DU PÉCARI* ou *TAJACU.*

M. de la Borde dit, dans ſes obſervations, qu'il y a deux eſpèces de pécari à Cayenne, bien diſtinctes & qui ne ſe mêlent ni ne s'accouplent enſemble. La plus groſſe eſpèce, dit-il, a le poil de la mâchoire blanc, & des deux côtés de la mâchoire, il y a une tache ronde de poils blancs, de la grandeur d'un petit écu ; le reſte du corps eſt noir ; l'animal pèſe environ cent livres. La plus petite eſpèce a le poil roux, & ne pèſe ordinairement que ſoixante livres.

C'eſt la grande eſpèce dont nous avons donné la deſcription & les figures, *tome X, pl. III & IV :* & à l'égard de la petite eſpèce, nous ne croyons pas que cette différence dans la couleur du poil & la grandeur du corps, dont parle M. de la Borde, puiſſe être autre choſe qu'une variété produite par l'âge ou par quelqu'autre circonſtance accidentelle.

M. de la Borde dit néanmoins, que ceux de la plus grande eſpèce ne courent pas comme ceux de la petite

De Seve del. Mag. Th. Rousselet Sculp.

LE BABIROUSSA.

après les chiens & les hommes; il ajoute que les deux eſpèces habitent les grands bois, qu'ils vont par troupes de deux ou trois cents. Dans le temps des pluies ils habitent les montagnes, & lorſque le temps des pluies eſt paſſé, on les trouve conſtamment dans les endroits bas & marécageux. Ils ſe nourriſſent de fruits, de graines, de racines, & fouillent auſſi les endroits boueux pour en tirer des vers & des inſectes. On les chaſſe ſans chiens & en les ſuivant à la piſte. On peut les tirer aiſément & en tuer pluſieurs, car ces animaux au lieu de fuir ſe raſſemblent, & donnent quelquefois le temps de recharger & de tirer pluſieurs coups de ſuite. Cependant ils pourſuivent les chiens & quelquefois les hommes : il raconte qu'étant un jour à la chaſſe de ces animaux avec pluſieurs autres perſonnes, & un ſeul chien qui s'étoit, à leur aſpect, réfugié entre les jambes de ſon maître, ſur un rocher où tous les chaſſeurs étoient montés pour ſe mettre en ſûreté, ils n'en furent pas moins inveſtis par la troupe de ces cochons, & qu'ils ne ceſsèrent de faire feu ſans pouvoir les forcer à ſe retirer, qu'après en avoir tué un grand nombre. Cependant, dit-il, ces animaux s'enfuient lorſqu'ils ont été chaſſés pluſieurs fois. Les petits que l'on prend à la chaſſe s'apprivoiſent aiſément, mais ils ne veulent pas ſuivre les autres cochons domeſtiques, & ne ſe mêlent jamais avec eux. Dans leur état de liberté ils ſe tiennent ſouvent dans les marécages & traverſent quelquefois les grandes rivières, ils font beaucoup de ravages dans les plantations; leur chair, dit-il, eſt de meilleur goût,

mais moins tendre que celle des cochons *domeſtiques*; elle reſſemble à celle du lièvre & n'a ni lard ni graiſſe. Ils ne font que deux petits, mais ils produiſent dans toutes les ſaiſons. Il faut avoir ſoin, lorſqu'on les tue, d'ôter la glande qu'ils ont ſur le dos, cette glande répand une odeur fétide qui donneroit un mauvais goût à la viande.

M. de la Borde parle d'une autre eſpèce de cochon qui ſe nomme *Patira*, & qui ſe trouve également dans le continent de la Guyane; je vais rapporter ce qu'il en dit, quoique j'avoue qu'il ſoit difficile d'en tirer aucune conſéquence, je le cite dans la vuê que M. de la Borde lui-même ou quelqu'autre Obſervateur pourra nous donner des renſeignemens plus précis, & des deſcriptions un peu plus détaillées.

Le patira eſt de la groſſeur du pécari de la petite eſpèce; il en diffère par une ligne de poils blancs qu'il a tout le long de l'épine du dos, depuis le cou juſqu'à la queue.

Il vit dans les grands bois, dont il ne ſort point: ces animaux ne vont jamais en nombreuſes troupes, mais ſeulement par familles. Ils ſont cependant très-communs, ne quittent pas leur pays natal. On les chaſſe avec des chiens, ou même ſans chiens ſi l'on ne veut pas s'en ſervir. Quand les chiens les pourſuivent, ils tiennent ferme, & ſe défendent courageuſement. Ils ſe renferment dans des trous d'arbres ou dans des creux en terre que les tatous-cabaſſons ont creuſés, mais ils y entrent à reculons & autant qu'ils peuvent y tenir, & ſi peu qu'on les agace ils ſortent tout de ſuite. Et pour les prendre à leur ſortie, on commence par faire une enceinte avec du branchage, enſuite un des chaſſeurs ſe porte ſur le trou, une fourche à la main pour les ſaiſir par le cou à meſure qu'un autre chaſſeur les fait ſortir, & les tue avec un ſabre.

S'*il* n'y en a qu'un dans un trou, & que le chasseur n'ait pas le temps de le prendre, il en bouche la sortie & est sûr de retrouver le lendemain son gibier. Sa chair est bien supérieure à celle des autres cochons; on les apprivoise aisément lorsqu'on les prend petits, mais ils ne peuvent souffrir les chiens qu'ils attaquent à tous momens. Ils ne font jamais plus de deux petits à la fois, & toutes les saisons de l'année sont propres à leur génération. Ils se tiennent toujours dans des marécages à moins qu'ils ne soient tout-à-fait inondés.

Le poil du patira n'est pas si dur que celui du sanglier ou même du cochon domestique, ce poil est comme celui du pécari, doux & pliant. Les patiras suivent leur maître lorsqu'ils sont apprivoisés; ils se laissent manier par ceux qu'ils connoissent, & menacent de la tête & des dents ceux qu'ils ne connoissent pas.

# ADDITION

## *Aux articles des Chèvres, vol. V; Étrangères, grandes & petites,* volume XII.

### *DES CHÈVRES D'EUROPE.*

PONTOPPIDAN rapporte que les chèvres ſont en Norwège en ſi grande quantité, que dans le ſeul port de Berguen, on embarque tous les ans juſqu'à quatre-vingts mille peaux de boucs non apprêtées, ſans compter celles auxquelles on a déjà donné la façon. Les chèvres conviennent en effet beaucoup à la nature de ce pays; elles vont chercher leur nourriture juſque ſur les montagnes les plus eſcarpées. Les mâles ſont fort courageux, ils ne craignent pas un loup ſeul, & ils aident même les chiens à défendre le troupeau *(a)*.

### *DU BOUC DE JUDA.*

NOUS donnons ici *(planche XIII)* la figure d'un bouc de Juda ou *Juida,* qui nous a paru avoir quelques différences avec celui que nous avons donné *Vol. XII, pl. XX.* M. Bourgelat l'avoit vivant à l'École vétérinaire, & il en conſerve encore la dépouille dans ſon beau cabinet d'Anatomie zoologique. Ce bouc étoit

*(a)* Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger. Juin 1756.*

conſiderablement

Dé Seve del.                                                                                     Baron Sc.

LE BOUC DE JUIDA.

considerablement plus grand de corps que celui de notre *planche XX;* il avoit deux pieds neuf pouces de longueur, sur un pied sept pouces de hauteur, tandis que l'autre n'avoit que vingt-quatre pouces & demi, sur dix-sept pouces de hauteur; la tête & tout le corps sont couverts de grands poils blancs, le bout des narines noir; les cornes se touchent presque en naissant, s'écartant ensuite, & sont beaucoup plus longues que celles du premier bouc, auquel celui-ci ressemble par les pieds & par les sabots qui sont fort courts. Ces différences sont trop légères pour séparer ces deux animaux que nous croyons être tous deux des variétés de la même espèce.

Nous avons parlé *(Volume V, page 71)* des chèvres de Syrie à oreilles pendantes, qui sont à peu-près de la grandeur de nos chèvres, & qui peuvent produire avec elles, même dans notre climat; mais il existe à Madagascar une chèvre considérablement plus grande, & qui a aussi les oreilles pendantes, & si longues, que lorsqu'elle descend, les oreilles lui couvrent les yeux, ce qui l'oblige à un mouvement de tête presque continuel pour les jeter en arrière; en sorte que quand on la poursuit elle cherche toujours à grimper & jamais à descendre. Cette indication qui nous a été donnée par M. Comerson, est trop succincte pour qu'on puisse dire, si cette chèvre est de la même race que celle de Syrie, ou si c'est une race différente qui auroit également les oreilles pendantes.

M. le vicomte de Querhoënt nous a communiqué la note ſuivante :

Les chèvres & les cabrits qu'on a lâchés à l'île de l'Aſcenſion, y ont beaucoup multipliés ; mais ils ſont fort maigres, ſur-tout dans la ſaiſon sèche. Toute l'île eſt battue des ſentiers qu'ils ont faits ; ils ſe retirent la nuit dans les excavations des montagnes ; ils ne ſont pas tout-à-fait auſſi grands que les chèvres & les cabrits ordinaires ; ils ſont ſi peu vigoureux, qu'on les prend quelquefois à la courſe ; ils ont preſque tous le poil d'un brun foncé.

## *De la Grimm.*

Aux faits hiſtoriques que nous avons pu recueillir ſur cet animal, nous n'avons joint que la figure de deux têtes, l'une décharnée, & l'autre couverte d'une partie de la peau (*Volume XII, pl. XLI, fig. 2 & 3*). M.[rs] Voſmaër & Pallas, ont donné depuis des deſcriptions de ce joli animal, avec une bonne figure que nous avons fait copier, & que nous donnons ici (*planche XIV*). Nous remarquerons que les têtes de la grimm qui ſont au Cabinet du Roi, ont les cornes un peu courbes en avant à leurs extrémités, au lieu que les cornes de la grimm de M.[rs] Voſmaër & Pallas, ſont au contraire un peu courbes en arrière dans leur longueur. Les oreilles de la grimm qui eſt au Cabinet du Roi, ſont rondes à leurs extrémités, au lieu que dans la figure donnée par M.[rs] Pallas & Voſmaër, ces mêmes oreilles finiſſent en pointe. Seroit-ce variété de nature ou incorrection de deſſin? La grimm de M.[rs] Voſmaër & Pallas, a le bout du nez

noir, & une bande noire qui s'étend depuis le nez le long du chanfrein, & finit au bouquet ou à l'épi de poils qui eſt placé ſur le haut du front. La tête qui eſt au Cabinet du Roi, n'a point cette bande noire ſur le chanfrein; ces légères différences n'empêchent pas que ce ne ſoit le même animal, & nous allons donner ici un extrait de la deſcription qu'en fait M. Voſmaër.

Il appelle cet animal petit *Bouc damoiſeau de Guinée ;* apparemment à cauſe de ſa gentilleſſe & de l'élégance de ſa figure, mais le nom ne fait rien à la choſe, & nous lui conſerverons celui de chèvre de grimm, parce qu'il eſt connu ſous ce nom de tous les Naturaliſtes.

L'animal étoit mâle, dit M. Voſmaër, il eſt des plus jolis & des plus mignons qu'on puiſſe voir; il fut envoyé de Guinée en Hollande avec treize autres de même eſpèce & des deux ſexes, dont douze moururent pendant le voyage, & de ce nombre furent toutes les femelles, en ſorte qu'il ne reſta que deux mâles vivans, que l'on mit dans la ménagerie de M. le Prince d'Orange, où l'un des deux mourut bientôt, pendant l'hiver 1764. Suivant nos informations, les femelles de cette eſpèce ne portent point de cornes. Ces animaux ſont d'un naturel fort timide; le bruit, & ſur-tout le tonnerre les effraie beaucoup. Lorſqu'ils ſont ſurpris, ils marquent leur épouvante en ſoufflant du nez ſubitement & avec force.

Celui qui eſt encore vivant dans la ménagerie de M. le Prince d'Orange, (en 1766) étoit d'abord ſauvage, mais il eſt devenu, avec le temps, aſſez privé; il écoute quand on l'appelle par ſon nom *Tetje*, & en l'approchant doucement avec un morceau de pain, il ſe laiſſe volontiers gratter la tête & le cou. Il aime la propreté, au point de ne jamais ſouffrir aucune petite ordure ſur tout ſon corps, ſe grattant ſouvent à cet effet de l'un de ſes pieds de derrière,

& c'est ce qui lui a fait donner ici le nom de *Tetje*, dérivé de *Tettig*, c'est-à-dire, *net* ou *propre;* cependant si on le frotte un peu long-temps sur le corps, il s'attache aux doigts une poussière blanche, comme celle des chevaux qu'on étrille.

Cet animal est d'une extrême agilité, & lorsqu'il est en repos, il tient souvent un de ses pieds de devant élevé & recourbé, ce qui lui donne un air très-agréable. On le nourrit avec du pain de seigle & des carottes, il mange volontiers aussi des pommes de terre; il est ruminant, & il rend ses excrémens en petites pelotes, dont le volume est fort considérable, relativement à sa taille...

Le D.r Herman Grimm a dit, *que l'humeur jaunâtre, grasse & visqueuse qui suinte sur les cavités ou enfoncemens que porte cet animal au-dessous des yeux*, a une odeur qui participe du castoreum & du musc. M. Vosmaër observe que dans le sujet vivant qu'il décrit, il n'a pu découvrir la moindre odeur dans cette matière visqueuse, & il remarque, avec raison, que la figure donnée par Grimm, est défectueuse à tous égards, représentant sur le devant de la tête une touffe de poils qui n'y est pas, & son sujet, qui étoit femelle, n'ayant point de cornes; au lieu que le nôtre, dit M. Vosmaër, qui *est mâle, en a d'assez* grandes à proportion de sa taille; & *au lieu de cette haute & droite* touffe de poils, il a seulement entre les cornes un petit bouquet de poils qui s'élève un peu en pointe. Il est à très-peu près de la grandeur d'un chevreau de deux mois (quoiqu'âgé probablement de trois ou quatre ans; je crois devoir faire cette observation, parce qu'il avoit été envoyé avant l'hiver 1764, & que M. Vosmaër a publié sa description en 1767). Il a les jambes fines & très-bien assorties à son corps; la tête belle & ressemblant assez à celle d'un chevreuil; l'œil vif & plein de feu; le

De Seve del.

M.e R. veuve Tardieu Sc.

LA GRIMM.

nez noir & ſans poil, mais toujours humide; les narines en forme de croiſſant alongé; les bords du muſeau noirs; la lèvre ſupérieure ſans être fendue, paroît diviſée en deux lobes; le menton a peu de poil, mais plus haut il y a de chaque côté une eſpèce de petite mouſtache, & ſous le goſier un poireau garni de poil, (ce qui rapproche encore cet animal du genre des chèvres, dont la plupart ont de même ſous le cou des eſpèces de poireaux garnis de poils).

La langue eſt plutôt ronde qu'oblongue ou pointue..... Les cornes ſont noires, finement ſillonnées du haut en bas, & longues d'environ trois pouces, droites ſans la moindre courbure, & ſe terminant par le haut en une pointe aſſez aiguë. A leur baſe elles ont à peu-près l'épaiſſeur de trois quarts de pouce; elles ſont ornées de trois anneaux qui s'élèvent un peu en arrière vers le corps.

Les poils du front ſont un peu plus droits que les autres, rudes, gris & hériſſés à l'origine des cornes, entre leſquels le poil de la tête ſe redreſſe encore davantage, & y forme une eſpèce de toupet pointu & noir, dont deſcend au milieu du front une raie de même couleur qui vient ſe perdre dans le nez.

Les oreilles ſont grandes, & ont en dehors trois cavités ou foſſettes qui ſe dirigent du haut en bas. Au ſommet, du côté intérieur, elles ſont garnies d'un poil ras & blanchâtre; du reſte, nues & noirâtres. Les yeux ſont aſſez grands & d'un brun foncé. Le poil des paupières eſt noir, ſerré & long aux paupières ſupérieures. Au-deſſus des yeux ſe voient encore quelques poils longuets, mais clair-ſemés ou plus diſperſés.

Des deux côtés, entre les yeux & le nez, ſe montre cette propriété remarquable & ſingulière, qui fait d'abord reconnoître cet animal, & dont nous avons déjà parlé. Cette partie eſt moins élevée, nue & noire. Dans ſon milieu paroît une cavité ou foſſette, qui eſt comme calleuſe & toujours humide; il en découle, mais en

57890

petite quantité, une humeur visqueuse, gluante & gommeuse, qui, avec le temps, se durcit & devient noire. L'animal semble se débarrasser de temps à autre de cette matière excrémentielle; car on la trouve durcie & noire aux bâtons de sa loge, comme si elle y avoit été essuyée. Quant à l'odeur, dont parle *Grimm* & ses copistes, je n'ai pu la découvrir.

Le cou qui est médiocrement long, est couvert au bas, d'un poil assez roide & gris-jaunâtre, tel que celui de la tête, mais blanc au gosier & à la partie supérieure du cou, en dessous.

Le poil du corps est noir & roide, quoique doux au toucher. Celui des parties antérieures est d'un beau gris-clair; plus en arrière d'un brun très-clair; vers le ventre, gris, & plus bas tout-à-fait blanc.

Les jambes sont très-minces, noirâtres au bas près des sabots, les pieds de devant sont, par-devant jusqu'auprès des genoux, ornés d'une raie noire. Ils n'ont point d'ergots ou d'éperons ongulés, mais à leur place on voit une légère excroissance. Ces pieds sont fourchus, & pourvus de beaux sabots noirs, pointus & lisses.

La queue est fort courte, blanche, & en dessus marquée d'une bande noire. A l'égard des parties naturelles, elles sont fortes & consistent en un gros scrotum noir, pendant entre les jambes, accompagné d'un ample prépuce.

M. Allamand a donné la même figure de la grimm, dans ses additions à mon Ouvrage, mais il n'ajoute rien à ce qu'en ont dit M.rs Pallas & Vosmaër.

## *DU CHEVROTAIN.*

Nous donnons ici (*planche XV*) la figure d'un chevrotain différent de celui de notre *Volume XII, pl. XLII.* Nous avons dit, *page 315* de ce volume, que le

De Seve del.

C. Guttenberg sc.

MÉMINA ou CHEVROTAIN DE CEYLAN.

chevrotain à peau marquetée de taches blanches, & que Seba dit ſe trouver à Surinam, ne ſe trouve point en Amérique, mais au contraire aux grandes Indes, où il s'appelle *Memina.* Nous avons reçu la dépouille d'un chevrotain de Ceylan ſous ce nom *Memina,* qui a une parfaite reſſemblance avec la deſcription que j'en ai publiée; & c'eſt celui duquel je donne ici la figure; en la comparant à celle de notre *Volume XII,* on verra que ces deux petits animaux ſont également ſans cornes, & qu'ils ne ſont tous deux qu'une ſimple variété dans la même eſpèce.

# ADDITION

*Aux articles du Chien*, tome V, page 185; *du Loup & du Renard*, tome VII, pages 39 & 75; *du Chacal & de l'Isatis*, tome XIII, pages 255 & 272.

## *DU CHIEN.*

M. de Mailly, de l'Académie de Dijon, connu par plusieurs bons ouvrages de Littérature, m'a communiqué un fait qui mérite de trouver place dans l'Histoire Naturelle du chien: voici l'extrait de la lettre qu'il m'a écrite à ce sujet le 6 octobre 1772.

Le Curé de Norges près Dijon, possède une chienne qui, sans avoir jamais porté ni mis bas, a cependant tous les symptômes qui caractérisent ces deux manières d'être. Elle entre en chaleur à peu-près dans le même temps que tous les autres animaux de son espèce, avec cette différence qu'elle ne souffre aucun mâle; elle n'en a *jamais* reçu. Au bout du temps ordinaire de sa portée, *ses mamelles se* remplissent comme si elle étoit en gésine, *sans que son lait soit* provoqué par aucune traite particulière, *comme il arrive* quelquefois à d'autres animaux auxquels on en tire, ou quelque substance fort semblable, en fatigant leurs mamelles. Il n'y a rien ici de pareil; tout se fait selon l'ordre de la Nature, & le lait paroît être si bien dans son caractère, que cette chienne a déjà allaité des petits qu'on lui a donné, & pour lesquels elle a autant de tendresse, de soins & d'attention que si elle étoit leur véritable mère. Elle est actuellement dans ce cas, & je n'ai l'honneur de vous assurer que ce que je vois. Une chose plus singulière peut-être, est que la même

chienne, il y a deux ou trois ans, allaita deux chats, dont l'un contracta si bien les inclinations de sa nourrice, que son cri s'en ressentit; au bout de quelque temps on s'aperçut qu'il ressembloit beaucoup plus à l'aboiement du chien qu'au miaulement du chat.

Si ce fait de la production du lait, sans accouplement & sans prégnation, étoit plus fréquent dans les animaux quadrupèdes femelles, ce rapport les rapprocheroit des oiseaux femelles qui produisent des œufs sans le concours du mâle.

## *VARIÉTÉS DANS LES CHIENS.*

Il y avoit ces années dernières, à la foire Saint-Germain, un chien de Sibérie, qui nous a paru assez différent de celui qui est gravé *tome V, pl. XXX,* pour que nous en ayons retenu une courte description. Il étoit couvert d'un poil beaucoup plus long, & qui tomboit presqu'à terre. Au premier coup-d'œil, il ressembloit à un gros bichon, mais ses oreilles droites étoient & en même temps beaucoup plus grandes. Il étoit tout blanc, & avoit vingt pouces & demi de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps; onze pouces neuf lignes de hauteur, mesuré aux jambes de derrière, & onze pouces trois lignes à celles de devant. L'œil d'un brun châtain, le bout du nez noirâtre, ainsi que le tour des narines & le bord de l'ouverture de la gueule; les oreilles, qu'il porte toujours droites, sont très-garnies de poil, d'un blanc jaune en dedans, & fauve sur les bords & aux extrémités. Les longs poils qui lui couvrent

la tête lui cachent en partie les yeux, & tombent jusque sur le nez; les doigts & les ongles des pieds sont aussi cachés par les longs poils des jambes, qui sont de la même grandeur que ceux du corps; la queue qui se recourbe comme celle du chien-loup, est aussi couverte de très-grands poils pendans, longs en général de sept à huit pouces. C'est le chien le plus vêtu & le mieux fourré de tous les chiens

D'autres chiens amenés à Paris par des Russes, en 1759, & auxquels ils donnoient le nom de *Chiens de Sibérie*, étoient d'une race très-différente du précédent. Ils étoient de grosseur égale, le mâle & la femelle, à peu-près de la grandeur des lièvres de moyenne taille; le nez pointu, les oreilles demi droites, un peu pliées par le milieu; ils n'étoient point effilés comme les lièvres, mais bien ronds sous le ventre. Leur queue avoit environ huit à neuf pouces de long, assez grosse & obtuse à son extrémité; ils étoient de couleur noire & sans poils blancs; la femelle en avoit seulement une touffe grise au milieu de la tête, & le mâle une touffe de même couleur au bout de la queue. Ils étoient si caressans qu'ils en étoient incommodes, & d'une gourmandise ou plutôt d'une voracité si grande, qu'on ne pouvoit jamais les rassasier. Ils étoient en même temps d'une malpropreté insupportable & perpétuellement en quête pour assouvir leur faim. Leurs jambes n'étoient ni trop grosses ni trop menues, mais leurs pattes étoient larges, plates & même fort épatées; enfin leurs doigts étoient unis par une petite

membrane. Leur voix étoit très-forte, ils n'avoient nulle inclination à mordre, & caressoient indistinctement tout le monde; mais leur vivacité étoit au-dessus de toute expression *(a)*. D'après cette notice, il paroît que ces chiens prétendus de Sibérie, sont plutôt de la race de ceux que j'ai appelés *Chiens d'Islande*, dont la figure est gravée *tome V, pl. XXXI*, qui présente un grand nombre de caractères semblables à ceux qui sont indiqués dans la description ci-dessus.

Je me suis informé (m'écrit M. Colinson) des chiens de Sibérie; ceux qui tirent des traîneaux & des charrettes, sont de médiocre grandeur; ils ont le nez pointu, les oreilles droites & longues; ils portent leur queue recourbée, quelques-uns sont comme des loups, & d'autres comme des renards, & il est certain que ces chiens de Sibérie s'accouplent avec des loups & des renards. Je vois (continue M. Colinson) par vos expériences, que quand ces animaux sont contraints, ils ne veulent pas s'accoupler; mais en liberté ils y consentent, je l'ai vu moi-même en Angleterre pour le chien & la louve, mais je n'ai trouvé personne qui m'ait dit avoir vu l'accouplement des chiens & des renards; cependant par l'espèce que j'ai vu venir d'une chienne qui vivoit en liberté dans les bois, je ne peux pas douter de l'accouplement d'un renard avec cette chienne. Il y a des gens à la campagne qui connoissent cette espèce de mulet & qu'ils appellent *Chiens-renards (b)*.

La plupart des chiens du Groënland sont blancs, mais il s'en trouve aussi de noirs & d'un poil très-épais;

---

*(a)* Extrait d'une lettre de M. Pasumot, de l'Académie de Dijon, à M. de Buffon, en date *du 2 Mars 1775*.

*(b)* Lettre de feu M. Colinson à M. de Buffon, datée de Londres, *9 février 1764*.

ils heurlent & grognent plutôt qu'ils n'aboient; ils ſont ſtupides, & ne ſont propres à aucune ſorte de chaſſe. On s'en ſert néanmoins pour tirer des traîneaux auxquels on les attele au nombre de quatre ou ſix. Les Groënlandois en mangent la chair, & ſe font des habits de leurs peaux *(c)*.

Les chiens du Kamtſchatka ſont groſſiers, rudes & demi-ſauvages comme leurs maîtres. Ils ſont communément blancs ou noirs, plus agiles & plus vifs que nos chiens: ils mangent beaucoup de poiſſons; on les fait ſervir à tirer des traîneaux; on leur donne toute liberté pendant l'été; on ne les raſſemble qu'au mois d'octobre pour les atteler aux traîneaux, & pendant l'hiver on les nourrit avec une eſpèce de pâte faite de poiſſon qu'on laiſſe fermenter dans une foſſe. On fait chauffer & preſque cuire ce mélange avant de leur donner *(d)*.

Il paroît par ces deux derniers paſſages tirés des Voyageurs, que la race des chiens de Groënland & de Kamtſchatka, & peut-être des autres climats ſeptentrionaux, reſſemblent plus aux chiens d'Iſlande, *qu'à* toutes autres races de chiens, car la *deſcription que nous avons* donnée ci-deſſus des deux chiens amenés de Ruſſie à Paris, auſſi-bien que les notices qu'on vient de lire ſur les chiens de Groënland & ſur ceux du Kamtſchatka, conviennent aſſez entr'elles, & peuvent ſe rapporter également à notre chien d'Iſlande.

---

(c) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, page 39.*

(d) *Ibidem, page 39.*

Quoique nous ayons donné toutes les variétés constantes que nous avons pu rassembler dans l'espèce du chien, il en reste néanmoins quelques-unes que nous n'avons pu nous procurer. Par exemple, il y a une race de chiens sauvages dont j'ai vu deux individus, & que je n'ai pas été à portée de décrire ni de faire dessiner. M. Aubry, Curé de Saint-Louis, dont tous les Savans connoissent le beau Cabinet, & qui joint à beaucoup de connoissances en Histoire Naturelle, le goût de les rendre utiles, par la communication franche & honnête de ce qu'il posséde en ce genre, nous a souvent fourni des animaux nouveaux qui nous étoient inconnus; & au sujet des chiens, il nous a dit avoir vu, il y a plusieurs années, un chien de la grandeur à peu-près d'un épagneul de la moyenne espèce, qui avoit de longs poils & une grande barbe au menton. Ce chien provenoit de parens de même race qui avoient autrefois été donnés à Louis XIV, par M. le comte de Toulouse. M. le comte de Lassai, eut aussi de ces mêmes chiens, mais on ignore ce que cette race singulière est devenue.

A l'égard des chiens sauvages, dans lesquels il se trouve, comme dans les chiens domestiques, des races diverses; je n'ai pas eu d'autres informations que celles dont j'ai fait mention dans mon Ouvrage. Seulement M. le vicomte de Querhoënt a eu la bonté de me communiquer une note au sujet des chiens sauvages qui se trouvent dans les terres voisines du cap de Bonne-espérance. Il dit, qu'il y a au Cap,

des compagnies très-nombreuses de chiens sauvages qui sont de la taille de nos grands chiens, & qui ont le poil marqué de diverses couleurs. Ils ont les oreilles droites, courent d'une grande vîtesse, & ne s'établissent nulle part fixement. Ils détruisent une quantité étonnante de bêtes fauves; on en tue rarement, & ils se prennent difficilement aux piéges, car ils n'approchent pas aisément des choses que l'homme a touché. Comme on rencontre quelquefois de leurs petits dans les bois, on a tenté de les rendre domestiques, mais ils sont si méchans étant grands, qu'on y a renoncé.

## *DU LOUP.*

NOUS avons dit dans l'histoire du loup, qu'on les avoit détruits en Angleterre; il semble que pour dédommagement, ces animaux aient trouvé de nouveaux pays à occuper. Pontoppidan prétend qu'il n'en existoit point en Norwège, & que c'est vers l'année 1718 qu'ils s'y sont établis; il dit, que ce fut à l'occasion de la dernière guerre entre les Suédois & les Danois, qu'ils passèrent les montagnes à la suite des provisions qui suivoient ces armées *(e)*.

Quelques Anglois qui ont travaillé à *une zoologie*, dont ils ont exclu tous les *animaux* qui *n'étoient pas Bretons*, m'ont fait reproche d'avoir dit, qu'il y avoit encore des loups dans le nord de leur île; je ne l'ai point affirmé, mais j'ai seulement dit, *volume VII, page 50*, que l'on m'avoit assuré qu'il y en avoit en Écosse. C'est Mylord comte de Morton, alors Président

*(e)* Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger. Juin 1756.*

de la Société royale, homme très-respectable, très-véridique, Écossois, possédant de grandes terres, qui m'a en effet assuré ce fait en 1756; je m'en rapporte à son témoignage encore aujourd'hui, parce qu'il est positif, & que l'assertion de ceux qui ont travaillé à la zoologie Britannique, n'est qu'un témoignage négatif.

M. le vicomte de Querhoënt, dit dans ses observations, qu'il y a au cap de Bonne-espérance deux espèces de loup, dont il a vu la peau, l'un gris tigré de noir, & l'autre noir. Il ajoute, qu'ils sont plus grands que ceux d'Europe, & qu'ils ont la peau plus épaisse & la dent plus meurtrière; que néanmoins leur lâcheté les fait peu redouter, quoiqu'ils viennent quelquefois la nuit comme les onces dans les rues de la ville du Cap.

## *DU RENARD.*

Les Voyageurs nous disent que les renards du Groënland, sont assez semblables aux chiens par la tête & par les pieds, & qu'ils aboient comme eux. La plupart sont gris ou bleus, & quelques-uns sont blancs. Ils changent rarement de couleur, & quand le poil dans l'espèce bleue commence à muer, il devient pâle & la fourrue n'est plus bonne à rien. Ils vivent d'oiseaux & de leurs œufs, & lorsqu'ils n'en peuvent pas attraper, ils se contentent de mouches, de crabes & de ce qu'ils pèchent. Ils font laurs tanières dans les fentes des rochers *(f)*.

Au Kamtschatka, les renards ont un poil épais, si

*(f)* Histoire générale des Voyages, *tome XIX, page 38.*

luiſant & ſi beau, que la Sibérie n'a rien à leur comparer en ce genre. Les plus eſtimés ſont les châtains-noirs, ceux qui ont le ventre noir & le corps rouge, & auſſi ceux à poil couleur de fer *(g)*.

Nous avons parlé des renards noirs de Sibérie, dont les fourrures ſe vendent encore bien plus cher que celles de ces renards rouges ou châtains-noirs de Kamtſchatka.

En Norwège, il y a des renards blancs, des renards bais & des noirs; d'autres qui ont deux raies noires ſur les reins; ceux-ci & les tous noirs ſont les plus eſtimés. On en fait un très-grand commerce. Dans le ſeul port de Berguen on embarque tous les ans plus de quatre mille de ces peaux de renards. Pontoppidan, qui ſouvent donne dans le merveilleux, prétend qu'un renard avoit mis par rangées pluſieurs têtes de poiſſons à quelque diſtance d'une cabane de pêcheurs, qu'on ne pouvoit guère deviner ſon but, mais que peu de temps après un corbeau qui vint fondre ſur ces têtes de poiſſons, fut la proie du renard. Il ajoute que ces animaux ſe ſervent de leur queue pour prendre des écreviſſes, &c. *(h)*.

## DU CHACAL.

NOUS donnons ici la figure *(planche XVI)* d'un chacal que nous croyons être le petit chacal ou adive. Le deſſin m'en a été envoyé d'Angleterre, ſous le

*(g)* Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, page 252.*

*(h)* Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger, Juin 1756.*

simple

De Seve del. Mag. Th. Rousselet Sculp.

LE CHACAL-ADIVE.

ſimple nom de *chacal.* M. le chevalier Bruce m'a aſſuré que cette eſpèce ici repréſentée, étoit commune en Barbarie, où on l'appelle *Thaleb,* & comme la figure ne reſſemble pas à la deſcription que nous avons donnée du chacal, *volume XII, page 268,* je ſuis perſuadé que c'eſt celle de l'adive ou petit chacal dont nous avons parlé, & qui diffère du grand chacal par la figure autant que par les mœurs, puiſqu'on peut apprivoiſer celui-ci & l'élever en domeſticité, au lieu que nous n'avons pas appris que le grand chacal ait été rendu domeſtique nulle part.

## DE L'ISATIS.

PAR une lettre datée de Londres, le 19 février 1768, M. Colinſon m'écrit dans les termes ſuivans:

Un de mes amis, M. Paul Demidoff, Ruſſien, qui admire vos Ouvrages, vous envoie le deſſin d'un animal qui n'eſt point encore décrit, appelé *Coſſac;* il vient des grands déſerts de Tartarie, ſitués entre les rivières *Jaïck, Emba* & les ſources de l'*Irtish,* ces coſſacs y ſont en ſi grand nombre, que les Tartares en apportent tous les ans cinquante mille peaux à *Oremburgh,* d'où on les porte en Sibérie & en Turquie.

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Il y a du bout du muſeau à l'origine de la queue.. | 1. | 7. | 11. |
| De la plante du pied au ſommet de la tête....... | 1. | 2. | 5. |
| De la plante du pied au-deſſus des épaules...... | " | 11. | " |
| Longueur de la tête........................ | " | 5. | 2. |
| Longueur des oreilles...................... | " | 2. | 2. |
| Diſtance entre les oreilles.................. | " | 3. | " |
| Longueur de la queue...................... | " | 10. | " |

La forme de la tête, le doux regard & l'aboiement de cet animal,

femblent le rapprocher du chien; néanmoins il a de commun avec le renard fa queue & fa fourrure très-belle & très-douce. Son fang eft d'une nature ardente, & il répand une affez mauvaife odeur par la refpiration, comme le chacal & le loup.

Il m'a paru, par ce deffin & encore plus par cette courte defcription de M. Demidoff & par celle de M. Gmelin, que cet animal eft l'ifatis dont nous avons parlé, *volume XIII, page 272*; & c'eft pour cela que je l'ai fait graver (*planche XVII*).

# ADDITION

## *À l'article du Chat*, tome VI, page 1.

J'AI dit à l'article du Chat (*Volume VI, page 9*), que ces animaux *dormoient moins qu'ils ne font femblant de dormir.* Quelques perfonnes ont penfé, d'après ce paffage, que j'étois dans l'opinion que les chats ne dormoient point du tout. Cependant je favois très-bien qu'ils dorment, mais j'ignorois que leur fommeil fût quelquefois très-profond; à cette occafion j'ai reçu de M. Pafumot, de l'Académie de Dijon, qui eft fort inftruit dans les différentes parties de l'Hiftoire Naturelle, une lettre dont voici l'extrait:

Permettez-moi, Monfieur, de remarquer que je crois que vous avez dit au fujet du chat, qu'il ne dormoit point. Je puis vous affurer qu'il dort, à la vérité il dort rarement, mais fon fommeil eft fi fort, que c'eft une efpèce de léthargie Je l'ai obfervé dix fois au moins

De Seve del. M. Rousselet Veuve Tardieu Sculp.

L'ISATIS.

ſur différens chats. J'étois aſſez jeune quand j'en fis l'obſervation pour la première fois. De coutume je couchois avec moi, dans mon lit, un chat que je plaçois toujours à mes pieds; dans une nuit que je ne dormois pas, je repouſſai le chat qui me gênoit. Je fus étonné de le trouver d'un poids ſi lourd, & en même temps ſi immobile, que je le crus mort; je le tirai bien vîte avec la main, & je fus encore tout auſſi étonné en le tirant de ne lui ſentir aucun mouvement. Je le remuai bien fort, & à force de l'agiter, il ſe réveilla, mais ce fut avec peine & lentement. J'ai obſervé le même ſommeil par la ſuite & la même difficulté dans le réveil. Preſque toujours c'a été dans la nuit. Je l'ai auſſi obſervé durant le jour, mais une ſeule fois à la vérité, & c'eſt depuis que j'ai eu lû ce que vous dites du défaut du ſommeil dans cet animal. Je n'ai même cherché à l'obſerver qu'à cauſe de ce que vous en avez dit. Je pourrois vous citer encore le témoignage d'une perſonne qui, comme moi, a ſouvent obſervé le ſommeil d'un chat, même en plein jour & avec les mêmes circonſtances. Cette perſonne a même reconnu de plus, que quand cet animal dort en plein jour, c'eſt dans le fort de la chaleur, & ſur-tout lors de la proximité des orages.

M. de Leſtrée, négociant, de Châlons en Champagne, qui faiſoit coucher ſouvent des chats avec lui, a remarqué :

1.° Que dans le temps que ces animaux font une eſpèce de *ronflement, lorſqu'ils ſont tranquilles ou qu'ils ſemblent dormir, ils ſont quelquefois une inſpiration un peu longue*, & auſſitôt une forte expiration, & que dans ce moment ils exhalent par la bouche une odeur qui reſſemble beaucoup à l'odeur du muſc ou de la fouine.

2.° Quand ils aperçoivent quelque choſe qui les ſurprend, comme un chien ou un autre objet qui les frappe inopinément, ils font une ſorte de ſifflement faux, qui répand encore la même odeur. Cette remarque n'eſt pas particulière aux mâles, car j'ai fait la même obſervation ſur des chattes comme ſur des chats de différentes couleurs & de différens âges.

De ces faits, M. de Leſtrée ſembleroit croire que le chat auroit dans la poitrine ou l'eſtomac quelques véſicules remplies d'une odeur parfumée, qui ſe répand au dehors par la bouche; mais l'Anatomie ne nous démontre rien de ſemblable.

Nous avons dit *(volume VI, page 14)* qu'il y avoit à la Chine des chats à oreilles pendantes; cette variété ne ſe trouve nulle part ailleurs, & fait peut-être une eſpèce différente de celle du chat, car les Voyageurs parlant d'un animal appelé *Sumxu*, qui eſt tout-à-fait domeſtique à la Chine, diſent qu'on ne peut mieux le comparer qu'au chat avec lequel il a beaucoup de rapport. Sa couleur eſt noire ou jaune, & ſon poil extrêmement luiſant. Les Chinois mettent à ces animaux des colliers d'argent au cou, & les rendent extrêmement familiers. Comme ils ne ſont pas communs, on les achette fort cher, tant à cauſe de leur beauté, que parce qu'ils ſont aux rats la plus cruelle guerre *(a)*.

Il y a auſſi à Madagaſcar des chats ſauvages rendus domeſtiques, dont la plupart ont la queue tortillée, on les appelle *Saca;* mais ces chats ſauvages ſont de la même eſpèce que les chats domeſtiques de ce pays, car ils s'accouplent & produiſent enſemble *(b)*.

Une autre variété que nous avons obſervée, c'eſt que dans notre climat, il naît quelquefois des chats avec des pinceaux à l'extrémité des oreilles. M. de Sève, que j'ai

(a) Journal des Savans, *tome I.er in-4.° page 261.*

(b) Voyage de Flacourt, *page 152.*

déjà pluſieurs fois cité, m'écrit (*16 Novembre 1773*) qu'il eſt né dans ſa maiſon à Paris, une petite chatte de la race que nous avons appelée *Chat d'Eſpagne,* avec des pinceaux au bout des oreilles, quoique le père & la mère euſſent les oreilles comme tous les autres chats, c'eſt-à-dire ſans pinceaux, & quelques mois après les pinceaux de cette jeune chatte étoient auſſi grands, à proportion de ſa taille, que ceux du lynx de Canada.

On m'a envoyé récemment de Cayenne, la peau d'un animal qui reſſemble beaucoup à celle de notre chat ſauvage. On appelle cet animal *Haïra* dans la Guiane, où *l'on en* mange la chair qui eſt blanche & de bon goût; cela ſeul ſuffit pour faire préſumer que le haïra, quoique fort reſſemblant au chat, eſt néanmoins d'une eſpèce différente; mais il ſe peut que le nom *haïra* ſoit mal appliqué ici, car je préſume que ce nom eſt le même que *taïra,* & il n'appartient pas à un chat, mais à une petite fouine dont nous avons parlé *volume XV, page 155.*

# ADDITION

## *Aux articles du Cerf, du Daim, du Chevreuil,* volume VI, pages 63, 167 & 198; & *du Renne,* volume XII, page 79.

### *DU CERF.*

ON fait que dans plusieurs animaux, tels que les chats, les chouettes, &c. la pupille de l'œil se rétrécit au grand jour & se dilate dans l'obscurité; mais on ne l'avoit pas remarqué sur les yeux du cerf. J'ai reçu de M. Beccaria, savant Physicien & célèbre Professeur à Pise, la lettre suivante, datée de Turin le 28 octobre 1767, dont voici la traduction par extrait:

Je présentois du pain (dit M. Beccaria) à un cerf enfermé dans un endroit obscur pour l'attirer vers la fenêtre, & pour admirer à loisir la forme rectangulaire & transversale de ses pupilles, qui, dans la lumière vive, n'avoient au plus qu'une demi-ligne de largeur, sur environ quinze lignes de longueur. *Dans un jour plus foible, elles* s'élargissoient de plus d'une ligne & demie, *mais en conservant* leur figure rectangulaire; & *dans le passage des ténèbres elles s'élargissoient d'environ quatre lignes, toujours transversalement*, c'est-à-dire horizontalement, en conservant la même forme rectangulaire. L'on peut aisément s'assurer de ces faits en mettant la main sur l'œil d'un cerf; au moment qu'on découvrira cet œil, on verra la pupille s'élargir de plus de quatre lignes.

Cette observation fait penser, avec raison, à M. Beccaria, que les autres animaux du genre des cerfs, ont

la même faculté de dilater & de contracter leurs pupilles ; mais ce qu'il y a de plus remarquable ici, c'est que la pupille des chats, des chouettes & de plusieurs autres animaux se dilate & se contracte verticalement, au lieu que la pupille du cerf se contracte & se dilate horizontalement.

Je dois encore ajouter à l'histoire du cerf, un fait qui m'a été communiqué par M. le marquis d'Amezaga, qui joint à beaucoup de connoissances, une grande expérience de la chasse.

*Les cerfs, dit-il, mettent leur tête bas au mois de mars, plus tôt ou plus tard, selon leur âge. A la fin de juin les gros cerfs ont leur tête alongée & elle commence à leur démanger. C'est aussi dans ce même temps qu'ils commencent à toucher au bois pour se défaire de la peau veloutée qui entoure le merrain & les andouillers. Au commencement d'août, leur tête commence à prendre la consistance qu'elle doit avoir pour le reste de l'année. Le 17 octobre l'équipage de S. A. S. M.gr le Prince de Condé, attaqua un cerf de dix cors jeunement ; c'est dans cette saison que les cerfs tiennent leur rut, & par conséquent ils sont alors bien moins vigoureux, & ce fut avec grand étonnement que nous vimes ce cerf aller grand train, & nous conduire à près de six lieues de son lancé.*

*Ce cerf pris, nous trouvames sa tête blanche & sanguinolente, comme elle auroit dû l'être dans le temps que les cerfs ordinaires touchent au bois ; cette tête étoit couverte de lambeaux de la peau veloutée qui se détache de la ramure. Il avoit andouillers sur andouillers & chevillures, avec deux perches sans empaumures. Tous les chasseurs qui arrivèrent à la mort de ce cerf, furent fort étonnés de ce phénomène ; mais ils le furent bien davantage, lorsqu'on voulut lui lever les daintiers ; on n'en trouva point dans le scrotum, mais*

après avoir ouvert le corps, on trouva en dedans deux petits daintiers gros comme des noisettes, & nous vimes clairement qu'il n'avoit point donné au rut comme les autres, & nous estimames que même il n'y avoit jamais donné. On sait que pendant les mois de juin, juillet & août, les cerfs sont prodigieusement chargés de suif, & qu'au 15 septembre ils pissent ce suif, en sorte qu'il ne leur reste que de la chair; celui dont je parle avoit conservé tout son suif, par la raison qu'il n'étoit point en état de ruter. Ce cerf avoit un autre défaut que nous observames en lui levant les pieds, il lui manquoit dans le pied droit l'os du dedans du pied, & cet os qui se trouvoit dans le pied gauche étoit long d'un demi-pouce, pointu & gros comme un cure-dent.

Il est notoire qu'un cerf que l'on coupe quand il n'a pas sa tête, elle ne repousse plus; on sait aussi que lorsque l'on coupe un cerf qui a sa tête dans sa perfection il la conserve toujours. Or il paroît ici que les très-petites parties de la génération de l'animal dont je viens de parler, ont suffi pour lui faire changer de tête, mais que la Nature a toujours été tardive dans ses opérations pour la conformation naturelle de cet animal, car nous n'avons trouvé aucune trace d'accidens qui puisse faire croire que ce même ordre de la Nature ait pu être dérangé; en sorte qu'on peut dire, avec grande raison, que ce retardement ne vient que du peu de facultés des parties de la génération dans cet animal, lesquelles étoient néanmoins *suffisantes* pour produire la chute & la renaissance de *la tête, puisque les* meules nous indiquoient qu'il *avoit eu sa tête de daguet*, sa seconde tête, sa troisième, la quatrième & dix cors jeunement au temps où nous l'avons pris.

Cette *observation* de M. le marquis d'Amezaga, semble prouver encore mieux que toutes les observations qu'on avoit fait précédemment, que la chute & le renouvellement de la tête des cerfs, dépendent en totalité de la présence des daintiers ou testicules, & en partie de

de leur état plus ou moins complet; car ici les testicules étant, pour ainsi dire, imparfaits & beaucoup trop petits, la tête étoit par cette raison plus long-temps à se former & tomboit aussi beaucoup plus tard que dans les autres cerfs.

Nous avons donné *(volume XI, pages 402 & suiv.)* une indication assez détaillée au sujet d'une race particulière de cerf, connu sous le nom de *cerf noir* ou *cerf des Ardennes;* mais nous ignorions que cette race eût des variétés. Feu M. Colinson, m'a écrit que le roi d'Angleterre, Jacques I.er, avoit fait venir plusieurs cerfs noirs ou du moins très-bruns, de différens pays, mais sur-tout du Holstein, de Danemarck & de Norwège, & il m'observe en même temps que ces cerfs sont différens de celui que j'ai décrit dans mon Ouvrage.

Ils ont, dit-il, des empaumures larges & aplaties à leurs bois comme les daims. Ce qui n'est pas dans celui des Ardennes. Il ajoute, que le roi Jacques avoit fait mettre plusieurs de ces cerfs dans deux forêts voisines de Londres, & qu'il en avoit envoyé quelques autres en Écosse, d'où ils se sont répandus dans plusieurs endroits; pendant l'hiver ils paroissent noirs & ont le poil hérissé, l'été ils sont bruns & ont le poil lisse, mais ils ne sont pas si bons à manger que les cerfs ordinaires *(a)*.

Pontoppidan, en parlant des cerfs de Norwège, dit: qu'il ne s'en trouve que dans les diocèses de Berghen & de Dronthein, c'est-à-dire, dans la partie occidentale du royaume, & que ces animaux traversent quelquefois en troupes les canaux qui sont

*(a)* Extrait de deux lettres de M. Colinson à M. de Buffon, en date des 30 décembre 1764 & 6 février 1765.

entre le continent & les îles voisines de la côte, ayant la tête appuyée sur la croupe les uns des autres, & quand le chef de la file est fatigué, il se retire pour se reposer, & le plus vigoureux prend sa place *(b)*.

Quelques gens ont pensé qu'on pourroit rendre domestiques les cerfs de nos bois, en les traitant comme les Lappons traitent les rennes avec soin & douceur. Nous pouvons citer à ce sujet un exemple qu'on pourroit suivre. Autrefois il n'y avoit point de cerfs à l'Isle-de-France, ce sont les Portugais qui en ont peuplé cette île. Ils sont petits & ont le poil plus gris que ceux d'Europe, desquels néanmoins ils tirent leur origine. Lorsque les François s'établirent dans l'île, ils trouvèrent une grande quantité de ces cerfs; ils en ont détruit une partie, & le reste s'est réfugié dans les endroits les moins fréquentés de l'île. On est parvenu à les rendre domestiques, & quelques habitans en ont des troupeaux *(c)*.

Nous avons vu à l'École vétérinaire, une petite espèce de cerf qu'on nous a dit venir du cap de Bonne-espérance, dont la robe étoit semée de taches blanches, comme celles de l'axis; on lui donnoit le nom de *Cerf-cochon*, parce qu'il n'a pas la même légèreté de corps & les jambes plus grosses que les autres animaux de ce genre. On en peut voir la figure *(planche XVIII)*. Il n'avoit que trois pieds quatre pouces & demi de long,

*(b)* Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger. Juin 1756.*

*(c)* Note communiquée par M. le vicomte de Querhoënt, à M. de Buffon.

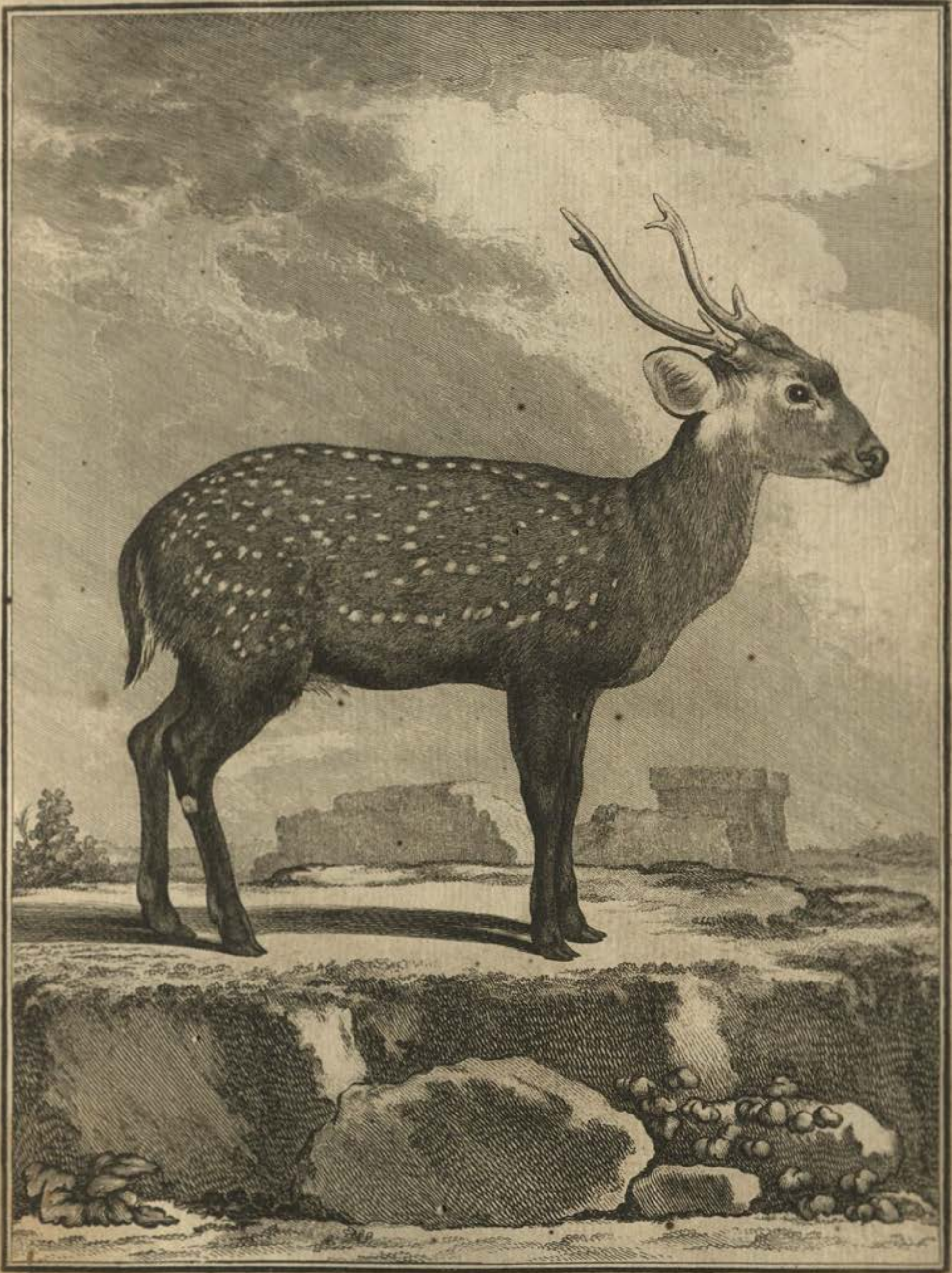

De Sève del. C. Baron Sculp.

LE CERF-COCHON.

depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps, les jambes courtes, les pieds & les sabots fort petits; le pelage fauve semé de taches blanches, l'œil noir & bien ouvert, avec de grands poils noirs à la paupière supérieure, les naseaux noirs, une bande noirâtre des naseaux aux coins de la bouche; la tête couleur de ventre-de-biche mêlée de grisâtre, brune sur le chanfrein & à côté des yeux; les oreilles fort larges, garnies de poil blancs en dedans, & d'un poil ras, gris mêlé de fauve en dehors. Le bois de ce cerf avoit onze pouces sept lignes de long, sur dix lignes de grosseur, le dessus du dos étoit plus brun que le reste du corps; la queue fauve dessus & blanche dessous, & les jambes étoient d'un brun noirâtre.

Il paroît que cet animal approche plus de l'espèce du cerf que de celle du daim. On en peut juger par la seule inspection de son bois.

## *Du Daim et de l'Axis.*

M. le duc de Richmont, avoit dans son parc, en 1765, une grande quantité de cette espèce de daims, qu'on appelle vulgairement *Cerfs du Gange*, & que j'ai nommé *Axis.* M. Colinson m'a écrit, qu'on lui avoit assuré qu'ils engendroient avec les autres daims;

Ils vivent volontiers avec eux, dit-il, & ne forment pas des troupes séparées. Il y a plus de soixante ans que l'on a cette espèce en Angleterre, elle y existe avant celle des daims noirs & des daims blancs, & même avant celle du cerf, qui sont plus nouvelles dans l'île de la Grande-Bretagne, & que je crois avoir été envoyées de France, car il n'y avoit auparavant en Angleterre que le daim

commun *Fallow-Deer*, & le chevreuil en Écosse; mais indépendamment de cette première espèce de daims, il y a maintenant le daim axis, le daim noir, le daim fauve & le daim blanc; le mélange de toutes ces couleurs, fait que dans les parcs il se trouve de très-belles variétés *(d)*.

Il y avoit, en 1764, à la ménagerie de Versailles, deux daims Chinois, l'un mâle & l'autre femelle, ils n'avoient que deux pieds trois ou quatre pouces de hauteur; le corps & la queue étoient d'un brun-minime, le ventre & les jambes fauve-clair, les jambes courtes, le bois large, étendu & garni d'andouillers: cette espèce plus petite que celle des daims ordinaires & même que celle de l'axis, n'est peut-être néanmoins qu'une variété de celui-ci, quoiqu'il en diffère en ce qu'il n'a pas de taches blanches, mais on a observé qu'au lieu de ces taches blanches il avoit en plusieurs endroits quelques grands poils fauves, qui tranchoient visiblement sur le brun du corps; au reste, la femelle étoit de la même couleur que le mâle, & je présume que la race pourroit non-seulement se perpétuer en France, mais peut-être même se mêler avec celle de l'axis, d'autant que ces animaux sont également originaires de l'orient de l'Asie.

## *DU CHEVREUIL.*

J'AI dit en plusieurs endroits de mon Ouvrage, que dans les animaux libres, le fauve, le brun & le gris sont

---

*(d)* Lettres de M. Colinson à M. de Buffon. *Londres, 3 décembre 1764 & 21 novembre 1765.*

les couleurs ordinaires, & que c'eſt l'état de domeſticité qui a produit les daims blancs, les lapins blancs, &c. Cependant la Nature ſeule produit auſſi quelquefois ce même effet dans les animaux ſauvages. M. l'abbé de la Villette, m'a écrit, qu'un particulier des terres de M. ſon frère, ſituées près d'Orgelet en Franche-comté, venoit de lui apporter deux chevrillards, dont l'un étoit de la couleur ordinaire, & l'autre qui étoit femelle, étoit d'un blanc de lait, & n'avoit de noirâtre que l'extrémité du nez & les ongles *(e)*.

Dans toute l'Amérique ſeptentrionale, on trouve des chevreuils ſemblables à ceux d'Europe, ils ſont ſeulement plus grands, & d'autant plus que le climat devient plus tempéré. Les chevreuils de la Louiſiane, ſont ordinairement du double plus gros que ceux de France *(f)*. M. de Fontenette, qui m'a aſſuré ce fait, ajoute, qu'ils s'apprivoiſent aiſément. M. Kalm dit la même choſe; il cite un chevreuil qui alloit pendant le jour prendre ſa nourriture au bois & revenoit le ſoir à la maiſon *(g)*; mais dans les terres de l'Amérique méridionale, il ne laiſſe pas d'y avoir d'aſſez grandes variétés dans cette eſpèce. M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, dit:

Qu'on y connoît quatre eſpèces de *cerf*, qui portent indiſtinctement,

---

*(e)* Extrait d'une lettre écrite par M. l'abbé de la Villette à M. de Buffon, datée à Lons-le-Saunier, le 17 juin 1773.

*(f)* Extrait d'une lettre écrite à M. de Buffon par M. de Fontenette, Médecin du Roi à la nouvelle Orléans, *20 octobre 1750*.

*(g)* Voyage de Pierre Kalm. *Gotting. 1757, tome II, page 350*.

mâles & femelles, le nom de *biches*. La première espèce appelée *biche des bois* ou *biche rouge*, se tient toujours dans les bois fourrés, pour être moins tourmentée des maringouins. Cette biche est plus grande & plus grosse que l'autre espèce qu'on appelle *biche des pallétuviers*, qui est la plus petite des quatre, & néanmoins elle n'est pas si grosse que la biche appelée *biche de barallou*, qui fait la seconde espèce, & qui est de la même couleur que la biche des bois. Quand les mâles sont vieux, leurs bois ne forment qu'une branche de médiocre grandeur & grosseur, & en tout temps ces bois n'ont guère que quatre ou cinq pouces de hauteur. Ces biches de barallou sont rares, & se battent avec les biches des bois. On remarque dans ces deux espèces, à la partie latérale de chaque narine, deux glandes d'une grosseur fort apparente, qui répandent une humeur blanche & fétide.

La troisième espèce est celle que l'on appelle la *biche des savanes*, elle a le pélage grisâtre, les jambes plus longues que les précédentes, & le corps plus alongé. Les chasseurs ont assuré à M. de la Borde, que cette biche des savanes n'avoit pas de glandes au-dessus des narines, comme les autres, qu'elle en diffère aussi par le naturel, en ce qu'elle est moins sauvage, & même curieuse au point de s'approcher des hommes qu'elle aperçoit.

La quatrième est celle des pallétuviers, plus petite & plus commune que les trois autres; ces petites biches ne sont point du tout farouches, leur bois est plus long que celui des autres & plus branchu, portant plusieurs andouillers. On les appelle *biche des pallétuviers*, parce qu'elles habitent les savanes noyées & les terreins couverts de pallétuviers.

Ces animaux sont friands de manioc, & en détruisent souvent les plantations; leur chair est fort tendre & d'un très-bon goût; les vieux se mangent comme les jeunes, & sont d'un goût supérieur à celui des *cerfs* d'Europe. Elles s'apprivoisent aisément; on en voit dans les rues de Cayenne, qui sortent de la ville & vont

par-tout ſans que rien les épouvante. Il y a même des femelles qui vont dans les bois chercher des mâles ſauvages, & qui reviennent enſuite avec leurs petits.

Le cariacou eſt plus petit; ſon poil eſt gris tirant ſur le blanc; ſes bois ſont droits & pointus. Il eſt plutôt de la race des chevreuils que de celle des cerfs; il ne fréquente pas les endroits habités; on n'en voit pas aux environs de la ville de Cayenne, mais il eſt fort commun dans les grands bois; cependant on l'apprivoiſe aiſément. Il ne fait qu'un petit tous les ans *(h)*.

Si l'on compare ce que l'on vient de lire avec ce que nous avons dit, *volume XII,* à l'article des *Mazames, pages 318 & ſuiv.* on verra que tous ces prétendus cerfs ou biches de M. de la Borde, ne ſont que des chevreuils, dont les variétés ſont plus nombreuſes dans le nouveau continent que dans l'ancien.

## *DU RENNE.*

NOUS n'avons donné, *volume XII,* que la gravure du ſquelette du renne, n'ayant pu juſqu'alors nous procurer cet animal vivant, ou aſſez bien conſervé pour le faire deſſiner; nous donnons ici la figure d'une femelle renne qui étoit vivante à Chantilly, dans les parcs de S. A. S. Monſeigneur le Prince de Condé, auquel le roi de Suède l'avoit envoyée avec deux mâles de même eſpèce, dont l'un mourut en chemin, & le ſecond ne vécut que très-peu de temps après ſon arrivée en France. La femelle a réſiſté plus long-temps, elle étoit de la

*(h)* Extrait des obſervations manuſcrites de M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne.

grandeur d'une biche, mais moins haute de jambes & plus épaiſſe de corps; elle portoit un bois comme les mâles, diviſé de même par andouillers, dont les uns pointoient en devant & les autres en arrière; mais ce bois étoit plus court que celui des mâles. Voici la deſcription détaillée avec les dimenſions de cet animal, telle que M. de Sève me les a données.

La hauteur du train de devant, eſt de deux pieds onze pouces, & celle du train de derrière, de deux pieds onze pouces neuf lignes. Son poil eſt épais & uni comme celui du cerf; les plus courts ſur le corps ont au moins quinze lignes de longueur. Il eſt plus long ſous le ventre, fort court ſur les jambes, & très-long ſur le boulet juſqu'aux ergots. La couleur du poil qui couvre le corps, eſt d'un brun-rouſſâtre, plus ou moins foncé dans différens endroits du corps, & mélangé ou jaſpé plus ou moins d'un blanc-jaunâtre: ſur une partie du dos, les cuiſſes, le deſſus de la tête & le chanfrein, le poil eſt plus foncé, ſur-tout au-deſſus du larmier que le renne a comme le cerf. Le tour de l'œil eſt noir. Le muſeau eſt d'un brun-foncé, & le tour des naſeaux noir; le bout du muſeau juſqu'aux naſeaux eſt d'un blanc-vif, ainſi que le bout de la mâchoire inférieure. L'oreille eſt couverte en deſſus d'un poil épais, blanc, tirant ſur le fauve, mêlé de poil brun; le dedans de l'oreille eſt garni de grands poils blancs. Le cou & la partie ſupérieure du corps ſont d'un blanc-jaunâtre ou fauve très-clair, ainſi que les grands poils qui lui pendent ſur la poitrine au bas du cou. Le deſſous du ventre eſt blanc. Sur les côtés au-deſſus du ventre, eſt une bande larg & brune comme à la gazelle. Les jambes ſont fort menues pour le corps, elles ſont, ainſi que les cuiſſes, d'un brun-foncé, & d'un blanc-ſale en dedans, de même que l'extrémité du poil qui couvre les ſabots. Les pieds ſont fendus comme ceux du cerf. Les deux ergots de devant ſont larges & minces; les deux petits de

derrière

derrière ſont longs, aſſez minces & plats en dedans; ces quatre ergots ſont très-noirs.

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur du corps depuis le muſeau juſqu'à l'anus, en ligne ſuperficielle | 5. | 1. | 2. |
| La même longueur meſurée en ligne droite | 4. | 7. | " |
| Longueur de la tête juſqu'à l'origine des cornes. | 1. | 1. | " |
| Circonférence du muſeau priſe derrière les naſeaux. | " | 11. | 1. |
| Ouverture des narines | " | 1. | 4. |
| Contour de la bouche | " | 7. | 8. |
| Diſtance entre les angles de la mâchoire inférieure. | " | 1. | 8. |
| Diſtance entre les angles de la mâchoire ſupérieure. | " | 2. | 9. |
| Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille | " | 9. | 9. |
| Diſtance entre les angles antérieurs des yeux | " | 5. | 3. |
| Circonférence de la tête priſe devant les cornes | " | 9. | 3. |
| Longueur des oreilles | " | 4. | 1. |
| Largeur de la baſe meſurée ſur la courbure extérieure | " | 4. | 3 |
| Diſtance entre les oreilles, priſe en bas, ſuivant la courbure du chignon | " | 4. | 7. |
| Longueur du cou | " | 10. | " |
| Circonférence près la tête | 1. | 8. | 10. |
| Circonférence près les épaules | " | 2. | 2. |
| Hauteur du train de devant | 2. | 9. | 9. |
| Hauteur du train de derrière | 2. | 11. | " |
| Circonférence du corps, derrière les jambes de devant | 3. | 8. | 5. |
| Même circonférence devant les jambes de derrière. | 3. | 11. | " |
| Longueur du tronçon de la queue | " | 4. | 3. |
| Circonférence à ſon origine | " | 8. | 2. |
| Longueur du bras depuis le coude juſqu'au genou. | " | 11. | 2. |
| Circonférence à l'endroit le plus gros | 1. | 1. | 3. |

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Circonférence du genou | " | 5. | 4. |
| Longueur du canon | " | 6. | 6. |
| Circonférence à l'endroit le plus mince | " | 3. | 7. |
| Circonférence du boulet | " | 5. | 7. |
| Longueur du paturon | " | 4. | 3. |
| Circonférence du paturon | " | 5. | 3. |
| Circonférence de la couronne | " | 7. | 6. |
| Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou | " | 10. | " |
| Longueur de la cuiſſe depuis la rotule juſqu'au jarret | 1. | " | 5. |
| Circonférence près le ventre | 1. | 10. | 5. |
| Longueur du canon depuis le jarret juſqu'au boulet. | 1. | " | " |
| Circonférence | " | 5. | 1. |
| Longueur des ergots | " | 3. | 6. |
| Hauteur des ſabots | " | 1. | 6. |
| Longueur depuis la pince juſqu'au talon, dans les pieds de devant | " | 6. | 3. |
| Longueur dans les pieds de derrière | " | 6. | " |
| Largeur des deux ſabots, dans les pieds de devant | " | 3. | " |
| La même largeur dans ceux de derrière | " | 3. | 5. |
| Circonférence des deux ſabots dans les pieds de devant | " | 5. | 4. |
| Circonférence des deux ſabots dans les pieds de derrière | " | 5. | 1. |
| Longueur du bois meſuré en ligne droite | 1. | 2. | 7. |
| Et de l'origine à la branche plus courte & plus large | " | 7. | 6. |
| Circonférence à ſon origine | " | 3. | 10. |

Au reſte, il ne faut pas juger par la figure que

nous donnons du renne, de l'étendue en longueur & en grosseur de son bois. Il y a de ces bois qui s'étendent en arrière, depuis la tête de l'animal jusqu'à sa croupe, & qui pointent en avant par de grands andouillers de plus d'un pied de longueur. Les grandes cornes ou bois fossiles que l'on a trouvés dans plusieurs endroits, & notamment en Irlande, paroissent avoir appartenu à l'espèce du renne. J'ai été informé par M. Colinson, qu'il avoit vu de ces grands bois fossiles qui avoient dix pieds d'intervalle entre leurs extrémités, avec des andouillers qui s'étendent en avant de la face de l'animal, comme dans le bois du renne *(i)*.

C'est donc à cette espèce & non pas à celle de l'élan, que l'on doit rapporter les bois ou cornes fossiles de l'animal que les Anglois ont appelé *moose-deer*, mais il faut néanmoins convenir qu'actuellement il n'existe pas des rennes assez grands & assez puissans, pour porter des bois aussi gros & aussi longs, que ceux qu'on a trouvés sous terre en Irlande, ainsi que dans quelques autres endroits de l'Europe, & même dans l'Amérique septentrionale *(k)*.

Au reste je ne connoissois qu'une seule espèce de renne, auquel j'ai rapporté le caribou d'Amérique, & le daim de Groënland, dont M. Edwards a donné la

---

*(i)* Extrait d'une lettre de M. Colinson à M. de Buffon. *Londres, 6 février 1765.*

*(k)* On trouve dans l'Amérique septentrionale des *cornes* qui ont dû appartenir à un animal d'une grandeur prodigieuse; on en trouve de pareilles en Irlande. Ces cornes sont branchues, &c. Voyage de P. Kalm, *tome II, page 435.*

figure & la deſcription ; & ce n'eſt que depuis peu d'années, que j'ai été informé qu'il y en avoit deux eſpèces ou plutôt deux variétés, l'une beaucoup plus grande que l'autre. Le renne dont nous donnons ici la figure & la deſcription, eſt de la petite eſpèce, & probablement la même que le daim du Groënland de M. Edwards.

Quelques Voyageurs diſent que le renne eſt le daim du nord, qu'il eſt ſauvage en Groënland, & que les plus forts n'y ſont que de la groſſeur d'une geniſſe de deux ans *(l)*.

Pontoppidan aſſure que les rennes périſſent dans tous les pays du monde, à l'exception de ceux du nord, où il faut même qu'ils habitent les montagnes, mais il ajoute des choſes moins croyables, en diſant que leur bois eſt mobile, de façon que l'animal peut le plier en avant ou en arrière, & qu'il a au-deſſus des paupières une petite ouverture dans la peau, par laquelle il voit un peu, quand une neige trop abondante l'empêche d'ouvrir les yeux. Ce dernier fait me paroît imaginé, d'après l'uſage des Lappons, qui ſe couvrent les yeux d'un morceau de bois fendu, pour éviter le trop grand éclat de la neige, qui les rend aveugles en peu d'années, lorſqu'ils n'ont pas l'attention de diminuer, par cette précaution, le reflet de cette lumière trop blanche, qui fait grand mal aux yeux *(m)*.

---

*(l)* Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, page 37.*

*(m)* Hiſt. Nat. de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger. Juin 1756.*

De Seve deli. Baron Sc.

LA FEMELLE DU RENNE.

Une chose remarquable dans ces animaux, c'est le craquement qui se fait entendre dans tous leurs mouvemens, il n'est pas même nécessaire pour cela, que leurs jambes soient en mouvement. Il suffit de leur causer quelque *surprise* ou quelque crainte en les touchant, pour que ce craquement se fasse entendre. On assure que la même chose arrive à l'élan; mais nous n'avons pas été à portée de le vérifier.

---

# ADDITION *de l'Éditeur Hollandois* (M. le Professeur Allamand).

## *L'ÉLAN, LE CARIBOU & LE RENNE*.*

C'EST avec raison que M. de Buffon croit que l'Élan de l'Europe, se trouve aussi dans l'Amérique septentrionale, sous le nom d'*Orignal* *(a)*. S'il y a quelque différence entre les animaux désignés par ces deux noms, elle ne consiste guère que dans la grandeur, qui, comme l'on sait, varie beaucoup suivant le climat & la nourriture; & encore même n'est-il pas bien décidé quels sont ceux qui sont les plus grands. M. de Buffon croit que ce sont ceux d'Europe *(b)*; & il est naturel de le croire, puisque l'on voit que les mêmes animaux sont *constamment plus petits* dans le nouveau monde que dans l'ancien continent; cependant la plupart des Voyageurs nous représentent l'orignal comme plus grand que notre élan. M. Dudley, qui en a envoyé une très-bonne description à la Société royale, dit, que ses chasseurs en ont tué un qui étoit haut de plus

---

* Édition de Hollande, *tome XV, page 50.*

*(a)* Voyez le tome XII de cet Ouvrage; édition de Hollande, *page 46.*

*(b) Ibidem, page 48.*

de dix pieds *(c)*; il a beſoin d'une pareille taille pour porter les énormes cornes dont ſa tête eſt chargée, & qui pèſent cent cinquante, & même juſqu'à trois ou quatre cents livres, s'il en faut croire la Hontan *(d)*.

Mylord duc de Richemont, qui ſe fait un plaiſir de raſſembler pour l'utilité publique, tout ce qui peut contribuer à la perfection des Arts & à l'augmentation de nos connoiſſances en Hiſtoire Naturelle, a eu une femelle d'orignal qui lui avoit été envoyée par M. le Général Carleton, Gouverneur du Canada, en 1766. Elle n'avoit alors qu'une année, & elle a vécu pendant neuf ou dix mois dans ſon parc de Goedvoed. Quelque temps avant qu'elle mourût, il en fit faire un deſſin fort exact, qu'il a eu la bonté de me communiquer. J'ai cru qu'on le verroit ici avec plaiſir (*planche II, édition de Hollande*), pour ſuppléer à celui que M. de Buffon n'a pas eu le temps de faire achever à Paris. Comme cette femelle étoit encore jeune, elle n'avoit guère plus de cinq pieds de hauteur: ſa couleur étoit d'un brun-foncé par-deſſus le corps, & plus clair par-deſſous.

J'ai auſſi reçu du Canada la tête d'une femelle d'orignal plus âgée. Sa longueur depuis le bout du muſeau juſqu'aux oreilles, eſt de deux pieds trois pouces: ſa circonférence, priſe des oreilles, eſt de deux pieds huit pouces, & près de la bouche d'un pied dix pouces: ſes oreilles ſont longues de neuf pouces; mais comme cette tête eſt deſſéchée, on comprend que ces dimenſions ſont plus petites que dans l'animal vivant.

M. de Buffon eſt auſſi dans l'idée que le caribou de l'Amérique eſt le renne de Lapponie *(e)*; & l'on ne peut pas refuſer de ſe rendre aux raiſons par leſquelles il appuie ſon ſentiment. J'ai donné une planche du renne qui ne ſe trouve point dans l'édition de Paris, c'eſt la onzième du douzième tome: elle eſt une copie de celle qui

---

*(c)* Voyez les *Tranſactions philoſophiques*, pour l'année 1721, *n.° 368*, *page 165*.

*(d)* Voyez le *tome XII* de cet Ouvrage, édition de Hollande, *page 47*.

a été publiée par le fameux peintre & graveur Ridinger, qui a dessiné l'animal d'après Nature. Ici je crois devoir ajouter une autre planche qui représente le caribou d'Amérique *(f)*. C'est encore au duc de Richemont que j'en suis redevable. Cet animal lui a été envoyé du Canada, & il a vécu assez long-temps dans son parc: son bois ne faisoit que commencer à pousser quand il a été dessiné. Quoique je ne puisse rien dire pour l'éclaircissement de cette planche, je suis persuadé qu'on la verra ici avec plaisir; c'est la seule qui représente au vrai le caribou. En la comparant avec celle du renne, il paroîtra d'abord qu'il y a une assez grande différence entre les deux animaux qui y sont représentés; mais l'absence des cornes dans le caribou, change beaucoup sa physionomie. La différence entre ce caribou & le renne, paroîtra encore plus marquée, si l'on jette les yeux sur la *planche IV (g)*. Elle représente un animal qui a été vu en 1769 à la foire d'Amsterdam. S'il en faut croire les matelots qui le faisoient voir, il avoit été pris dans la mer du nord, à 76 degrés de latitude, & environ à cinquante lieues de terre. Le capitaine Bré, de Schiedam, qui commandoit un vaisseau destiné à la pêche de la baleine, vit quatre de ces animaux nageant en pleine-mer; il fit mettre d'abord quelques hommes dans la chaloupe, qui les suivirent à force de rame pendant près de trois heures sans pouvoir les atteindre: enfin ils en attrapèrent deux qui étoient jeunes; l'un est mort avant que d'arriver en Hollande, & l'autre est celui dont je donne la figure, & qui a été montré à Amsterdam. Voilà l'histoire de la prise de cet animal, telle qu'elle a été racontée par des matelots, qui disoient en avoir été les témoins. On ne sera pas fort disposé à la croire: la circonstance de ces animaux, nageant à cinquante lieues de toute terre, est plus que suspecte. Le capitaine Bré, auroit pu me donner là-dessus des informations plus sûres; aussi

---

(e) Voyez le *tome XII* de cet Ouvrage, édition de Hollande, *page 47*.

(f) *Planche III, tome XV*, édition de Hollande.

(g) *Volume XV*, édition de Hollande.

ai-je voulu m'adresser à lui pour lui en demander; mais j'ai appris qu'il étoit parti pour un nouveau voyage, dont il n'est pas encore de retour.

Quoi qu'il en soit de cette histoire, cet animal venoit sûrement d'un pays très-froid; la moindre chaleur l'incommodoit, & pour le rafraîchir on lui jetoit souvent des seaux d'eau sur le corps, sans que son poil en parût mouillé: il n'y eut pas moyen de le conserver long-temps en vie; il mourut au bout de quatre mois à Groningue, où on le faisoit voir pour de l'argent. On le donnoit pour un renne, & c'en étoit véritablement un. Il ressembloit fort à ce daim de Groënland, dont M. Edwards nous a conservé la figure, & que M. de Buffon a pris pour un renne *(h)*. Ces deux animaux ne diffèrent presque, qu'en ce que le bois de ce daim est sans empaumures; mais les variétés que M. Daubenton a trouvées entre les bois de renne qui sont dans le Cabinet du Roi, nous prouvent assez que les empaumures n'ont rien de constant dans ces animaux, & que les caractères *distinctifs* qu'on en voudroit tirer sont très-équivoques.

---

*(h)* Voyez le *tome XII* de cet Ouvrage, *page 46*, édition de Hollande.

DESCRIPTION

# DESCRIPTION DU RENNE*,

## (*Par M. le Professeur Allamand*).

LE Renne qui est représenté dans la *planche IV*, étoit un mâle. La couleur de son poil étoit d'un gris-cendré à l'extrémité, mais blanche vers sa racine. Tout son corps étoit couvert d'un duvet fort épais, d'où sortoient en divers endroits quelques poils assez roides, dont la pointe étoit brune. La partie inférieure de son cou se faisoit remarquer par des poils de huit à neuf pouces, dont elle étoit toute couverte, & qui étoient beaucoup plus fins que des crins, & d'un beau blanc. Le bout de son museau étoit noir & velu. Chacune des perches de son Bois étoit chargée de trois andouillers; ceux qui sortoient de la partie inférieure étoient dirigés en avant sur le front; ils se terminoient tous en pointe, & ce n'étoit qu'à l'extrémité supérieure de chaque perche, qu'on remarquoit des empaumures; mais vraisemblablement il en auroit paru d'autres, si l'animal avoit vécu plus long-temps: je vois par un dessin que M. Camper a fait de cet animal, lorsqu'il étoit plus âgé de quatre mois, & qu'il a eu la bonté de me communiquer, que les empaumures du haut du bois s'étoient élargies, qu'elles commençoient à former de nouveaux andouillers, & que ceux qui sont représentés pointus dans notre planche, avoient acquis plus de largeur.

Ce renne avoit les jambes plus courtes, mais plus fortes & plus grosses, que celles du cerf. Ses sabots étoient aussi beaucoup plus larges, & par-là même plus propres à le soutenir sur la neige; le bout de l'un étoit placé sur l'extrémité de l'autre. Voici les dimensions de ses principales parties.

* Histoire Naturelle, *tome XV, page 52*, édition de Hollande.

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus | 4. | 8. | " |
| Hauteur du train de devant | 2. | 8. | " |
| Hauteur du train de derrière | 3. | 2. | " |
| Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes | " | 7. | 6. |
| Longueur des cornes | 1. | " | " |
| Longueur de l'andouiller qui est dirigé au-devant de la tête. | " | 4. | 9. |
| Distance entre les cornes | " | 2. | 6. |
| Distance entre les deux naseaux | " | 1. | 2. |
| Distance d'un œil à l'autre | " | 5. | " |
| Longueur de l'œil d'un angle à l'autre | " | 1. | 6. |
| Hauteur des jambes de derrière jusqu'à l'abdomen | 2. | 1. | " |
| Longueur de la queue | " | 6. | " |
| Circonférence du corps, prise autour du ventre | 4. | 2. | " |

Ce renne n'est pas le seul qui ait paru dans nos provinces; M. le Professeur Camper en a reçu un qui malheureusement n'a vécu chez lui que vingt-quatre heures. Sa prompte mort est une perte pour l'Histoire Naturelle; si cet animal avoit pu être observé pendant quelque temps par un homme aussi exact & pénétrant que M. Camper, nous serions parfaitement instruits de tout ce qui le regarde. Cependant nous avons lieu de nous *féliciter* qu'il soit tombé en si bonnes mains. M. Camper *l'a anatomisé avec soin*, & il m'en a envoyé une description *très-intéressante, qui le fera connoître mieux qu'il ne nous est connu par tout ce que les autres en ont dit jusqu'à présent*; on la lira ici avec plaisir; la voici donc telle qu'il a *bien voulu me la communiquer*.

## *OBSERVATIONS SUR LE RENNE,*

*Faites à Groningue par M. le Professeur P. Camper.*

Le Renne qu'on m'avoit envoyé de la Lapponie par Dronthem & Amsterdam, arriva à Groningue le 21 juin 1771. Il étoit fort

foible, non-seulement à cause de la fatigue du voyage & de la chaleur du climat, mais probablement sur-tout à cause d'un ulcère entre le bonnet ou deuxième estomac & le diaphragme, dont il mourut le lendemain. Dès qu'il fut chez moi, il mangea avec appétit de l'herbe, du pain & autres choses qu'on lui présenta, & il but assez copieusement. Il ne mourut point faute de nourriture, car en l'ouvrant je trouvai ses estomacs & ses boyaux remplis. Sa mort fut lente & accompagnée de convulsions qui étoient tantôt universelles & tantôt uniquement visibles à la tête : les yeux surtout en souffrirent beaucoup.

C'étoit un mâle âgé de quatre ans. Tous les os de son squelette offroient encore les épiphyses; ce qui prouve qu'il n'avoit pas atteint son plein accroissement, auquel il ne seroit parvenu qu'à l'âge de cinq ans. Ainsi on en peut conclure que cet animal peut vivre au moins vingt ans.

La couleur du corps étoit brune & mêlée de noir, de jaune & de blanc; le poil du ventre & sur-tout des flancs, étoit blanc avec des pointes brunes, comme dans les autres bêtes fauves. Celui des jambes étoit d'un jaune-foncé; celui de la tête tiroit sur le noir; celui des flancs étoit très-touffu; celui du cou & du poitrail étoit aussi fort épais & très-long.

Le poil qui couvroit le corps étoit si fragile, qu'il se cassoit transversalement dès qu'on le tiroit un peu; il étoit d'une figure ondoyée, & d'une substance assez semblable à celle de la moëlle des joncs dont on fait les nattes; sa partie fragile étoit blanche. Le poil de la tête, du dessous du cou & des jambes jusqu'aux ongles, n'avoit point cette fragilité; il étoit au contraire aussi fort que celui d'une vache.

La couronne des sabots étoit recouverte de tous côtés d'un poil fort long. Les pieds de derrière avoient entre les doigts une pellicule assez large, faite de la peau qui couvroit le corps, mais parsemée de petites glandes.

A la hauteur des couronnes des sabots, il y avoit une espèce de canal qui pénétroit jusqu'à l'articulation du canon avec les osselets des doigts; il étoit de la largeur du tuyau d'une plume à écrire, & rempli de fort longs poils. Je n'ai pas pu découvrir un semblable canal aux pieds de devant, & j'en ignore l'usage.

La figure de cet animal différoit beaucoup de celle qui a été décrite par les Auteurs qui en ont parlé, & de celle que j'ai dessiné il y a deux ans, & cela parce qu'il étoit extrêmement maigre. M.rs Linnæus, les Auteurs de l'Encyclopédie & Edwards, le dépeignent tous fort gras, & par conséquent plus rond & plus épais.

Voici les dimensions de ses principales parties, prises avec le pied de Groningue, qui est un peu moins long que celui de France.

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à la nuque du cou | 1. | 2. | // |
| Hauteur verticale de la tête, là où elle est la plus grosse | // | 8. | // |
| Longueur des oreilles | // | 5. | // |
| Longueur des vertèbres du cou, entre la tête & la première côte | 1. | // | // |
| Longueur du corps, depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité de l'ischion | 3. | 6. | // |
| Longueur de l'omoplate | 1. | // | // |
| Longueur de l'os du bras | // | 11. | // |
| Longueur du canon | // | 9. | // |
| Longueur des doigts du pied de devant avec les sabots | // | 5. | 6. |
| Longueur de l'os de la jambe | 1. | // | // |
| Longueur du canon | 1. | // | // |
| Longueur des doigts du pied de derrière avec les sabots | // | 6. | // |
| Hauteur du train de devant | 3. | // | // |
| Longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus | 5. | // | // |
| Distance entre l'os des iles & la rotule | 1. | 4. | // |
| Distance entre l'extrémité de l'ischion & la rotule | 1. | 4. | // |
| Hauteur de la partie inférieure du corps par-dessus terre | 1. | 6. | // |
| Distance entre le poitrail & le penis | 2. | // | // |
| Longueur de l'espace qu'occupent les côtes dans les flancs du squelette | 1. | // | // |

Les yeux ne diffèrent pas de ceux du daim ou du cerf; sa prunelle est transversale, & l'iris brun tirant sur le noir; ses larmiers semblables à ceux des cerfs, sont remplis d'une matière blanchâtre, résineuse, & plus ou moins transparente. Il y a deux points lacrymaux & deux canaux, comme dans le daim. La paupière supérieure a des *cils fort* longs & noirs, elle n'est pas percée, comme l'ont *prétendu* quelques Auteurs, elle est entière. L'évêque Pontoppidan, & sur son autorité M. Haller, ont même voulu rendre raison de cette perforation de la paupière; ils l'ont jugée nécessaire dans un pays presque toujours couvert de neige, dont la blancheur auroit pu nuire par son éclat aux yeux de ces animaux sans ce secours. Les hommes faits pour pouvoir vivre dans tous les climats, préviennent autant qu'ils peuvent la cécité par des voiles ou de petites machines trouées, qui affoiblissent l'éclat de la lumière: le renne, fait pour ce seul climat, n'avoit pas besoin de ce mécanisme; mais il a cette membrane ou paupière interne, si visible dans les oiseaux, & qui se trouve dans plusieurs quadrupèdes, sans y être mobile que dans un petit nombre. Cette membrane n'est pas non plus percée dans le renne; elle peut couvrir toute la cornée, jusqu'au petit angle de l'œil.

Son nez est fort large, comme dans les vaches, & le museau est plus ou moins plat, couvert d'un poil long grisâtre, & qui *s'étend jusqu'à l'intérieur des narines*. Les lèvres sont aussi revêtues de poils, *excepté* un petit bord qui est noirâtre, dur & très-poreux. Les narines sont fort éloignées l'une de l'autre. La lèvre inférieure est étroite, & la bouche très-fendue, comme dans la brebis.

Il a huit dents incisives à la mâchoire inférieure, mais très-petites, & très-lâchement attachées; il n'en a point à la mâchoire supérieure, non plus que les autres ruminans, mais j'ai cru y remarquer des crochets, quoiqu'ils ne paroissent pas encore hors des gencives; dans la mâchoire inférieure je n'en ai vu aucun indice. Les chevaux en ont aux deux mâchoires, mais il est rare que les jumens en aient;

les daims, tant mâles que femelles, n'en ont presque jamais; mais j'ai préparé cet été la tête d'une biche nouvellement née, qui a un très-grand crochet à la mâchoire supérieure du côté gauche. La Nature varie trop dans cette partie, pour qu'on puisse y déterminer rien de constant. Il y a six dents mâchelières à chaque côté des deux mâchoires, c'est-à-dire, qu'il y en a vingt-quatre en tout.

Je n'ai rien à remarquer au sujet des cornes, elles ne faisoient que de naître; l'une avoit un pouce & l'autre un pouce & demi de hauteur: leur base étoit située entre l'orbite & l'occiput, un peu plus près de ce dernier. Le poil qui les couvroit étoit joliment contourné, & d'un gris tirant sur le noir; en le voyant d'une certaine distance, on auroit pris les deux touffes de ce poil pour deux grandes souris, posées sur la tête de l'animal.

Le cou est court, & un peu plus arqué que celui de la brebis, mais moins que celui du chameau. Le corps paroît robuste; le dos est un peu élevé vers les épaules, & assez droit par-tout ailleurs, quoique les vertèbres soient un peu formées en arc.

La queue est fort petite, recourbée en bas & très-garnie de poils.

Les testicules sont très-petits, & ne paroissent point hors du corps. La verge n'est pas grande; le prépuce est sans poil, comme un nombril; il est fort ridé en dedans, & chargé ou couvert d'une croûte pierreuse.

Les sabots sont grands, longs & convexes en dehors, mais ils n'avoient pas les bouts placés les uns sur les autres, comme ceux du renne que j'ai dessiné il y a deux ans. Les ergots sont aussi fort longs, & ceux des pieds extérieurs touchoient à terre quand l'animal étoit debout, mais ceux des pieds postérieurs étoient placés plus haut, & ne descendoient pas si bas; aussi les os des doigts en sont-ils plus courts.

Ces huit ergots étoient creux, apparemment parce que l'animal ne les usoit pas.

Les inteſtins étoient exactement ſemblables à ceux du daim. Il n'y avoit point de véſicule du fiel; les reins étoient liſſes & ſans diviſion; les poumons étoient grands; la trachée artère étoit extrêmement large.

Le cœur étoit d'une grandeur médiocre, & comme celui du daim, ne contenoit qu'un ſeul oſſelet. Cet oſſelet ſoutient la baſe de la valvule ſémilunaire de l'aorte, qui eſt oppoſée aux deux autres, ſur leſquelles les artères coronaires du cœur prennent leur origine. Ce même oſſelet donne de la fermeté à la cloiſon membraneuſe, qui eſt entre les deux ſinus du cœur, & à la baſe de la valvule triglochine du ventricule droit.

Ce qui m'a paru de plus remarquable dans cet animal, eſt une poche membraneuſe & fort large, placée ſous la peau du cou, & qui prenoit ſon origine entre l'os hyoïde & le cartilage thyroïde par un canal conique; ce canal alloit en s'élargiſſant, & ſe changeoit en une eſpèce de ſac membraneux, ſoutenu par deux muſcles oblongs; ces muſcles tirent leur origine de la partie inférieure de l'os hyoïde, préciſément là où la baſe, l'os graniforme & les cornes ſe réuniſſent.

Ces muſcles ſont plats, minces, larges d'un demi-pouce, & deſcendent des deux côtés de la poche juſqu'au milieu du ſac, où les fibres ſe ſéparent & ſe perdent dans la membrane extérieure & muſculeuſe de la poche; ils relèvent & ſoutiennent cette partie à peu-près comme les crémaſtères ſoutiennent & élèvent le péritoine, qui eſt autour des teſticules dans les ſinges & autres animaux ſemblables.

Cette poche s'ouvre dans le larynx, ſous la racine de l'épiglotte, par un large orifice, qui admettoit mon doigt très-aiſément.

Lorſque l'animal fait ſortir avec force l'air des poumons, comme quand il fait des mugiſſemens, l'air tombe dans cette poche, l'enfle & cauſe néceſſairement une tumeur conſidérable à l'endroit indiqué;

le ſon doit auſſi néceſſairement changer beaucoup par-là; les deux muſcles vident la poche de l'air quand l'animal ceſſe de mugir.

J'ai démontré, il y a vingt ans, une ſemblable poche dans pluſieurs papions & guenons; & l'année paſſée j'ai eu occaſion de faire voir à mes auditeurs qu'il y en avoit une double dans l'orang-outang: j'en donnerai la deſcription & la figure dans un Mémoire que je me propoſe de publier, ſur la voix de l'homme & de pluſieurs animaux. Je ne ſaurois déterminer ſi la femelle renne a cette poche comme le mâle: dans les ſinges, les deux ſexes en ſont pourvus; je ne me ſouviens pas de l'avoir trouvée dans le daim; la biche ne l'a pas.

---

# ADDITION

## *À l'article du Lièvre,* volume VI, page 246; *de l'Écureuil,* volume VII, page 253, *avec un animal anonyme; un autre auquel nous avons donné la dénomination de* Rat de Madagaſcar; *enfin un autre que nous appelons** Taguan *ou* grand Écureuil volant, volume X, page *95.*

### *DU LIÈVRE.*

TOUT le monde ſait que les Lièvres ſe forment un gîte, & qu'ils ne creuſent pas profondément la terre comme les lapins pour ſe faire un terrier; cependant j'ai été informé par M. Hettlinger, habile Naturaliſte, qui fait travailler actuellement aux mines des Pyrénées, que dans les

les montagnes des environs de Baigory, les lièvres se creusent souvent des tanières entre des rochers, chose, dit-il, qu'on ne remarque nulle part *(a)*.

On sait aussi que les lièvres ne se tiennent pas volontiers dans les endroits qu'habitent les lapins, mais il paroît que réciproquement les lapins ne multiplient pas beaucoup dans les pays où les lièvres sont en grand nombre.

Dans la Norwège (dit Pontoppidan) les lapins ne se trouvent que dans peu d'endroits, mais les lièvres sont en fort grand nombre, leur poil brun & gris en été devient blanc en hiver; *ils prennent & mangent les souris comme les chats;* ils sont plus petits que ceux du Danemarck *(b)*.

Je doute fort que ces lièvres mangent des souris; d'autant que ce n'est pas le seul fait merveilleux ou faux que l'on puisse reprocher à Pontoppidan.

A l'Isle-de-France, dit M. le vicomte de Querhoënt, les lièvres ne sont pas plus grands que les lapins de France, ils ont la chair blanche, & ils ne font point de terriers; leur poil est plus lisse que celui des nôtres, & ils ont une grande tache noire derrière la tête & le cou; ils sont très-répandus.

M. Adanson dit aussi que les lièvres du Sénégal ne sont pas tout-à-fait comme ceux de France, qu'ils sont un peu moins gros, qu'ils tiennent par la couleur du

---

*(a)* Extrait d'une lettre écrite par M. Hettlinger à M. de Buffon, datée de Baigory, le 16 juillet 1774.

*(b)* Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger, Juin 1756.*

lapin & du lièvre, que leur chair eſt délicate & d'un goût exquis (c).

## DE L'ÉCUREUIL.

Les écureuils ſont plutôt des animaux originaires des terres du nord, que des contrées tempérées, car ils ſont ſi abondans en Sibérie, qu'on en vend les peaux par milliers. Les Sibériens, à ce que dit M. Gmelin, les prennent avec des eſpèces de trapes, faites à peu-près comme des quatre en chiffres, dans leſquels on met pour appât un morceau de poiſſon fumé, & on tend ces trappes ſur les arbres (d).

Nous avons déjà parlé des écureuils noirs qui ſe trouvent en Amérique. M. Aubry, Curé de Saint-Louis, a dans ſon cabinet un écureuil qui lui a été envoyé de la Martinique, qui eſt tout noir; ſes oreilles n'ont preſque point de poil ou du moins n'ont qu'un petit poil très-court, ce qui le diſtingue des autres écureuils.

M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, dit qu'il n'y a à la Guyane qu'une ſeule eſpèce d'écureuil, qu'il ſe tient dans les bois, que ſon poil eſt rougeâtre, & qu'il n'eſt pas plus grand que le rat d'Europe, qu'il vit de graine de *Maripa*, d'*Aoura*, de *Comana*, *&c.* qu'il fait ſes petits dans des trous d'arbres au nombre de deux, qu'il mord comme le rat, & que cependant

(c) Voyage au Sénégal, par M. Adanſon, *page 25.*

(d) Voyage de Gmelin en Sibérie, *tome II, page 232.*

il s'apprivoiſe aiſément, que ſon cri eſt un petit ſifflement, qu'on le voit toujours ſeul ſautant de branche en branche ſur les arbres.

Je ne *ſuis pas bien* aſſuré que cet animal de la Guyane, dont parle M. de la Borde, ſoit un véritable écureuil, parce que ces animaux en général ne ſe trouvent guère dans les climats très-chauds, tel que celui de la Guyane. Leur eſpèce eſt au contraire fort nombreuſe & très-variée dans les contrées tempérées & froides, de l'un & de l'autre continent.

On trouve (dit M. Kalm) pluſieurs eſpèces d'écureuils en Penſilvanie, & l'on élève de préférence la petite eſpèce (l'écureuil de terre), parce qu'il eſt le plus joli, quoiqu'aſſez difficile à apprivoiſer. Les grands écureuils font beaucoup de dommages dans les plantations de maïs; ils montent ſur les épis & les coupent en deux pour en manger la moëlle; ils arrivent quelquefois par centaines dans un champ, & le détruiſent ſouvent dans une ſeule nuit. On a mis leur vie à prix pour tâcher de les détruire; on mange leur chair, mais on fait peu de cas de la peau *(e)*... Les écureuils gris ſont fort communs en Penſilvanie, & dans pluſieurs autres parties de l'Amérique ſeptentrionale. *Ils reſſemblent à ceux de Suède pour la forme, mais en été & en hiver, ils conſervent leur poil gris, & ils ſont auſſi un peu plus gros. Ces écureuils ſont leurs nids dans des arbres creux avec de la mouſſe & de la paille. Ils ſe nourriſſent des fruits des bois, mais ils préfèrent le maïs. Ils ſe font des proviſions pour l'hiver, & ſe tiennent dans leur magaſin dans le temps des grands froids. Non-ſeulement ces animaux font beaucoup de tort aux maïs, mais encore aux chênes dont ils coupent la fleur dès qu'elle vient à paroître, en ſorte que ces arbres rapportent très-peu

*(e)* Voyage de Kalm, *tome II, page 245.*

de gland... On prétend qu'ils font actuellement plus nombreux qu'autrefois dans les campagnes de la Penfilvanie, & qu'ils fe font multipliés à mefure qu'on a augmenté les plantations de maïs, dont ils font leur principale nourriture *(f)*.

## *ANIMAL ANONYME.*

Nous donnons ici *(planche XIX)* la figure d'un animal nouveau, c'eft-à-dire, inconnu à tous les Naturaliftes, dont le deffin a été fait par M. le chevalier Bruce, qui m'a permis de le faire copier; cet animal dont nous ignorons le nom, & que nous appellerons l'*Anonyme*, en attendant qu'on nous dife fon nom, a quelques rapports avec le lièvre, & d'autres avec l'écureuil. Voici ce que M. Bruce m'en a laiffé par écrit:

Il exifte dans la Lybie, au midi du lac qu'on appeloït autrefois *Palus Tritonides*, un très-fingulier animal, de neuf à dix pouces de long, avec les oreilles prefque auffi longues que la moitié du corps & larges à proportion, ce qui ne fe trouve dans aucun animal quadrupède, à l'exception de la chauve-fouris *oreillard*. Il a le mufeau prefque comme le renard, & cependant il paroît tenir de plus près à l'écureuil; il vit fur les palmiers & en mange le fruit; il a les ongles courts qu'il peut encore retirer, c'eft un très-joli animal, fa couleur eft d'un blanc mêlé d'un peu de gris & de fauve-clair, l'intérieur des oreilles n'eft nu que dans le milieu, elles font couvertes d'un petit poil brun mêlé de fauve, & garnies en dedans de grands poils blancs, le bout du nez noir, la queue fauve & noire à fon extrémité, elle eft affez longue, mais d'une forme différente de celle des écureuils, & tout le poil, tant du corps que de la queue, eft très-doux au toucher.

---

(f) Voyage de Kalm, *tome II, page 450*.

De Seve del. Le Villain sculp.

L'ANIMAL ANONYME.

## *DU RAT DE MADAGASCAR.*

NOUS donnons ici la figure *(planche XX)* d'un petit animal de Madagafcar, qui a été deffiné vivant chez Madame la comteffe de Marfan; il nous paroît approcher de l'efpèce de l'écureuil ou de celle du palmifte plus que de celle du rat, car on nous a affuré qu'on le trouvoit fur les palmiers; nous n'avons pu obtenir de plus amples indications fur cet animal. On doit feulement obferver que comme il n'a point d'ongles faillans aux pieds de derrière ni à ceux de devant, il paroît faire une efpèce particulière très-différente de celle des rats, & s'approcher de l'écureuil & du palmifte. Il femble qu'on peut rapporter à cet animal le rat de la côte fud-oueft de Madagafcar, dont parlent les Voyageurs hollandois, car ils difent que ces rats fe tiennent fur les palmiers, en mangent les fruits, qu'ils ont le corps long, le mufeau aigu, les pieds courts & une longue queue tachetée *(g)*. Ces caractères s'accordent affez avec ceux que préfente la figure que nous donnons ici, du rat de Madagafcar, pour qu'on puiffe croire qu'il eft de cette efpèce.

Il a vécu plufieurs années chez Madame la comteffe de Marfan; il avoit les mouvemens très-vifs, mais un petit cri plus foible que celui de l'écureuil & à peu-près femblable; il mange auffi comme les écureuils avec

*(g)* Recueil des voyages qui ont fervi à l'établiffement de la Compagnie des Indes orientales, *tome I.er pages 413 & fuivantes.*

ſes pattes de devant, relevant ſa queue, ſe dreſſant & grimpant auſſi de même en écartant les jambes; il mord aſſez ſerré & ne s'apprivoiſe pas; on l'a nourri d'amandes & de fruits; il ne ſortoit guère de ſa caiſſe que la nuit, & il a très-bien paſſé les hivers dans une chambre où le froid étoit tempéré par un peu de feu.

# DU TAGUAN

## ou GRAND ÉCUREUIL VOLANT.

Nous avons dit, *tome X, page 100*, qu'il exiſte de plus grands polatouches que ceux dont nous avons donné la deſcription, & que nous avions au Cabinet une peau qui ne peut provenir que d'un animal plus grand que le polatouche ordinaire. M. Daubenton a fait la deſcription de cette peau dans ce même volume *page 137*; cette peau a en effet cinq pouces & demi de long, tandis que la peau du polatouche ordinaire n'a guère que quatre pouces de longueur; mais cette différence n'eſt rien en comparaiſon de celle qui ſe trouve pour la grandeur entre notre polatouche & le taguan des Indes orientales, dont la dépouille a été envoyée de *Mahé* à S. A. S. M.gr le Prince de Condé, qui a eu aſſez de bonté pour me le faire voir & en conférer avec moi. Ce grand écureuil volant, conſervé dans le très-riche cabinet de Chantilly, a vingt-trois pouces de longueur, depuis le bout du nez juſqu'à l'extrémité du corps; il ſe trouve non-ſeulement à Mahé, mais aux îles Philippines, & vraiſemblablement

De Seve del. El.th Haussard Sculp.

LE RAT DE MADAGASCAR.

dans plusieurs autres endroits des Indes méridionales; celui-ci a été pris dans les terres voisines de la côte du Malabar; c'est un géant en comparaison du polatouche de Russie & même de celui d'Amérique; car communément ceux-ci n'ont que quatre pouces & demi ou cinq pouces tout au plus. Néanmoins le taguan ressemble pour la forme au polatouche dont il a les principaux caractères, tel que le prolongement de la peau qui est tout-à-fait conforme; mais comme il en diffère excessivement par la grandeur & assez évidemment par d'autres caractères que je vais indiquer, on doit en faire une espèce séparée de celle du polatouche, & c'est par cette raison que nous l'avons indiqué par le nom de *Taguan* qu'il porte aux îles Philippines, selon le témoignage de quelques Voyageurs.

Le taguan diffère donc du polatouche 1.° par la grandeur, ayant vingt-trois pouces de long, tandis que le polatouche n'en a pas cinq. 2.° Par la queue qui a près de vingt-un pouces, tandis que celle du polatouche n'a guère que trois pouces & demi; d'ailleurs la queue n'est point aplatie comme celle du polatouche, mais de forme ronde, assez semblable à celle du chat, & couverte de longs poils bruns-noirâtres. 3.° Il paroît que les yeux & les oreilles de ce grand écureuil volant, sont placés & enfoncés comme ceux du polatouche, & que les moustaches noires, sont relativement les mêmes; mais la tête de ce grand écureuil volant est moins grosse à proportion du corps que celle du polatouche. 4.° La face est toute noire; les côtés de la tête & des joues sont mêlés de

poils noirâtres & de poils blancs; le dessus du nez & le tour des yeux sont couverts des mêmes poils noirs, roux & blancs; derrière les oreilles sont de grands poils brun-musc ou minime qui couvrent les côtés du cou, ce qui ne se voit point sur le polatouche. Le dessus de la tête & de tout le corps, jusqu'auprès de la queue, est jaspé de poils noirs & blancs où le noir domine, car le poil blanc est noirâtre à son origine, & ne devient blanc qu'à un tiers de distance de son extrémité. Le dessous du corps est d'un blanc gris-terne, & cette couleur s'étend jusque sous le ventre. 5.° Le prolongement de la peau est couvert au-dessus de poils d'un brun-musc, & en dessous de poils cendrés & jaunâtres. Les jambes sont d'un roux-noir qui se réunit au-dessus de la queue, & rend la partie supérieure de la queue brune; cette nuance de brun augmente imperceptiblement jusqu'au noir, qui est la couleur de l'extrémité de la queue. 6.° Les pieds de ce grand écureuil volant, ont le même nombre de doigts que ceux du polatouche; mais ces doigts sont couverts de poils noirs, tandis que ceux du polatouche le sont de poils blancs. Les ongles sont courbes & assez minces, & leur empattement est large & crochu à l'extrémité, comme dans les chats; ces rapports & celui de la ressemblance de la queue, a fait donner à cet animal la dénomination de *chat volant*, par ceux qui l'avoient apporté. Au reste, le plus grand ongle des pieds de devant avoit cinq lignes & demie de longueur, & le plus grand ongle des pieds de derrière cinq lignes seulement

ſeulement, quoiqu'il ſoit d'une forme plus alongée que ceux de devant.

On peut voir *(planche XXI)* la figure de cet animal rare que M. de Sève a deſſiné auſſi parfaitement que l'état de ſa dépouille pouvoit le permettre; nous lui avons donné le nom de *taguan*, en conſéquence d'un paſſage que nous avons trouvé dans les Voyageurs, & que je dois rapporter ici:

Les îles Philippines ſont le ſeul endroit où l'on voit une eſpèce de chat volant, de la grandeur des lièvres & de la couleur des renards, auxquels les Inſulaires donnent le nom de *Taguan*. Ils ont des ailes comme les chauve-ſouris, mais couvertes de poil, dont ils ſe ſervent pour ſauter d'un arbre ſur l'autre, à la diſtance de trente palmes *(h)*.

Après avoir rédigé cet article, l'Ouvrage de M. Voſmaër qui contient la deſcription de quelques animaux quadrupèdes & de quelques oiſeaux, m'eſt tombé entre les mains; j'y ai vu avec plaiſir la deſcription de ce grand écureuil volant, & quelques notices au ſujet du polatouche ou petit écureuil volant.

M. Voſmaër dit, qu'il a vu deux petits polatouches vivans, mais qu'ils n'ont pas vécu long-temps à la ménagerie de S. A. S. Monſeigneur le Prince d'Orange.

Ils dormoient, dit-il, preſque toute la journée; quand on les pouſſoit vivement, ils faiſoient bien un petit ſaut comme pour voler, mais ils s'eſquivoient d'abord avec frayeur, car ils ſont peureux; ils aiment beaucoup la chaleur, & ſi on les découvroit,

*(h)* Hiſtoire générale des Voyages, *Tome X, page 410*.

ils ſe fourroient au plus vîte ſous de la laine qu'on leur donnoit pour ſe coucher; leur nourriture étoit du pain trempé, des fruits, &c. qu'ils mangeoient de la même façon que les écureuils avec leurs pattes de devant & aſſis ſur leur derrière. A l'approche de la nuit on les voyoit plus en mouvement, la différence du climat influe certainement beaucoup dans le changement de nature de ces petits animaux qui paroiſſent fort délicats *(i)*.

Ce que je viens de citer, d'après M. Voſmaër, eſt très-conforme à ce que j'ai vu moi-même ſur pluſieurs de ces petits animaux; j'en ai encore actuellement un (17 mars 1775) vivant dans une cage, au fond de laquelle eſt une petite cabane faite exprès; il ſe tient tout le jour fourré dans du coton, & n'en ſort guère que le ſoir pour prendre ſa nourriture; il a un très-petit cri, comme une ſouris qu'il ne fait entendre que quand on le force à ſortir de ſon coton; il mord même aſſez ſerré, quoique ſes dents ſoient très-petites; ſon poil eſt de la plus grande fineſſe au toucher; on a de la peine à lui faire étendre ſes membranes, il faut pour cela le jucher haut & l'obliger à tomber, ſans quoi il ne les développe pas; ce qu'il y a de plus ſingulier dans cet animal, *c'eſt qu'il paroît* extrêmement frilleux, & je ne conçois pas comment il peut ſe garantir du froid pendant l'hiver dans les climats ſeptentrionaux, puiſqu'en France ſi on ne le tenoit pas dans la chambre, & qu'on ne lui donnât pas de la laine ou du coton pour ſe coucher & même pour s'envelopper, il périroit en peu de temps.

*(i)* Deſcription d'un écureuil volant, par M. Voſmaër, *page 9*, Amſterdam, 1767.

A l'égard du taguan ou grand écureuil volant, voici ce qu'en dit M. Vosmaër:

Le polatouche décrit par M. de Buffon, a sans contredit une grande conformité avec celui-ci; il a les membranes pareilles au polatouche, non pas pour voler, mais pour se soutenir en l'air quand il *saute* de branche en branche.

Le grand écureuil volant que je décris *(k)*, ne m'a été envoyé qu'en peau desséchée. M. Allamand a donné une description abrégée de cet animal, d'après un sujet femelle, conservé à Leyde dans le Cabinet de l'Académie.

Valentin est le premier qui en ait parlé, il dit, qu'il se trouve dans l'île de *Gilolo*, il appelle ces animaux des *Civettes volantes;* il dit qu'ils ont de fort longues queues à peu-près semblables à celles des guenons; lorsqu'ils sont en repos on ne voit point leurs ailes, ils sont sauvages & peureux; ils ont la tête rousse avec un mélange de gris-foncé, les ailes ou plutôt les membranes, couvertes de poils en dedans & en dehors; ils mordent fortement & sont en état de briser très-facilement une cage de bois dans une seule nuit, quelques-uns les appellent des *Singes volans;* ils se trouvent aussi à l'île de Ternate, où l'on prit d'abord cet animal pour un écureuil, mais il avoit la tête plus effilée & ressembloit davantage à un *coescoes*, ayant le poil gris depuis le museau avec une raie noire le long du dos jusqu'au derrière. La peau étoit adhérente au corps & s'étendoit, elle est garnie d'un poil plus blanc par-dessous & blanc comme celui du ventre. Lorsqu'il saute d'un arbre à l'autre il étend ses membranes & il paroît comme s'il étoit aplati.

Dans l'Ouvrage de M. l'abbé Prevost, on trouve un passage

*(k)* Ce nom me paroît plus propre que celui de *Chat volant*, sous lequel cet animal nous est autrement connu. La tête, les dents & les griffes, ont plus de rapport avec les *Écureuils*, que n'en a la simple queue velue, qui est particulière au chat. L'épithète de *volant* convient d'ailleurs assez à cause du grand saut que fait l'animal.

relatif à cet animal, qu'il dit, d'après les Lettres édifiantes, se trouver aux îles Philippines, où on l'appelle *Taguan.*

J'ai vu quatre pièces relatives à cet animal, l'une au cabinet de Leyde, l'autre au cabinet de M. *Heeteren* à la Haye, tous deux femelles, de couleur châtain-clair sur le corps, plus foncé sur le dos, & le bout de la queue noirâtre: la différence de sexe se connoissoit à six petits mamelons placés à distance égale en deux rangs à la poitrine & au ventre; les deux mâles étoient dans le cabinet de S. A. S. Monseigneur le Prince d'Orange.

Voici la description que M. Vosmaër donne de cet animal.

*Dimensions prises à la mesure du Rhin.*

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur du corps de l'animal | 1. | 5. | " |
| Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de devant | " | 4 ¾. | " |
| Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de derrière | " | 5 ¼. | " |
| Longueur de la queue jusqu'à l'extrémité du poil | 1. | 8. | " |
| Les pieds de devant étant écartés, la ligne de distance entre le bout des onglets d'un côté à l'autre, donne | 1. | " | 6. |
| Et celle des pieds de derrière | 1. | 3. | " |

La tête est plus pointue que celle d'un écureuil.

Les oreilles petites, pointues, couvertes en dehors d'un poil brun-clair très-court & très-fin; les yeux sont surmontés de deux longs poils d'un brun-fauve, les paupières paroissent sans poils. Il y a des deux côtés du museau plusieurs poils en moustaches, longs, noirs & très-roides; le nez est sans poils, les dents sont comme celles des écureuils au nombre de deux en dessus, & deux en dessous, d'un jaune-foncé, les intérieures sont fort longues, les dents molaires se trouvent aussi au fond du museau.

De Seve del. Menil Sc.

LE TAGUAN ou GRAND ECUREUIL VOLANT.

*Le prolongement de la peau étendue.*

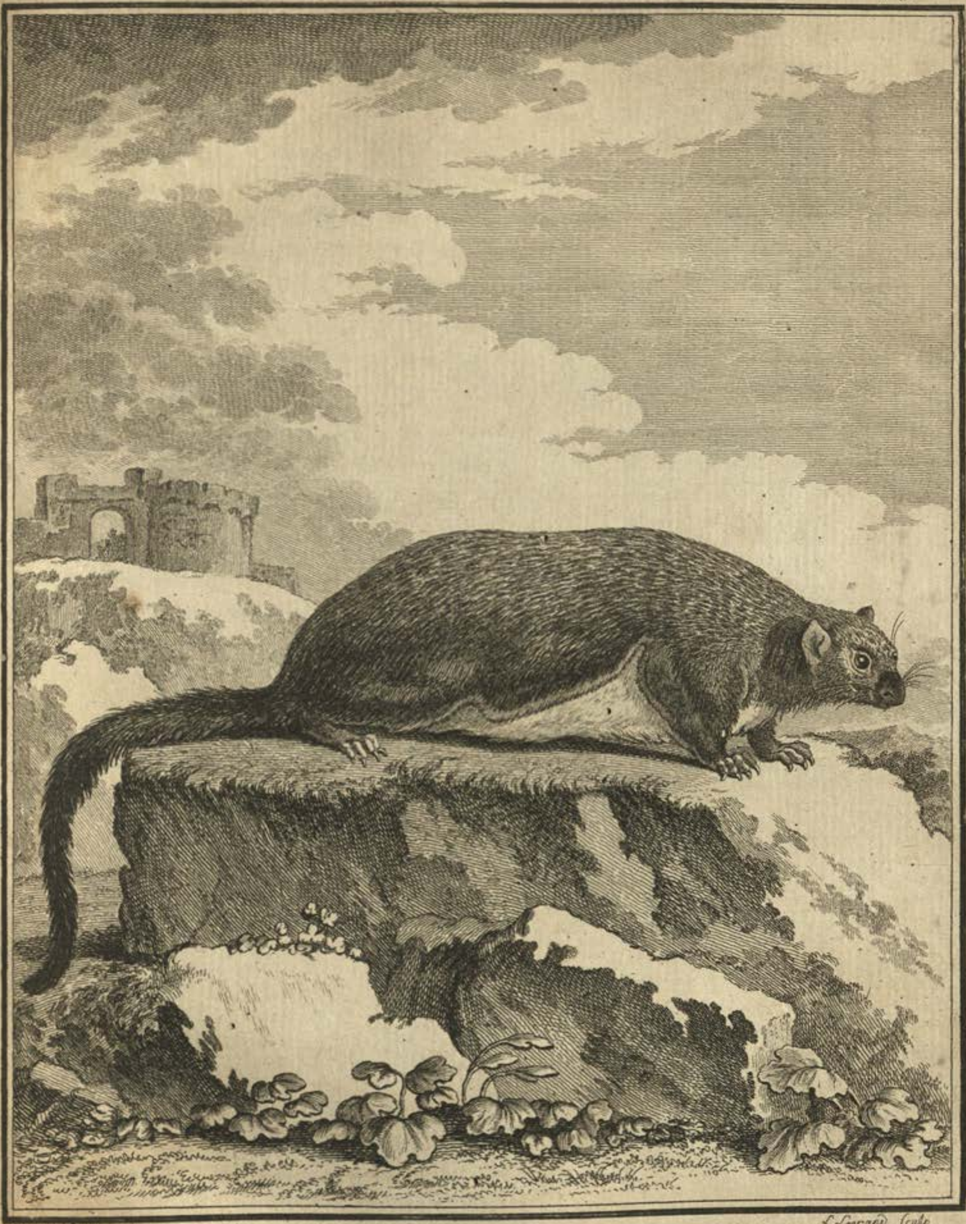

De Sève del. L. Legrand Sculp.

LE TAGUAN ou GRAND ECUREUIL VOLANT.

Ses pieds de devant & de derrière, ſur-tout ceux-ci, ſont comme cachés ſous la peau à voler, qui les recouvre preſque juſqu'aux pattes, dont les antérieures ſont diviſées en quatre doigts tout noirs, les deux du milieu plus longs que les autres, ſur-tout le troiſième. Celles des pieds poſtérieurs ſont auſſi noires, & ont cinq doigts, quatre deſquels ſont d'égale longueur; mais le cinquième, qui eſt l'intérieur, eſt beaucoup plus court, & ne paroît que comme un ſimple appendice. Les onglets ſont fort grands & aigus, noirs en devant, blancs en deſſous, & larges à leur origine. Les articulations de ces doigts ſont ſemblables à celles des écureuils.

La peau à voler, qui, dans notre figure, ſe montre étendue entre les pieds de devant & ceux de derrière, eſt le plus mince au milieu, où elle a environ quatre pouces de largeur de chaque côté, & ne paſſe pas l'épaiſſeur du fin papier des Indes. Ailleurs elle eſt cependant auſſi fort mince, d'un tiſſu-clair, & garnie de petits poils châtains. Près des pieds de devant & de derrière, elle devient plus épaiſſe ou s'élève en forme de couſſinet, plus large aux cuiſſes, & allant en ſe rétréciſſant vers l'extrémité des pattes. Cette partie eſt couverte de poils bruns & noirs, fort ſerrés. Sur les pattes de devant elle paroît lâche & pend auprès ou par-deſſus, comme un lambeau qui eſt rond & revêtu de poils drus. Les bords extérieurs de cette peau ſont courbés d'une liſière épaiſſe de poils noirs & gris.

La partie ſupérieure de la tête, le dos & l'origine de la queue ſont garnis de poils drus, aſſez longs, noirs à leur partie inférieure, & les ſommités ou extrémités, pour la plupart, d'un blanc-griſâtre.

Les poils de la queue ſont noirs, plus gris vers le corps, & diſperſés de façon que la queue paroît être ronde.

Les joues, à côté de la tête, ſont d'un gris-brun; le goſier d'un gris blanchâtre clair, ainſi que la poitrine, le ventre & en deſſous vers la queue. La peau à voler a auſſi en deſſous des poils gris, mais fort clair-ſemés.

# ADDITION

## *À l'article de la Loutre*, vol. VII, page 134.

PONTOPPIDAN aſſure qu'en Norwège, la Loutre ſe trouve également autour des eaux ſalées, comme autour des eaux douces; qu'elle établit ſa demeure dans des monceaux de pierres, d'où les chaſſeurs la font ſortir en imitant ſa voix, au moyen d'un petit ſifflet: il ajoute qu'elle ne mange que les parties graſſes du poiſſon, & qu'une loutre apprivoiſée à laquelle on donnoit tous les jours un peu de lait, rapportoit continuellement du poiſſon à la maiſon *(a)*.

Je trouve dans les notes communiquées par M. de la Borde, qu'il y a à Cayenne trois eſpèces de loutres, la noire qui peut peſer quarante ou cinquante livres; la ſeconde qui eſt jaunâtre, & qui peut peſer vingt ou vingt-cinq livres, & une troiſième eſpèce beaucoup plus petite, dont le poil eſt griſâtre, & qui ne pèſe que trois ou quatre livres. Il ajoute que ces animaux ſont très-communs à la Guyane le long de toutes les rivières & des marécages, parce que le poiſſon y eſt fort abondant; elles vont même par troupes quelquefois fort nombreuſes, elles ſont farouches & ne ſe laiſſent point approcher; pour les avoir il faut les ſurprendre; elles ont la dent

*(a)* Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger, Juin 1756.*

cruelle, & ſe défendent bien contre les chiens : elles font leurs petits dans des trous qu'elles creuſent au bord des eaux ; on en élève ſouvent dans les maiſons : j'ai remarqué, dit M. de la Borde, que tous ſes animaux de la Guyane, s'accoutument facilement à la domeſticité, & deviennent incommodes par leur grande familiarité *(b)*.

M. Aublet, ſavant Botaniſte, que nous avons déjà cité, & M. Olivier, Chirurgien du Roi, qui ont demeuré tous deux long-temps à Cayenne & dans le pays d'Oyapock, m'ont aſſuré qu'il y avoit des loutres ſi groſſes, qu'elles peſoient juſqu'à quatre-vingt-dix & cent livres ; elles ſe tiennent dans les grandes rivières qui ne ſont pas fort fréquentées, & on voit leur tête au-deſſus de l'eau ; elles font des cris que l'on entend de très-loin ; leur poil eſt très-doux, mais plus court que celui du caſtor ; leur couleur ordinaire eſt d'un brun-minime ; ces loutres vivent de poiſſon, & mangent auſſi les graines qui tombent dans l'eau ſur le bord des fleuves.

Nous donnons ici *(planche XXII)* la figure d'un petit animal qui nous a été envoyé de la Guyane, ſous le nom de *petite loutre d'eau douce de Cayenne*, & qui nous paroît être la troiſième eſpèce dont parle M. de la Borde. Elle n'a que ſept pouces de longueur, depuis le bout du nez juſqu'à l'extrémité du corps ; cette petite loutre a la queue ſans poil, comme le rat d'eau, longue de ſix pouces ſept lignes, & cinq lignes de groſſeur à l'origine, allant toujours en diminuant juſqu'à l'extrémité

---

*(b)* Obſervations de M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne.

qui eſt blanche, tandis que tout le reſte de la queue eſt brun, & au lieu de poil elle eſt couverte d'une peau grenue, rude comme du chagrin; elle eſt plate par-deſſous & convexe par-deſſus. Les mouſtaches ont un pouce de long auſſi-bien que les grands poils qui ſont au-deſſus des yeux; tout le deſſous de la tête & du corps eſt blanc, ainſi que le dedans des jambes de devant. Le deſſus & les côtés de la tête & du corps ſont marqués de grandes taches d'un brun-noirâtre, dont les intervalles ſont remplis par un gris-jaunâtre. Les taches noires ſont ſymétriques de chaque côté du corps; il y a une tache blanche au-deſſus de l'œil; les oreilles ſont grandes & paroiſſent un peu plus alongées que celles de nos loutres. Les jambes ſont fort courtes, les pieds de devant ont cinq doigts ſans membranes, les pieds de derrière ont auſſi cinq doigts, mais avec des membranes.

De Seve del. Guttenberg sc.

LA PETITE LOUTRE DE LA GUYANE.

# ADDITION

## *Aux articles de la Fouine*, vol. VII, page 161; *& de la Zibeline*, vol. XIII, page 309.

### *DE LA FOUINE.*

Nous donnons ici (*planche XXIII*) la figure d'un animal Américain, qui a été envoyé de la Guyane à M. Aubry, Curé de Saint-Louis, & qui eſt en très-bon état, comme tout ce qu'on voit dans ſon cabinet. Quoique les dents manquent à cet animal, il m'a paru dans toutes ſes autres parties ſi ſemblable à nos fouines par la forme du corps, que j'ai penſé qu'on pouvoit le regarder comme une variété dans l'eſpèce de la fouine, dont celle-ci ne diffère que par la couleur du poil jaſpé de noir & de blanc, par les taches de la tête, & par la queue plus courte. Cette fouine de la Guyane a vingt pouces de longueur du bout du muſeau juſqu'à la naiſſance de la queue, elle eſt plus grande par conſéquent que notre fouine qui n'a que ſeize pouces & demi ou dix-ſept pouces; mais la queue eſt bien plus courte à proportion du corps. Le muſeau ſemble un peu plus alongé que celui de nos fouines, il eſt tout noir, & ce noir s'étend au-deſſus des yeux, paſſe ſous les oreilles le long du cou, & ſe perd dans le poil brun des épaules. Il y a une grande tache blanche au-deſſus des yeux qui s'étend ſur tout le front, enveloppe les

oreilles, & forme le long du cou une bande blanche & étroite qui ſe perd au-de-là du cou vers les épaules. Les oreilles ſont tout-à-fait ſemblables à celles de nos fouines; le deſſus de la tête paroît gris & mêlé de poils blancs; le cou eſt brun, mêlé de gris-cendré, & le corps eſt couvert de poils mêlés comme celui du lapin que l'on appelle *riche*, c'eſt-à-dire, de poil blanc & de poil noirâtre. Ces poils ſont gris & cendrés à leur origine, enſuite bruns, noirs & blancs à leur extrémité. Le deſſous de la mâchoire eſt d'un noir-brun qui s'étend ſous le cou & diminue de couleur ſous le ventre, où il eſt d'un brun-clair ou châtain. Les jambes & les pieds ſont couverts d'un poil luiſant d'un noir-rouſſâtre, & les doigts des pieds reſſemblent peut-être plus à ceux des écureuils & des rats qu'à ceux de la fouine. Le plus grand ongle des pieds de devant a quatre lignes de long, & le plus grand ongle des pieds de derrière n'en a que deux; la queue eſt beaucoup plus fournie de poil à ſa naiſſance qu'à ſon extrémité, ce poil eſt châtain ou brun-clair mêlé de poils blancs.

Un autre animal de Cayenne, qui a rapport avec le précédent, eſt celui dont nous donnons ici la figure (*planche XXIV*). Il a été deſſiné vivant à la foire Saint-Germain en 1768, il avoit quinze pouces de longueur du bout du nez à l'origine de la queue, laquelle étoit longue de huit pouces, plus large & plus fournie de poils à ſa naiſſance qu'à ſon extrémité. Cet animal étoit bas de jambe comme nos fouines ou nos

martres. La forme de la tête eſt fort approchante de celle de la fouine, à l'exception des oreilles qui ne ſont pas ſemblables. Le corps eſt couvert d'un poil laineux, il y a cinq doigts à chaque pied, armés de petits ongles comme ceux de nos fouines.

## DE LA ZIBELINE.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de la Zibeline, que quelques faits rapportés par les voyageurs Ruſſes, & qui ont été inſérés dans les derniers volumes de l'*Hiſtoire générale des Voyages*.

Les zibelines vivent dans des trous, leurs nids ſont ou dans des creux d'arbres, ou dans leurs troncs couverts de mouſſe, ou ſous leurs racines, ou ſur des hauteurs parſemées de rochers. Elles conſtruiſent ces nids de mouſſe, de branches & de gazon. Elles reſtent dans leurs trous ou dans leurs nids pendant douze heures en hiver comme en été, & le reſte du temps elles vont chercher leur nourriture. En attendant la plus belle ſaiſon, elles ſe nourriſſent de belettes, d'hermines, d'écureuils & ſur-tout de lièvres. Mais dans le temps des fruits, elles mangent des baies, & plus volontiers le fruit du ſorbier. En hiver, elles attrapent des oiſeaux & des coqs de bois. Quand il fait de la neige, elles ſe retirent dans leurs trous où elles reſtent quelquefois trois ſemaines. Elles s'accouplent au mois de janvier. Leurs amours durent un mois, & ſouvent excitent des combats ſanglans entre les mâles. Après l'accouplement, elles gardent leurs nids environ quinze jours. Elles mettent bas vers la fin de mars, & font depuis trois juſqu'à cinq petits qu'elles allaitent pendant quatre ou ſix ſemaines.

On ne les chaſſe qu'en hiver, & les chaſſeurs vont enſemble juſqu'au nombre de quarante à cette chaſſe; ils y vont en canots, & prennent des proviſions pour trois ou quatre mois. Ils ont un

Chef qui, arrivé au lieu du rendez-vous, ainſi que tous les chaſſeurs, aſſigne à chaque bande ſon quartier, & tous les chaſſeurs doivent lui obéir. On écarte la neige où l'on veut dreſſer des piéges; chaque chaſſeur en dreſſe vingt par jour. On choiſit un petit eſpace auprès des arbres; on l'entoure, à une certaine hauteur, de pieux pointus; on le couvre de petites planches, afin que la neige ne tombe pas dedans; on y laiſſe une entrée fort étroite, au-deſſus de laquelle eſt placée une poutre qui n'eſt ſuſpendue que par un léger morceau de bois, & ſitôt que la zibeline y touche pour prendre le morceau de viande ou de poiſſon, qu'on a mis pour amorce, la baſcule tombe & la tue. On porte toutes les zibelines au conducteur général, ou bien on les cache dans des trous d'arbres, de crainte que les Tunguſes ou d'autres peuples ſauvages ne viennent les enlever de force. Si les zibelines ne ſe prennent pas dans les piéges, on a recours aux filets. Quand le chaſſeur a trouvé la trace d'un de ces animaux, il la ſuit juſqu'à ſon terrier, & l'oblige d'en ſortir au moyen de la fumée du feu qu'il allume; il tend ſon filet autour de l'endroit où la trace finit, & ſe tient deux ou trois jours de ſuite aux aguets avec ſon chien; ce filet a treize toiſes de long, ſur quatre ou cinq pieds de haut. Lorſque la zibeline ſort de ſon terrier, elle manque rarement de ſe prendre, & quand elle eſt bien embarraſſée dans le filet les chiens l'étranglent. Si on les voit ſur les arbres on les tue à coups de flèches, dont la pointe eſt obtuſe pour ne point endommager la peau. La chaſſe étant finie, on regagne le rendez-vous général & on ſe rembarque auſſitôt que les rivières ſont devenues navigables par le dégel (a).

---

(a) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, pages 144 & ſuivantes.*

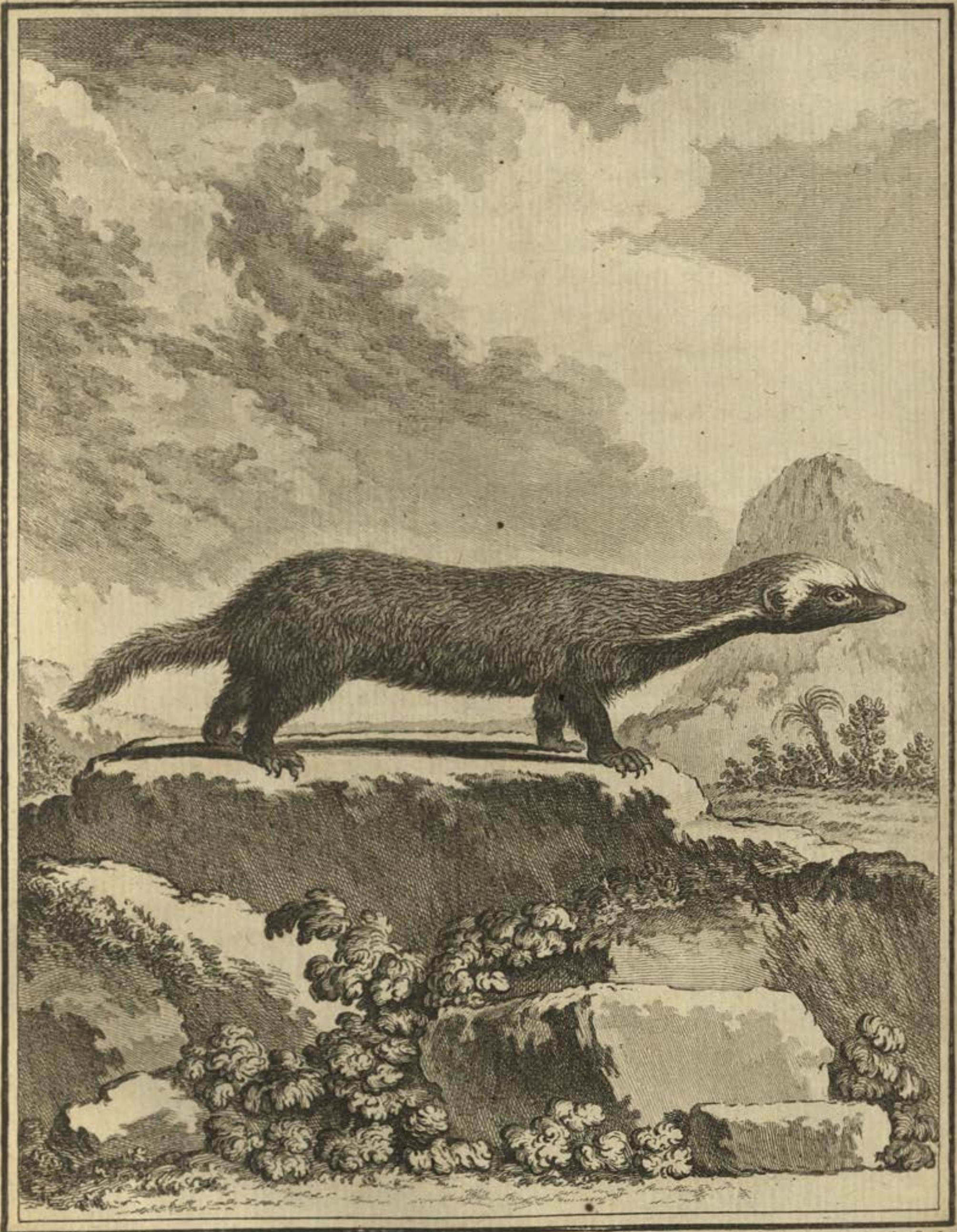

de Seve d. C haussard S.

LA FOUINE DE LA GUYANE.

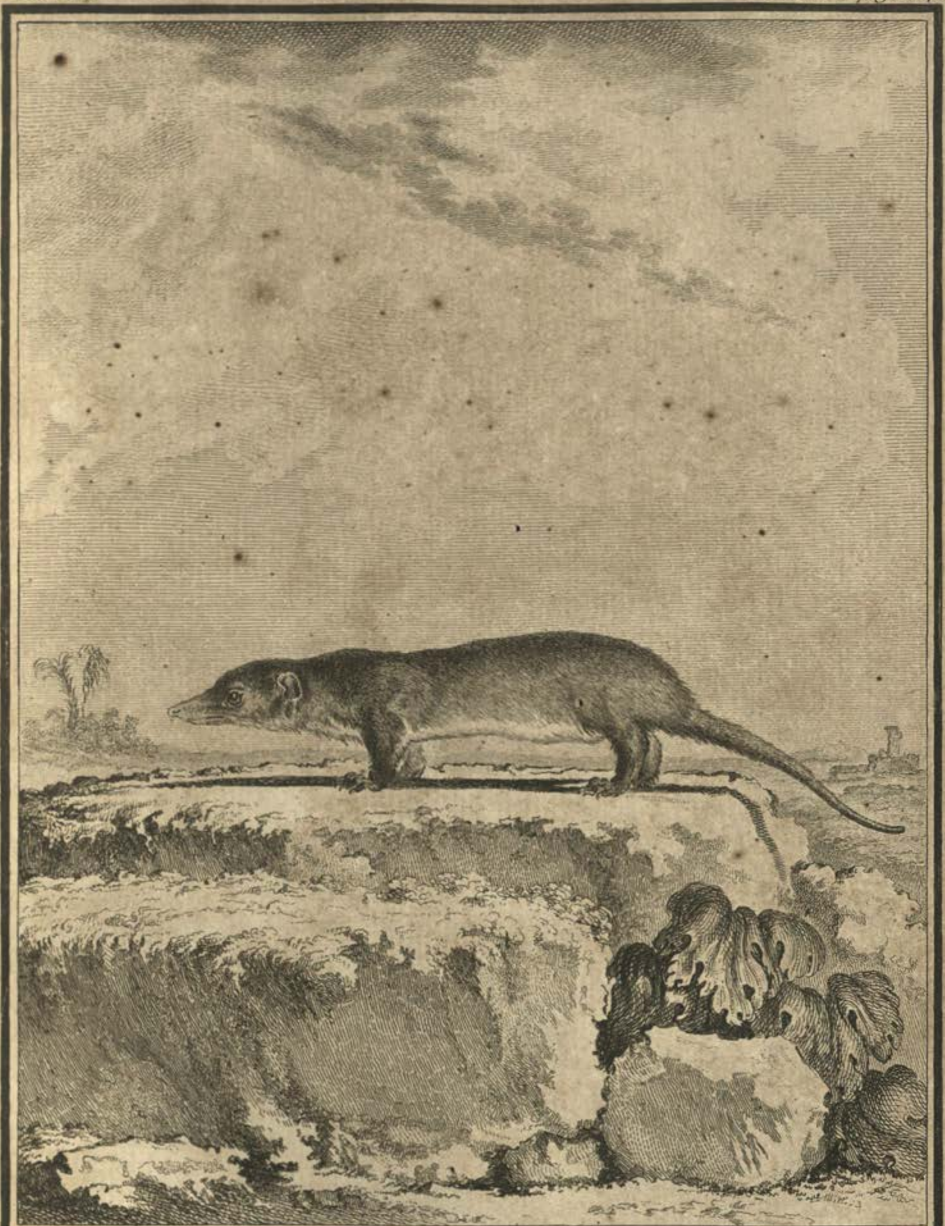

De Seve del.                                                    Guttenberg sc.

LA PETITE FOUINE DE LA GUYANE.

# ADDITION

## *Aux articles de la Belette & de l'Hermine,* volume VII, page 240; *du Surikate, de la Mangouste & du Vansire,* volume XIII, pages 72, 150 & 167.

### *DE L'HERMINE.*

JE dois citer ici avec éloge & reconnoissance une lettre qui m'a été écrite par Madame la comtesse de Noyan, datée au château de la Mancelière en Bretagne, le 20 juillet 1771.

Vous êtes trop juste, Monsieur, pour ne pas faire réparation d'honneur à ceux que vous avez offensés. Vous avez fait un outrage à la race de l'hermine en l'annonçant comme une bête que l'on ne pouvoit apprivoiser. J'en ai une depuis un mois que l'on a prise dans mon jardin, qui reconnoissante des soins que je prends d'elle, vient m'embrasser, me lècher & jouer avec moi comme le pourroit faire un petit chien. Elle est à peu-près de la taille d'une belette, roussâtre sur le dos, le ventre & les pattes blanches; cinq belles petites griffes à ses jolies petites pattes; sa bouche bien fendue, & ses dents pointues comme des aiguilles. Le tour des oreilles blanc, la barbe longue, blanche & noire, & le bout de la queue d'un beau noir. Sa vivacité surpasse celle de l'écureuil.... Cette jolie petite bête jouissant de sa liberté jusqu'à l'heure que nous nous retirons, joue, vole nos sacs d'ouvrages & tout ce qu'elle peut emporter.

J'avoue que je ne me suis peut-être pas assez occupé de l'éducation des belettes & des hermines que j'ai fait

nourrir; car toutes m'ont paru également farouches. Je ne doute pas néanmoins de ce que me marque Madame de Noyan, & d'autant moins que voici un second exemple qui confirme le premier.

M. Giely de Mornas, dans le Comtat Vénaissin, m'écrit dans les termes suivans:

Un homme ayant trouvé une portée de jeunes belettes, résolut d'en élever une, & le succès répondit promptement à ses soins. Ce petit animal s'attacha à lui, & il s'amusa à l'exercer un jour de fête dans une promenade publique, où la jeune belette le suivit constamment, & sans prendre le change pendant plus de six cents pas, & dans tous les détours qu'il fit à travers les spectateurs. Cet homme donna ensuite ce joli animal à ma femme. La méthode de les apprivoiser est de les manier souvent en leur passant doucement la main sur le dos, mais aussi de les gronder & même de les battre si elles mordent. Elle est comme la belette ordinaire & le rousselet, rousse supérieurement & blanche inférieurement. Le fouet de la queue est d'un poil brun approchant du noir; elle n'a que cinq semaines, & j'ignore si avec l'âge ce poil du bout de la queue ne deviendra pas tout noir. Le tour des oreilles n'est pas blanc comme au rousselet, mais elle a comme lui l'extrémité des deux pattes de devant blanches, les deux de derrière étant rousses même par-dessous. Elle a une petite tache blanche sur le nez, & deux petites taches rousses oblongues, isolées dans le blanc au-dessous des yeux, *selon la* longueur du museau. Elle n'exhale encore aucune mauvaise odeur, & ma femme qui a élevé plusieurs de ces animaux, assure qu'elle n'a jamais été incommodée de leur odeur, excepté les cas où quelqu'un les excédoit & les irritoit. On la nourrit de lait, de viande bouillie & d'eau; elle mange peu & prend son repas en moins de quinze secondes; à moins qu'elle n'ait bien faim, elle ne mange pas le miel qu'on lui présente. Cet animal est propre, & s'il dort

ſur vous, & que ſes beſoins l'éveillent, il vous gratte pour le mettre à terre.

Au ſurplus cette belette eſt très-familiere & très-gaie; ce n'eſt pas contrainte ni tolérance, c'eſt plaiſir, goût, attachement. Rechercher les careſſes, provoquer les agaceries, ſe coucher ſur le dos, & répondre à la main qui la flatte de mille petits coups de pattes & de dents très-aigüës, dont elle ſait modérer & retenir l'impreſſion au ſimple chatouillement, ſans jamais s'oublier; me ſuivre partout, me grimper & parcourir tout le corps; s'inſinuer dans mes poches, dans ma manche, dans mon ſein, & de-là m'inviter au badinage, dormir ſur moi, manger à table ſur mon aſſiette, boire dans mon gobelet, me baiſer la bouche & ſucer ma ſalive qu'elle paroît aimer beaucoup. (Sa langue eſt rude comme celle du chat). Folâtrer ſans ceſſe ſur mon bureau pendant que j'écris, & jouer ſeule & ſans agacerie ni retour de ma part avec mes mains & ma plume: voilà la mignarderie de ce petit animal........ Si je me prête à ſon jeu, il le continuera deux heures de ſuite & juſqu'à la laſſitude *(a)*.

Par une ſeconde lettre de M. Giely de Mornas, du 15 août 1775, il m'informe que ſa belette a été tuée par accident, & il ajoute les obſervations ſuivantes:

1.° Ses excrémens commençoient à empuantir le lieu où je la logeois; il faut y appoſer beaucoup de ſoins & de propreté; & la nourrir plus ſouvent d'œufs ou d'omelette aux herbes que de viande.

2.° Il ne faut pas la toucher ni la prendre pendant qu'elle prend ſon repas, dans ce court intervalle elle eſt intraitable.

3.° Elle me ſaigna des pouſſins qu'on avoit placés à ſa portée par inadvertance, mais elle n'a jamais oſé attaquer de front de gros poulets que j'engraiſſois en cage; ils la harceloient & la mettoient

---

(a) Lettre de M. Giely à M. de Buffon, *Mornas, 16 juin 1775.*

en fuite à coups de bec. Il étoit amusant d'observer les ruses & les feintes qu'elle employoit pour tâcher de les surprendre.

4.° Quand à sa familiarité & aux grâces de son badinage & même à son attachement, je n'ai rien avancé qui ne se soit soutenu jusqu'à sa fin prématurée. Seulement elle s'oublioit par fois dans la chaleur de ses agaceries, & comme par transports elle serroit un peu trop les dents; mais la correction opéroit d'abord l'amendement. Il faut lorsqu'on la corrige, la gronder & la frapper postérieurement & jamais vers la tête, ce qui les irrite.

5.° Elle n'avoit pas beaucoup grossi, & étoit probablement de la petite espèce; car lors de son accident, c'est-à-dire, ayant plus de deux mois, tout son corps glissoit encore dans le même collier.

On trouve dans l'Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan, les observations suivantes:

En Norwège, l'hermine fait sa demeure dans des monceaux de pierres. Cet animal pourroit bien être de l'espèce des belettes. Sa peau est blanche, à l'exception du cou qui est taché de noir. Celles de Norwège & de Lapponie, conservent leur blancheur mieux que celles de Moscovie, qui jaunissent plus facilement; & c'est par cette raison que les premières sont recherchées à Péterſbourg même. L'hermine prend des souris comme les chats, & emporte sa proie quand cela lui est possible. Elle aime particulièrement les œufs, & lorsque la mer est calme, elle passe à la nage dans les îles voisines des côtes de Norwège, où elle trouve une grande quantité d'oiseaux de mer. On prétend qu'une hermine venant à faire des petits sur une île, les ramène au continent sur un morceau de bois qu'elle dirige avec son museau. Quelque petit que soit cet animal, il fait périr les plus grands, tels que l'élan & l'ours; il saute dans l'une de leurs oreilles pendant qu'ils dorment, & s'y accroche si fortement avec ses dents, qu'ils ne peuvent s'en débarrasser. Il surprend de la même manière les aigles & les coqs de bruyère, sur lesquels

lesquels il s'attache, & ne les quitte pas même lorsqu'ils s'envolent, que la perte de leur sang ne les fasse tomber *(b)*.

## LE GRISON.

VOICI *(pl. XXV)* une espèce voisine de celle de la belette & de l'hermine, & que nous ne connoissions pas. C'est encore M. Allamand qui en a donné le premier la description & la figure sous le nom de *Grison*, dans le quinzième volume de l'édition de Hollande de mon Ouvrage, & je ne puis mieux faire que de rapporter ici cette description en entier :

J'ai reçu, dit-il, de Surinam, le petit animal qui est représenté dans la *planche VIII (c)*; & dans la liste de ce que contenoit la caisse où il étoit renfermé, il étoit nommé *Belette grise*, d'où j'ai tiré le nom de *Grison*, parce que j'ignore celui qu'on lui donne dans le pays où il se trouve, & qu'il indique assez bien sa couleur. Toute la partie supérieure de son corps est couverte de poils d'un brun-foncé, & dont la pointe est blanche; ce qui forme un gris où le brun domine; mais le dessus de la tête & du cou est d'un gris plus clair, parce que là les poils sont fort courts, & que ce qu'ils ont de blanc égale en longueur la partie brune. Le museau, tout le dessous du corps & les jambes, sont d'un noir qui contraste singulièrement avec cette couleur grise, dont il est séparé de la tête par une raie blanche qui prend son origine à une épaule, & passe par-dessous les oreilles, au-dessus des yeux & du nez, & s'étend jusqu'à l'autre épaule.

La tête de cet animal est fort grosse à proportion de son corps; ses oreilles qui forment presque un demi-cercle, sont plus larges que hautes; ses yeux sont grands: sa gueule est armée de dents

(b) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger*, *Juin 1756*.

(c) Édition de Hollande, *tome XV*.

machelières & de dents canines fortes & pointues. Il y a six dents incisives dans chaque mâchoire, mais il n'y a que celles des extrémités des deux rangées qui soient visibles; les quatre intermédiaires sortent à peine de leurs alvéoles. Les pieds, tant ceux de devant que de derrière, sont partagés en cinq doigts, armés de forts ongles jaunâtres; la queue, qui est assez longue, se termine en pointe.

La belette est celui de tous les animaux de notre continent auquel celui-ci a le plus de rapport; ainsi je ne suis pas surpris qu'il m'ait été envoyé de Surinam sous le nom de belette grise. Cependant ce n'est pas une belette, quoiqu'il lui ressemble par le nombre & la forme de ses dents; il n'a pas le corps aussi alongé, & ses pieds sont beaucoup plus hauts. Je ne connois aucun Auteur ni Voyageur qui en ait parlé, & l'individu qui m'a été envoyé, est le seul que j'aie vu. Je l'ai montré à diverses personnes qui avoient séjourné long-temps à Surinam, mais il leur étoit inconnu; ainsi il doit être rare dans les lieux où il est originaire, ou il faut qu'il habite dans des endroits peu fréquentés. Celui qui me l'a envoyé, ne m'a marqué aucune particularité propre à éclaircir son histoire naturelle; c'est pourquoi je n'ai pu faire autre chose que de décrire sa figure. Voici ses dimensions:

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus..... | " | 7. | " |
| Hauteur du train de devant................. | " | 2. | 6. |
| Hauteur du train de derrière................ | " | 3. | 4. |
| Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput..................... | " | 2. | 2. |
| Circonférence du bout du museau............ | " | 1. | 11. |
| Circonférence du museau prise au-dessous des yeux. | " | 3. | 9. |
| Contour de l'ouverture de la bouche.......... | " | 1. | 7. |
| Distance entre les deux naseaux............. | " | " | 3. |
| Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil......................... | " | " | 8. |

De Seve del. L. G.ª Scul.

LE GRISON.

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille...... | " | " | 6. |
| Longueur de l'œil d'un angle à l'autre......... | " | " | 3. |
| Diſtance entre les angles antérieurs des yeux, meſurée en ſuivant la courbure du chanfrein.. | " | " | 10. |
| La même diſtance meſurée en ligne droite..... | " | " | 8. |
| Circonférence de la tête priſe entre les yeux & les oreilles........................ | " | 4. | 5. |
| Longueur des oreilles.................... | " | " | 5. |
| Largeur de la baſe meſurée ſur la courbure extérieure.......................... | " | " | 9. |
| Diſtance entre les deux oreilles, priſe dans le bas en droite ligne..................... | " | 1. | 6. |
| Circonférence du cou................. | " | 2. | 11. |
| Circonférence du corps, priſe derrière les jambes de devant.......................... | " | 4. | 3. |
| Circonférence priſe à l'endroit le plus gros...... | " | 5. | 5. |
| Circonférence priſe devant les jambes de derrière. | " | 5. | " |
| Longueur du tronçon de la queue.. ........ | " | 1. | 10. |

## DU SURIKATE.

NOUS avons dit *tome X, page 73,* que le Surikate ne faiſoit aucun mal aux enfans, qu'il ne mordoit que quelques perſonnes adultes, & entre autres le maître de la maiſon qu'il avoit pris en averſion. J'ai appris depuis, qu'en effet il ne mordoit ni la femme ni les enfans de cette maiſon, mais qu'il a mordu nombre d'autres perſonnes des deux ſexes. M. de Sève a obſervé que c'étoit par l'odorat qu'il étoit induit à mordre; lorſque quelqu'un le prenoit, le cartilage du bout du nez ſe plioit pendant qu'il flairoit, & ſuivant l'odeur qu'il

recevoit de la perſonne, il mordoit ou ne mordoit pas. Cela s'eſt trouvé conſtamment ſur un aſſez grand nombre de gens qui ont riſqué l'épreuve, & ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que quand il avoit mordu une fois quelqu'un il le mordoit toujours; en ſorte qu'on ne pouvoit pas dire que ce fût par humeur ou par caprice. Il y avoit des gens qui lui déplaiſoient ſi fort, qu'il cherchoit à s'échapper pour les mordre, & quand il ne pouvoit pas attraper les jambes il ſe jetoit ſur les ſouliers & ſur les jupons qu'il déchiroit, il employoit même quelquefois la ruſe pour approcher les perſonnes qu'il vouloit mordre.

M. Voſmaër, dans une note, *page 7*, de ſa deſcription d'un écureuil volant, fait une remarque qui m'a paru juſte & dont je dois témoigner ici ma reconnoiſſance.

M. de Buffon (dit M. Voſmaër) a vraiſemblablement été trompé ſur le nom de ſurikate & ſur le lieu de l'origine de cet animal, qui a été envoyé l'été dernier par M. Tulbagh à S. A. S. M.gr le Prince d'Orange. Il n'appartient point à l'Amérique, mais bien à l'Afrique. Ce petit animal, dont on m'avoit adreſſé deux de ſexe différent, mais dont la femelle eſt morte pendant le voyage, n'a pas été connu de Kolbe, qui du moins n'en fait aucune mention, & il paroît qu'il ne ſe trouve que fort avant dans les terres, ce qu'on peut inférer de la lettre de M. le Gouverneur, que je reçus en même temps, & où il eſt dit: *J'ai encore remis, audit Capitaine, deux petits animaux vivans, mâle & femelle, auxquels nous ne pouvons cependant donner de nom, ni les rapporter à aucune autre eſpèce, attendu qu'on me les a envoyés pour la première fois, & de bien loin, des déſerts & montagnes de pierres de cette vaſte contrée. Ils ſont fort doux, gentils & mangent de la viande fraîche, cuite ou crue, des œufs cruds & des fourmis quand ils*

*peuvent en attraper. Je souhaite que ces petits animaux arrivent en vie, puisque je ne crois pas qu'on en ait encore vu en Europe de pareils.*

Ce témoignage de M. Tulbagh est positif, & ce que dit auparavant M. Vosmaër est juste; j'y souscris avec plaisir, car quoique j'aie eu cet animal vivant pendant long-temps, & que je l'aie décrit & fait représenter *vol. XIII, page 72 & planche VIII*, je n'étois assuré ni de son nom, ni de son climat originaire que par le rapport d'un marchand d'animaux, qui me dit l'avoir acheté en Hollande sous le nom de Surikate, & qu'il venoit de Surinam. Ainsi nous dirons maintenant qu'il ne se trouve point à Surinam, ni dans les autres provinces de l'Amérique méridionale, mais en Afrique dans les terres montagneuses, au-dessus du cap de Bonne-espérance. Et à l'égard du nom, il ne fait rien à la chose, & nous changerons volontiers celui de surikate lorsque nous serons mieux informés.

## *DE LA MANGOUSTE.*

NOUS donnons ici *(planche XXVI)* la figure d'une grande Mangouste, qui nous paroît former une variété dans l'espèce des mangoustes; elle a le museau plus gros & un peu moins long; le poil plus hérissé & plus long, les ongles aussi plus longs; la queue plus hérissée & aussi plus longue à proportion du corps.

## *DU VANSIRE.*

LE Vansire est, comme nous l'avons dit, un animal

de Madagaſcar & de l'intérieur de l'Afrique, qui reſſemble beaucoup au furet, à l'exception du nombre & de la forme des dents, & de la longueur de la queue qui eſt beaucoup plus grande dans le vanſire que dans notre furet. Nous donnons ici (*planche XXVII*) la figure d'un animal qui nous a été envoyé de la partie orientale de l'Afrique, ſous le nom de *Neipſe;* par ſa forme auſſi-bien que par cette dénomination, j'ai reconnu que c'étoit une eſpèce de furet, car *nems* ou *nims* eſt le nom du furet en langue Arabe; & ces furets d'Arabie, ou ces *nems* reſſemblent beaucoup plus au vanſire qu'à nos furets d'Europe. Voici la deſcription qu'en a faite M. de Sève.

Le *Nems* eſt un vrai furet, à le conſidérer dans le détail de ſa forme & de ſa ſoupleſſe: quand il marche, il s'alonge & paroît bas de jambe. Il a beaucoup de conformité avec nos furets. Celui-ci étoit mâle & avoit treize pouces dix lignes de longueur du muſeau à l'anus, le tronçon de la queue un pied; la hauteur du train de devant eſt de cinq pouces ſix lignes, celle du train de derrière ſix pouces ſix lignes; l'oreille eſt ſans poil & de la même forme que celle du furet commun. Son œil eſt vif & l'iris d'un fauve-foncé. Son muſeau, qui eſt très-fin, ne m'a pas paru avoir de mouſtaches; tout le corps eſt couvert d'un poil long, jaſpé d'un brun-foncé, mêlé d'un blanc-ſale qui a dix lignes de longueur, ce qui fait que par ſes rayures il reſſemble au lapin *riche*. Le ventre eſt couvert d'un poil fauve-clair ſans mélange. Le fond du poil de la tête, autour de l'œil, eſt d'une couleur jaunâtre-claire, & ſur le nez, les joues, les autres parties de la face où le poil eſt court, un ton fauve plus ou moins brun par endroits, règne par-tout ſans mélange, ſe continue & ſe perd en diminuant dans les parties de la tête au-deſſus des yeux. Ses jambes ſont couvertes d'un poil ras fauve-foncé;

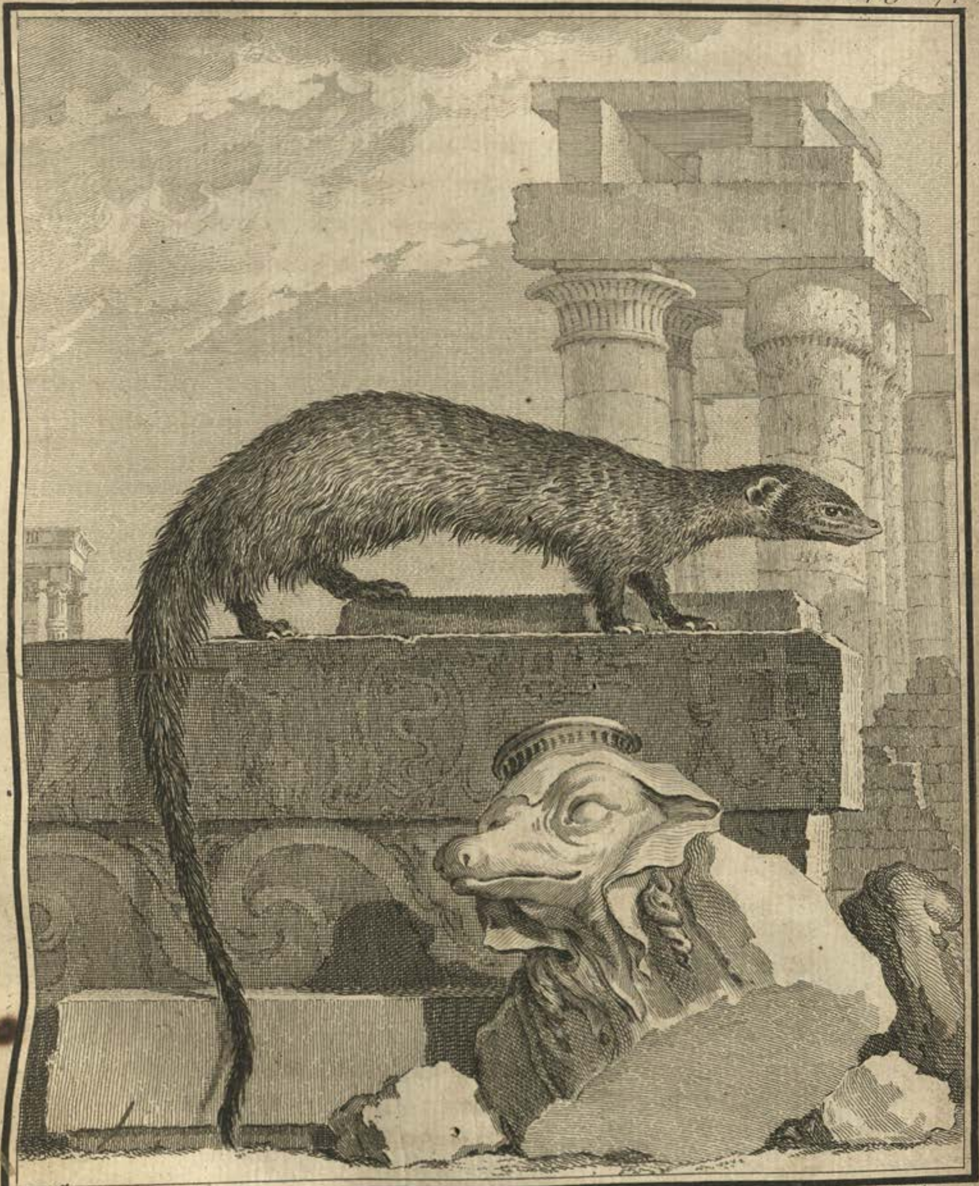

de Seve del. Guttenberg sc.

LA GRANDE MANGOUSTE.

LE NEMS.

ses pattes ont quatre doigts & un petit doigt par-derrière. Les ongles sont petits & noirs, la queue qui est au moins du double plus longue que celle de nos furets, est très-grosse au commencement du tronçon, & très-menue au bout qui finit en pointe. De grands poils jaspés comme sur le corps, couvrent cette queue. Cet animal ne boit point à ce qu'a dit avoir observé le garçon qui en a soin.

# ADDITION

*Aux articles de la Marmotte*, volume VIII, page 219; *du Castor*, page 282; *des Souris & Rats*, volume VII; *du Rat de blé* ou *Hamster*, volume XIII, page 117; *du Soulik*, volume XV, page 144; *& de la Taupe*, volume VIII, page 81.

## *DE LA MARMOTTE.*

NOUS donnons ici la figure (*planche XXVIII*) de l'animal que nous avons indiqué sous le nom de *Monax, Marmotte de Canada*. Le dessin nous en a été envoyé par M. Colinson, mais sans aucune description. Cette espèce de marmotte me paroît différer des autres marmottes en ce qu'elle n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que la marmotte des Alpes & le bobak ou marmotte de Pologne en ont cinq, comme aux pieds de derrière. Il y a aussi quelque différence dans la forme de la tête qui est beaucoup moins couverte de poil. La queue est plus longue & moins fournie dans le monax que dans notre marmotte, en sorte qu'on doit regarder cet

animal du Canada, comme une eſpèce voiſine, plutôt que comme une ſimple variété de la marmotte des Alpes. Je préſume qu'on peut rapporter à cette eſpèce, l'animal dont parle le baron de la Hontan *(a)*, & qu'il nomme ſiffleur; il dit, qu'il ſe trouve dans les pays ſeptentrionaux du Canada, qu'il approche du lièvre pour la groſſeur, mais qu'il eſt plus court de corps; que la peau en eſt fort eſtimée, & qu'on ne recherche cet animal que pour cela, parce que la chair n'en eſt pas bonne à manger; il ajoute que les Canadiens appellent ces animaux ſiffleurs, parce qu'ils ſifflent en effet à l'entrée de leurs tanières lorſque le temps eſt beau. Il dit avoir entendu lui-même ce ſifflet à diverſes repriſes. On ſait que nos marmottes des Alpes ſifflent de même & d'un ton très-aigu.

## *MARMOTTE DE KAMTSCHATKA.*

LES voyageurs Ruſſes, ont trouvé dans les terres du Kamtſchatka, un animal qu'ils ont appelé *Marmotte*, mais dont ils ne donnent qu'une très-légère indication; ils diſent ſeulement que ſa peau reſſemble de loin, par ſes bigarures, au plumage varié d'un bel oiſeau; que cet animal ſe ſert, comme l'écureuil, de ſes pattes de devant pour manger, & qu'il ſe nourrit de racines, de baies & de noix de cèdre *(b)*. Je dois obſerver que cette expreſſion *noix de cèdre*, préſente une fauſſe idée, car le vrai cèdre

*(a)* Voyage du baron de la Hontan, *tome I, page 95.*

*(b)* Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, page 253.*

porte des cônes, & les autres arbres qu'on a désignés par le même nom de *cèdre*, portent des baies.

## DE LA MARMOTTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

C'EST encore à M. Allamand, savant naturaliste & Professeur à Leyde, que nous devons la première connoissance de cet animal; M. Pallas l'a indiqué sous le nom de *Cavia Capensis*, & ensuite M. Vosmaër sous la dénomination de *Marmotte bâtarde d'Afrique;* tous deux en donnent la même figure tirée sur la même planche, dont M. Allamand nous avoit envoyé une gravure. Il marquoit à ce sujet à M. Daubenton:

Je vous envoie la figure d'une espèce de cabiai (je ne sais par quel autre nom le désigner) que j'ai reçue du cap de Bonne-espérance. Il n'est pas tout-à-fait aussi-bien représenté que je le desirerois, mais comme j'ai cet animal empaillé dans mon cabinet, je vous l'enverrai par la première occasion si vous souhaitez de le voir.

Nous n'avons pas profité de cette offre très-obligeante de M. Allamand, parce que nous avons été informés peu de temps après qu'il étoit arrivé en Hollande un ou deux de ces animaux vivans, & que nous espérions que quelque Naturaliste en feroit une bonne description. En effet, M.rs Pallas & Vosmaër, ont tous deux décrit cet animal, & je vais donner ici l'extrait de leurs observations.

Cet animal, dit M. Vosmaër, est connu au cap de Bonne-espérance sous le nom de *Blaireau des rochers;* vraisemblablement parce qu'il fait son séjour entre les rochers & dans la terre, comme le blaireau auquel néanmoins il ne ressemble point. Il ressemble plus

à la marmotte, & cependant il en diffère..... C'eſt Kolbe qui le premier a parlé de cet animal, & a dit, qu'il reſſemble mieux à une marmotte qu'à un blaireau.

Nous adopterons donc la dénomination de marmotte du Cap, & nous la préférerons à celle de cavia du Cap, parce que l'animal dont il eſt ici queſtion, eſt très-différent du cavia ou cabiai. 1.° Par le climat, le cavia ou cabiai étant de l'Amérique méridionale, tandis que celui-ci ne ſe trouve qu'en Afrique. 2.° Parce que le nom de cavia eſt un mot Braſilien, qui ne doit point être tranſporté en Afrique, puiſqu'il appartient au cavia qui eſt le vrai cabiai, & au cavia-cobaïa qui eſt le cochon-d'inde. 3.° Enfin parce que le cabiai eſt un animal qui n'habite que le bord des eaux, qui a des membranes entre les doigts des pieds, tandis que la marmotte du Cap n'habite que les rochers & les terres les plus sèches qu'elle peut creuſer avec ſes ongles (*voyez la figure, pl. XXIX*).

Le premier animal de cette eſpèce, dit M. Voſmaër, qui ait paru en Europe, a été envoyé à M. le Prince d'Orange, par M. Tulbagh, & on en conſerve la dépouille dans le cabinet de ce Prince. La couleur de ce premier animal diffère beaucoup de celle d'un autre qui eſt arrivé depuis; il étoit auſſi fort jeune & très-petit, celui que je vais décrire, étoit un mâle, & il m'a été envoyé par M. Berg-meyer, d'Amſterdam.... Le genre de vie de ces animaux, ſuivant les informations qui m'en ont été données, eſt fort triſte dormant ſouvent pendant la journée. Leur mouvement eſt lent & s'exécute par bonds. Mais dans leur état de Nature, peut-être eſt-il auſſi vif que celui des lapins; ils pouſſent fréquemment des cris de courte durée, mais aigus & perçans.

Je remarquerai en paſſant, que ce caractère rappro-

encore cet animal de la marmotte, car on ſait que nos marmottes des Alpes font ſouvent entendre un ſifflet fort aigu.

On nourriſſoit en Hollande, cette marmotte du Cap, continue M. Voſmaër, avec du pain & diverſes ſortes d'herbes potagères. Il eſt fort vraiſemblable que ces animaux ne portent pas long-temps leurs petits, qu'ils mettent bas ſouvent & en grand nombre. La forme de leurs pieds paroît auſſi dénoter qu'ils ſont propres à fouir la terre; cet animal étant mort à Amſterdam, je le donnai à M. Pallas pour le diſſéquer.

Il reſſemble beaucoup pour la taille au lapin commun, mais il eſt plus gros & plus ramaſſé: le ventre eſt ſur-tout fort gros; les yeux ſont beaux & médiocrement grands; les paupières ont en deſſous & en deſſus, quelques petits poils courts & noirs, au-deſſus deſquels on en voit cinq ou ſix auſſi noirs, mais longs, qui ſortent à peu-près du coin de la paupière antérieure, & retournent en arrière vers la tête. Il y a de pareilles mouſtaches ſur la lèvre ſupérieure vers le milieu du muſeau.

Le nez eſt ſans poil, noir, & comme diviſé par une fine couture qui deſcend juſque ſur la lèvre: les narines paroiſſent comme un cordon rompu au milieu: ſous le muſeau, vers le goſier & ſur les joues on voit quelques longs poils noirs plus ou moins longs & tous plus roides que l'autre poil; des poils de même eſpèce ſont ſemés de diſtance en diſtance ſur tout le corps... Le palais de la bouche a huit cannelures ou ſillons profonds; la langue eſt fort épaiſſe, paſſablement longue, garnie de petits mamelons & ovale à ſon extrémité. La mâchoire ſupérieure a deux dents fort longues, ſaillantes au-devant du muſeau & écartées l'une de l'autre; elles ont la forme d'un triangle alongé & aplati. Les dents de la mâchoire inférieure ſont poſées au-devant du muſeau, elles ſont coupantes, fort ſerrées & au nombre de quatre; elles ſont aſſez longues, plates & larges..... Les dents molaires ſont aſſez groſſes, quatre en haut & quatre en bas de chaque côté; on en

pourroit compter une cinquième plus petite que les autres...... Cet animal a les jambes de devant fort courtes & cachées à moitié sous la peau du corps. Les pieds sont nus & ne présentent qu'une peau noire. Ceux de devant ont quatre doigts, dont trois très-apparens & celui du milieu le plus long, le quatrième qui est au côté extérieur, est beaucoup plus court que les autres & comme adhérent au troisième; le bout de ces doigts est armé d'onglets courts & ronds, attachés à la peau, de la même façon que nos ongles. Les pieds de derrière ont trois doigts dont il n'y a que celui du milieu qui ait un ongle courbe, le doigt extérieur est un peu plus court que les autres. L'animal saute sur ses pieds de derrière comme le lapin...... Il n'y a pas le moindre indice de queue; l'anus se montre fort long, & le prépuce en bourlet rond découvre un peu la verge. La couleur du poil est le gris ou le brun-fauve, comme le poil des lièvres ou des lapins de garenne. Il est plus foncé sur la tête & sur le dos, & il est blanchâtre sur la poitrine & le ventre. Il y a aussi une bande blanchâtre sur le cou tout près des épaules; cette bande ne fait point un collier, mais se termine à la hauteur des jambes de devant, & en général le poil est doux & laineux.

Nous ne donnerons pas ici la description des parties intérieures de cet animal, on la trouvera dans l'Ouvrage de M. Pallas, qui a pour titre, *Spicilegia zoologica*. Cet habile Naturaliste l'a faite avec beaucoup de soin, & il faudroit la copier en entier pour ne rien perdre de ses observations.

## *DU CASTOR.*

Nous avons dit que le Castor étoit un animal commun aux deux continens; il se trouve en effet tout aussi fréquemment en Sibérie qu'au Canada; on peut les apprivoiser aisément, & même leur apprendre à pêcher

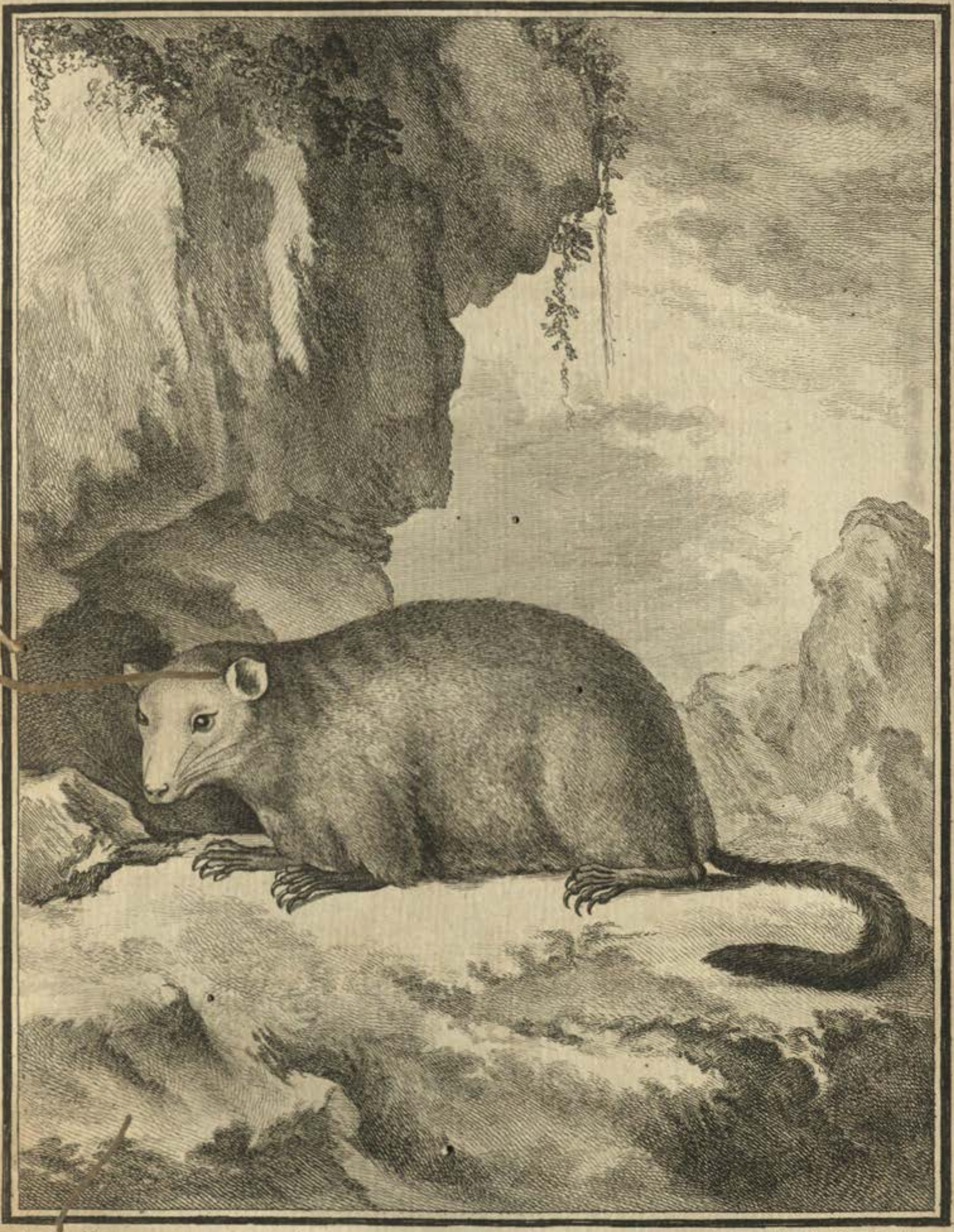

De Seve del. Mag. Th. Rousselet Sculp.

LE MONAX.

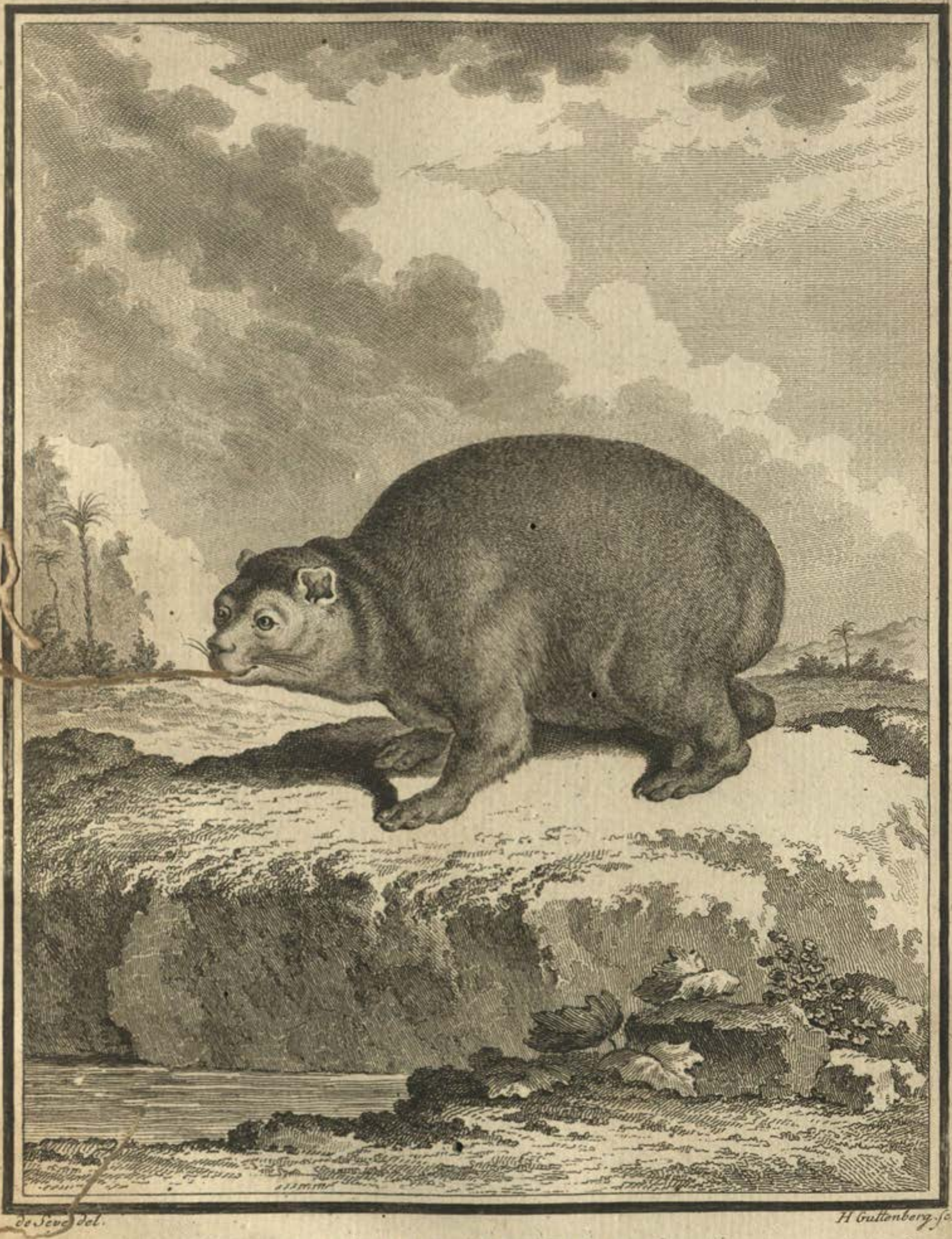

de Seve del. H Guttenberg sc.

LA MARMOTTE DU CAP.

du poiſſon & le rapporter à la maiſon; M. Kalm aſſure ce fait.

J'ai vu, dit-il, en Amérique des caſtors tellement apprivoiſés, qu'on les envoyoit à la pêche, & qu'ils rapportoient leurs priſes à leur maître. J'y ai vu auſſi quelques loutres qui étoient ſi fort accoutumées avec les chiens & avec leurs maîtres qu'elles les ſuivoient, les accompagnoient dans le bateau, ſautoient dans l'eau & le moment d'après revenoient avec un poiſſon *(e)*.

Nous vîmes, dit M. Gmelin, dans une petite ville de Sibérie, un caſtor qu'on élevoit dans la chambre, & qu'on manioit comme on vouloit; on m'aſſura que cet animal faiſoit quelquefois des voyages à une diſtance très-conſidérable, & qu'il enlevoit aux autres *caſtors* leurs *femelles* qu'il ramenoit à la maiſon, & qu'après le temps de la chaleur paſſée, elles s'en retournoient ſeules & ſans qu'il les conduisît *(d)*.

## DES SOURIS ET DES RATS.

Nous donnons ici *(planche XXX)* la figure de la Souris commune, parce qu'elle n'a pas été bien rendue dans la *planche XXXIX, volume VII.*

Nous avons dit à l'article de la ſouris, que les ſouris blanches aux yeux rouges n'étoient qu'une variété, une ſorte de dégénération dans l'eſpèce de la ſouris; cette variété ſe trouve non-ſeulement dans nos climats tempérés, mais dans les contrées méridionales & ſeptentrionales des deux continens.

Les ſouris blanches aux yeux rouges, dit Pontoppidan, ont été trouvées dans la petite ville de Molle ou *Roms-dallem*, mais on

---

*(c)* Voyage de Kalm, *tome II, page 350.*

*(d)* Voyage de Kamtſchatka, *page 73.*

ne fait si elles y sont indigènes ou si elles y ont été apportées des Indes orientales.

Cette dernière présomption ne paroît fondée sur rien, & il y a plus de raison de croire que les souris blanches se trouvent quelquefois en Norwège, comme elles se trouvent quelquefois par-tout ailleurs dans notre continent; & les souris en général se sont même actuellement si fort multipliées dans l'autre, qu'elles sont aussi communes en Amérique qu'en Europe, sur-tout dans les Colonies les plus habitées: le même Auteur ajoute,

que les rats de bois & les rats d'eau, ne peuvent vivre dans les terres les plus septentrionales de la Norwège, & qu'il y a plusieurs districts, comme celui de *Hardenver*, dans le diocèse de *Berguen*, & d'autres dans le diocèse d'*Aggerhum* où l'on ne voit point de rats, quoiqu'il y en ait sur le bord méridional de la rivière de *Vormen*, & que lorsqu'ils sont transportés de l'autre côté, c'est-à-dire, à la partie boréale de cette rivière, ils y périssent en peu de temps; différence qu'on ne peut attribuer qu'à des exhalaisons du sol contraires à ces animaux.

Ces faits peuvent être vrais, mais nous avons souvent reconnu que Pontoppidan n'est pas un Auteur qui mérite foi entière.

Dans les observations que M. le vicomte de Querhoënt a eu la bonté de me communiquer, il dit; que les rats transportés d'Europe à l'Isle-de-France par les vaisseaux, s'y étoient multipliés au point qu'on prétend qu'ils firent quitter l'île aux Hollandois: les François en ont diminué le nombre, quoiqu'il y en ait encore une très-grande quantité. Depuis quelque temps, ajoute M.

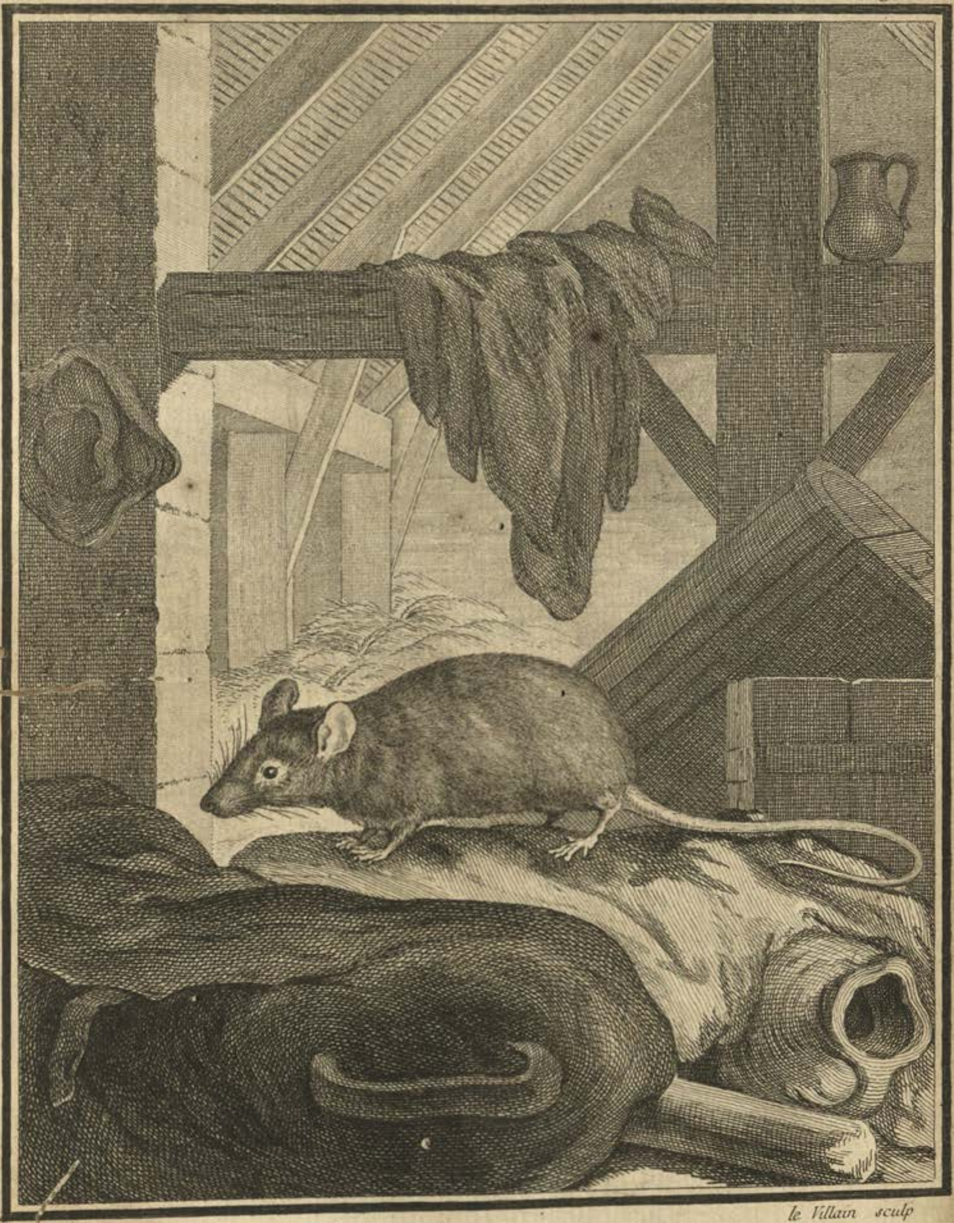

De Sève del. le Villain sculp.

LA SOURIS.

de Querhoënt, un rat de l'Inde commence à s'y établir, il a une odeur de musc des plus fortes, qui se répand aux environs des lieux qu'il habite, & l'on croit que lorsqu'il passe dans un endroit où il y a du vin il le fait aigrir *(e)*. Il me paroît que ce rat d'Inde qui répand une odeur de musc, pourroit être le même rat que les Portugais ont appelé *Chéroso* ou rat odoriférant. La Boullaye-le-Gouz, en a parlé;

il est, dit-il, extrêmement petit, il est à peu-près de la figure d'un furet, sa morsure est venimeuse, quand il entre dans une chambre on le sent incontinent, & on l'entend crier *kric, kric, kric (f)*.

Ce même rat se trouve aussi à Maduré, où on le nomme *Rat de senteur;* les voyageurs Hollandois en ont fait mention; ils disent, qu'il a le poil aussi fin que la taupe, mais seulement un peu moins noir *(g)*.

## DU HAMSTER ou RAT DE BLÉ.

On trouve dans la Gazette de Littérature du 13 septembre 1774, un extrait des observations faites sur le hamster, & tirées d'un Ouvrage allemand, de M. Sulzer, que j'ai cru devoir donner ici.

Le rat de blé, en Allemand *Hamster*, ne pouvoit être mieux décrit ni plus commodément qu'à Gotha, où dans une seule année on en a livré onze mille cinq cents soixante-quatorze peaux à

*(e)* Note communiquée par M. le vicomte de Querhoënt, à M. de Buffon.

*(f)* Voyage de la Boullaye-le-Gouz, *page 256.*

*(g)* Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales, *tome VII, page 275.*

l'hôtel-de-ville; dans une autre cinquante-quatre mille quatre cents vingt-neuf, & une troisième fois quatre-vingts mille cent trente-neuf. Cet animal habite en général les pays tempérés; quand il est irrité le cœur lui bat jusqu'à cent quatre-vingts fois par minute; le poids du cerveau est à celui de tout le corps, comme 1 est à 193.

Ces rats se font des magasins, où ils placent jusqu'à douze livres de grains. En hiver la femelle s'enfonce fort avant dans la terre. Cet animal est courageux, il se défend contre les chiens, contre les chats, contre les hommes : il est naturellement querelleur, ne s'accorde pas avec son espèce, & tue quelquefois dans sa furie sa propre famille. Il dévore ses semblables lorsqu'ils sont plus foibles, aussi-bien que les souris & les oiseaux, & il vit avec cela de toutes sortes d'herbes, de fruits & de grains. Il boit peu, la femelle sort plus tard que le mâle de sa retraite d'hiver; elle porte quatre semaines & fait jusqu'à six petits. Il ne faut que quelques mois pour que les petites femelles deviennent fécondes. L'espèce de rat qu'on nomme *Iltis (h)*, tue le hamster.

Quand l'animal est dans son engourdissement, on n'y observe ni respiration, ni aucune sorte de sentiment. Le cœur bat néanmoins environ quinze fois par minute, comme on s'en aperçoit en ouvrant la poitrine; le sang demeure fluide, les intestins immobiles ne sont pas irritables; le coup électrique même ne réveille pas l'animal, tout est froid en lui : au grand air il ne s'engourdit jamais. M. Sulzer rapporte par quels degrés il passe pour sortir de son engourdissement.

Cet animal n'a guère d'autre utilité que celle de détruire les souris; mais il fait bien plus de mal qu'elles *(i)*.

Nous eussions desiré que M. Sulzer eût indiqué

*(h)* L'Iltis désigne le Putois & non pas un Rat, comme le dit ici l'Auteur.

*(i)* Observations sur le Rat de blé, par M. Sulzer. *Gazette de Littérature, 13 Septembre 1774.*

précisément

précisément le degré de froid ou de manque d'air auquel ces animaux s'engourdissent, car nous répétons ici affirmativement ce que nous avons dit *volume XIII, page 125*, que dans une chambre sans feu où il geloit assez fort pour y glacer l'eau, un hamster qui y étoit dans une cage, ne s'engourdit pas pendant l'hiver 1763. On va voir la pleine confirmation de ce fait dans les additions que M. Allamand a fait imprimer à la suite de mon Ouvrage, & que je viens de recevoir.

---

## ADDITION *de l'Éditeur Hollandois.*

## *LE HAMSTER*.*

LE Hamster est un quadrupède du genre des souris, qui passe l'hiver à dormir, comme les marmottes. Il a les jambes basses, le cou court, la tête un peu grosse, la bouche garnie de moustaches des deux côtés, les oreilles grandes & presque sans poil, la queue courte & à demi-nue, les yeux ronds & sortant de la tête, le poil mêlé de roux, de jaune, de blanc & de noir; tout cela ne lui donne pas la figure fort revenante. Ses mœurs ne le rendent pas plus recommandable. Il n'aime que son propre individu, & n'a pas une seule qualité sociable. Il attaque & dévore tous les autres animaux dont il peut se rendre maître, sans excepter ceux de sa propre race. L'instinct même qui le porte vers l'autre sexe, ne dure que quelques jours, au bout desquels sa femelle n'éprouveroit pas un meilleur sort, si elle ne prenoit pas la précaution d'éviter la rencontre de son ingrat, ou de le prévenir & de le tuer la première. A ces qualités odieuses, la Nature a néanmoins su en allier d'autres, qui, sans rendre cet animal plus aimable, lui font mériter une place

* Cet article est d'un Auteur anonyme, & se trouve *tome XIII, page 69* de l'Histoire Naturelle, *édition de Hollande*.

distinguée dans l'Histoire Naturelle des animaux. Il est du petit nombre de ceux qui passent l'hiver dans un état d'engourdissement, & le seul en Europe qui soit pourvu de bajoues. Son adresse à se pratiquer une demeure sous terre, & l'industrie avec laquelle il fait ses provisions d'hiver, ne méritent pas moins l'attention des curieux.

Le hamster n'habite pas indifféremment dans toutes sortes de climats ou de terreins. On ne le trouve ni dans les pays trop chauds, ni dans les pays trop froids. Comme il vit de grains & qu'il demeure sous terre, une terre pierreuse, sablonneuse, argilleuse lui convient aussi peu que les prés, les forêts & les endroits bourbeux. Il lui faut un terroir aisé à creuser, qui néanmoins soit assez ferme pour ne point s'écrouler. Il choisit encore des contrées fertiles en toutes sortes de graines, pour n'être pas obligé de chercher sa nourriture au loin, étant peu propre à faire de longues courses. Les terres de Turinge, réunissant toutes ces qualités, les hamsters s'y trouvent en plus grand nombre que par-tout ailleurs.

Le terrier que le hamster se creuse, à trois ou quatre pieds sous terre, consiste pour l'ordinaire en plus ou moins de chambres, selon l'âge de l'animal qui l'habite. La principale est tapissée de paille, & sert de logement, les autres sont destinées pour y conserver les provisions, qu'il ramasse en grande quantité dans le temps des moissons. Chaque terrier a deux trous ou ouvertures, *dont celle par laquelle l'animal est arrivé sous terre, descend obliquement. L'autre qui a été pratiquée du dedans en dehors, est perpendiculaire* & sert pour entrer & sortir.

Les terriers des femelles, qui ne demeurent jamais avec les mâles, diffèrent des autres en plusieurs points. Dans ceux où elles mettent bas, on voit rarement plus qu'une chambre de provision, parce que le peu de temps que les petits demeurent avec la mère, n'exige pas qu'elle amasse beaucoup de nourriture; mais au lieu d'un *seul* trou perpendiculaire, il y en a jusqu'à sept ou huit qui *servent* à donner une entrée & une sortie libre aux petits. Quelquefois la mère ayant chassé ses petits, reste dans ce terrier; mais pour

l'ordinaire elle s'en pratique un autre, qu'elle remplit d'autant de provisions que la saison lui permet d'en ramasser.

Les hamsters s'accouplent la première fois vers la fin du mois d'avril, où les mâles se rendent dans les terriers des femelles, avec lesquelles ils ne restent cependant que peu de jours. S'il arrive que deux mâles, cherchant femelle, se rencontrent dans le même trou, il s'élève un combat furieux entre eux, qui pour l'ordinaire finit par la mort du plus foible. Le vainqueur s'empare de sa femelle, & l'un & l'autre qui dans tout autre temps se persécutent & s'entretuent, déposent leur férocité naturelle pendant le peu de jours que durent leurs amours. Ils se défendent même réciproquement contre les agresseurs. Quand on ouvre un terrier dans ce temps-là, & que la femelle s'aperçoit qu'on veut lui enlever son mari, elle s'élance sur le ravisseur, & lui fait souvent sentir la fureur de sa vengeance par des morsures profondes & douloureuses.

Les femelles mettent bas deux ou trois fois par an. Leur portée n'est jamais au-dessous de six, & le plus souvent de seize à dix-huit petits. Le crû de ces animaux est fort prompt. A l'âge de quinze jours ils essayent déjà à creuser la terre: peu après la mère les oblige de sortir du terrier, de sorte qu'à l'âge d'environ trois semaines ils sont abandonnés à leur propre conduite. Cette mère montre en général fort peu de tendresse maternelle pour ses petits; elle qui dans le temps de ses amours, défend si couragement son mari, ne connoît que la fuite quand sa famille est menacée d'un danger, son unique soin est de pourvoir à sa propre conservation. Dans cette vue, dès qu'elle se sent poursuivie, elle s'enfonce en creusant plus avant dans la terre, ce qu'elle exécute avec une célérité surprenante. Les petits ont beau la suivre, elle est sourde à leurs cris, & elle bouche même la retraite qu'elle s'est pratiquée.

Le hamster se nourrit de toutes sortes d'herbes, de racines & de grains, que les différentes saisons lui fournissent. Il s'accommode même très-volontiers de la chair des autres animaux dont il devient le maître. Comme il n'est pas fait pour les longues courses, il fait

le premier fonds de son magasin par ce que lui présentent les champs voisins de son établissement, ce qui est la raison pourquoi l'on voit souvent quelques-unes de ses chambres remplies d'une seule sorte de grains. Quand les champs sont moissonnés, il va chercher plus loin ses provisions, & prend ce qu'il trouve dans son chemin pour le porter dans son habitation & l'y déposer sans distinction. Pour lui faciliter le transport de sa nourriture, la Nature l'a pourvu de bajoues de chaque côté de l'intérieur de la bouche. Ce sont deux poches membraneuses, lisses & luisantes en dehors, & parsemées d'un grand nombre de glandes en dedans, qui distillent sans cesse une certaine humidité, pour les tenir souples & les rendre capables de résister aux accidens, que des grains souvent roides & pointus pourroient causer. Chacune de ses bajoues peut contenir une once & demie de grains, que cet animal de retour dans sa demeure, vide moyennant ses deux pieds de devant, qu'il presse extérieurement contre ses joues, pour en faire sortir les grains. Quand on rencontre un hamster, ses poches remplies de provisions, on peut le prendre avec la main, sans risquer d'être mordu, parce que dans cet état il n'a pas le mouvement des mâchoires libre. Mais pour peu qu'on lui laisse du temps, il vide promptement ses poches & se met en défense. La quantité de provisions qu'on trouve dans les terriers, varie suivant l'âge & le sexe de l'animal qui les habite. Les vieux hamsters amassent jusqu'à cent livres de grains, mais les jeunes & les femelles se contentent de beaucoup moins. Les uns & les autres s'en servent, non pour s'en nourrir pendant l'hiver, temps qu'ils passent à dormir & sans manger, mais pour avoir de quoi vivre après leur réveil au printemps, & pendant l'espace de temps qui précède leur engourdissement.

A l'approche de l'hiver, les hamsters se retirent dans leurs habitations souterraines, dont ils bouchent l'entrée avec soin. Ils y restent tranquilles & vivent de leurs provisions, jusqu'à ce que le froid étant devenu plus sensible, ils tombent dans un état d'engourdissement semblable au sommeil le plus profond. Quand après ce temps-là

on ouvre un terrier, qu'on reconnoît par un monceau de terre qui se trouve auprès du conduit oblique, dont nous avons parlé, on y voit le hamster mollement couché sur un lit de paille menue & très-douce. Il a la tête retirée sous le ventre, entre les deux jambes de devant: celles de derrière sont appuyées contre le museau. Les yeux sont fermés, & quand on veut écarter les paupières elles se referment dans l'instant. Les membres sont roides comme ceux d'un animal mort, & tout le corps est froid au toucher, comme la glace. On ne remarque pas la moindre respiration ni autre signe de vie. Ce n'est qu'en le disséquant dans cet état d'engourdissement, qu'on voit le cœur se contracter & se dilater; mais ce mouvement est si lent, qu'on peut compter à peine quinze pulsations dans une minute, au lieu qu'il y en a au moins cent cinquante dans le même espace de temps, lorsque l'animal est éveillé; la graisse est comme figée: les intestins n'ont pas plus de chaleur que l'extérieur du corps, & sont insensibles à l'action de l'esprit-de-vin & même à l'huile de vitriol qu'on y verse, & ne marquent pas la moindre irritabilité. Quelque douloureuse que soit toute cette opération, l'animal ne paroît pas la sentir beaucoup: il ouvre quelquefois la bouche, comme pour respirer; mais son engourdissement est trop fort pour s'éveiller entièrement.

On a cru que la cause de cet engourdissement dépendoit uniquement d'un certain degré de froid en hiver. Cela peut être vrai à l'égard des loirs, des lérots, des chauve-souris; mais pour mettre le hamster dans cet état, l'expérience prouve, qu'il faut encore que l'air extérieur n'ait aucun accès à l'endroit où il s'est retiré. On peut s'en convaincre en enfermant un hamster dans une caisse remplie de terre & de paille, on aura beau l'exposer au froid le plus sensible de l'hiver & assez fort pour glacer l'eau, on ne parviendra jamais à le faire dormir; mais dès qu'on met cette caisse à quatre ou cinq pieds sous terre, qu'il faut avoir soin de bien battre, pour empêcher l'air extérieur d'y pénétrer, on le trouvera au bout de huit ou dix jours engourdi comme dans son terrier. Si l'on retire cette caisse de la terre, le hamster se réveillera au bout de quelques heures.

& se rendormira de nouveau, quand on le remet sous terre. On peut répéter cette expérience avec le même succès, aussi long-temps que le froid durera, pourvu qu'on observe d'y mettre l'intervalle de temps nécessaire. Ce qui prouve encore, que l'absence de l'air extérieur est une des causes de l'engourdissement du hamster, c'est que retiré de son terrier au plus gros de l'hiver, il se réveille immanquablement au bout de quelques heures, quand on l'expose à l'air. Qu'on fasse cette expérience de jour ou de nuit, cela est indifférent, de sorte que la lumière n'y a aucune part.

C'est un spectacle curieux de voir passer un hamster de l'engourdissement au réveil. D'abord il perd la roideur des membres; ensuite il respire profondément, mais par de longs intervalles: on remarque du mouvement dans les jambes; il ouvre la bouche, comme pour bailler, & fait entendre des sons désagréables & semblables au ralement. Quand ce jeu a duré pendant quelque temps, il ouvre enfin les yeux & tâche de se mettre sur les pieds; mais tous ces mouvemens sont encore peu assurés & chancelans, comme ceux d'un homme ivre. Il réitère cependant ses essais, jusqu'à ce qu'il parvienne à se tenir sur ses jambes. Dans cette attitude il reste tranquille, comme pour se reconnoître & se reposer de ses fatigues; mais peu à peu il commence à marcher, à manger & à agir, comme il faisoit avant le temps de son sommeil. Ce passage de l'engourdissement au réveil demande plus ou moins de temps, selon la température de l'endroit où se trouve l'animal. Si on l'expose à un air sensiblement froid, il faut quelquefois plus de deux heures pour le faire éveiller, & dans un lieu plus tempéré cela se fait en moins d'une heure. Il est vraisemblable que dans les terriers cette catastrophe arrive imperceptiblement, & que l'animal ne sent aucune des incommodités qui accompagnent un réveil forcé & subit.

La vie du hamster est partagée entre les soins de satisfaire aux besoins naturels & la fureur de se battre. Il paroît n'avoir d'autres passions que celle de la colère, qui le porte à attaquer tout ce qui

ſe trouve en ſon chemin, ſans faire attention à la ſupériorité des forces de l'ennemi. Ignorant abſolument l'art de ſauver ſa vie en ſe retirant du combat, il ſe laiſſe plutôt aſſommer de coups de bâton, que de céder. S'il trouve le moyen de ſaiſir la main d'un homme, il faut le tuer pour ſe débarraſſer de lui. La grandeur du cheval l'effraie auſſi peu que l'adreſſe du chien; ce dernier aime à lui donner la chaſſe: quand le hamſter l'aperçoit de loin, il commence par vider ſes poches, ſi par haſard il les a remplies de grains; enſuite il les enfle ſi prodigieuſement, que la tête & le cou ſurpaſſent beaucoup en groſſeur le reſte du corps; enfin il ſe redreſſe ſur ſes jambes de derrière & s'élance dans cette attitude ſur l'ennemi; s'il l'attrappe, il ne le quitte qu'après l'avoir tué ou perdu la vie; mais le chien le prévient pour l'ordinaire, en cherchant de le prendre par derrière & de l'étrangler. Cette fureur de ſe battre fait que le hamſter n'eſt en paix avec aucun des autres animaux. Il fait même la guerre à ceux de ſa race, ſans en excepter la femelle. Quand deux hamſters ſe rencontrent, ils ne manquent jamais de s'attaquer réciproquement, juſqu'à ce que le plus foible ſuccombe ſous les coups du plus fort qui le dévore. Le combat entre un mâle & une femelle dure pour l'ordinaire plus long-temps que celui de mâle à mâle. Ils commencent par ſe donner la chaſſe & ſe mordre; enſuite chacun ſe retire d'un autre côté, comme pour prendre haleine; peu après ils renouvellent le combat, & continuent à ſe fuir & à ſe battre juſqu'à ce que l'un ou l'autre ſuccombe. Le vaincu ſert toujours de repas au vainqueur.

## *DU SOULIK.*

NOUS donnons ici (*planche XXXI*) la figure de cet animal, qui manquoit dans nos volumes précédens; M. le Prince Galitzin a eu la bonté de demander, à la prière de M. de Buffon, huit Souliks, & de donner tous les ordres néceſſaires pour les faire arriver vivans

jusqu'en France ; il s'adressa pour cela à M. le Général Betzki qui les envoya à M. le marquis de Beausset, alors Ambassadeur de France à la Cour de Pétersbourg. Ces huit petits animaux arrivèrent vivans à Pétersbourg après un long voyage depuis la Sibérie, mais ils ont péri dans la traversée depuis Pétersbourg en France, quoiqu'on eût eu les plus grandes attentions, tant pour leur nourriture que pour les autres soins nécessaires à leur conservation. On avoit recommandé de Sibérie, de ne leur donner à manger que du blé ou du chenevis, de les laisser à l'air autant qu'on pourroit, d'empêcher seulement que l'eau des grandes pluies ne les inondât dans leur caisse ; de leur mettre dans cette même caisse une forte épaisseur de sable assez lié pour ne pouvoir s'ébouler, parce que dans leur état de nature ils font leurs trous dans les terres légères.

Ces animaux habitent ordinairement les déserts, se font des tanières sur les pentes des montagnes, pourvu que le fond de la terre soit noir. Leurs tanières ne sont pas égales en profondeur, elles sont de sept ou huit pieds de longueur, jamais droites, mais tortueuses, ayant deux, trois, quatre & cinq sorties ; leur distance est aussi inégale, ayant depuis deux jusqu'à sept pieds de séparation. Ils pratiquent dans ces tanières différens endroits, où en temps d'été ils font leurs provisions pour l'hiver. Dans les terres labourées ils ramassent, pendant le temps de la moisson, les épis de froment, de même que la graine des pois, du lin & du chanvre qu'ils mettent séparément l'un de l'autre dans les endroits préparés

de Sev. del. H. Guttenberg sc.

LE SOULIK.

préparés exprès & d'avance à l'interieur de leurs tanières. Dans les endroits incultes, ils ramaſſent des graines de différentes herbes. En été ils ſe nourriſſent de grains, d'herbes, de racines & de jeunes ſouris ; pour peu qu'elles ſoient groſſes, le ſoulik ne peut en faire ſa proie. Indépendamment des magaſins où ces animaux gardent leurs proviſions d'hiver, ils ſe pratiquent encore dans leurs tanières des endroits pour repoſer, & qui en ſont diſtans de quelques pieds ; ils rejettent leurs ordures hors de leurs retraites. Les femelles portent depuis deux juſqu'à cinq petits ; ils naiſſent aveugles & ſans poil, & ne commencent à voir que quand le poil paroît. On ne ſait pas au juſte le temps de la geſtation des femelles. (Voyez ſur le ſoulik la deſcription qu'en a donné M. Daubenton, *volume XV, pages 195 & ſuivantes).*

## DE LA TAUPE.

JE donne ici *(pl. XXXII)* la figure de la Taupe, parce qu'elle n'a pas été bien rendue dans la *planche XII* du *volume VIII.*

Pontoppidan aſſure que la taupe ne ſe trouve en Norwège, que dans la partie orientale du pays, & que le reſte de ce royaume eſt tellement rempli de rochers qu'elle ne peut s'y établir *(k).*

## *TAUPE* DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

NOUS donnons ici *(pl. XXXIII)* la figure d'une

*(k)* Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger, Juin 1756.*

Taupe qui se trouve au cap de Bonne-espérance, & dont la peau bourrée nous a été donnée par M. Sonnerat, Correspondant du Cabinet. Cette taupe ressemble assez à la taupe ordinaire par la forme du corps, par les yeux qu'elle a très-petits, par les oreilles qui ne sont point apparentes, & par la queue qu'il faut chercher dans le poil, & qui est à peu-près de la même longueur que celle de notre taupe, mais elle en diffère par la tête qu'elle a plus grosse, & par le museau qui ressemble à celui du cochon-d'inde. Les pieds de devant sont aussi différens; le poil du corps n'est pas noir, mais d'un brun minime avec un peu de fauve à l'extrémité de chaque poil; la queue est couverte de grands poils d'un jaune-blanchâtre, & en général le poil de cette taupe du Cap, est plus long que celui de la taupe d'Europe. Ainsi l'on doit conclure de toutes ces différences, que c'est une espèce particulière, & qui quoique voisine de celle de la taupe, ne peut pas être regardée comme une simple variété.

## *TAUPE DE PENSILVANIE.*

Il y a, *dit M. Kalm, en Pensilvanie une espèce de Taupe qui se nourrit principalement de racines. Cet animal se creuse dans les champs de petites allées souterraines qui se prolongent en formant des détours & des sinuosités... Il a dans les pattes plus de force & de roideur que beaucoup d'autres animaux, à proportion de leur grandeur... Pour creuser la terre, il se sert de ses pieds comme des avirons. M. Kalm en mit un dans son mouchoir, il s'aperçut qu'en moins d'une minute il y avoit fait quantité de petits trous qui avoient l'air d'avoir été percés avec un poinçon... Il étoit très-méchant, & dès que l'on mettoit ou qu'il trouvoit*

De Seve del. Baron Sc.

LA TAUPE.

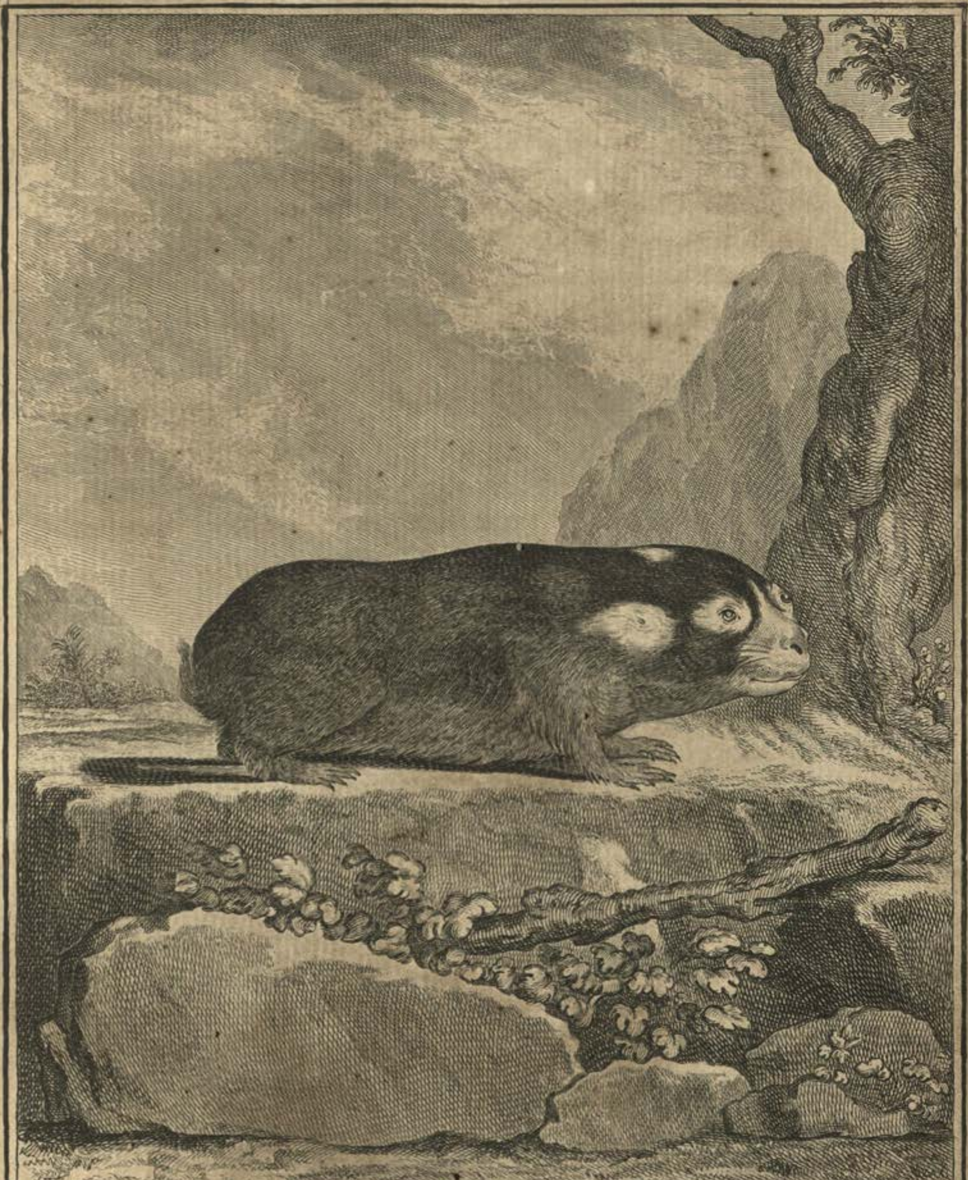

De Seve del.
Menil Sc.

LA TAUPE DU CAP.

quelque chose sur son passage, il y faisoit tout de suite, en mordant, de grands trous. Je lui présentai, dit M. Kalm, mon écritoire qui étoit d'acier, il commença d'abord à la mordre, mais il fut bientôt rebuté par la dureté du métal, & ne voulut mordre après aucune des choses qu'on lui présentoit. Cet animal n'élève pas la terre en dôme comme les taupes d'Europe, il se fait seulement de petites allées sous terre *(l)*.

Ces indications ne sont pas suffisantes pour donner connoissance de cet animal, ni même pour décider s'il est vraiment du genre des taupes.

*(l)* Voyage de Kalm, *tome II, page 333*. Gottingen, 1757.

# ADDITION

## *À l'article de l'Ours*, tome VIII, page 248.

M. de Musly, Major d'artillerie, au service des États Généraux, a bien voulu me donner quelques notices sur des Ours élevés en domesticité, dont voici l'extrait:

A Berne, où l'on nourrit de ces animaux, dit M. de Musly, on les loge dans de grandes fosses carrées, où ils peuvent se promener; ces fosses sont couvertes par-dessus & maçonnées de pierre de taille, tant au fond qu'aux quatre côtés. Leurs loges sont maçonnées sous terre au rez-de-chaussée de la fosse, & sont partagées en deux par des murailles, & on peut fermer les ouvertures, tant extérieures qu'intérieures, par des grilles de fer qu'on y laisse tomber comme à une porte de ville. Au milieu de ces fosses, il y a des trous dans de grosses pierres, où l'on peut dresser debout de grands arbres; il y a de plus une auge dans chaque fosse qui est toujours pleine d'eau de fontaine.

Il y a trente-un ans qu'on a tranſporté de Savoie ici, deux ours bruns fort jeunes, dont la femelle vit encore; le mâle eut les reins caſſés, il y a deux mois, en tombant du haut d'un arbre qui eſt dans la foſſe. Ils ont commencé d'engendrer à l'âge de cinq ans, & depuis ce temps ils ſont entrés en chaleur tous les ans au mois de juin, & la femelle a toujours mis bas au commencement de janvier; la première fois elle n'a produit qu'un petit, & dans la ſuite tantôt un, tantôt deux, tantôt trois, mais jamais plus, & les trois dernières années elle n'a fait qu'un petit chaque fois; l'homme qui en a ſoin, croit qu'elle porte encore actuellement (17 octobre 1771). Les petits en venant au monde, ſont d'une aſſez jolie figure, couleur fauve avec du blanc autour du cou, & n'ont point l'air d'un ours; la mère en a un ſoin extrême. *Ils ont les yeux fermés pendant quatre ſemaines; ils n'ont d'abord guère plus* de huit pouces de longueur, & trois mois après ils ont déjà quatorze à quinze pouces, depuis le bout du muſeau jusqu'à la racine de la queue, & du poil de près d'un pouce. Ils ſont alors d'une figure preſque ronde, & le muſeau paroît être fort pointu à proportion du reſte, de façon qu'on ne les reconnoît plus; enſuite ils deviennent fluets pendant qu'ils ſont adultes, le blanc s'efface peu-à-peu, & de fauves ils deviennent bruns.

Lorſque le mâle & la femelle ſont accouplés, le mâle commence par des mouvemens courts, mais fort prompts, pendant environ un quart de minute, enſuite il ſe repoſe deux fois auſſi long-temps ſur la femelle & ſans s'en dégager, puis il recommence de la même manière juſqu'à trois ou quatre repriſes, & l'accouplement étant conſommé, le mâle va ſe baigner dans l'auge juſqu'au cou. Les ours ſe battent quelquefois aſſez rudement avec un murmure horrible; mais dans le temps des amours, la femelle a ordinairement le deſſus, parce qu'alors le mâle la ménage. Les foſſes qui étoient autrefois dans la ville ont été comblées, & on en a fait d'autres entre les remparts & la vieille enceinte. Ces deux ours

ayant été séparés pendant quelques heures pour les transporter l'un après l'autre dans les nouvelles fosses, lorsqu'ils se sont retrouvés ensemble ils se sont dressés debout pour s'embrasser avec transport. Après la mort du mâle, la femelle a paru fort affligée, & n'a pas voulu prendre de nourriture qu'au bout de plusieurs jours; mais à moins que ces animaux ne soient élevés & nourris ensemble dès leur tendre jeunesse, ils ne peuvent se supporter, & lorsqu'ils y ont été habitués, celui qui survit ne veut plus en souffrir d'autres.

Les arbres que l'on met dans les fosses tous les ans au mois de mai, sont des mélèzes verds, sur lesquels les ours se plaisent à grimper; néanmoins ils en cassent quelquefois les branches, surtout lorsque ces arbres sont nouvellement plantés. On les nourrit avec du pain de seigle que l'on coupe en gros morceaux, & que l'on trempe dans de l'eau chaude. Ils mangent aussi de toutes sortes de fruits, & quand les paysans en apportent au marché qui ne sont pas mûrs, les archers les jettent aux ours par ordre de police. Cependant on a remarqué qu'il y a des ours qui préfèrent les légumes aux fruits des arbres. Quand la femelle est sur le point de mettre bas, on lui donne force paille dans sa loge, dont elle se fait un rempart, après qu'on l'a séparée du mâle de peur qu'il ne mange les petits, & quand elle a mis bas on lui donne une meilleure nourriture qu'à l'ordinaire. On ne trouve jamais rien de l'enveloppe, ce qui fait juger qu'elle l'avale. On lui laisse les petits pendant dix semaines, & après les en avoir séparés, on les nourrit pendant quelque temps avec du lait & des biscuits.

L'ours en question que l'on croyoit pleine, fut munie de paille comme à l'ordinaire dans le temps que l'on croyoit qu'elle alloit mettre bas; elle s'en fit un lit où elle resta pendant trois semaines sans avoir rien produit. Elle a mis bas à trente-un ans au mois de janvier 1771, pour la dernière fois; au mois de juin suivant elle s'est encore accouplée, mais au mois de janvier 1772, à

trente-deux ans, elle n'a plus rien fait. Il feroit à fouhaiter qu'on la laiffât vivre jufqu'au terme que la Nature lui a fixé, afin de le connoître.

Il y a des ours bruns au Mont-jura, fur les frontières de notre canton, de la Franche-comté & du pays de Gex; quand ils defcendent dans la plaine, fi c'eft en automne, ils vont dans les bois de châtaigniers où ils font un grand dégât. Dans ce pays-ci les ours paffent pour avoir le fens de la vue foible, mais ceux de l'ouïe, du toucher & de l'odorat très-bons *(a)*.

En Norwège, les ours font plus communs dans les provinces de Berguen & de Dronthein, que dans le refte de cette contrée. On en diftingue deux races, dont la feconde eft confidérablement plus petite que la première; les couleurs de toutes deux varient beaucoup, les uns font d'un brun-foncé, les autres d'un brun-clair, & même il y en a de gris & de tout blancs. Ils fe retirent au commencement d'octobre dans des tanières ou des hutes qu'ils fe préparent eux-mêmes, & où ils difpofent une efpèce de lit de feuilles & de mouffe. Comme ces animaux font fort à craindre, fur-tout quand ils font bleffés, les chaffeurs vont ordinairement en nombre, au moins de trois ou quatre, & comme l'ours tue aifément les grands chiens, on n'en mène que des petits qui lui paffent aifément fous le ventre, & le faififfent par les parties de la génération. Lorfqu'il fe trouve excédé, il s'appuie le dos contre un rocher ou contre un arbre,

---

*(a)* Extrait de deux lettres écrites par M. de Musly, Major d'artillerie au fervice de Hollande, à M. de Buffon, l'une datée à Berne le 17 octobre 1771, & l'autre datée à la Haye le 3 juin 1772.

ramaſſe du gaſon & des pierres qu'il jette à ſes ennemis, & c'eſt ordinairement dans cette ſituation qu'il reçoit le coup de la mort *(b)*.

Nous avons vu à la ménagerie de Chantilly, un ours de l'Amérique, il étoit d'un très-beau noir & le poil étoit doux, droit & long comme celui du grand ſapajou, que nous avons appelé le *coaita*. Nous n'avons remarqué d'autres différences dans la forme de cet ours d'Amérique, comparé à celui d'Europe, que celle de la tête qui eſt un peu plus alongée, parce que le bout du muſeau eſt moins plat que celui de nos ours.

On trouve dans le journal de l'expédition de M. Bartram, une notice d'un ours d'Amérique, tué près de la rivière Saint-Johnes, à l'eſt de la Floride : Cet ours, dit la relation, ne peſoit que quatre cents livres, quoique le corps eût ſept pieds de longueur, depuis l'extrémité du nez juſqu'à la queue. Les pieds de devant n'avoient que cinq pouces de large, la graiſſe étoit épaiſſe de quatre pouces. On l'a fait fondre & on en a tiré ſoixante pintes de graiſſe, meſure de Paris *(c)*.

---

*(b)* Hiſt. Nat. de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger*, *Juin 1756*.

*(c)* Lettre de M. Colinſon à M. de Buffon. *Londres*, *6 février 1767*.

# ADDITION

## *À l'article de l'Ours blanc,* tome XV, page 128.

JE donne ici *(planche XXXIV)* la figure de l'Ours blanc de mer, d'après un deſſin qui m'a été envoyé d'Angleterre par feu M. Colinſon. Si ce deſſin eſt exact, il paroît certain que l'ours de mer eſt fort différent de celui de terre, & qu'on peut le regarder comme formant une eſpèce particulière. La tête ſur-tout eſt ſi longue en comparaiſon de celle de l'ours ordinaire, que ce caractère ſeul ſuffiroit pour en faire deux eſpèces diſtinctes; & les Voyageurs ont eu raiſon de dire que ces ours ſont faits tout autrement que les nôtres; qu'ils ont la tête beaucoup plus longue & le cou auſſi plus long que les ours de terre; d'ailleurs dans ce deſſin de l'ours de mer, il paroît que les extrémités des pieds ſont fort différentes de celles des pieds de l'ours de terre; *celles-ci tiennent quelque choſe de la forme de la main humaine,* tandis que l'extrémité des pieds de l'ours de mer eſt faite à peu-près comme celle des grands chiens ou des autres animaux carnaſſiers de ce genre; d'ailleurs il paroît par quelques relations, qu'il y a de ces ours de mer beaucoup plus grands de corps que nos plus grands ours de terre. Gerard de Veira dit poſitivement, qu'ayant tué un de ces ours, & ayant meſuré la longueur de la peau

De Seve del. Magd. Th. Roussellet Sculp.

L'OURS DE MER.

peau après l'avoir écorché, elle avoit vingt-trois pieds de longueur, ce qui seroit plus du triple de celle de nos plus grands ours de terre *(a)*. On trouve aussi dans le recueil des voyages du Nord, que ces ours de mer sont bien plus grands & bien plus féroces que les autres. Mais il est vrai que dans ce même recueil, on trouve que quoique ces ours soient faits tout autrement que les nôtres & qu'ils aient la tête & le cou beaucoup plus longs, le corps plus délié, plus effilé & plus agile, ils sont néanmoins à peu-près de la même grandeur que nos ours *(b)*.

Tous les Voyageurs s'accordent à dire, qu'ils diffèrent encore de l'ours commun, en ce qu'ils ont les os de la tête beaucoup plus durs, & si durs en effet, que quelque coup de massue qu'on puisse leur donner, ils ne paroissent point en être étourdis, quoique le coup soit assez fort pour assommer un bœuf, & à plus forte raison un ours ordinaire. Les relateurs conviennent aussi que la voix de ces ours marins ressemble plutôt à l'aboiement d'un chien enroué, qu'au cri ou au gros murmure de l'ours ordinaire. Robert Lade assure, qu'aux environs de la rivière de Rupper, on tua deux ours de mer d'une prodigieuse grosseur, & que ces animaux affamés & féroces, avoient attaqué si furieusement les chasseurs, qu'ils avoient tué plusieurs

*(a)* Trois navigations admirables faites par les Hollandois au septentrion. *Paris, 1599, pages 110 & 111.*

*(b)* Recueil des voyages du Nord. *Rouen, 1716, tome II, pages 115 & suivantes.*

Sauvages & blessé deux Anglois. On trouve *pages 34 & 35*, du troisième Voyage des Hollandois au Nord, qu'ils tuèrent sur les côtes de la nouvelle Zemble, un ours de mer dont la peau avoit treize pieds de longueur, en sorte que tout considéré, je serois porté à croire que cet animal si célèbre par sa férocité, est en effet d'une espèce plus grande que celle de nos ours.

---

# ADDITION

## *Aux articles de l'Agouti,* volume VIII, page 375; *du Paca,* volume X, page 269; *& de l'Akouchi,* volume XV, page 158.

### *DE L'AGOUTI.*

NOUS avons peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit de l'Agouti. M. de la Borde nous écrit seulement, que c'est le quadrupède le plus commun de la Guyanne; tous les bois en sont pleins, soit sur les hauteurs, soit dans les plaines, & même dans les marécages.

Il est, dit-il, de la grosseur d'un lièvre, sa peau est dure & propre à faire des empeignes de souliers qui durent très-long-temps; il n'a point de graisse, sa chair est aussi blanche & presque aussi bonne que celle du lapin, ayant le même goût & le même fumet. Vieux ou jeune, la chair en est toujours tendre, mais ceux du bord de la mer sont les meilleurs; on les prend avec des trappes, on les tue à l'affût, on les chasse avec des chiens. Les Indiens &

les Nègres qui ſavent les ſiffler, en tuent tant qu'ils veulent. Quand ils ſont pourſuivis ils ſe ſauvent à l'eau ou bien ils ſe cachent comme les lapins dans des trous qu'ils ont creuſés ou dans des arbres creux. Ils mangent avec leurs pattes comme les écureuils; leur nourriture ordinaire, & qu'ils cachent ſouvent en terre pour la retrouver au beſoin, ſont des noyaux de maripa, de tourlouri, de corana, &c. & lorſqu'ils ont caché ces noyaux, ils les laiſſent quelquefois ſix mois dans la terre ſans y toucher; ils peuplent autant que les lapins. Ils font trois ou quatre petits & quelquefois cinq dans toutes les ſaiſons de l'année. Ils n'habitent pas en nombre dans le même trou, on les y trouve ſeuls ou bien la mère avec ſes petits; ils s'apprivoiſent aiſément & mangent à peu-près de tout; devenus domeſtiques ils ne vont pas courir loin & reviennent à la maiſon volontiers; cependant ils conſervent un peu de leur humeur ſauvage. En général ils reſtent dans leurs trous pendant la nuit, à moins qu'il ne faſſe clair de lune, mais ils courent pendant la plus grande partie du jour, & il y a de certaines contrées, comme vers l'embouchure du fleuve des Amazones, où ces animaux ſont ſi nombreux, qu'on les rencontre fréquemment par vingtaines.

## *DU PACA.*

COMME nous n'avons donné, *volume X, pl. XLIII,* que la figure deſſinée ſur un très-jeune Paca qui n'avoit pas encore pris la moitié de ſon accroiſſement, & qu'il nous eſt arrivé un de ces animaux vivant qui étoit déjà plus grand que celui que nous avons décrit; je l'ai fait nourrir dans ma maiſon, & depuis le mois d'août dernier 1774, juſqu'à ce jour 28 mai 1775, il n'a ceſſé de grandir aſſez conſidérablement. J'ai donc cru devoir le faire deſſiner & en donner la figure *(planche XXXV)* avec les obſervations que l'on a faites ſur ſa manière de

vivre; le ſieur Trécourt les a rédigées avec exactitude, & je vais en donner ici l'extrait.

On a fait conſtruire pour cet animal une petite loge en bois, dans laquelle il demeuroit aſſez tranquille pendant le jour, ſur-tout lorſqu'on ne le laiſſoit pas manquer de nourriture. Il ſemble même affectionner ſa retraite tant que le jour dure, car il s'y retire de lui-même après avoir mangé; mais dès que la nuit vient, il marque le deſir violent qu'il a de ſortir en s'agitant continuellement, & en déchirant avec les dents les barreaux de ſa priſon; choſe qui ne lui arrive jamais pendant le jour, à moins que ce ne ſoit pour faire ſes beſoins, car non-ſeulement il ne fait jamais, mais même il ne peut ſouffrir aucune ordure dans ſa petite demeure; il va pour faire les ſiennes au plus loin qu'il peut. Il jette ſouvent la paille qui lui ſert de litière dès qu'elle a pris de l'odeur, comme pour en demander de nouvelle; il pouſſe cette vieille paille dehors avec ſon muſeau, & va chercher du linge & du papier pour la remplacer. Sa loge n'étoit pas le ſeul endroit qui parût lui plaire, tous les recoins obſcurs ſembloient lui convenir, il établiſſoit ſouvent un nouveau gîte dans les armoires qu'il trouvoit ouvertes, ou bien ſous les fourneaux de l'office & de la cuiſine; mais auparavant il s'y préparoit un lit, & quand il s'étoit une fois donné la peine de s'y établir, on ne pouvoit que par force le faire ſortir de ce nouveau domicile; la propreté ſemble être ſi naturelle à cet animal, qui étoit femelle, que lui ayant donné un gros lapin mâle, dans le temps

qu'elle étoit en chaleur, pour tenter leur union, elle le prit en averſion au moment qu'il fit ſes ordures dans leur cage commune : auparavant elle l'avoit aſſez bien reçu pour en eſpérer quelque choſe, elle lui faiſoit même des avances très-marquées en lui lèchant le nez, les oreilles & le corps; elle lui laiſſoit même preſque toute la nourriture, ſans chercher à la partager; mais dès que le lapin eut infecté la cage, elle ſe retira ſur le champ dans le fond d'une vieille armoire, où elle ſe fit un lit de papier & de linge, & ne revint à ſa loge que quand elle la vit nette & libre de l'hôte mal-propre qu'on lui avoit donné.

Le paca s'accoutume aiſément à la vie domeſtique, il eſt doux & traitable tant qu'on ne cherche point à l'irriter; il aime qu'on le flatte, & lèche les mains des perſonnes qui le careſſent; il connoît fort bien ceux qui prennent ſoin de lui, & ſait parfaitement diſtinguer leur voix. Lorſqu'on le gratte ſur le dos, il s'étend & ſe couche ſur le ventre, quelquefois même il s'exprime par un petit cri de reconnoiſſance, & ſemble demander que l'on continue. Néanmoins il n'aime pas qu'on le ſaiſiſſe pour le tranſporter, & il fait des efforts très-vifs & très-réitérés pour s'échapper.

Il a les muſcles très-forts & le corps maſſif; cependant il a la peau ſi ſenſible, que le plus léger attouchement ſuffit pour lui cauſer une vive émotion. Cette grande ſenſibilité, quoiqu'ordinairement accompagnée de douceur, produit quelquefois des accès de colère, lorſqu'on le contrarie trop fort ou qu'il ſe préſente un objet déplaiſant;

la ſeule vue d'un chien qu'il ne connoît pas le met de mauvaiſe humeur. On l'a vu renfermé dans ſa loge, en mordre la porte & faire en ſorte de l'ouvrir, parce qu'il venoit d'entrer un chien étranger dans la chambre; on crut d'abord qu'il ne vouloit ſortir que pour faire ſes beſoins, mais on fut aſſez ſurpris, lorſqu'étant mis en liberté, il s'élança tout d'un coup ſur le chien qui ne lui faiſoit aucun mal, & le mordit aſſez fort pour le faire crier; néanmoins il s'eſt accoutumé en peu de jours avec ce même chien. Il traite de même les gens qu'il ne connoît pas & qui le contrarient, mais il ne mord jamais ceux qui ont ſoin de lui, il n'aime pas les enfans & il les pourſuit aſſez volontiers. Il manifeſte ſa colère par une eſpèce de claquement de dents, & par un grognement qui précède toujours ſa petite fureur.

Cet animal ſe tient ſouvent debout, c'eſt-à-dire aſſis ſur ſon derrière, & quelquefois il demeure aſſez long-temps dans cette ſituation; il a l'air de ſe peigner la tête & la mouſtache avec ſes pattes qu'il lèche & *humecte* de ſalive à chaque fois; *ſouvent il ſe ſert de ſes deux pattes* à la fois pour ſe peigner; *enſuite* il ſe gratte le corps juſqu'aux endroits où il peut atteindre avec ces mêmes pattes de devant, & pour achever ſa petite toilette, il ſe ſert de celles de derrière, & ſe gratte dans tous les autres endroits qui peuvent être ſouillés.

C'eſt cependant un animal d'une groſſe corpulence & qui ne paroît ni délicat, ni leſte, ni léger; il eſt plutôt

pesant & lourd, ayant à peu-près la démarche d'un petit cochon ; il court rarement, lentement & d'assez mauvaise grâce ; il n'a de mouvemens vifs que pour sauter, tantôt sur les meubles & tantôt sur les choses qu'il veut saisir ou emporter. Il ressemble encore au cochon par sa peau blanche, épaisse & qu'on ne peut tirer ni pincer, parce qu'elle est adhérente à la chair.

Quoiqu'il n'ait pas encore pris son entier accroissement, il a déjà dix-huit pouces de longueur dans sa situation naturelle & renflée, mais lorsqu'il s'étend il a près de deux pieds depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps. Au lieu que le paca dont nous avons donné la description, *volume X*, n'avoit que sept pouces cinq lignes ; différence qui ne provient néanmoins que de celle de l'âge, car du reste ces deux animaux se ressemblent en tout.

La hauteur prise aux jambes de devant dans celui que nous décrivons actuellement, étoit de sept pouces, & cette hauteur prise aux jambes de derrière étoit d'environ neuf pouces & demi, en sorte qu'en marchant son derrière paroît toujours bien plus haut que sa tête. Cette partie postérieure du corps, qui est la plus élevée, est aussi la plus épaisse en tout sens ; elle a dix-neuf pouces & demi de circonférence, tandis que la partie antérieure du corps n'a que quatorze pouces.

Le corps est couvert d'un poil court, rude & clair-semé, couleur de terre-d'ombre & plus foncé sur le dos ; mais le ventre, la poitrine, le dessous du cou & les

parties intérieures des jambes, sont au contraire couverts d'un poil blanc-sale; & ce qui le rend très-remarquable, ce sont cinq espèces de bandes longitudinales formées par des taches blanches, la plupart séparées les unes des autres. Ces cinq bandes sont dirigées le long du corps de manière qu'elles tendent à se rapprocher les unes des autres à leurs extrémités.

La tête, depuis le nez jusqu'au sommet du front, a près de cinq pouces de longueur, & elle est fort convexe; les yeux sont gros, saillans & de couleur brunâtre, éloignés l'un de l'autre d'environ deux pouces; les oreilles sont arrondies & n'ont que sept à huit lignes de longueur, sur une largeur à peu-près égale à leur base; elles sont plissées en forme de fraise, & recouvertes d'un duvet très-fin presque insensible au tact & à l'œil. Le bout du nez est large, de couleur presque noire, divisé en deux comme celui des lièvres: les narines sont fort grandes. L'animal a beaucoup de force & d'adresse dans cette partie, car nous l'avons vu souvent soulever avec son nez la porte de sa loge qui fermoit à coulisse. La mâchoire inférieure est d'un pouce plus courte & moins avancée que la mâchoire supérieure qui est beaucoup plus large & plus longue. De chaque côté & vers le bas de la mâchoire supérieure, il règne une espèce de pli longitudinal dégarni de poil dans son milieu, en sorte que l'on prendroit, au premier coup d'œil, cet endroit de la mâchoire, pour la bouche de l'animal en le voyant de côté; car sa bouche n'est apparente que quand elle est

eſt ouverte, & n'a que ſix ou ſept lignes d'ouverture; elle n'eſt éloignée que de deux ou trois lignes des plis dont nous venons de parler.

Chaque mâchoire eſt armée en devant de deux dents inciſives fort longues, jaunes comme du ſafran, & aſſez fortes pour couper le bois. On a vu cet animal en une ſeule nuit, faire un trou dans une des planches de ſa loge, aſſez grand pour y paſſer ſa tête. Sa langue eſt étroite, épaiſſe & un peu rude. Ses mouſtaches ſont compoſées de poils noirs & de poils blancs, placés de chaque côté du nez, & il a de pareilles mouſtaches plus noires, mais moins fournies, de chaque côté de la tête au-deſſous des oreilles. Nous n'avons pu voir ni compter les dents mâchelières par la forte réſiſtance de l'animal.

Chaque pied, tant de devant que de derrière, a cinq doigts, dont quatre ſont armés d'ongles longs de cinq ou ſix lignes; les ongles ſont couleur de chair, mais il ne faut pas regarder cette couleur comme un caractère conſtant, car dans pluſieurs animaux, & particulièrement dans les lièvres on trouve ſouvent les ongles noirs, tandis que d'autres les ont blanchâtres ou couleur de chair. Le cinquième doigt, qui eſt l'interne, ne paroît que quand l'animal a la jambe levée, & n'eſt qu'un petit éperon fort court. Entre les jambes de derrière à peu de diſtance des parties naturelles, ſe trouvent deux mamelles de couleur brunâtre. Au reſte, quoique la queue ne ſoit nullement apparente, on trouve néanmoins, en la

recherchant, un petit bouton de deux ou trois lignes de longueur qui paroît en être l'indice.

Le paca domeſtique mange de tout ce qu'on veut lui donner, & il paroît avoir un très-grand appétit; on le nourriſſoit ordinairement de pain, & ſoit qu'on le trempât dans l'eau, dans le vin & même dans du vinaigre, il le mangeoit également; mais le ſucre & les fruits ſont ſi fort de ſon goût, que lorſqu'on lui en préſentoit il en témoignoit ſa joie par des bonds & des ſauts. Les racines & les légumes étoient auſſi de ſon goût, il mangeoit également les navets, le céleri, les oignons, & même l'ail & l'échalotte. Il ne refuſoit pas les choux ni les herbes, même la mouſſe & les écorces de bois; nous l'avons ſouvent vu manger auſſi du bois & du charbon dans les commencemens. La viande étoit ce qu'il paroiſſoit aimer le moins, il n'en mangeoit que rarement & en très-petite quantité. On pourroit le nourrir aiſément de grain; car ſouvent il en cherchoit dans la paille de ſa litière. Il boit comme le chien en ſoulevant l'eau avec la langue. Son urine eſt fort épaiſſe & d'une odeur inſupportable. Sa fiente eſt en petites crottes, plus alongées que celles des lapins & des lièvres.

D'après les petites obſervations que nous venons de rapporter, nous ſommes très-portés à croire qu'on pourroit naturaliſer cette eſpèce en France; & comme la chair en eſt bonne à manger, & que l'animal eſt peu difficile à nourrir, ce ſeroit une acquiſition utile. Il ne paroît pas craindre beaucoup le froid, & d'ailleurs pouvant

de Seve del Levillain Sculp

LE PACA.

creuſer la terre, il s'en garantiroit aiſément pendant l'hiver: un ſeul paca fourniroit autant de bonne chair que ſept ou huit lapins.

M. de la Borde dit, que le paca habite ordinairement le bord des rivières, & qu'il conſtruit ſon terrier de manière qu'il peut y entrer ou en ſortir par trois iſſues différentes. Lorſqu'il eſt pourſuivi, il ſe jette à l'eau, dit-il, dans laquelle il ſe plonge en levant la tête de temps en temps, mais enfin lorſqu'il eſt aſſailli par les chiens il ſe défend très-vigoureuſement. Il ajoute que la chair de cet animal eſt fort eſtimée à Cayenne, qu'on l'échaude comme un cochon de lait, & que de quelque manière qu'on la prépare elle eſt excellente.

Le paca habite ſeul dans ſon terrier, & il n'en ſort ordinairement que la nuit pour ſe procurer ſa nourriture. Il ne ſort pendant le jour que pour faire ſes beſoins, car on ne trouve jamais aucune ordure dans ſon terrier, & toutes les fois qu'il rentre, il a ſoin d'en boucher les iſſues avec des feuilles & des petites branches. Ces animaux ne produiſent ordinairement qu'un petit qui ne quitte pas la mère que quand il eſt adulte, & même ſi c'eſt un mâle, il ne s'en ſépare qu'après s'être accouplé avec elle. Au reſte, on en connoît de deux ou trois eſpèces à Cayenne, & l'on prétend qu'ils ne ſe mêlent point enſemble. Les uns pèſent depuis quatorze juſqu'à vingt livres, & les autres depuis vingt-cinq à trente livres.

## *De l'Akouchi.*

Nous avons donné une notice, *volume XV, page 158*, au ſujet de l'Akouchi, & nous avons dit que c'étoit une eſpèce différente de l'agouti, parce qu'il a une queue, & que l'agouti n'en a point. Il en diffère encore beaucoup

par la grandeur, n'étant guère plus gros qu'un lapereau de six mois; on ne le trouve que dans les grands bois. Il vit des mêmes fruits, & il a presque les mêmes habitudes que l'agouti. Dans les îles de Sainte-Lucie & de la Grenade, on l'appelle *Agouti;* sa chair est un des meilleurs gibiers de l'Amérique méridionale, elle est blanche & a du fumet comme celle du lapereau. Lorsque les akouchis sont poursuivis par les chiens, ils se laissent prendre plutôt que de se jeter à l'eau. Ils ne produisent qu'un petit ou deux tout au plus (à ce que dit M. de la Borde, mais je doute de ce fait). On les apprivoise aisément dans les maisons; ils ont un petit cri qui ressemble à celui du cochon-d'inde, mais ils ne le font entendre que rarement.

Nous donnons ici (*planche XXXVI*) la figure de cet animal qui manquoit dans notre Ouvrage, & que nous avons fait graver d'après sa dépouille bien conservée. M.rs Aublet & Olivier, m'ont assuré qu'à Cayenne on appelle l'agouti le lièvre, & l'akouchi le lapin; mais que l'agouti est le meilleur à manger; & en parlant du gibier de ce pays, ils m'ont dit que les tatous sont encore meilleurs à manger, à l'exception du tatou-cabassou qui a une forte odeur de musc; qu'après les tatous, le paca est le meilleur gibier, parce que la chair en est saine & grasse, ensuite l'agouti & enfin l'akouchi. Ils assurent aussi qu'on mange le cougar rouge, & que cette viande a le goût du veau.

De Seve del. Baron Sculp.

L'AKOUCHI.

# ADDITION

## *À l'article du Coendou & du Tanrec,* tome XII, pages 418 & 438.

### *LE COENDOU.*

LA Guyane fournit deux eſpèces de Coendous. Les plus grands pèſent douze à quinze livres. Ils ſe tiennent ſur le haut des arbres & ſur les lianes qui s'élèvent juſqu'aux plus hautes branches. Ils ne mangent pas le jour. Leur odeur eſt très-forte, & on les ſent de fort loin. Ils font leurs petits dans des trous d'arbres au nombre de deux. Ils ſe nourriſſent des feuilles de ces arbres, & ne ſont pas abſolument bien communs. Leur viande eſt fort bonne : les Nègres l'aiment autant quo celle du paca. Suivant M. de la Borde, les deux eſpèces ne ſe mêlent pas ; on ne les trouve deux à deux que quand ils ſont en chaleur ; dans les autres temps ils ſont ſeuls, & les femelles ne quittent jamais l'arbre où elles font leurs petits ; ces animaux mordent quand on s'y expoſe, ſans cependant ſerrer beaucoup.

Ceux de la petite eſpèce peuvent peſer ſix livres ; ils ne ſont pas plus nombreux que les autres ; les tigres leur font la guerre, & on ne les trouve jamais à terre pendant le jour.

Nous avons parlé de ces deux eſpèces de coendous,

*tome XII, pages 420 & suivantes*, lesquelles existent en effet dans les climats chauds de l'Amérique méridionale.

## DU TANREC.

M. de Brugnières, Médecin du Roi, très-habile Botaniste, qui a été envoyé pour faire des recherches d'Histoire Naturelle aux terres Australes, en 1772, nous a donné un petit animal que nous avons reconnu pour être un jeune Tanrec, & que nous avons fait graver (*planche XXXVII*). On a vu la figure du tanrec adulte, *tome XII, planche LVI*. La figure du jeune tanrec que nous donnons ici, est de grandeur naturelle, & ne diffère de l'autre que par sa petitesse & par trois bandes blanchâtres qui nous paroissent être la livrée de ce jeune animal. La première de ces bandes s'étend depuis le museau tout le long de la tête, & continue sur le cou & sur l'épine du dos : les deux autres bandes sont chacune sur les flancs ; & comme tous les autres caractères, notamment la forme du museau, les longs poils parsemés sur le corps, la couleur noire des piquans, &c. se trouvent dans ce petit tanrec, semblables à ceux du grand, nous avons cru être fondés à n'en faire qu'une seule & même espèce.

*De Seve. del.* *H. Guttenberg. Sc.*

LE JEUNE TANREC.

# ADDITION

## *À l'article du Raton*, volume VIII, page 338.

M. Blanquart des Salines, m'a écrit de Calais le 29 octobre 1775, au sujet de cet animal dans les termes suivans :

Mon Raton a vécu toujours enchaîné avant qu'il m'appartînt; dans cette captivité il se montroit assez doux, quoique peu caressant; les personnes de la maison lui faisoient toutes le même accueil, mais il les recevoit différemment; ce qui lui plaisoit de la part de l'une, le révoltoit de la part d'une autre, sans que jamais il prît le change.

(Nous avons observé la même chose au sujet du surikate).

Sa chaîne s'est rompue quelquefois, & la liberté le rendoit insolent; il s'emparoit d'un appartement & ne souffroit pas qu'on y abordât; ce n'étoit qu'avec peine qu'on raccommodoit ses liens. Depuis son séjour chez moi, sa servitude a été fréquemment suspendue. Sans le perdre de vue je le laisse promener avec sa chaîne, & chaque fois mille gentillesses m'expriment sa reconnoissance. Il n'en est pas ainsi quand il s'échappe de lui-même; alors il rode quelquefois trois ou quatre jours de suite sur les toits du voisinage, & descend la nuit dans les cours, entre dans les poulaillers, étrangle la volaille, lui mange la tête, & n'épargne pas sur-tout les peintades. Sa chaîne ne le rendoit pas plus humain, mais seulement plus circonspect; il employoit alors la ruse, & familiarisoit les poules avec lui, leur permettoit de venir partager ses repas, & ce n'étoit qu'après leur avoir inspiré la plus grande sécurité qu'il en saisissoit une & la mettoit en pièces. Quelques jeunes chats ont de sa part éprouvé le même sort..... Cet animal, quoique très-léger, n'a que des

mouvemens obliques, & je doute qu'il puiſſe attraper d'autres animaux à la courſe: Il ouvre merveilleuſement les huîtres, il ſuffit, d'en briſer la charnière, ſes pattes font le reſte. Il doit avoir le tact excellent. Dans toute ſa petite beſogne, rarement ſe ſert-il de la vue ni de l'odorat; pour une huître, par exemple, il la fait paſſer ſous ſes pattes de derrière, puis ſans regarder, il cherche de ſes mains l'endroit le plus foible; il y enfonce ſes ongles, entr'ouvre les écailles, arrache le poiſſon par lambeaux, n'en laiſſe aucun veſtige, ſans que dans cette opération ſes yeux ni ſon nez qu'il tient éloignés, lui ſoient d'aucun uſage.

Si le raton n'eſt pas fort reconnoiſſant des careſſes qu'il reçoit, il eſt ſingulièrement ſenſible aux mauvais traitemens; un domeſtique de la maiſon l'avoit un jour frappé de quelques coups de *fouet*, vainement cet homme a-t-il cherché depuis à *ſe réconcilier*: ni les œufs, ni les ſauterelles marines, mets délicieux pour cet animal, n'ont jamais pu le calmer: A ſon approche il entre dans une ſorte de rage, les yeux étincelans, il s'élance contre lui, pouſſe des cris de douleur, tout ce qu'on lui préſente alors il le refuſe, juſqu'à ce que ſon ennemi diſparoiſſe. Les accens de la colère ſont chez lui ſinguliers; on ſe figureroit entendre, tantôt le ſifflement du courli, tantôt l'aboiement enroué d'un vieux chien.

Si quelqu'un le frappe, s'il eſt attaqué par un animal qu'il *croie* plus fort que lui, il n'oppoſe aucune réſiſtance; ſemblable à un hériſſon, il cache & ſa tête & ſes pattes, forme de ſon corps une boule: aucune plainte ne lui échappe; dans cette poſition il ſouffriroit la mort.

J'ai remarqué qu'il ne laiſſoit jamais ni foin ni paille dans ſa niche. Il préfère de coucher ſur le bois. Quand on lui donne de la litière, il l'écarte dans l'inſtant même. Je ne me ſuis point aperçu qu'il fût ſenſible au froid: de trois hivers il en a paſſé deux expoſé à toutes les rigueurs de l'air. Je l'ai vu couvert de neige, n'ayant aucun abri & ſe portant très-bien. . . . Je ne penſe pas qu'il

recherche

recherche beaucoup la chaleur: pendant les gelées dernières, je lui faisois donner séparément & de l'eau tiède & de l'eau presque glacée pour détremper ses alimens; celle-ci a constamment eu la préférence. Il lui étoit libre de passer la nuit dans l'écurie, & souvent il dormoit dans un coin de ma cour.

Le défaut de salive ou son peu d'abondance est, à ce que j'imagine, ce qui engage cet animal à laisser pénétrer d'eau sa nourriture; il n'humecte point une viande fraîche & sanglante, jamais il n'a mouillé une pêche, ni une grappe de raisin; il plonge au contraire tout ce qui est sec au fond de sa terrine.

Les enfans sont un des objets de sa haine; leurs pleurs l'irritent, il fait tous ses efforts pour s'élancer sur eux. Une petite chienne qu'il aime beaucoup, est sévèrement corrigée par lui quand elle s'avise d'aboyer avec aigreur. Je ne sais pourquoi plusieurs animaux détestent également les cris. En 1770, j'avois cinq souris blanches; je m'avisai par hasard d'en faire crier une, les autres se jetèrent sur elle, je continuai, elles l'étranglèrent.

Ce raton est une femelle qui entre en chaleur au commencement de l'été; le besoin de trouver un mâle, dure plus de six semaines: pendant ce temps on ne sauroit la fixer, tout lui déplaît, à peine se nourrit-elle; cent fois le jour, elle passe entre ses cuisses, puis entre ses pattes de devant, sa queue touffue, qu'elle saisit par le bout avec ses dents & qu'elle agite sans cesse pour frotter ses parties naturelles. Durant cette crise, elle est à tout moment sur le dos, grognant & appelant son mâle, ce qui me feroit penser qu'elle s'accouple dans cette attitude.

L'entier accroissement de cet animal ne s'est guère fait en moins de deux ans & demi.

# ADDITION

## *Aux articles du Jaguar, du Cougar,* volume IX, pages 201 & 216; *& à l'article du Margai,* volume XIII, page 248.

### *JAGUAR* ou *LÉOPARD.*

NOUS donnons ici (*planche XXXVIII*) la figure d'un animal de l'eſpèce des Léopards ou des Jaguars; le deſſin nous en a été envoyé par feu M. Colinſon, mais ſans nom & ſans aucune autre notice. Et comme nous ignorons s'il appartient à l'ancien ou au nouveau continent, & qu'en même temps il diffère de l'once & du léopard par la forme des taches, & plus encore du jaguar & de l'ocelot, nous ne pouvons décider auquel de ces animaux on doit le rapporter; ſeulement il nous paroît qu'il a un peu plus de rapport avec le jaguar qu'avec le léopard.

### *JAGUAR DE LA NOUVELLE ESPAGNE.*

DANS le mois de juin dernier, il a été donné à M. Lebrun, Inſpecteur général du Domaine, un jaguar femelle, envoyé de la nouvelle Eſpagne, qui étoit fort jeune, puiſqu'il n'avoit pas toutes ſes dents, & qu'il a groſſi depuis qu'il eſt à Chaillot, où M. de Sève l'a deſſiné au commencement d'octobre (*Voy. pl. XXXIX*).

Nous estimons qu'il pouvoit avoir neuf à dix mois d'âge. Sa longueur du museau jusqu'à l'anus étoit d'un pied onze pouces, sur treize à quatorze pouces de hauteur au train de derrière. Le jaguar qui est gravé dans le *volume IX*, avoit deux pieds cinq pouces quatre lignes de longueur, sur un pied quatre pouces neuf lignes de hauteur au train de derrière; mais il avoit deux ans. Au reste, il y a une grande conformité entre ces deux animaux, quoique de pays différens. Il y a quelques différences dans la forme des taches qui ne paroissent être que des variétés individuelles. *L'iris est* d'un brun *tirant* sur le verdâtre, le bord des yeux est noir, avec une bande blanche au-dessus comme au-dessous; la couleur du poil de la tête est d'un fauve mêlé de gris. Cette même teinte fait le fond des taches du corps, qui sont bordées ou mouchetées de bandes noires. Ces taches & ces bandes sont sur un fond d'un blanc-sale roussâtre, & tirant plus ou moins sur le gris. Les oreilles sont noires, & ont une grande tache très-blanche sur la partie externe; la queue est fort grande & bien fournie de poil.

## *JAGUAR DE LA GUYANE.*

M. Sonini de Manoncour, a fait quelques bonnes observations sur les jaguars de la Guyane, que je crois devoir publier.

Le jaguar, dit-il, n'a pas le poil crêpé lorsqu'il est jeune, comme le dit M. de Buffon, *Hist. Naturelle, tome XIX, page 2, édit. in-12.* J'ai vu de très-jeunes jaguars qui avoient le poil aussi lisse que les

grands; cette observation m'a été confirmée par des chasseurs instruits. Quant à la taille des jaguars, j'ose encore assurer qu'elle est bien au-dessus de celle que leur donne M. de Buffon, lorsqu'il dit, *page 3*, qu'il est à peine de la taille d'un dogue ordinaire, ou de moyenne race, quand il a pris son accroissement entier. J'ai eu deux peaux de jaguars que l'on m'a assuré appartenir à des sujets de deux ou trois ans, dont l'une avoit près de cinq pieds de long, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, laquelle a deux pieds de largeur; il y en a de bien plus grands. J'ai vu moi-même dans les forêts de la Guyane, des traces de ces animaux, qui faisoient juger, ainsi que l'a dit M. de la Condamine, que les tigres ou les animaux que l'on appelle ainsi en Amérique, ne différoient pas en grandeur de ceux d'*Afrique*. Je pense même qu'à l'exception du vrai tigre (le *tigre royal*) celui de l'Amérique est le plus grand des animaux auxquels on a donné cette dénomination, puisque selon M. de *Buffon*, la panthère qui est le plus grand de ces animaux, n'a que cinq ou six pieds de longueur lorsqu'elle a pris son accroissement entier, & que bien certainement il existe en Amérique des quadrupèdes de ce genre qui passent de beaucoup cette dimension. La couleur de la peau du jaguar varie suivant l'âge, les jeunes l'ont d'un fauve très-foncé presque roux & même brun; cette couleur s'éclaircit à mesure que l'animal vieillit.

Le jaguar n'est pas aussi indolent ni aussi timide que quelques Voyageurs, & d'après eux M. de Buffon l'ont écrit: il se jette sur tous les chiens qu'il rencontre, loin d'en avoir peur; il fait beaucoup de dégât dans les troupeaux: ceux qui habitent dans les déserts de la Guyane sont même dangereux pour les hommes. Dans un voyage que j'ai fait dans ces grandes forêts, nous fumes tourmentés pendant deux nuits de suite par un jaguar, malgré un très-grand feu que l'on avoit eu soin d'allumer & d'entretenir; il rodoit continuellement autour de nous: il nous fut impossible de le tirer, car dès qu'il se

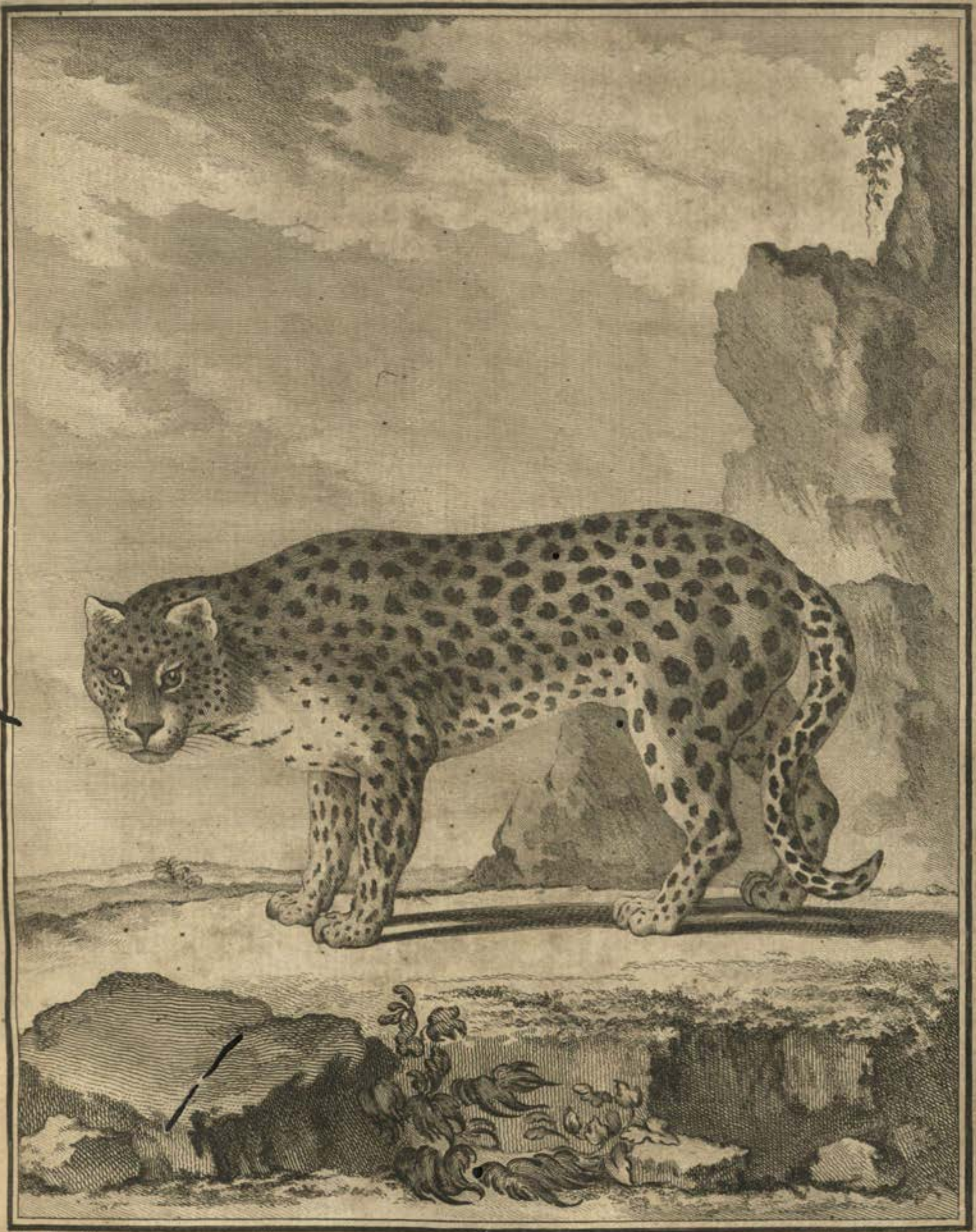

De Seve del. M. R. veuve Tardieu Sculp.

LE JAGUAR ou LEOPARD.

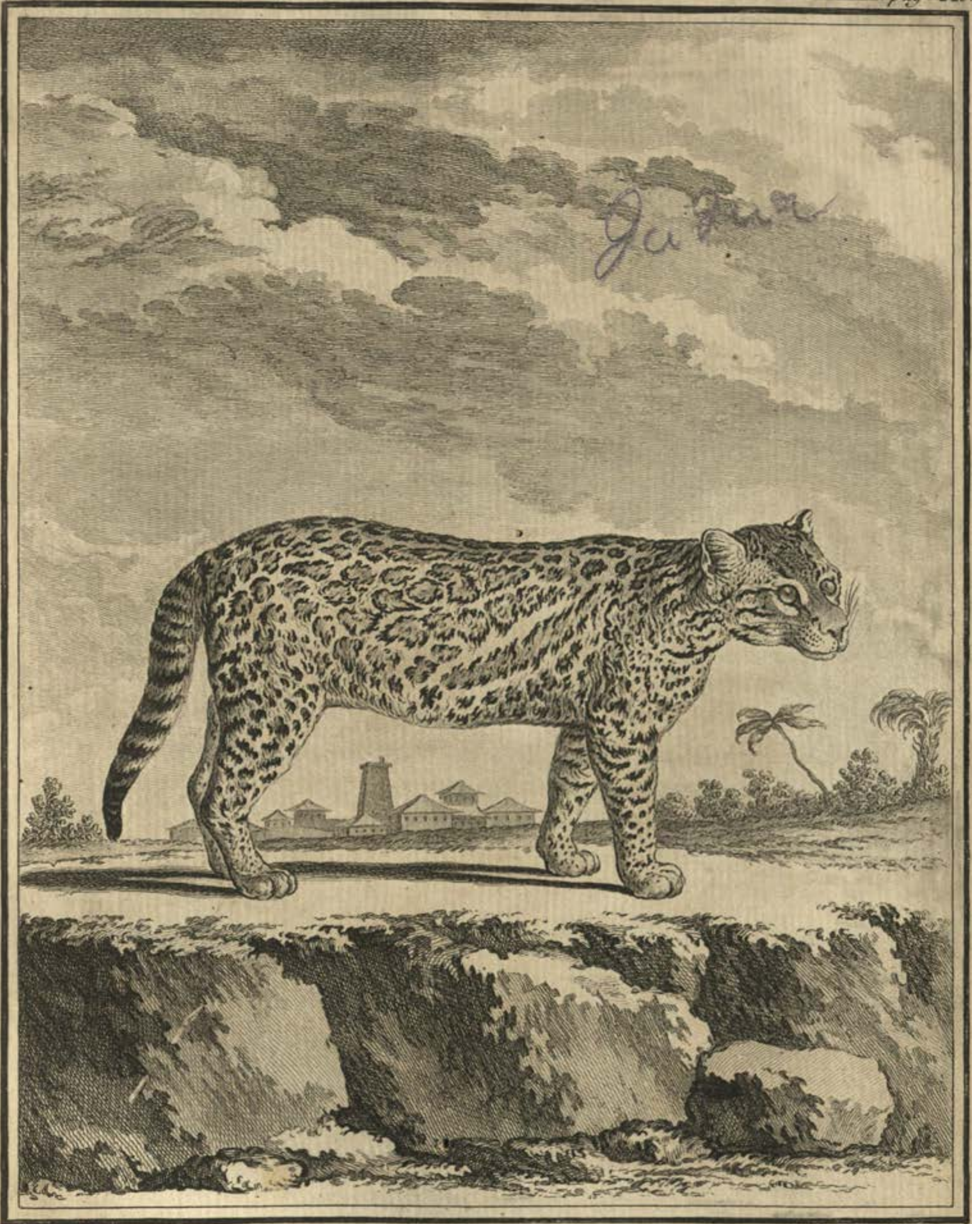

de Seve del. Fil.ᵉˢ Haussard Sculp.

LE JAGUAR DE LA NOUVELLE ESPAGNE.

voyoit couché en joue il se glissoit d'une manière si prompte, qu'il disparoissoit pour le moment; il revenoit ensuite d'un autre côté, & nous tenoit ainsi continuellement en alerte; malgré notre vigilance nous ne pumes jamais venir à bout de le tirer; il continua son manège durant deux nuits entières; la troisième il revint, mais lassé apparemment de ne pouvoir venir à bout de son projet, & voyant d'ailleurs que nous avions augmenté le feu, duquel il craignoit d'approcher de trop près, il nous laissa en hurlant d'une manière effroyable. Son cri *hou, hou,* a quelque chose de plaintif, & il est grave & fort comme celui du bœuf.

Quant au goût de préférence que l'on suppose au jaguar pour les naturels du pays plutôt que pour les Nègres & les blancs, je présume fort que c'est un conte. A Cayenne j'ai trouvé cette opinion établie, mais j'ai voyagé avec les Sauvages dans des endroits, où les tigres d'une grandeur démesurée étoient communs, jamais je n'ai remarqué qu'ils aient une peur bien grande de ces animaux; ils suspendoient comme nous leurs hamacs à des arbres, s'éloignoient à une certaine distance de nous, & ne prenoient pas la même précaution que nous d'allumer un grand feu; ils se contentoient d'en faire un très-petit, qui le plus souvent s'éteignoit dans le cours de la nuit; ces Sauvages étoient cependant habitans de l'intérieur des terres, & connoissoient par conséquent le danger qu'il *y avoit pour eux; j'assure qu'ils ne prenoient aucune précaution, & qu'ils paroissoient fort peu émus, quoiqu'entourés de ces animaux.*

Je ne puis m'empêcher de remarquer ici que ce dernier fait, prouve, comme je l'ai dit, que ces animaux ne sont pas fort dangereux, du moins pour les hommes.

La chair des jaguars n'est pas bonne à manger; ils font la guerre avec le plus grand avantage à toutes les espèces de quadrupèdes du nouveau continent, qui tous le fuient & le redoutent. Les jaguars n'ont point de plus cruel ennemi que le fourmillier ou tamanoir, quoiqu'il n'ait point de dents pour se défendre; dès qu'il

eſt attaqué par un jaguar il ſe couche ſur le dos, le ſaiſit avec ſes griffes qu'il a d'une grandeur prodigieuſe, l'étouffe & le déchire.

## DU COUGAR.

NOUS avons donné (*volume IX, planche XIX*), la figure du cougar mâle, & nous donnons ici (*planche XL*) celle du cougar femelle, que nous avons eu occaſion de faire deſſiner ces années dernières.

## COUGAR DE PENSILVANIE.

LE jaguar, ainſi que le cougar, habitent dans les contrées les plus chaudes de l'Amérique méridionale; mais il y a une autre eſpèce de cougar dont nous donnons ici la figure (*planche XLI*) qui ſe trouve dans les parties tempérées de l'Amérique ſeptentrionale, ſur-tout dans les montagnes de la Caroline, de la Georgie, de la Penſilvanie, & des provinces adjacentes. Le deſſin de ce cougar m'a été envoyé d'Angleterre par feu M. Colinſon, avec la deſcription ci-jointe; ſi elle eſt exacte, ce cougar ne laiſſe pas de différer beaucoup du cougar ordinaire auquel on peut le comparer. Voici ce que m'en a écrit alors M. Colinſon.

Le cougar de Penſilvanie diffère beaucoup, par ſa taille & par ſes dimenſions, du cougar de Cayenne, gravé *pl. XIX, volume IX* de l'Hiſtoire Naturelle, il eſt plus bas de jambes, beaucoup plus long de corps, la queue auſſi de trois ou quatre pouces plus longue. Au reſte, ils ſe reſſemblent parfaitement par la couleur du poil, par la forme de la tête & par celle des oreilles. Le cougar de Penſilvanie, ajoute M. Colinſon, eſt un animal remarquable par

ſon corps mince & très-alongé, ſes jambes courtes & ſa longue queue. Voici ſes dimenſions.

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur du corps, depuis le muſeau juſqu'à l'anus. | 5. | 4. | " |
| Longueur de la queue | 2. | 6. | " |
| Longueur des jambes de devant | 1. | " | " |
| Longueur des jambes de derrière | 1. | 3. | " |
| Hauteur du corps à l'avant | 1. | 9. | " |
| Hauteur du corps à l'arrière | 1. | 10. | " |
| Circonférence du corps à l'endroit le plus gros *(a)*. | 2. | 3. | " |

M. Edwards, dont l'habileté dans l'art du deſſin & les connoiſſances en *Hiſtoire Naturelle*, méritent les éloges de tous les amateurs des Sciences, m'a envoyé quelques gravures qu'il n'avoit pas encore publiées, & qui ſont relatives au deſſin ci-deſſus, envoyé par feu M. Colinſon.

## COUGAR NOIR.

M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, m'écrit qu'il y a dans ce continent, trois animaux de ces eſpèces voraces, dont le premier eſt le jaguar, & que l'on appelle *tigre;* le ſecond, le cougar, qu'on nomme *tigre rouge,* à cauſe de la couleur uniforme de ſon poil roux; que le jaguar eſt de la grandeur d'un gros dogue, & qu'il pèſe environ deux cents livres; que le cougar eſt plus petit, moins dangereux & en moindre nombre que le jaguar dans les terres voiſines de Cayenne, & que ces deux animaux ſont environ ſix ans à prendre leur accroiſſement entier.

---

*(a)* Lettre de M. Colinſon à M. de Buffon, *30 Avril 1763.*

Il ajoute qu'il y a une troisième espèce assez commune dans ce même pays, que l'on appelle *tigre noir*, & c'est celui que nous avons fait représenter ici (*planche XLII*) sous le nom de cougar noir.

La tête, dit M. de la Borde, est assez semblable à celle des cougars, mais il a le poil noir & long, la queue fort longue aussi, avec d'assez fortes moustaches. Il ne pèse guère que quarante livres. Il fait ses petits dans des trous d'arbres creux.

Ce cougar noir pourroit bien être le même animal que Pison & Marcgrave ont indiqué sous le nom de *jaguarette* ou *jaguar à poil noir*, & dont aucun autre Voyageur n'a fait mention sous ce même nom de jaguarette; je trouve seulement dans une note de M. Sonini de Manoncour, que le jaguarette s'appelle à Cayenne *tigre noir*, qu'il est d'une espèce différente de celle du jaguar, étant d'une plus petite taille & ayant le corps fort effilé; cet animal est très-méchant & très-carnassier, mais il est assez rare dans les terres voisines de Cayenne.

Les jaguars & les cougars, continue M. de la Borde, sont fort communs dans toutes les terres qui avoisinent la rivière des Amazones, jusqu'à celle de *Sainte-Marthe*; leur peau est assez tendre pour que les Indiens leur envoyent des flèches qui pénètrent avant, poussées avec de simples sarbacanes. Au reste, tous ces animaux ne sont pas absolument avides de carnage, une seule proie leur suffit; on les rencontre presque toujours seuls, & quelquefois deux ou trois ensemble quand les femelles sont en chaleur.

Lorsqu'ils sont fort affamés, ils attaquent les vaches & les bœufs en leur sautant sur le dos, ils enfoncent les griffes de la patte gauche sur le cou, & lorsque le bœuf est courbé, ils le déchirent & traînent les lambeaux de la chair dans le bois, après lui avoir ouvert

la poitrine

De Seve del.                                                                                    Jne Mansard sc

LE COUGAR FEMELLE.

De Seve del. Mag. Th. Rousselet, Sculp.

LE COUGAR DE PENSILVANIE.

Desève del. M.R. veuve Tardieu sculp.

LE COUGAR NOIR.

la poitrine & le ventre pour boire tout le ſang dont ils ſe contentent pour une première fois. Ils couvrent enſuite avec des branches les reſtes de leur proie, & ne s'en écartent jamais guère; mais lorſque la chair commence à ſe corrompre, ils n'en mangent plus. Quelquefois ils ſe mettent à l'affût ſur des arbres pour s'élancer ſur les animaux qui viennent à paſſer. Ils ſuivent auſſi les troupes de cochons ſauvages & tombent ſur les traîneurs, mais s'ils ſe laiſſent une fois entourer par ces animaux, ils ne trouvent de ſalut que dans la fuite.

Au reſte, les jaguars, ainſi que les cougars, ne ſont pas abſolument féroces, & n'attaquent pas les hommes, à moins qu'ils ne ſe ſentent bleſſés; mais ils ſont intrépides contre les attaques des chiens, & vont les prendre près des habitations; lorſque pluſieurs chiens les pourſuivent & les forcent à fuir par leur nombre, ils grimpent ſur les arbres. Ces animaux rodent ſouvent le long des bords de la mer, & ils mangent les œufs que les tortues viennent y dépoſer. Ils mangent auſſi des caïmans, des lézards & du poiſſon, quelquefois les bourgeons & les feuilles tendres des palétuviers. Ils ſont bons nageurs & traverſent des rivières très-larges. Pour prendre les caïmans, ils ſe couchent ventre à terre au bord de la rivière, & battent l'eau pour faire du bruit, afin d'attirer le caïman, qui ne manque pas de venir auſſitôt, & de lever la tête, ſur laquelle le jaguar ſe jette, il le tue & le traîne plus loin pour le manger à loiſir.

Les Indiens prétendent que les jaguars attirent l'agouti en contrefaiſant ſon cri, mais ils ajoutent qu'ils attirent auſſi le caïman par un cri ſemblable à celui des jeunes chiens, ou en contrefaiſant la voix d'un homme qui touſſe, ce qui eſt plus difficile à croire.

Ces animaux carnaſſiers détruiſent beaucoup de chiens de chaſſe qu'ils ſurprennent à la pourſuite du gibier. Les Indiens prétendent qu'on peut préſerver les chiens de leur attaque, en les frottant avec une certaine herbe dont l'odeur les éloigne.

Quand ces animaux ſont en chaleur, ils ont une eſpèce de

rugiſſement effrayant, & qu'on entend de fort loin. Ils ne font ordinairement qu'un petit, qu'ils dépoſent toujours dans des gros troncs d'arbres pourris. On mange à Cayenne la chair de ces animaux, ſur-tout celle des jeunes qui eſt blanche comme celle du lapin *(b)*.

Le cougar réduit en captivité, eſt preſque auſſi doux que les autres animaux domeſtiques.

J'ai vu (dit l'auteur des Recherches ſur les Américains) un cougar vivant, chez Ducos, maître des bêtes étrangères : il avoit la tranquillité d'un chien & beaucoup plus que la corpulence d'un très-grand dogue ; il eſt haut monté ſur ſes jambes, ce qui le rend ſvelte & alerte ; ſes dents canines ſont coniques & très-grandes. On ne l'avoit ni déſarmé ni enmuſelé, & on le conduiſoit en leſſe. . . . Il ſe laiſſoit flatter de la main, & je vis de petits garçons monter ſur ſon dos & s'y tenir à califourchon. Le nom de tigre poltron lui a été bien donné *(c)*.

## *DU MARGAI.*

Nous devons rapporter à l'article du margai le chat tigre de Cayenne, dont M. de la Borde parle dans les termes ſuivans :

La peau du chat tigre, eſt comme celle de l'once fort tachetée ; il eſt un peu moins gros que le renard, mais il en a toutes les inclinations. On le trouve communément à Cayenne dans les bois. Il détruit beaucoup de gibier, tels que les agoutis, akouchis, perdrix, faiſans & autres oiſeaux qu'il prend dans leurs nids quand ils ſont jeunes. Il eſt fort leſte pour grimper ſur les arbres où il ſe tient caché. Il ne court pas vîte, & toujours en ſautant. Son

---

*(b)* Extrait des obſervations de M. de la Borde, envoyées à M. de Buffon en 1774.

*(c)* Défenſe des Recherches ſur les Américains, *page 86.*

air, ſa marche, ſa manière de ſe coucher, reſſemblent parfaitement à celles du chat. J'en ai vu pluſieurs dans les maiſons de Cayenne qu'on tenoit enchaînés; ils ſe laiſſoient un peu toucher ſur le dos; mais il leur reſte toujours dans la figure un air féroce; on ne leur donnoit pour nourriture que du poiſſon & de la viande cuite ou crue; tout autre aliment leur répugne. Ils produiſent en toutes ſaiſons, ſoit l'été, ſoit l'hiver, & font deux petits à la fois dans des creux d'arbres pourris.

Il y a un autre chat tigre ou plutôt une eſpèce de chat ſauvage à la Caroline, duquel feu M. Colinſon m'a envoyé la notice ſuivante:

*Le mâle étoit de la grandeur d'un chat commun; il avoit dix-neuf pouces Anglois, du nez à la queue qui étoit de quatre pouces de long, & avoit huit anneaux blancs comme le mococo. La couleur étoit d'un brun-clair, mêlé de poils gris, mais ce qu'il avoit de plus remarquable ſont les raies noires, aſſez larges, placées en forme de rayons tout le long de ſon corps, ſur les côtés, depuis la tête juſqu'à la queue. Le ventre eſt d'une couleur claire avec des taches noires; les jambes ſont minces, tachetées de noir; ſes oreilles avoient une large ouverture, elles étoient couvertes de poils fins. Il avoit deux larges taches noires très-remarquables ſous les yeux, de chaque côté du nez; & de la partie la plus baſſe de cette tache joignant à la lèvre, il part un bouquet de poils roides & noirs. La femelle eſt de taille plus mince, elle étoit toute gris-rouſſâtre, ſans aucune tache ſur le dos, ſeulement une tache noire ſur le ventre qui étoit blanc-ſale* (d).

## CHAT SAUVAGE
### DE LA NOUVELLE ESPAGNE.

On m'a envoyé d'Eſpagne un deſſin colorié, avec

---

(d) Lettre de M. Colinſon à M. de Buffon, *23 Décembre 1766.*

la notice ſuivante, d'un chat tigre ou chat des bois, dont je donne ici la figure (*planche XLIII*).

Chat tigre, chat des bois ou chat ſauvage de la nouvelle Eſpagne, ſa hauteur eſt de près de trois pieds, ſa longueur, depuis le bout du nez juſqu'à la naiſſance de la queue, de plus de quatre pieds; il a les yeux petits & la queue aſſez courte; le poil d'un gris-cendré-bleuâtre, moucheté de noirâtre; ce poil eſt aſſez rude pour qu'on en puiſſe faire des pinceaux à pointe fixe & ferme.

Ce chat tigre ou chat des bois de la nouvelle Eſpagne, me paroît être le même que le ſerval dont j'ai donné la figure, *volume XIII, planche XXXIV.*

*De Seve del.* *Dreyer Sc.*

LE CHAT SAUVAGE DE LA NOUVELLE ESPAGNE.

# ADDITION

## *À l'article du Lynx & à celui du Caracal,* volume IX, pages 231 & 262.

Nous donnons ici (*planche XLIV*) la figure d'un Lynx de Canada qui eſt au Cabinet du Roi, & qui a été bien préparé; il n'a que deux pieds trois pouces de long, depuis le bout du nez juſqu'à l'extrémité du corps qui n'eſt élevée que de douze à treize pouces; le corps eſt couvert de longs poils griſâtres, mêlés de poils blancs, moucheté & rayé de fauve, les taches plus ou moins noires, la tête griſâtre, mêlée de poils blancs & de fauve-clair, & comme rayée de noir en quelques endroits. Le bout du nez eſt noir ainſi que le bord de la mâchoire inférieure, les poils des mouſtaches ſont blancs, longs d'environ trois pouces; les oreilles ont deux pouces trois lignes de hauteur, & ſont garnies de grands poils blancs en dedans, & de poils un peu fauves ſur les rebords; le deſſus des oreilles eſt couvert de poil gris-de-ſouris, & les bords extérieurs ſont noirs; à l'extrémité des oreilles il y a de grands poils noirs qui ſe réuniſſent & forment un pinceau très-menu de ſept lignes de hauteur; la queue qui eſt groſſe, courte & bien fournie de poils, n'a que trois pouces neuf lignes de longueur, elle eſt noire depuis l'extrémité juſqu'à moitié, & enſuite d'un blanc-rouſſâtre. Le deſſous du ventre, les jambes de derrière, l'intérieur

des jambes de devant & les pattes ſont d'un blanc-ſale; les ongles ſont blancs & ont ſix lignes de longueur. Ce lynx a beaucoup de reſſemblance par les taches & par la nature de ſon poil avec celui qui eſt gravé, *tome IX, planche XXI*, mais il en diffère par la longueur de la queue & par les pinceaux qu'il a ſur les oreilles; on peut donc regarder cet animal du Canada, comme une variété aſſez diſtincte du lynx ou loup-cervier de l'ancien continent. On pourroit même dire qu'il s'approche un peu de l'eſpèce du caracal par les pinceaux de poils qu'il a ſur les oreilles; néanmoins il en diffère encore plus que du lynx, par la longueur de la queue & par les couleurs du poil. Dailleurs les caracals ne ſe trouvent que dans les climats les plus chauds, au lieu que les lynx ou loups-cerviers, préfèrent les pays froids. Le pinceau de poil au bout des oreilles, qui paroît faire un caractère diſtinctif, parce qu'il eſt fort apparent, n'eſt cependant qu'une choſe accidentelle, & qui ſe trouve dans les animaux de cette eſpèce, & même dans les chats domeſtiques & ſauvages. Nous en avons donné un exemple dans l'addition à l'article du chat. Ainſi nous perſiſtons à croire que le lynx ou loup-cervier d'Amérique, ne doit être regardé que comme une variété du loup-cervier d'Europe.

Le lynx de Norwège, décrit par Pontoppidan, eſt blanc ou d'un gris-clair ſemé de taches foncées. Ses griffes, ainſi que celles des autres lynxs, ſont comme celles des chats; il voûte ſon dos & ſaute comme eux

avec beaucoup de vîteſſe ſur ſa proie. Lorſqu'il eſt attaqué par un chien, il ſe renverſe ſur le dos & ſe défend avec ſes griffes, au point de le rebuter bien vîte. Cet Auteur ajoute qu'il y en a quatre eſpèces en Norwège, que les uns approchent de la figure du loup, les autres de celle du renard, d'autres de celle du chat, & enfin d'autres qui ont la tête formée comme celle d'un poulain; ce dernier fait, que je crois faux, me fait douter des précédens. L'Auteur ajoute des choſes plus probables:

Le loup cervier, dit-il, ne court pas les champs, il ſe cache dans les bois & dans les cavernes; il fait ſa retraite tortueuſe & profonde, & on l'en fait ſortir par le feu & la fumée. Sa vue eſt perçante, il voit de très-loin ſa proie; il ne mange ſouvent d'une brebis ou d'une chèvre que la cervelle, le foie & les inteſtins, & il creuſe la terre ſous les portes pour entrer dans les bergeries *(a)*.

L'eſpèce en eſt répandue non-ſeulement en Europe, mais dans toutes les provinces du nord de l'Aſie. On l'appelle *Chulon* ou *Chelaſon* en Tartarie *(b)*. Les peaux en ſont fort eſtimées, & quoiqu'elles ſoient aſſez communes, elles ſe vendent également chères en Norwège, en Ruſſie, & juſqu'à la Chine où l'on en fait un grand uſage pour des manchons & d'autres fourrures.

Un fait qui prouve encore que les pinceaux au-deſſus des oreilles ne ſont pas un caractère fixe, par lequel on doive ſéparer les eſpèces dans ces animaux, c'eſt qu'il exiſte dans cette partie du royaume d'Alger, qu'on

---

*(a)* Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger. Juin 1756.*

*(b)* Hiſtoire générale des Voyages, *tome VI, page 602.*

appelle Constantine, une espèce de caracal sans pinceaux au bout des oreilles, & qui par-là ressemble au lynx, mais qui a la queue plus longue; son poil est d'une couleur roussâtre avec des raies longitudinales, noires depuis le cou jusqu'à la queue, & des taches séparées sur les flancs, posées dans la même direction, une demi-ceinture noire au-dessus des jambes de devant, & une bande de poil rude sur les quatre jambes, qui s'étend depuis l'extrémité du pied jusqu'au-dessus du tarse, & ce poil est retroussé en haut au lieu de se diriger en bas comme le poil de tout le reste du corps *(c)*.

J'ai dit à l'article du caracal, que le mot *Gal-el-challah*, signifioit chat aux oreilles noires. M. le chevalier Bruce, m'a assuré qu'il signifioit chat du désert; il a vu dans la partie de la Nubie, qu'on appeloit autrefois l'île de Méroé, un caracal qui a quelque différence avec celui de Barbarie, dont nous avons donné la figure *(tome IX, planche XXIV)*. Le caracal de Nubie a la face plus ronde, les oreilles noires en dehors, mais semées de quelques poils argentés; il n'a pas la croix de mulet sur le garot comme l'ont la plupart des caracals de Barbarie. Sur la poitrine, le ventre & l'intérieur des cuisses, il y a de petites taches fauve-claires, & non pas brunes-noirâtres comme dans le caracal de Barbarie. Ces petites différences ne sont que de légères variétés, dont on peut encore augmenter le nombre, car il se trouve même en Barbarie, ou plutôt dans la Lybie, aux environs

*(c)* Note communiquée par M. le chevalier Bruce, à M. de Buffon.

de

De Seve del. Cl. Baron Sc.

LE LYNX DU CANADA.

De Seve del.                                                        L. Le Grand Sc.

LE CARACAL DE BENGALE.

de l'ancienne Capſa, un caracal à oreilles blanches, tandis que les autres les ont noires. Ces caracals à oreilles blanches ont auſſi des pinceaux, mais courts, minces & noirs. Ils ont la queue blanche à l'extrémité & ceinte de quatre anneaux noirs, & quatre guêtres noires derrière les quatre jambes, comme celui de Nubie; ils ſont auſſi beaucoup plus petits que les autres caracals, n'étant guère que de la groſſeur d'un grand chat domeſtique; les oreilles qui ſont fort blanches en dedans, & garnies d'un poil fort touffu, ſont d'un roux vif en dehors *(d)*. *Si cette différence dans la grandeur étoit conſtante, on pourroit dire qu'il y a deux eſpèces de caracals, qui ſe trouvent* également en Barbarie, l'une grande à oreilles noires & longs pinceaux, & l'autre beaucoup plus petite à oreilles blanches & à très-petits pinceaux. Il paroît auſſi que ces animaux qui varient ſi fort par les oreilles, varient également par la forme & la longueur de la queue & par la hauteur des jambes; car M. Edwards nous a envoyé la figure d'un caracal de Bengale, que nous donnons ici *(planche XLV)*, dont la queue & les jambes ſont bien plus longues que dans le caracal ordinaire.

*(d)* Note communiquée par M. le chevalier Bruce, à M. de Buffon.

# ADDITION

## *À l'article de l'Hyène, de la Civette & de la Genette;* volume IX, pages 268, 299 & 343.

## *DE L'HYÈNE.*

Nous donnons ici *(planche XLVI)* la figure d'une Hyène mâle, qui étoit vivante à la foire Saint-Germain en 1773, parce que celle que nous avons donnée *vol. IX, planche XXV,* n'eſt pas correcte, par la difficulté qu'eut le deſſinateur à la faire mettre en ſituation de la bien voir. Cette première hyène étoit très-féroce, au lieu que celle dont nous donnons ici la figure, ayant été apprivoiſée de jeuneſſe étoit fort douce, car quoique ſon maître l'irritât ſouvent avec un bâton pour lui faire hériſſer ſa crinière lors du ſpectacle, l'inſtant d'après elle ne paroiſſoit pas s'en ſouvenir; elle jouoit avec ſon maître qui lui mettoit la main dans la gueule ſans en rien craindre; au reſte cette hyène étant abſolument de la même eſpèce, & toute ſemblable à celle dont nous avons donné la deſcription *volume IX,* nous n'avons rien à y ajouter, ſinon que cette dernière avoit la queue toute blanche ſans aucun mélange d'autre couleur; elle étoit un peu plus grande que la première, car elle avoit trois pieds deux pouces, meſurée avec un cordeau, du bout du muſeau à l'origine de la queue.

De Seve del. C. Baron Sculp.

L'HYÉNE.

Elle portoit la tête encore plus baiſſée qu'elle ne paroît l'être dans le deſſin. Sa hauteur étoit de deux pieds trois pouces. Son poil étoit blanc, mêlé & rayé de taches noires plus ou moins grandes, tant ſur le corps que ſur les jambes.

Il exiſte dans la partie du ſud de l'île de Méroé, une hyène beaucoup plus grande & plus groſſe que celle de Barbarie, & qui a auſſi le corps plus long à proportion, & le muſeau plus alongé & plus reſſemblant à celui du chien, en ſorte qu'elle ouvre la gueule beaucoup plus large; cet animal eſt ſi fort, qu'il enlève aiſément un homme & l'emporte à une ou deux lieues ſans le poſer à terre. Il a le poil très-rude, plus brun que celui de l'autre hyène, les bandes tranſverſales ſont plus noires; la crinière ne rebrouſſe pas du côté de la tête, mais du côté de la queue. M. le chevalier Bruce a obſervé le premier que cette hyène, ainſi que celle de Syrie & de Barbarie, & probablement de toutes les autres eſpèces, ont un ſingulier défaut; c'eſt qu'au moment qu'on les force à ſe mettre en mouvement, elles ſont boiteuſes de la jambe gauche; cela dure pendant environ une centaine de pas, & d'une manière ſi marquée, qu'il ſemble que l'animal aille culbuter du côté gauche, comme un chien auquel on auroit bleſſé la jambe gauche de derrière *(a)*.

## DE LA CIVETTE.

M. de Ladebat a envoyé, en 1772, à M. Bertin,

*(a)* Note communiquée par M. le chevalier Bruce, à M. de Buffon.

Miniſtre & Secrétaire d'État, une Civette vivante. Cet animal avoit été donné par le Gouverneur Hollandois du fort de la Mine, ſur la côte d'Afrique, au capitaine d'un des navires de M. de Ladebat père, en 1770; elle fut débarquée à Bordeaux au mois de novembre 1772; elle arriva très-foible, mais après quelques jours de repos elle prit des forces, & au bout de cinq à ſix mois elle a grandi d'environ quatre pouces. On l'a nourrie avec de la chair crue & cuite, du poiſſon, de la ſoupe, du lait. On a eu ſoin de la tenir chaudement pendant l'hiver, car elle paroît beaucoup ſouffrir du froid, & elle devient moins méchante lorſqu'elle y eſt expoſée *(b)*.

## *DE LA GENETTE.*

J'AI dit à l'article de la Genette, *tome IX, pages 344 & 345*, que l'eſpèce n'en eſt pas fort répandue, qu'il n'y en a point en France ni dans aucune province de l'Europe, à l'exception de l'Eſpagne & de la Turquie. Je n'étois pas alors informé qu'il ſe trouve des genettes dans nos provinces méridionales, & qu'elles ſont aſſez communes en Poitou, où elles ſont connues ſous le nom de genettes, même par les payſans qui aſſurent qu'elles n'habitent que les endroits humides & le bord des ruiſſeaux *(c)*.

---

*(b)* Lettre de M. de Ladebat, à M. de Buffon. *Bordeaux, 3 Novembre 1772.*

*(c)* Extrait des affiches du Poitou, du jeudi 10 Février 1774.

M. l'abbé Roubaud, Auteur de la Gazette d'agriculture & de plusieurs autres Ouvrages utiles, est le premier qui ait annoncé au public que cet animal existoit en France dans son état de liberté; il m'en a même envoyé une, cette année 1775 au mois d'avril, qui avoit été tuée à Livray en Poitou, & c'est bien le même animal que la genette d'Espagne, à quelques variétés près dans les couleurs du poil. Il se trouve aussi des genettes dans les provinces voisines.

*Depuis trente ans que j'habite la province de Rouergue, m'écrit M. Delpeche, j'ai toujours vu les paysans apporter des genettes mortes, sur-tout en hiver, chez un marchand, qui m'a dit qu'il y en avoit peu, mais qu'elles habitoient aux environs de la ville de Villefranche, & qu'elles demeuroient pendant l'hiver dans des terriers à peu-près comme les lapins. Je pourrois en envoyer des mortes s'il étoit nécessaire (d).*

Nous donnons ici la figure (*planche XLVII*) d'une genette femelle, qui nous a paru différer assez de la femelle genette (*volume IX, planche XXXVI*) pour mériter d'être décrite & dessinée. On la montroit à la foire Saint-Germain en 1772; elle étoit farouche & cherchoit à mordre; son maître la tenoit dans une cage ronde & étroite, en sorte qu'il étoit assez difficile de la dessiner; on ne la nourrissoit que de viande, elle avoit la physionomie & tous les principaux caractères de la genette du *volume IX*. La tête longue & fine, le museau alongé & avancé sur la mâchoire inférieure, l'œil grand, la pupille

---

(d) Lettre de M. Delpeche, Maître ès Arts, à M. de Buffon. *Villefranche de Rouergue, 6 août 1771.*

cuiſſes noires, les pattes courtes; cinq doigts à chaque pied, les ongles blancs & crochus, la queue longue de ſeize pouces, groſſe de deux pouces à l'origine; dans le premier tiers de ſa longueur, elle eſt de la couleur du corps, rayée de petits anneaux noirs aſſez mal terminés. Les deux autres tiers de la queue ſont tous noirs juſqu'à l'extrémité.

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur du bout du muſeau à l'angle extérieur de l'œil | " | 1. | 8. |
| Ouverture de l'angle à l'autre | " | " | 9. |
| Diſtance entre les angles extérieurs des yeux | " | " | 11. |
| Diſtance entre l'angle poſtérieur de l'œil à l'oreille | " | " | 11. |
| Longueur de l'oreille | " | 1. | 5. |
| Largeur à la b[illegible] | " | 1. | " |

# ADDITION

## *À l'article du Glouton*, vol. XIII, page 278.

NOUS donnons ici (*planche XLVIII*) la figure du Glouton, qui manquoit dans le *volume XIII* de notre Ouvrage. Cet animal m'a été envoyé vivant des parties les plus ſeptentrionales de la Ruſſie; il a néanmoins vécu pendant plus de dix-huit mois à Paris; il étoit ſi fort privé, qu'il n'étoit aucunement féroce & ne faiſoit de mal à perſonne; ſa voracité a été auſſi exagérée que ſa cruauté; il eſt vrai qu'il mangeoit beaucoup, mais il n'importunoit pas vivement ni fréquemment quand on le privoit de nourriture. Le deſſin repréſente très-bien cet animal, dont néanmoins j'ai cru devoir donner ici la deſcription : il avoit deux pieds deux pouces de longueur, depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue ; le muſeau noir juſqu'aux ſourcils, les yeux petits & noirs; depuis les ſourcils juſqu'aux oreilles le poil étoit blanc mêlé de brun; les oreilles fort courtes, c'eſt-à-dire d'un pouce de longueur; le poil ras ſur les oreilles, ſous la mâchoire inférieure il eſt tacheté de blanc, ainſi qu'entre les deux pieds de devant; les jambes de devant ont onze pouces de longueur, depuis l'extrémité des ongles juſqu'au corps; celles de derrière un pied; la queue huit pouces, y compris quatre pouces de poil à ſon extrémité. Les quatre jambes, la queue & le deſſus du dos noirs, ainſi

ainsi que le dessous du ventre; au nombril une tache blanche, les parties de la génération rousses; le poil roux, depuis les épaules jusqu'à l'origine de la queue; le poil intérieur ou duvet blanc, il n'est pas aussi épais dans ces endroits que sur le dos; les pieds de devant, depuis le talon jusqu'au bout des ongles, longs de trois pouces neuf lignes, cinq ongles fort crochus & séparés, celui du milieu d'un pouce & demi de long, cinq durillons sous les ongles, quatre se tenant ensemble & formant sous le pied un demi-cercle & un autre au talon; cinq ongles de même aux pieds de derrière, neuf durillons & point de talon. Largeur du pied de devant, deux pouces & demi; longueur des pieds de derrière, quatre pouces neuf lignes; largeur des pieds de derrière, deux pouces neuf lignes. Six dents incisives à la mâchoire supérieure, dont une de chaque côté, un peu plus grosse que les quatre autres; deux grosses dents de sept lignes de longueur un peu crochues, comme on le voit dans la tête au bas de la planche; cinq dents mâchelières, dont une du côté de la gorge entre en dedans de la gueule, & dont deux sont beaucoup plus grosses que les trois autres. Cinq dents mâchelières à la mâchoire inférieure, dont une fort grosse; deux grandes dents un peu crochues, & six petites presque ras; un peu de poil de deux pouces de longueur autour de la gueule & au-dessus des yeux.

Cet animal étoit assez doux, il craint l'eau, il a peur des chevaux & des hommes habillés de noir; il marche en sautant, mange considérablement; quand il avoit bien

mangé, & qu'il reſtoit de la viande, il avoit ſoin de la cacher dans ſa cage & de la couvrir de paille. En buvant il lape comme un chien; il n'a aucun cri. Quand il a bu il jette avec ſes pattes, ce qui reſte d'eau par-deſſous ſon ventre; il eſt rare de le voir tranquille, parce qu'il ſe remue toujours; il mangeroit plus de quatre livres de viande par jour ſi on les lui donnoit; il ne mange point de pain & mange ſi goulument preſque ſans mâcher, qu'il s'en étrangle *(a)*.

Cet animal, qui n'eſt pas rare, dans la plupart des contrées ſeptentrionales de l'Europe, & même de l'Aſie, ne ſe trouve fréquemment en Norwège, ſelon Pontoppidan, que dans le diocèſe de *Drouthein.* Il dit que la peau en eſt très-précieuſe, & qu'on ne le tire point à coups de fuſil pour ne la pas endommager; que le poil en eſt doux & d'un noir nuancé de brun & de jaune *(b)*.

Nous donnons auſſi *(planche XLIX)* la figure d'un animal d'Amérique, dont on a envoyé la peau bourrée à M. Aubry, Curé de Saint-Louis, ſous le nom de *Carcajou*, mais qui n'a pas autant de rapport que je l'aurois penſé, avec cet animal que j'ai dit être le même que le glouton de notre Nord; car il ſemble même approcher de très-près de l'eſpèce de notre blaireau d'Europe; ſes ongles ne ſont point faits pour déchirer une proie, mais pour creuſer la terre; en ſorte que nous le regardons

---

*(a)* Deſcription donnée par M. de Sève.

*(b)* Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger, Juin 1756.*

comme une eſpèce voiſine, ou même comme une variété de l'eſpèce du blaireau; il ne faut que le comparer avec la figure de notre blaireau, *tome VII, planche VII,* pour en reconnoître la reſſemblance. Cependant il en diffère en ce qu'il n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que notre blaireau en a cinq; mais le cinquième petit doigt qui paroît lui manquer, peut avoir été oblitéré dans la peau deſſéchée; il différoit également du carcajou ou glouton par ce même caractère, car le glouton a auſſi comme le blaireau cinq doigts aux pieds de devant, ainſi nous doutons beaucoup que cet animal, envoyé ſous le nom de carcajou, ſoit en effet le vrai carcajou. Nous joignons ici la deſcription de ſa peau bourrée qui eſt bien conſervée dans le cabinet de M. le Curé de Saint-Louis. On lui a aſſuré qu'il venoit du pays des Eſquimaux. Il a deux pieds deux pouces du bout du muſeau à l'origine de la queue; quoiqu'il reſſemble beaucoup au blaireau, il en diffère par la couleur & la qualité du poil qui eſt bien plus doux, plus ſoyeux & plus long, & ce n'eſt que par ce ſeul caractère qu'il pourroit ſe rapprocher du carcajou & du glouton du nord de l'Europe. Il eſt à peu-près de la couleur du loup-cervier, d'un blanc-griſâtre; ſa tête eſt rayée de bandes blanches mais différemment de celle du blaireau. Les oreilles ſont courtes & blanches; il a trente-deux dents, ſix inciſives, deux canines fort groſſes, quatre mâchelières de chaque côté, & le blaireau en a cinq. Le bout du nez eſt noirâtre. Les poils du corps qui ont communément quatre

pouces & demi ou cinq pouces, ſont de quatre couleurs dans leur longueur, d'un brun-clair depuis l'origine juſqu'à près de la moitié, enſuite fauve-clair, puis noirs près de l'extrémité qui eſt blanche, le deſſous du corps eſt couvert de poils blancs; les jambes ſont auſſi couvertes de longs poils d'un brun muſc-foncé; les pieds de devant n'ont que quatre doigts, & ceux de derrière cinq. Les ongles des pieds de devant ſont fort grands; le plus long a juſqu'à ſeize lignes, & le plus long des pieds de derrière n'en a que ſept; la queue n'a que trois pouces huit lignes de tronçon, elle eſt terminée par de longs poils qui l'environnent, & qui ſont de couleur fauve.

## SECONDE ADDITION

### *À L'ARTICLE DU GLOUTON.*

JE ſuis perſuadé que le Carcajou d'Amérique eſt le même animal que le Glouton d'Europe, ou du moins qu'il eſt d'une eſpèce très-voiſine; mais je dois obſerver que faute d'être aſſez informé, je crois être tombé dans une mépriſe occaſionnée par la reſſemblance du nom & de quelques habitudes naturelles, communes à deux animaux différens. J'ai cru que le kinkajou étoit le même animal que le carcajou *(c)*; & je n'ai reconnu cette erreur qu'à la vue de deux animaux, dont l'un étoit à la foire Saint-Germain, en 1773, annoncé ſur

*(c)* Hiſtoire Naturelle, *tome XII, page 106.*

De Seve del. J.ne Mansard sc.

LE GLOUTON.

de Sev. del. H. Guttenberg. sc.

LE CARCAJOU.

l'affiche, *animal inconnu à tous les Naturalistes ;* & il l'étoit en effet. Un autre tout pareil est encore actuellement vivant à Paris, chez M. Chauveau, qui l'a amené de la nouvelle Espagne, & M. Messier, Astronome de l'Académie des Sciences, l'a nourri pendant deux ou trois ans. C'est celui dont nous donnons ici la figure (*planche L*), & que nous croyons être le vrai kinkajou. M. Chauveau pensoit que ce pouvoit être un acouchi ou un coati; il dit, qu'à la vérité il n'a ni le nez alongé ni la queue annelée du coati, mais qu'il a d'ailleurs le même poil, les mêmes membres, le même nombre de doigts, & sur-tout des dents canines pareilles, & telles que M. Perrault les a fait dessiner pour le coati, c'est-à-dire, anguleuses & cannelées sur les trois faces. M. Chauveau avoue qu'il diffère encore du coati par sa queue prenante, avec laquelle il se suspend & s'accroche à tout ce qu'il rencontre lorsqu'il veut descendre.

Il ne la redresse même, dit-il, que quand ses pieds sont assurés, il s'en sert heureusement pour saisir & approcher de lui les choses auxquelles il ne peut atteindre; il se couche & dort dès qu'il voit le jour, & s'éveille à l'approche de la nuit. Alors il est d'une vivacité extraordinaire. Il grimpe avec une grande facilité, & furete par-tout. Il arrache tout ce qu'il trouve, soit en jouant, soit en cherchant des insectes, sans cela on pourroit le laisser en liberté; & même avant d'être en France on ne l'attachoit pas du tout, il sortoit & alloit où il vouloit pendant la nuit, & le lendemain matin on le retrouvoit toujours couché à la même place; on vient à bout de l'éveiller en l'excitant pendant le jour, mais il semble que le soleil ou sa réverbération l'effraie ou le suffoque. Il est assez caressant, sans cependant être docile, il sait seulement distinguer

ſon maître & le ſuivre. Il boit de tout, de l'eau, du café, du lait, du vin & même de l'eau-de-vie, ſur-tout s'il y a du ſucre, & il en boit juſqu'à s'enivrer, ce qui le rend malade pendant pluſieurs jours; il mange auſſi de tout indiſtinctement, du pain, de la viande, des légumes, des racines, principalement des fruits; on lui a donné long-temps pour nourriture ordinaire du pain trempé de lait, des légumes & des fruits. Il aime paſſionnément les odeurs & eſt très-friand de ſucre & de confitures.

Il ſe jette ſur les volailles, & c'eſt toujours ſous l'aile qu'il les ſaiſit; il paroît en boire le ſang, & il les laiſſe ſans les déchirer; quand il a le choix, il préfère un canard à une poule & cependant il craint l'eau. Il a différens cris; quand il eſt ſeul pendant la nuit, on l'entend très-ſouvent jeter des ſons qui reſſemblent aſſez en petit à l'aboiement d'un chien, & il commence toujours par éternuer. Quand il joue & qu'on lui fait du mal, il ſe plaint par un petit cri pareil à celui d'un jeune pigeon. Quand il menace, il ſiffle à peu-près comme une oie; quand il eſt en colère, ce ſont des cris confus & éclatans. Il ne ſe met guère en colère que quand il a faim; il tire une langue d'une longueur démeſurée lorſqu'il baille; c'étoit une femelle & l'on a cru remarquer que depuis trois ans qu'elle eſt en France, elle n'a été qu'une fois en chaleur, elle étoit alors preſque toujours furieuſe *(d)*.

Voici la deſcription que M. de Sève a faite d'un animal tout ſemblable, qui étoit à la foire Saint-Germain, en 1773.

Par le poil, dit-il, il a plus d'analogie à la loutre, qu'aux autres animaux; mais il n'a point de membranes entre les doigts des pieds; il a la queue auſſi longue que le corps, au lieu que celle de la loutre n'eſt que moitié de la longueur du corps. Il a bien en marchant l'allure de la fouine par ſon corps alongé,

*(d)* Note communiquée par M. Simon Chauveau, à M. de Buffon.

mais il n'y reſſemble pas par la queue, ni par les formes de la tête, qui ont plus de rapport dans cette partie à celle de la loutre; l'œil eſt plus gros que celui de la fouine qui a le muſeau plus alongé; la tête de face tient un peu du petit chien Danois; il a une langue extrêmement longue & menue, qu'il alonge quelquefois dans la journée, cette langue eſt douce lorſqu'il lèche. Car cet animal paroît être d'un aſſez bon naturel; il étoit fort doux ce carême dernier, quand j'ai commencé à le deſſiner, mais le public qui l'agace, l'a rendu méchant; à préſent il mord quelquefois après avoir lèché. Il eſt jeune, & ſes dents ne me paroiſſent pas formées, comme je le dirai ci-après. Il eſt d'un tempérament remüant, aimant à grimper; ſouvent il ſe tient ſur ſon derrière, ſe gratte avec ſes pieds de devant comme les ſinges, joue, retourne ſes pattes l'une dans l'autre & fait d'autres ſingeries. Il mange comme l'écureuil, tenant entre ſes pattes les fruits ou herbes qu'on lui donne. On ne lui a jamais donné de viande ni de poiſſon. Lorſqu'il s'irrite, il cherche à s'élancer, & ſon cri, dans ſa colère, tient beaucoup de celui d'un gros rat. Son poil n'a aucune odeur. Il a la dextérité de ſe ſervir de ſa queue pour accrocher les différentes choſes qu'il veut attirer à lui. Il ſe pend avec cette queue & aime à s'attacher de cette façon à tout ce qu'il rencontre. J'ai obſervé que ſes pieds, dont les doigts ont une certaine longueur, ſe réuniſſent volontiers quand il marche ou grimpe, ils ne s'écartent point en s'appuyant, comme font les doigts des autres animaux, & les pieds ont par conſéquent une forme alongée; il a auſſi en marchant un peu les pieds en dedans. Enfin cet animal *(au dire de Saint-louis, oiſeleur, rue de Richelieu à Paris, qui l'a acheté d'un particulier)* vient de la côte d'Afrique; on l'appeloit *Kinkajou*, & l'eſpèce en eſt rare; il ſe figure que c'eſt le nom de l'île ou du pays d'où il vient, ne pouvant avoir, par les perſonnes qui le lui ont vendu, les éclairciſſemens néceſſaires; je dirai ſeulement que ce kinkajou, qui eſt femelle, tient en général plus de la loutre que des autres animaux, par rapport

aux poils qui sont courts & épais, mêlés de quelques poils plus longs. Les poils de la tête, comme ceux du corps & de la queue, sont d'une teinte jaune-olivâtre, mêlés de gris & de brun; par le luisant du poil qui est changeant à l'aspect du jour, il forme des tons différens, plus gris, plus verdâtres (qui est le dominant) ou plus brun. Ce poil est de couleur grise-blanchâtre dans la plus grande partie, & d'un fauve-verdâtre-sale à l'extrémité; il est mélangé d'autres poils dont l'extrémité est de couleur brune, indépendamment de plus grands poils noirs, mêlés plus ou moins dans les autres poils, & qui forment à côté des yeux des bandes qui s'étendent vers le front, & une autre au milieu qui s'affoiblit vers le cou. L'œil tient beaucoup de celui de la loutre, la pupille est fort petite, & l'iris d'un brun-musc ou roussâtre. Le museau est d'un brun-noir, comme le tour des yeux. Le bout du nez est méplat, comme aux petits chiens, & les narines très-arquées. L'ouverture de la bouche est de quinze lignes, les dents qui paroissent jaunes, sont au nombre de trente-deux. Dans la mâchoire supérieure, il y a six incisives, comme dans la mâchoire inférieure, deux canines au-devant de chacune, & quatre machelières de chaque côté aux deux mâchoires; ces dents canines sont très-grosses, la supérieure croise l'inférieure. Aussi dans la mâchoire inférieure y a-t-il un vide entre les incisives & la canine inférieure pour y recevoir la supérieure. Les mâchelières paroissent peu fournies, sur-tout les dernières qui annoncent la jeunesse de ce petit animal. Ainsi il a douze dents incisives, quatre canines, seize mâchelières qui lui font trente-deux dents. Ses oreilles plus longues que larges, sont arrondies à leurs extrémités, & couvertes d'un poil court de la couleur de celui du corps. Les côtés & le dessous du cou, le dedans des jambes, sont d'un jaune-doré, extrêmement vif par endroits. Cette même teinte dorée & plus foncée, domine dans plusieurs endroits de la tête, & des jambes de derrière. Le ventre est d'un blanc-grisâtre, teint de jaune par endroits; la queue est par-tout garnie de poils, elle est grosse à l'origine du tronçon,

tronçon, & va en diminuant imperceptiblement, & finit en pointe à l'extrémité. Il la porte horizontalement en marchant. Le dessous de ses pattes qui est sans poil, est couleur de chair vermeille. Les ongles sont blancs, crochus & faisant la gouttière en dessous.

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur du corps entier, prise en ligne superficielle. | 2. | 5. | 6. |
| Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite.. | 2. | 3. | // |
| Longueur de la tête, du bout du museau à l'occiput. | // | 2. | 6. |
| Circonférence du bout du museau............. | // | 3. | 9. |
| Circonférence du museau au-dessus des yeux...... | // | 5. | 1. |
| Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil........................... | // | 1. | 5. |
| Même distance entre l'angle postérieur de l'œil..... | // | 1. | 7. |
| Largeur de l'œil d'un angle à l'autre............ | // | // | 7. |
| Ouverture de l'œil......................... | // | // | 6. |
| Distance entre les angles postérieurs des yeux en ligne superficielle......................... | // | // | 11. |
| La même distance en ligne droite............ | // | // | 9. |
| Circonférence de la tête entre les yeux & les oreilles. | // | 7. | 6. |
| Longueur des oreilles..................... | // | 1. | 1. |
| Largeur de la base mesurée en ligne droite...... | // | // | 7. |
| Longueur du cou.......................... | // | 1. | 9. |
| Circonférence du cou...................... | // | 6. | 11. |
| Hauteur du train de devant................. | // | 6. | 9. |
| Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.......................... | // | 3. | 1. |
| Longueur de l'avant-bras près le coude......... | // | 1. | 9. |
| Épaisseur de l'avant-bras près le coude......... | // | 1. | 2. |
| Circonférence du poignet................. | // | 2. | 7. |
| Circonférence du métacarpe................ | // | 2. | 8. |
| Longueur du poignet jusqu'au bout des ongles...... | // | 1. | 9. |
| Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.......................... | // | 10. | 4. |
| Circonférence du corps, prise à l'endroit le plus gros. | // | 11. | 6. |
| Circonférence du corps devant les jambes de derrière.. | // | 9. | 10. |

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Hauteur du train de derrière | // | 7. | 3. |
| Longueur de la jambe depuis le genou jufqu'au talon. | // | 4. | 7. |
| Largeur du haut de la jambe | // | 2. | 1. |
| Épaiffeur | // | 1. | 4. |
| Largeur à l'endroit du talon | // | 1. | 3. |
| Circonférence du métatarfe | // | 2. | 9. |
| Longueur depuis le talon jufqu'au bout des ongles | // | 3. | // |
| Largeur du pied de devant | // | 1. | 1. |
| Largeur du pied de derrière | // | 1. | 2. |
| Longueur des plus grands ongles | // | // | 4½. |
| Largeur à la bafe | // | 3. | // |
| Longueur de la queue | 1. | 3. | 9. |
| Circonférence de la queue à fon origine | // | 4. | 6. |
| Diamètre de la queue à fon origine *(e)* | // | 2. | 1. |

La conformité des noms de kinkajou & de carcajou, m'avoit porté à croire avec tous les autres Naturaliftes, qu'ils appartenoient au même animal. Cependant ayant recherché dans les anciens Voyageurs, j'ai retrouvé ce même paffage de Denis, que je n'avois cité qu'en partie, *volume XII, page 106,* parce que j'avois imaginé que ce Voyageur s'étoit trompé, en difant que le kinkajou que je prenois alors pour le carcajou, reffembloit à un chat, d'autant que tous les autres Voyageurs s'accordoient à donner au carcajou une figure différente & femblable à celle du glouton. Voici donc ce paffage en entier.

Le kinkajou reffemble un peu à un chat d'un poil roux-brun; il a la queue longue & la relève fur fon dos pliée en deux ou trois plis; il a des griffes & grimpe fur les arbres où il fe couche tout de fon long fur les branches, pour attendre fa proie & fe

*(e)* Defcription donnée par M. de Sève.

jeter deſſus pour la dévorer. Il ſe jette ſur le dos d'un orignal, l'entoure de ſa queue, lui ronge le cou au-deſſus des oreilles juſqu'à ce qu'il tombe. Quelque vîte que puiſſe courir l'orignal, & quelque fort qu'il puiſſe ſe frotter contre les arbres ou les buiſſons, le kinkajou ne lâche jamais priſe, mais s'il peut gagner l'eau il eſt ſauvé, parce qu'alors le kinkajou lâche priſe & ſaute à terre. Il y a quatre ans qu'un kinkajou m'attrapa une geniſſe & lui coupa le cou. Les renards ſont ſes chaſſeurs; ils vont à la découverte tandis que le kinkajou eſt en embuſcade, où il attend l'orignal que les renards ne manquent pas de lui amener *(f)*.

Cette notice s'acorde aſſez avec la figure & la deſcription que nous venons de donner de cet animal, pour préſumer que c'eſt le même, & que le carcajou & le kinkajou, ſont deux animaux d'eſpèces diſtinctes & ſéparées, qui n'ont de commun entr'eux que de ſe jeter ſur les orignaux & ſur les autres bêtes fauves pour en boire le ſang.

Nous venons de dire que le kinkajou ſe trouve dans les montagnes de la nouvelle Eſpagne, mais il ſe trouve auſſi dans celles de la Jamaïque, où les naturels du pays le nomment *Poto* & non pas kinkajou. M. Colinſon m'a envoyé le deſſin de ce poto ou kinkajou que je donne ici *(planche LI)* avec la notice ſuivante.

Le corps de cet animal eſt de couleur uniforme, & d'un roux mêlé de gris-cendré, le poil court, mais très-épais, la tête arrondie, le muſeau court, nu & noirâtre, les yeux bruns, les oreilles courtes & arrondies, des poils longs tout autour de la gueule, qui ſont appliqués ſur le muſeau & ne forment point de mouſtaches:

---

*(f)* Deſcription géographique & hiſtorique des côtes de l'Amérique ſeptentrionale, par M. Denis. *Paris, 1672, tome II, page 327.*

la langue étroite, longue, & que l'animal fait souvent sortir de sa gueule de trois ou quatre pouces; la queue de couleur uniforme, diminuant toujours de grosseur jusqu'à l'extrémité, qui se recourbe lorsque l'animal le veut, & avec laquelle il s'attache & peut saisir & serrer fortement; cette queue est plus longue que le corps qui a quinze pouces, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps, & la queue en a dix-sept.

Cet animal avoit été pris dans les montagnes de la Jamaïque, il est doux & on peut le manier sans crainte; il est comme endormi la journée & très-vif pendant la nuit: Il diffère beaucoup de tous ceux dont le genre est déterminé; sa langue n'est pas si rude que celle des chats ou des autres animaux du genre des *vivera*, auquel il a rapport par la forme de la tête & par celle des griffes. Il a autour de la bouche beaucoup de poils longs de deux à trois pouces, qui sont bouclés & très-doux. Les oreilles sont placées bas & presque vis-à-vis de l'œil, quand il dort il se met en boule, à peu-près comme le hérisson, ses pieds ramassés en devant & étendus sous les joues. Il se sert de sa queue pour tirer un poids aussi pesant que son corps *(g)*.

Il est évident, en comparant les deux dessins & la description de M. Colinson, avec celle de M. Simon Chauveau, qu'elles ont toutes deux rapport au même animal, à quelques variétés près, qui n'en changent pas l'espèce.

---

*(g)* Note envoyée par M. Colinson, à M. de Buffon, *12 Décembre 1766.*

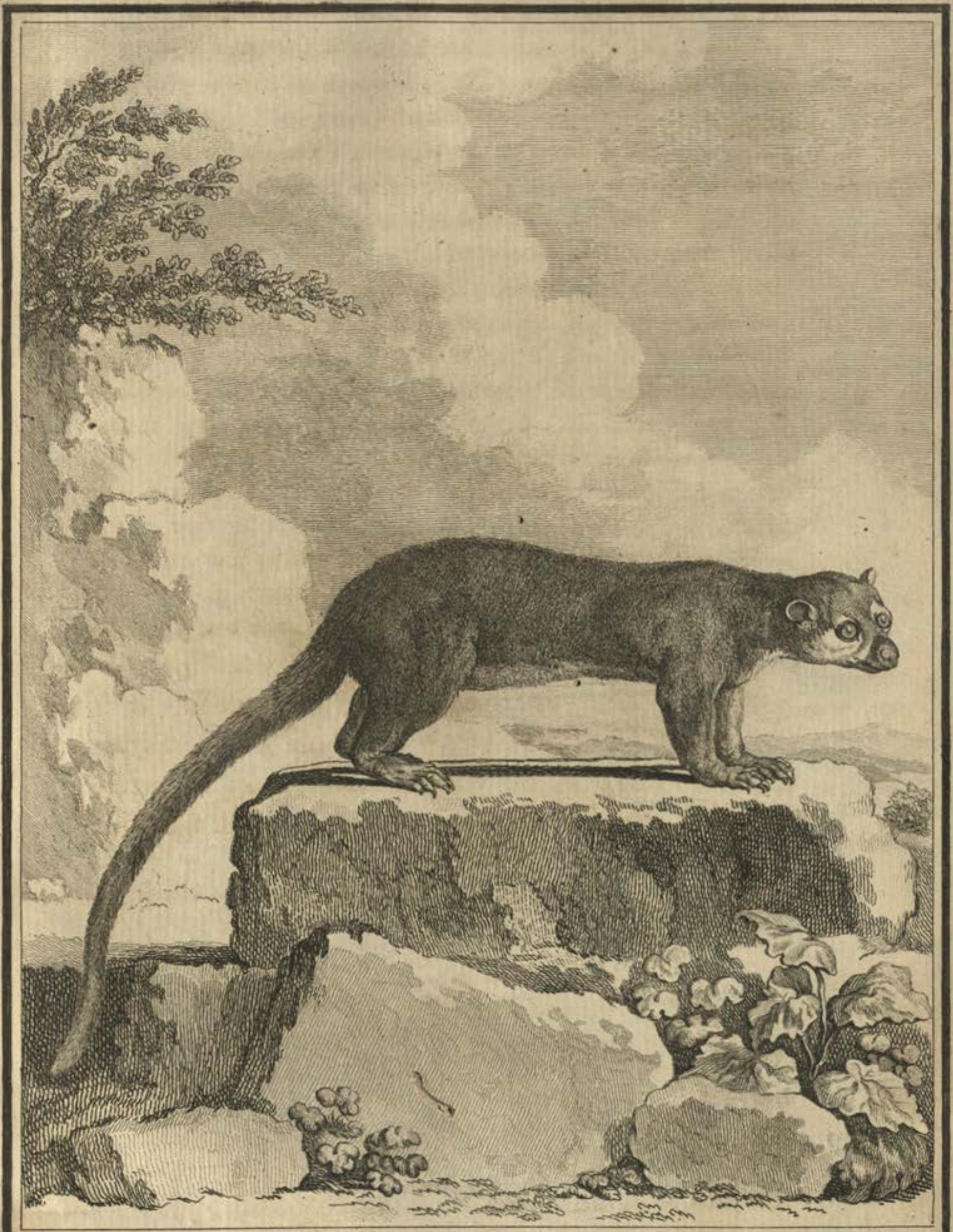

*De Seve del.* *Jne Mansard Sc.*

LE KINKAJOU.

De Seve del. Maq. Th. Rousselet Sculp.

LE POTOT ou KINKAJOU POTOT.

# ADDITION

## *À l'article de la Rouſſette & de la Rougette,* volume X, page 55; *& à l'article des Chauve-ſouris,* volume XIII, page 226.

J'AI trouvé dans une note de M. Commerſon, qu'il a vu à l'île de Bourbon des milliers de grandes Chauve-ſouris (Rouſſettes & Rougettes) qui voltigeoient ſur le ſoir en bandes comme les corbeaux, & ſe poſoient particulièrement ſur les arbres de *vaccoun,* dont elles mangent les fruits. Il ajoute, que priſes dans la bonne ſaiſon elles ſont bonnes à manger, que leur goût approche abſolument de celui du lièvre, & que leur chair eſt également noire.

Feu M. de la Nux, qui étoit mon Correſpondant dans cette même île, m'a envoyé, depuis l'impreſſion de mon Ouvrage, quelques obſervations, & de très-bonnes réflexions critiques ſur ce que j'ai dit de ces animaux, *volume X.* Voici l'extrait d'une très-longue lettre fort inſtructive qu'il m'a écrite à ce ſujet de l'île de Bourbon, le 24 octobre 1772.

J'aime également, me dites-vous, Monſieur, dans votre lettre du 8 mars 1770, j'aime également quelqu'un qui m'apprend une vérité ou qui me relève d'une erreur; ainſi écrivez-moi, je vous ſupplie, en toute liberté & toute franchiſe..... Oh pour le coup je réponds, Monſieur, on ne peut pas mieux à votre noble invitation. Je n'ai point héſité de me livrer aux détails, & je ne veux

point excuser ma prolixité, bien fâché même de n'en savoir pas plus sur les roussettes, pour avoir à vous en dire davantage. Les preuves ne peuvent être trop multipliées (me semble) quand il s'agit de combattre des erreurs accréditées depuis long-temps. L'on diroit que l'on n'a vu ces animaux qu'avec les yeux de l'effroi; on les a trouvés laids, monstrueux, & sans autre examen que la première inspection de leur figure on leur a fait des mœurs, un caractère & des habitudes qu'ils n'ont point du tout, comme si la méchanceté, la férocité, la mal-propreté étoient inséparables de la laideur.

M. de la Nux observe que dans ma description, *page 57*, le volume de la roussette est exagéré, ainsi que le nombre de ces animaux, que leur cri n'a rien d'épouvantable; il ajoute, qu'un homme ouvrant la bouche & rétrécissant le passage de la voix en aspirant & respirant successivement avec force, donne à peu-près le son rauque du cri d'une roussette, & que cela n'est pas fort effrayant. Il dit encore, que quand ces animaux sont tranquilles sur un grand arbre, ils ont un gazouillement de société léger, & qui n'est point déplaisant.

*Page 61.* Pline a eu raison, dit-il, de traiter de fabuleux le récit d'Hérodote; les roussettes, les rougettes, au moins dans ces îles, ne se jettent point sur les hommes; elles les fuient bien loin de les attaquer. Elles mordent & mordent très-dur, mais c'est à leur corps défendant, quand elles sont abattues, soit par le *court-bâton*, soit par le coup de fusil, ou prises dans des filets; & quiconque en est mordu ou égratigné, n'a qu'à s'en prendre à sa mal-adresse & non à une férocité que l'animal n'a point.

*Page 62*, notes *a*, *b*, *c*. Le volume des roussettes est ici plus approchant du vrai.... *Les chauve-souris volent en plein jour dans le Malabar.* Cela est vrai des roussettes & non des rougettes. Les

autres volent en plein jour; cela veut ſeulement dire qu'on en voit voler de temps à autre dans le cours du jour; mais une à une & point en troupes. Alors elles volent très-haut & aſſez pour que leur ampleur paroiſſe moindre de plus de moitié. Elles vont fort loin & à tire-d'ailes, & je crois très-poſſible qu'elles traverſent de cette île de Bourbon à l'île de France en aſſez peu de temps (la diſtance eſt au moins de trente lieues). Elles ne planent pas comme l'oiſeau de proie, comme la frégate, &c. mais dans cette grande élévation au-deſſus de la ſurface de la terre, de cent, peut-être deux cents toiſes & plus, le mouvement de leurs bras eſt lent; il eſt prompt quand elles volent bas, & d'autant plus prompt qu'elles ſont plus proches de terre.

A parler exactement, la rouſſette ne vit pas en ſociété; le beſoin d'alimens, la pâture les réuniſſent en troupes, en compagnies plus ou moins nombreuſes. Ces compagnies ſe forment fortuitement ſur les arbres de hautes futaies, ou chargés ou à proximité des fleurs ou des fruits qui leur conviennent. On voit les rouſſettes y arriver ſucceſſivement, ſe prendre par les griffes de leurs pattes de derrière & reſter là tranquilles fort long-temps, ſi rien ne les effarouche; il y en a cependant toujours quelques-unes, de temps en temps, qui ſe détachent & font compagnie. Mais qu'un oiſeau de proie paſſe au-deſſus de l'arbre, que le tonnerre vienne à éclater, qu'il ſe tire un coup de fuſil ou ſur elles ou dans le canton, ou que déjà pourchaſſées & effarouchées, elles entrevoient au-deſſous d'elles quelqu'un; ſoit chaſſeur ou autre, elles s'envolent toutes à la fois, & c'eſt pour lors qu'on voit en plein jour de ces compagnies, qui, quoique bien fournies, n'obſcurciſſent point l'air; elles ne peuvent voler aſſez ſerrées pour cela; l'expreſſion eſt au moins hyperbolique. Mais dire, *on voit ſur les arbres une infinité de grandes chauve-ſouris qui pendent attachées les unes aux autres ſur les arbres*, c'eſt dire aſſez mal une fauſſeté, ou du moins une abſurdité. Les rouſſettes ſont trop hargneuſes pour ſe tenir ainſi par la main; & en conſidérant leur forme on reconnoît aiſément l'impoſſibilité d'une pareille

chaîne. Elles branchent ou au-dessus ou au-dessous, ou à côté les unes des autres, mais toujours une à une.

Je dois placer ici le peu que j'ai à dire des rougettes. On n'en voit point voler de jour; elles vivent en société dans des grands creux d'arbres pourris, en nombre quelquefois de plus de quatre cents. Elles ne sortent que sur le soir à la grande brune, & rentrent avant l'aube. L'on assure, & il passe en cette île pour constant, que quelle que soit la quantité d'individus qui composent une de ces sociétés, il ne s'y trouve qu'un seul mâle: je n'ai pu vérifier le fait. Je dois seulement dire que ces animaux sédentaires parviennent à une haute graisse; que dans le commencement de la Colonie, nombre de gens peu aisés & point délicats, instruits sans doute par les Malacasses, s'approvisionnoient largement de cette graisse pour en apprêter leur manger. J'ai vu le temps où un bois de chauve-souris (c'est ainsi qu'on appeloit les retraites de nos rougettes) étoit une vraie trouvaille. Il étoit facile, comme on en peut juger, de défendre la sortie de ces animaux, puis de les tirer en vie un à un, ou de les étouffer par la fumée, & de façon ou d'autre de connoître le nombre de femelles & de mâles qui composoient la société: je n'en sais pas plus sur cette espèce. Je reviens à la note... Autre hyperbole. *Le bruit que ces animaux font pendant la nuit en dévorant en grande troupe les fruits mûrs qu'ils savent discerner dans l'épaisseur des bois*.... En lisant cela, qui n'attribuera ce prétendu bruit à l'acte de mastication! le bruit que l'on entend de fort loin, & de jour comme de nuit, est celui naturel à ces animaux quand ils sont en colère & quand ils se disputent la pâture; & il ne faut pas croire que les roussettes ne mangent que la nuit. Elles ont l'œil bon ainsi que l'odorat, elles voient très-bien le jour; il n'est point merveilleux qu'elles discernent dans l'épaisseur des bois les fruits, les graines mûres ainsi que les fleurs. D'ailleurs les bananes de toutes espèces, dont elles sont très-friandes, les pêches & les autres fruits que les Indiens cultivent, ne sont point dans l'épaisseur des bois... *La roussette est un bon gibier*.... Oui, pour qui peut vaincre

vaincre la répugnance qu'inspire sa figure. La jeune, sur-tout de quatre à cinq mois, déjà grasse, est en son genre aussi bonne que le pintadeau, que le marcassin dans le leur. Les vieilles sont dures, bien que très-grasses, dans la saison des fruits qui leur conviennent, c'est-à-dire, pendant tout l'été & une bonne partie de l'automne. Les mâles sur-tout acquièrent en vieillissant un fumet déplaisant & fort.... Il n'est pas autrement exact de dire en général, *les Indiens en mangent*. On sait que l'Indien ne mange d'aucun animal, qu'il n'en tue aucun. Peut-être bien les Maures, les Malayes en mangent-ils; certainement bien des Européens en mangent; ainsi dans le vrai, on mange des roussettes dans l'Inde, quoique l'Indien, proprement dit, n'en mange pas. Dans cette île on mange des roussettes & des rougettes.

Après l'examen ci-dessus, je viens au corps de l'histoire; il a besoin de rectification. Et pour preuve, je n'ai qu'à opposer ce que je connois des roussettes, ce que j'en ai vu, & ce qu'en ont imaginé les autres, d'après lesquels l'Historien de la Nature a parlé.

Les roussettes & les rougettes sont naturelles dans les îles de France, de Bourbon & de Madagascar. Il y a cinquante ans & plus (en 1772) que j'habite celle de Bourbon. Quand j'y arrivai, en septembre 1722, ces animaux étoient aussi communs, même dans les quartiers déjà établis, qu'ils y sont rares actuellement. La raison en est toute naturelle, 1.° la forêt n'étoit pas encore éloignée des établissemens, & il leur faut la forêt; aujourd'hui elle est très-reculée. 2.° La roussette est vivipare, & ne met au jour qu'un seul petit par an. 3.° Elle est chassée pour sa viande, pour sa graisse, pour les jeunes individus, pendant tout l'été, tout l'automne & une partie de l'hiver, par les Blancs au fusil, par les Nègres au filet; il faut que l'espèce diminue beaucoup & en peu de temps; outre qu'abandonnant les quartiers établis pour se retirer dans les lieux qui ne le sont pas encore, & dans l'intérieur de l'île, les Nègres marrons ne les épargnent pas quand ils le peuvent.

Le temps des amours de ces animaux est ici vers le mois de

mai, c'eſt-à-dire, en général, dans le milieu de l'automne. Celui de la ſortie des fœtus eſt environ un mois après l'équinoxe du printemps; ainſi la durée de la geſtation eſt de quatre & demi à cinq mois. J'ignore celle de l'accroiſſement des petits, mais je ſais qu'il paroît fait au ſolſtice d'hiver, c'eſt-à-dire, à peu-près au bout de huit mois, depuis la naiſſance. Je ſais de plus qu'on ne voit plus de petites rouſſettes, paſſé Avril & Mai, temps auquel on diſtingue aiſément les vieilles des jeunes, par les couleurs plus vives des robes de celles-ci. Les vieilles griſonnent, je ne ſais pas au bout de quel temps, & c'eſt pour lors qu'elles ſont très-dures, les mâles ſur-tout; c'eſt pour lors que ceux-ci ſentent très-fort, comme je l'ai déjà dit; qu'il n'y a que des Nègres qui puiſſent en manger, & qu'il n'y a de bon que leur graiſſe, dont en général l'eſpèce eſt aſſez bien pourvue depuis la fin du printemps juſqu'au commencement de l'hiver.

Ce n'eſt certainement pas la chair de quelque eſpèce que ce ſoit, qui fournit l'embonpoint des rouſſettes & des rougettes, ni même qui fait le moindrement partie de leur nourriture; ce n'eſt pas de la viande qu'il leur faut. Bref, ces animaux ne ſont du tout point carnaſſiers, ils ſont & ne ſont que frugivores. Les bananes, les pêches, les goyaves, bien des ſortes de fruits dont nos forêts ſont ſucceſſivement pourvues, les baies de guy & autres, voilà de quoi ils ſe nourriſſent, & ils ne ſe nourriſſent que de cela; ils ſont encore très-friands de ſucs de certaines fleurs à ombelles, telles entr'autres celles de nos bois puans, dont le *nectareum* eſt très-ſuccinct; ce ſont ces fleurs très-abondantes en Janvier & Février, plus généralement au cœur de l'été, qui attirent vers le bas de notre île les rouſſettes en grand nombre; elles font pleuvoir à terre les étamines nombreuſes de ces fleurs, & il eſt très-probable que c'eſt pour la ſuccion du *nectareum* des fleurs à ombelles, peut-être encore de nombre d'autres fleurs de genres différens, que leur langue eſt telle que l'apprend l'exacte & ſavante deſcription qu'en a donnée M. Daubenton. J'obſerverai que la mangue eſt un

fruit dont la peau eſt réſineuſe, & que nos animaux n'y touchent point. Je ſais qu'en cage on leur a fait manger du pain, des cannes de ſucre, &c. je n'ai pas ſu ſi on leur avoit fait manger de la viande, crue ſur-tout; mais en euſſent-elles mangé en cage, ce n'eſt point dans l'état d'eſclavage que je les conſidère, il change trop les mœurs, les caractères, les habitudes de tous les animaux. Dans le très-vrai, l'homme n'a rien à craindre de ceux-ci pour lui perſonnellement ni pour ſa volaille. Il leur eſt de toute impoſſibilité de prendre, je ne dis pas une poule, mais le moindre petit oiſeau. Une rouſſette ne peut pas, comme un faucon, comme un épervier, &c. fondre ſur une proie. Si elle approche trop la terre, elle y tombe & ne peut reprendre le vol qu'en grimpant contre quelque appui que ce puiſſe être, fût-ce un homme qu'elle rencontrât *. Une fois à terre, elle ne peut que s'y traîner mauſſadement & aſſez lentement, auſſi ne s'y tient-elle que le moins de temps qu'elle peut; elle n'eſt point faite pour la courſe; voudroit-elle attraper un oiſeau ſur une branche! la dégaine avec laquelle elle eſt ſouvent obligée d'en parcourir une pour aller vers le bout mettre le vent dans ſes voiles, pour aller prendre ſon vol, montre évidemment que telles tentatives ne lui réuſſiroient jamais. Et afin de me mieux faire entendre, je dois dire, que pour s'envoler, ces animaux ne peuvent, comme les oiſeaux, s'élancer dans l'air; il faut qu'ils le battent des ailes à pluſieurs repriſes avant de dépendre ſes griffes de leurs pattes de l'endroit où ils ſe ſont accrochés; & quelque pleines que ſoient les voiles en quittant la place, leur poids les abaiſſe, & pour s'élever, ils parcourent la concavité d'une courbe. Mais la place où ils ſe trouvent quand il faut partir, n'eſt pas toujours commode pour le jeu libre de leurs ailes, il peut ſe

* J'ai vu une rouſſette toute jeune encore, entrer au vol dans ma maiſon à la grande brune, s'abattre exactement aux pieds d'une jeune Nègreſſe de ſept à huit ans, & incontinent grimper le long de cet enfant, qui, par bonheur étoit proche de moi. Je la débarraſſai aſſez promptement pour que les crochets des ailes n'euſſent point encore atteint ou ſes épaules ou ſon viſage.

trouver des branches trop proches qui l'empêcheroient, & dans cette conjoncture la rouſſette parcourt la branche juſqu'à ce qu'elle puiſſe prendre ſon eſſor ſans riſque. Il arrive aſſez ſouvent, dans une nombreuſe troupe de ces quadrupèdes volans, ſurpriſe, ou par un coup de tonnerre, ou un coup de fuſil, ou par telle autre épouvantail ſubit, & ſurpriſe ſur un arbre de médiocre hauteur, comme de vingt à trente pieds, ſous les branches; il arrive, dis-je, aſſez ordinairement que pluſieurs tombent juſqu'à terre avant d'avoir pu prendre l'air néceſſaire pour les ſoutenir, & on les voit incontinent remonter le long des arbres qui ſe trouvent à leur portée, pour prendre leur vol ſi-tôt qu'elles le peuvent. Que l'on ſe repréſente des Voyageurs chaſſant ces animaux qu'ils ne connoiſſent point, dont la forme & la figure leur cauſent un certain effroi, entourés tout-à-coup d'un nombre de rouſſettes, tombées de leur fait; que quelqu'un de la bande ſe trouve empêtré d'une ou deux rouſſettes grimpantes, & que cherchant à ſe débarraſſer & s'y prenant mal, il ſoit égratigné, même mordu, ne voilà-t-il pas le thème d'une relation qui fera les rouſſettes féroces, ſe ruant ſur les hommes, cherchant à les bleſſer au viſage, les dévorer, &c. & au bout du compte cela ſe réduira à la rencontre fortuite d'animaux d'eſpèces bien différentes, qui avoient grande peur les uns des autres. J'ai dit plus haut, qu'il falloit la forêt aux rouſſettes; on voit bien ici que c'eſt par inſtinct de conſervation qu'elles la cherchent & non par caractère ſauvage & farouche. A ce que j'ai déjà fait connoître des rouſſettes & des rougettes, ſi j'ajoute qu'elles ne donnent point ſur la charogne, que naturellement elles ne mangent point à terre, qu'il faut qu'elles ſoient appendues pour prendre leur nourriture; j'aurai, je penſe, détruit le préjugé qui les fait carnivores, voraces, méchantes, cruelles, &c. ſi je dis de plus que leur vol eſt auſſi lourd, auſſi bruiant, ſur-tout proche de terre, que celui des vampires doit l'être peu, doit être léger, j'aurai, par ce dernier caractère, éloigné conſidérablement encore une eſpèce de l'autre.

De ce que l'on voit par fois des rouſſettes raſer la ſurface de l'eau, à peu-près comme fait l'hyrondelle, on les a fait ſe nourrir de poiſſon, on en a fait des pêcheurs, & il le falloit bien, dès qu'on vouloit qu'elles mangeaſſent de tout. Cette chair ne leur convient pas plus que toute autre. Encore une fois, elles ne ſe nourriſſent que de végétaux. C'eſt pour ſe baigner qu'elles raſent l'eau, & ſi elles ſe ſoutiennent au vol plus près de l'eau qu'elles ne le peuvent de la terre, c'eſt que la réſiſtance de celle-ci intéreſſe le battement des ailes qui eſt libre ſur l'eau. De ceci réſulte évidemment la propreté naturelle des rouſſettes. J'en ai bien vu, j'en ai bien tué, je n'ai jamais trouvé ſur aucunes d'elles la moindre ſaleté; elles ſont auſſi propres que le ſont en général les oiſeaux.

*La rouſſette n'eſt pas de ces animaux que nous ſommes portés à trouver beaux; elle eſt même déplaiſante à voir en mouvement & de près.* Il n'y a qu'un ſeul point de vue, & il n'y a qu'une ſeule attitude qui lui ſoit avantageuſe relativement à nous, dans laquelle on la voie avec une ſorte de plaiſir, dans laquelle tout ce qu'elle a de hideux, de monſtrueux diſparoît. Branchée à un arbre, elle s'y tient la tête en bas, les ailes pliées & exactement plaquées contre le corps; ainſi ſa voilure qui fait ſa difformité, de même que ſes pattes de derrière qui la ſoutiennent à l'aide des griffes dont elles ſont armées, ne paroiſſent point. L'on ne voit en pendant qu'un corps rond, pottelé, vêtu d'une robe d'un brun-foncé, très-propre & bien colorié, auquel tient une tête, dont la phyſionomie a quelque choſe de vif & de fin. Voilà l'attitude de repos des rouſſettes; elles n'ont que celle-là, & c'eſt celle dans laquelle elles ſe tiennent le plus long-temps pendant le jour. Quand au point de vue, c'eſt à nous à le choiſir. Il faut ſe placer de manière à les voir dans un demi-raccourci, c'eſt-à-dire, à l'élévation au-deſſus de terre de quarante à ſoixante pieds, & dans une diſtance de cent cinquante pieds, plus ou moins. Maintenant, qu'on ſe repréſente la tête d'un grand arbre garnie dans ſon pourtour & dans ſon milieu, de cent, cent cinquante, peut-être deux cents

de pareilles girandolles, n'ayant de mouvement que celui que le vent donne aux branches, & l'on se fera l'idée d'un tableau qui m'a toujours paru curieux, & qui se fait regarder avec plaisir. Dans les Cabinets les plus riches en sujets d'Histoire Naturelle, on ne manque pas de placer une roussette éployée & dans toute l'étendue de son envergure; de sorte qu'on la montre dans son action & dans tout son laid. Il faudroit, me semble, s'il étoit possible, en montrer à côté ou au-dessus, quelqu'une dans l'attitude naturelle du repos; car celle que montre l'estampe, *volume X, planche XIV*, n'est point encore la véritable: on ne voit jamais les roussettes à terre tranquilles sur leurs quatre jambes.

Je terminerai ces notes en disant que la roussette & la rougette fournissent une nourriture saine. On n'a jamais entendu dire que qui que ce soit en ait été incommodé, quoique nombre de fois on en ait mangé avec excès. Cela ne doit point surprendre, dès que l'on sait bien que ces animaux ne vivent que de fruits mûrs, de sucs & de fleurs, & peut-être des exudations de nombre d'arbres. Je le soupçonnois fortement; le passage d'Hérodote me le fait croire; mais je ne l'ai pas assez vu pour donner la chose comme une vérité constante.

# ADDITION

## *À l'article des Chauve-souris*, volume XIII, page 226.

M. Pallas qui nous a donné des descriptions de deux Chauve-souris, qu'il regarde comme nouvelles, & dont j'ai cru devoir faire copier les figures *(pl. LII & LIII)* avertit que la chauve-souris fer-de-lance, dont j'ai donné la description & la figure, *volume XIII, page 226, &*

*planche XXXIII*, ne doit pas être confondue avec la chauve-souris donnée par Seba, sous la dénomination de la chauve-souris commune d'Amérique. M. Pallas dit avoir vu les deux espèces, & qu'après les avoir comparées, il s'est assuré qu'elles sont très-différentes l'une de l'autre. Je ne puis que le remercier de m'avoir indiqué cette méprise.

Il nous donne ensuite la description d'une de ces chauve-souris nouvelles, qu'il dit être des Indes, & qu'il appelle *Céphalotte*, laquelle est en effet différente de toutes les chauve-souris que nous avons décrites dans notre Ouvrage: voici l'extrait de ce qu'en dit M. Pallas.

Cette espèce de chauve-souris, jusqu'à présent inconnue des Naturalistes, se trouve aux îles Moluques, d'où on a envoyé deux individus femelles à M. Schlosser, à Amsterdam. La femelle ne produit qu'un petit; on peut le conjecturer par ce que M. Pallas, dans la dissection qu'il a faite d'une de ces femelles, n'a trouvé qu'un fœtus.

Il appelle cette chauve-souris céphalotte, parce qu'elle a la tête plus grosse à proportion du corps que les autres chauve-souris; le cou y est aussi plus distinct, parce qu'il est moins couvert de poil.

Cette chauve-souris, continue M. Pallas, diffère de toutes les autres par les dents qui ont quelque ressemblance avec les dents des souris ou même des hérissons, paroissant plutôt faites pour entamer les fruits que pour déchirer une proie; les dents canines dans la mâchoire supérieure, sont séparées par deux petites dents; & dans la mâchoire inférieure, ces petites dents manquent, & les deux canines de cette mâchoire sont comme les incisives dans les souris.

Je crois devoir rapporter ici une Table du nombre & de l'ordre des dents dans les eſpèces de chauve-ſouris, & qui m'a été communiquée par M. Daubenton. On verra d'autant mieux par cette Table, que la chauve-ſouris céphalotte, & une autre dont je parlerai tout-à-l'heure, ſous le nom de *chauve-ſouris-muſaraigne*, ſont de nouvelles eſpèces qui n'ont été indiquées que par M. Pallas.

| NOMS des CHAUVE-SOURIS. | INCISIVES ſupérieures. | INCISIVES inférieures. | MÂCHELIÈRES ſupérieures. | MÂCHELIÈRES inférieures. | CANINES. | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Le Fer-à-cheval. . | ........ ″ | ........4. | ........8. | ........10. | ....4. | ..26. |
| La Feuille....... | ........ ″ | ........4. | ........8. | ........10. | ....4. | ..26. |
| Le Rat volant..... | ........2. | ........2. | ........8. | ........10. | ....4. | ..26. |
| Le Mulot volant... | ........2. | ........2. | ........8. | ........10. | ....4. | ..26. |
| La Marmotte volante. | ........2. | ........6. | ........8. | ........8. | ....4. | ..28. |
| Le Lérot volant.... | ........ ″ | ........4. | ........10. | ........10. | ....4. | ..28. |
| Le Campagnol volant.. | ........4. | ........6. | ........8. | ........8. | ....4. | ..30. |
| La Noctule....... | ........4. | ........6. | ........8. | ........10. | ....4. | ..32. |
| Le Serotine....... | ........4. | ........6. | ........8. | ........10. | ....4. | ..32. |
| Le Chien volant... | ........4. | ........4. | ........8. | ........12. | ....4. | ..32. |
| La Rouſſette...... | ........4. | ........4. | ........8. | ........12. | ....4. | ..32. |
| La Pipiſtrelle..... | ........4. | ........6. | ........10. | ........10. | ....4. | ..34. |
| L'Oreillar........ | ........4. | ........6. | ........10. | ........12. | ....4. | ..36. |
| La Chauve-ſouris.. | ........4. | ........6. | ........12. | ........12. | ....4. | ..38. |
| Le Muſcardin volant. | ........4. | ........6. | ........12. | ........12. | ....4. | ..38. |
| Le Fer-de-lance... | ........4. | ........4. | ........10. | ........10. | ....4. | ..32. |
| La Céphalotte..... | ........2. | ........ ″ | ........6. | ........10. | ....4. | ..22. |
| La Chauve-ſouris-muſaraigne. | ........4. | ........4. | ........6. | ........6. | ....4. | ..24. |

La queue de cette chauve-ſouris céphalotte, n'eſt pas longue, elle

elle eſt, dit M. Pallas, ſituée ſous la membrane entre les deux cuiſſes. La forme des narines eſt un caractère par lequel on peut diſtinguer, au premier coup-d'œil, cette chauve-ſouris de toutes les autres. La forme de la pupille des yeux, diffère auſſi de celle des autres chauve-ſouris; la poitrine a une plus grande amplitude, & reſſemble plus que dans aucune autre eſpèce à la poitrine des oiſeaux.

On peut voir la deſcription détaillée des parties extérieures & intérieures de cet animal dans l'Ouvrage de M. Pallas. Nous nous contenterons d'en extraire ici les dimenſions principales.

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Envergure | 1. | 2. | 6. |
| Longueur de l'animal juſqu'à l'origine de la queue | " | 3. | 9. |
| Longueur de la tête | " | 1. | 3. |
| Largeur de la tête | " | " | 9. |
| Épaiſſeur de la tête | " | " | 8. |
| Longueur des oreilles | " | " | 5. |
| Largeur des oreilles | " | " | 4. |
| Longueur de l'humérus des ailes | " | 1. | 8. |
| Longueur de l'avant-bras | " | 2. | 3. |
| Longueur du fémur | " | " | 7 ½. |
| Longueur des jambes | " | " | 9 ½. |
| Longueur de la queue | " | " | 10. |
| Longueur de la partie de la queue au-delà de la membrane | " | " | 5 ⅔. |

La ſeconde eſpèce de chauve-ſouris, donnée par M. Pallas, ſous la dénomination de *Veſpertilio ſoricinus*, ou chauve-ſouris-muſaraigne, eſt du genre de celles qui n'ont point de queue, & qui portent une feuille ſur le nez, mais c'eſt la plus petite eſpèce de ce genre;

elle eſt aſſez commune dans les régions les plus chaudes de l'Amérique, comme aux îles Caribes & à Surinam. Il paroît que la figure en a été donnée par Edwards, *planche CCI, figure 1;* cette chauve-ſouris a le muſeau plus long & plus menu que les autres, & c'eſt ce qui fait qu'elle a auſſi un plus grand nombre de dents. La langue eſt très-ſingulière, tant par ſa longueur que par la ſtructure. Le mâle & la femelle ne diffèrent preſque en rien que par les parties ſexuelles.

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Envergure | // | 8. | 3. |
| Longueur de l'animal juſqu'à la queue | // | 2. | 1. |
| Longueur de la tête | // | // | 11. |
| Largeur de la tête | // | // | 5. |
| Longueur de la feuille au-deſſus du nez | // | // | 2. |
| Longueur des oreilles | // | // | 4 ½. |
| Longueur du lobe interne de l'oreille | // | // | 2. |
| Largeur de l'oreille | // | // | 4. |
| Longueur de l'humérus | // | 1. | // |
| Longueur de l'avant-bras | // | 1. | 4. |
| Longueur du fémur | // | // | 6. |
| Longueur des jambes | // | // | 6. |
| Longueur des pieds avec les ongles | // | // | 6 ½. |

Je renvoie à l'ouvrage de M. Pallas, pour le détail de la deſcription des parties extérieures & intérieures de cet animal, que ce ſavant Naturaliſte a faite avec beaucoup de ſoin & de préciſion.

De Seve del.

J. Mansard sc.

LA CHAUVE-SOURIS CÉPHALOTE.

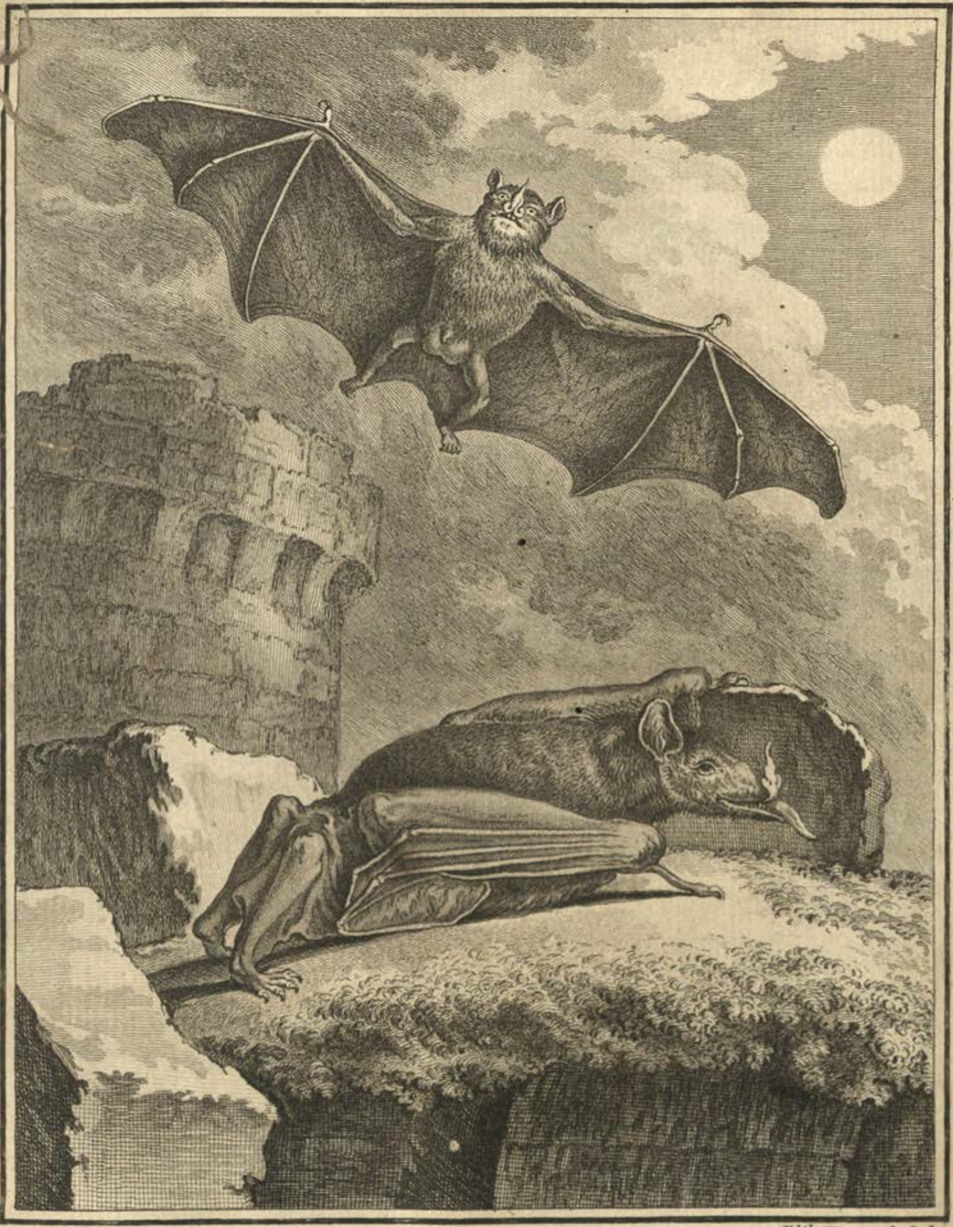

De Seve del. Elth Haussard Sculp.

LA CHAUVE-SOURIS MUSARAIGNE.

# ADDITION

## *Aux articles du Sarigue, de la Marmose & du Cayopolin,* volume X, pages 279, 335 & 350.

M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, m'a écrit qu'il avoit nourri dans un petit tonneau, trois Sarigues, où ils se laissoient aisément manier ; ils mangent du poisson, de la viande cuite ou crue, du pain, du biscuit, &c. ils sont continuellement à se lécher les uns les autres; ils font le même murmure que les chats quand on les manie.

Je ne me suis pas aperçu, dit-il, qu'ils eussent aucune mauvaise odeur. Il y a des espèces plus grandes & d'autres plus petites *(a)*. Ils portent également leurs petits dans une poche sous le ventre, & ces petits ne quittent jamais la mamelle, même lorsqu'ils dorment; les chiens les tuent, mais ne les mangent pas. Ils ont un grognement qui ne se fait pas entendre de fort loin; on les apprivoise aisément; ils cherchent à entrer dans les poulaillers où ils mangent la volaille, mais leur chair n'est pas bonne à manger; dans certaines espèces elle est même d'une odeur insupportable, & l'animal est appelé *puant* par les habitans de Cayenne.

Il ne faut pas confondre ces sarigues puans de M. de la Borde, avec les vrais puans ou mouffettes qui forment un genre d'animaux très-différens de ceux-ci.

*(a)* On m'a nouvellement envoyé pour le Cabinet, une peau de ces petits sarigues de Cayenne, qui n'avoit que trois pouces & demi de longueur, quoique l'animal fût adulte, & la queue quatre pouces & demi.

M. Vosmaër, Directeur des Cabinets d'Histoire Naturelle de S. A. S. M. le Prince d'Orange, a mis une note, *page 6*, de la description d'un écureuil volant. *Amsterdam, 1767*, dans laquelle il dit :

Le *coescoes* est le *bosch* ou *beursrult* des Indes orientales, le *philander* de Seba, & le *didelphis* de Linnæus. Le savant M. de Buffon, *volume X, page 284*, nie absolument son existence aux Indes orientales, & ne l'accorde qu'au nouveau monde en particulier. Nous pouvons néanmoins assurer ce célèbre Naturaliste, que Valentin & Seba ont fort bien fait de placer ces animaux, tant en Asie qu'en Amérique. J'ai moi-même reçu l'été dernier, des Indes orientales le mâle & la femelle. La même espèce a aussi été envoyée à M. le Docteur Schlosser, à Amsterdam, par un ami d'Amboine; quoique pour moi je n'en connoisse pas d'autres que ceux-ci, de sorte qu'ils ne sont pas si communs. La principale différence entre le *coescoes* des Indes orientales, & celui des Indes occidentales, consiste, suivant mon observation, dans la couleur du poil, qui, au mâle des Indes orientales, est tout-à-fait blanc, un peu jaunâtre. Celui de la femelle est un peu plus brun, avec une raie noire ou plutôt brune sur le dos. La tête de celui des Indes orientales est plus courte, mais le mâle me paroît l'avoir un peu plus longue que la femelle. Les oreilles, dans cette espèce, sont beaucoup plus courtes qu'à celle des Indes occidentales. La description de la seconde espèce, dont parle aussi Valentin, est trop diffuse pour pouvoir s'y rapporter avec quelque certitude.

Je ne doute pas que M. Vosmaër n'ait reçu des Indes orientales, des animaux mâles & femelles sous le nom de *coescoes*, mais les différences qu'il indique lui-même entre ces coescoes & les sarigues, pourroient déjà faire penser que ce ne sont pas des animaux de

même eſpèce. J'avoue néanmoins que la critique de M. Voſmaër eſt juſte, en ce que j'ai dit, que les trois philanders de Seba n'étoient que le même animal, tandis qu'en effet le troiſième, c'eſt-à-dire, celui de la *planche XXXIX* de Seba eſt un animal différent, & qui ſe trouve réellement aux Philippines, & peut-être dans quelques autres endroits des Indes orientales, où il eſt connu ſous le nom de *coeſcoes* ou *cuſcus* ou *cuſos*. J'ai trouvé dans le voyage de Chriſtophe Barchewitz, la notice ſuivante.

Dans l'île de Lethy, il y a des *cuſcus* ou *cuſos*, dont la chair a à peu-près le goût de celle du lapin. Cet animal reſſemble beaucoup pour la couleur à une marmotte; les yeux ſont petits, ronds & brillans, les pattes courtes & la queue qui eſt longue, eſt ſans poil. Cet animal ſaute d'un arbre à un autre comme un écureuil, & alors il fait de ſa queue un crochet, avec lequel il ſe tient aux branches pour manger plus facilement les fruits. Il répand une odeur déſagréable qui approche de celle du renard. Il a une poche ſous le ventre, dans laquelle il porte ſes petits, qui entrent & ſortent par-deſſous la queue de l'animal. Les vieux ſautent d'un arbre à l'autre en portant leurs petits dans cette poche *(b)*.

Il paroît, par le caractère de la poche ſous le ventre & de la queue prenante, que ce cuſcus ou cuſos des Indes orientales, eſt en effet un animal du même genre que les philanders d'Amérique, mais cela ne prouve pas qu'ils ſoient de la même eſpèce d'aucun de ceux du nouveau continent. Ce ſeroit le ſeul exemple d'une

---

*(b)* Voyage de Barchewitz. *Erfurt, 1751, pag. 532.*

pareille identité. Si M. Vosmaër eût fait graver les figures de ces coescoes, comme il le dit dans le texte, on seroit plus en état de juger, tant de la ressemblance que des différences des coescoes d'Asie, avec les sarigues ou philanders de l'Amérique, & je demeure toujours persuadé que ceux d'un continent ne se trouveront pas dans l'autre, à moins qu'on ne les y ait apportés. Je renvoie sur cela le Lecteur à ce que j'en ai dit, *tome X, pages 284 & suivantes.*

Ce n'est pas qu'absolument parlant, & même raisonnant philosophiquement, il ne fût possible qu'il se trouvât dans les climats méridionaux des deux continens, quelques animaux qui seroient précisément de la même espèce; nous avons dit ailleurs *(c)*, & nous le répétons ici, que la même température doit faire dans les différentes contrées du globe les mêmes effets sur la Nature organisée, & par conséquent produire les mêmes êtres, soit animaux, soit végétaux, si toutes les autres circonstances étoient comme la température, les mêmes à tous égards; mais il ne s'agit pas ici d'une possibilité philosophique, qu'on peut regarder comme plus ou moins probable; il s'agit d'un fait & d'un fait très-général, dont il est aisé de présenter les nombreux & très-nombreux exemples. Il est certain qu'au temps de la découverte de l'Amérique, il n'existoit dans ce nouveau monde aucun des animaux que je vais nommer. L'éléphant, le rhino-

*(c)* Supplément à l'Histoire Naturelle, *Volume II.* Partie hypothétique. *Second Mémoire.*

céros, l'hippopotame, la giraffe, le chameau, le dromadaire, le buffle, le cheval, l'âne, le lion, le tigre, les singes, les babouins, les guenons, & nombre d'autres dont j'ai fait l'énumération, *volume IX, pages 56 & suiv.* & que de même le tapir, le lamas, la vigogne, le pécari, le jaguar, le cougar, l'agouti, le paca, le coati, l'unau, l'aï, & beaucoup d'autres dont j'ai donné l'énumération, n'existoient point dans l'ancien continent. Cette multitude d'exemples dont on ne peut nier la vérité, ne suffit-elle pas pour qu'on soit au moins fort en garde lorsqu'il s'agit de prononcer comme le fait ici M. Vosmaër, que tel ou tel animal se trouve également dans les parties méridionales des deux continens.

C'est à ce cuscus ou cusos des Indes, qu'on doit rapporter le passage suivant.

Il se trouve, dit Mandeslo, aux îles Moluques un animal qu'on appelle *cusos;* il se tient sur les arbres, & ne vit que de leurs fruits; il ressemble à un lapin & a le poil épais, frisé & rude, entre le gris & le roux; les yeux ronds & vifs, les pieds petits, & la queue si forte, qu'il s'en sert pour se prendre aux branches afin d'atteindre plus aisément aux fruits *(d)*.

Il n'est pas question dans ce passage de la poche sous le ventre, qui est le caractère le plus marqué des philanders; mais je le répète, si le cuscus ou cusos des Indes orientales a ce caractère, il est certainement d'une espèce qui approche beaucoup de celle des philanders d'Amérique, & je serois porté à penser qu'il en diffère

*(d)* Voyage de Mandeslo, suite d'Oléarius, *tome II, pages 384 & suiv.*

à peu-près comme le jaguar diffère du léopard. Ces deux derniers animaux, sans être de la même espèce, sont les plus ressemblans & les plus voisins de tous les animaux des parties méridionales des deux continens.

## LE CRABIER.

Le nom *Crabier,* ou chien crabier que l'on a donné à cet animal, vient de ce qu'il se nourrit principalement de crabes. Il a très-peu de rapport au chien ou au renard, auxquels les Voyageurs ont voulu le comparer. Il auroit plus de rapport avec les sarigues, mais il est beaucoup plus gros, & d'ailleurs la femelle du crabier ne porte pas, comme la femelle du sarigue, ses petits dans une poche sous le ventre; ainsi le crabier nous paroît être d'une espèce isolée & différente de toutes celles que nous avons décrites.

Nous en donnons ici la figure *(planche LIV)* dans laquelle on remarquera la longue queue écailleuse & nue, les gros pouces sans ongles des pieds de derrière, & les ongles plats des pieds de devant. Cet animal, que nous conservons au Cabinet du Roi, étoit encore jeune lorsqu'on nous a envoyé sa dépouille; il est mâle, & voici la description que nous en avons pu faire.

La longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ dix-sept pouces.

La hauteur du train de devant, de six pouces trois lignes, & celle du train de derrière de six pouces six lignes.

La

La queue qui est grisâtre, écailleuse & sans poil, a quinze pouces & demi de longueur, sur dix lignes de grosseur à son commencement, elle est très-menue à son extrémité.

Comme cet animal est fort bas de jambes, il a de loin quelques ressemblances avec le chien basset; la tête même n'est pas fort différente de celle d'un chien, elle n'a que quatre pouces une ligne de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput; l'œil n'est pas grand, le bord des paupières est noir, & au-dessus de l'œil se trouvent de longs poils qui ont jusqu'à quinze lignes de longueur; il y en a aussi de semblables à côté de la joue vers l'oreille. Les moustaches autour de la gueule sont noires, & ont jusqu'à dix-sept lignes de long; l'ouverture de la gueule est de près de deux pouces; la mâchoire supérieure est armée de chaque côté d'une dent canine crochue & qui excède sur la mâchoire inférieure; l'oreille qui est de couleur brune, paroît tomber un peu sur elle-même, elle est nue, large & ronde à son extrémité.

Le poil du corps est laineux & parsemé d'autres grands poils roides, noirâtres, qui vont en augmentant sur les cuisses & vers l'épine du dos qui est toute couverte de ces longs poils, ce qui forme à cet animal une espèce de crinière, depuis le milieu du dos jusqu'au commencement de la queue: ces poils ont trois pouces de longueur, ils sont d'un blanc-sale à leur origine jusqu'au milieu, & ensuite d'un brun-minime jusqu'à l'extrémité. Le

poil des côtés eſt d'un blanc-jaune, ainſi que ſous le ventre, mais il tire plus ſur le fauve vers les épaules, les cuiſſes, le cou, la poitrine & la tête, où cette teinte de fauve eſt mélangée de brun dans quelques endroits. Les côtés du cou ſont fauves. Les jambes & les pieds ſont d'un brun noirâtre; il y a cinq doigts à chaque pied; le pied de devant a un pouce neuf lignes, le plus grand doigt neuf lignes, & l'ongle en gouttière deux lignes, les doigts ſont un peu pliés, comme ceux des rats; il n'y a que le pouce qui ſoit droit; les pieds de derrière ont un pouce huit lignes, les plus grands doigts neuf lignes, le pouce ſix lignes; il eſt gros, large & écarté comme dans les ſinges, l'ongle en eſt plat, tandis que les ongles des quatre autres doigts ſont crochus & excèdent le bout des doigts. Le pouce du pied de devant eſt droit & n'eſt point écarté de l'autre doigt.

M. de la Borde m'a écrit que cet animal étoit fort commun à Cayenne, & qu'il habite toujours les palétuviers & autres endroits marécageux.

Il eſt, dit-il, fort leſte pour grimper ſur les arbres, ſur leſquels il ſe tient plus ſouvent qu'à terre, ſur-tout pendant le jour. Il a de bonnes dents, & ſe défend contre les chiens; les crabes ſont ſa principale nourriture, & lui profitent, car il eſt toujours gras. Quand il ne peut pas tirer les crabes de leur trou avec ſa patte, il y introduit ſa queue, dont il ſe ſert comme d'un crochet; le crabe qui lui ſerre quelquefois la queue le fait crier, ce cri reſſemble aſſez à celui d'un homme, & s'entend de fort loin, mais ſa voix ordinaire eſt une eſpèce de grognement ſemblable à celui des petits cochons, il produit quatre ou cinq petits, & les dépoſe

De Seve del. M. R. veuve Tardieu Sculp.

LE CRABIER.

dans des vieux arbres creux; les naturels du pays en mangent la chair qui a quelque rapport à celle du lièvre. Au reste, ces animaux se familiarisent aisément, & on les nourrit à la maison comme les chiens & les chats, c'est-à-dire, avec toutes sortes d'alimens, ainsi leur goût pour la chair du crabe, n'est point du tout un goût exclusif *(e)*.

On prétend qu'il se trouve dans les terres de Cayenne deux espèces d'animaux, auxquels on donne le même nom de *crabier*, parce que tous deux mangent des crabes. Le premier est celui dont nous venons de parler, l'autre est non-seulement d'une espèce différente, mais paroît même être d'un autre genre. Il a la queue toute garnie de poil, & ne prend les crabes qu'avec ses pattes. Ces deux animaux ne se ressemblent que par la tête, & diffèrent par la forme & les proportions du corps, aussi-bien que par la conformation des pieds & des ongles *(f)*.

*(e)* Lettre de M. de la Borde à M. de Buffon. *Cayenne, 12 juin 1774.*

*(f)* Note communiquée par M.rs Aublet & Olivier.

# ADDITION

## *À l'article du Cabiai,* volume XII, page 384.

NOUS n'avons que peu de choſes à ajouter aux faits hiſtoriques, & rien à la deſcription très-exacte que nous avons donnée de cet animal d'Amérique, *volume XII, pages 384 & ſuivantes,* & que nous avons repréſenté, *planche XLIX* du même volume. M. de la Borde nous a ſeulement écrit qu'il eſt fort commun à la Guyane; & encore plus dans les terres qui avoiſinent le fleuve de l'Amazone, où le poiſſon eſt très-abondant: il dit, que ces animaux vont toujours par couple, le mâle & la femelle, & que les plus grands pèſent environ cent livres. Ils fuient les endroits habités, ne quittent pas le bord des rivières, & s'ils aperçoivent quelqu'un, ils ſe jettent à l'eau, ſans plonger comme les loutres, mais, toujours nageant comme les cochons, quelquefois néanmoins ils ſe laiſſent aller au fond de l'eau, & y reſtent même aſſez long-temps. On en prend ſouvent de jeunes qu'on élève dans les maiſons, où ils s'accoutument aiſément à manger du pain, du mil & des légumes, quoique dans leur état de nature ils vivent principalement de poiſſon. Ils ne ſont qu'un petit; ils ne ſont nullement dangereux, ne ſe jetant jamais ni ſur les hommes ni ſur les chiens. Leur chair eſt blanche, tendre & de fort bon goût. Ce dernier fait ſemble contredire ce que

difent les autres relateurs, que la chair du cabiai a plutôt le goût d'un mauvais poiffon que celui d'une bonne viande. Cependant il fe pourroit que la chair du cabiai, vivant de poiffon, eût ce mauvais goût, & que celle du cabiai, vivant de pain & de grain, fût en effet très-bonne.

Au refte, comme nous avons eu à Paris cet animal vivant, & que nous l'avons gardé long-temps, je fuis perfuadé qu'il pourroit vivre dans notre climat; c'eft par erreur que j'ai dit, *volume XII,* qu'il étoit mort de froid. J'ai été informé depuis, qu'il fupportoit fort bien le froid de l'hiver, mais que comme on l'avoit enfermé dans un grenier, il fe jeta par la fenêtre & tomba dans un baffin où il fe noya, ce qui ne lui feroit pas arrivé, s'il n'eût pas été bleffé dans fa chute fur les bords du baffin.

# ADDITION

## *Aux articles du Tamanoir, du Tamandua du Fourmillier & des Tatous,* volume X, pages 144 & 200.

### *DU TAMANOIR.*

Nous avons donné, *volume X, planche XXIX,* la figure du Tamanoir ou grand Fourmillier, mais comme le deſſin n'a été fait que d'après une peau qui avoit été aſſez mal préparée, il n'eſt pas auſſi exact que celui qu'on trouvera ici *(planche LV)* qui a été fait ſur un animal envoyé de la Guyane, bien empaillé, à M. Maudhuit, Docteur en médecine, dont le Cabinet ne contient que des choſes précieuſes, par les ſoins que cet habile Naturaliſte prend de recueillir tout ce qu'il y a de plus rare, & de maintenir les animaux & les oiſeaux dans le meilleur état poſſible. Quoique le tamanoir que nous donnons ici ſoit préciſément de la même eſpèce que celui de notre *volume X,* on verra néanmoins qu'il a le muſeau plus court, la diſtance de l'œil à l'oreille plus petite, les pieds plus courts; ceux du devant n'ont que quatre ongles, les deux du milieu très-grands, les deux de côté fort petits : cinq ongles aux pieds de derrière, & tous ces ongles noirs. Le muſeau juſqu'aux oreilles, eſt couvert d'un poil brun fort court; près des oreilles le poil commence à devenir plus grand, il a deux pouces

& demi de longueur ſur les côtés du corps, il eſt rude au toucher, comme celui du ſanglier. Il eſt mêlé de poils d'un brun-foncé, & d'autres d'un blanc-ſale. La bande noire du corps, n'a point de petites taches blanches décidées & qui la bordent comme dans le tamanoir gravé *tome X;* celui-ci a trois pieds onze pouces de longueur, c'eſt-à-dire, trois pouces de plus que le premier. Voici ſes autres dimenſions.

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Hauteur du train de devant | 1. | 8. | // |
| Hauteur du train de derrière | 1. | 7. | 6. |
| Longueur du bout du muſeau à l'angle de l'œil | // | 7. | 9. |
| Ouverture de l'œil | // | // | 6. |
| Ouverture de la bouche | // | 1. | 1. |
| Ouverture des narines | // | // | 4. |
| Diſtance de l'œil à l'oreille | // | 2. | 1. |
| Grandeur de l'oreille | // | 1. | 2. |
| Longueur du cou | // | 8. | // |
| Longueur du tronçon de la queue | 2. | 1. | 9. |
| Longueur du pied de devant | // | 3. | 6. |
| Longueur de l'ergot interne | // | // | 6. |
| Longueur de ce même ergot à ſon origine | // | // | 4. |
| Longueur de l'ergot ſuivant | // | 1. | 8. |
| Sa largeur à ſon origine | // | // | 5. |
| Longueur du troiſième ergot | // | 2. | 3. |
| Sa largeur à ſon origine | // | // | 6. |
| Longueur de l'ergot extérieur | // | // | 5. |
| Sa largeur à ſon origine | // | // | 3. |
| Longueur du pied de derrière | // | 3. | 9. |
| Longueur de l'ergot interne | // | // | 7. |
| Longueur des trois autres ergots | // | 1. | 10. |
| Largeur à l'origine | // | // | 3. |
| Longueur de l'ergot externe | // | // | 6. |
| Largeur à ſon origine | // | // | 3. |

M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, m'a envoyé les obſervations ſuivantes au ſujet de cet animal.

Le tamanoir habite les bois de la Guyane, on y en connoît de deux eſpèces; les individus de la plus grande, pèſent juſqu'à cent livres; ils courent lentement & plus lourdement qu'un cochon; ils traverſent les grandes rivières à la nage, & alors il n'eſt pas difficile de les aſſommer à coups de bâton. Dans les bois on les tue à coups de fuſil, ils n'y ſont pas fort communs, quoique les chiens refuſent de les chaſſer.

Le tamanoir ſe ſert de ſes grandes griffes pour déchirer les ruches de poux de bois qui ſe trouvent par-tout ſur les arbres, ſur leſquels ils grimpent facilement; il faut prendre garde d'approcher cet animal de trop près, car ſes griffes font des bleſſures profondes; il ſe défend même avec avantage contre les animaux les plus féroces de ce continent, tels que les jaguars, cougars, &c. il les déchire avec ſes griffes, dont les muſcles & les tendons ſont d'une grande force; il tue beaucoup de chiens, & c'eſt par cette raiſon qu'ils refuſent de le chaſſer.

On voit ſouvent des tamanoirs dans les grandes ſavanes incultes; on dit qu'ils ſe nourriſſent de fourmis; ſon eſtomac a plus de capacité que celui d'un homme. J'en ai ouvert un qui avoit l'eſtomac plein de poux de bois, qu'il avoit nouvellement mangés. La ſtructure & les dimenſions de ſa langue, ſemblent prouver qu'il peut auſſi ſe nourrir de fourmis. Il ne fait qu'un petit dans des trous d'arbre près de terre; lorſque la femelle nourrit, elle eſt très-dangereuſe même pour les hommes. Les gens du commun à Cayenne mangent la chair de cet animal, elle eſt noire, ſans graiſſe & ſans fumet. Sa peau eſt dure & épaiſſe, ſa langue eſt d'une forme preſque conique comme ſon muſeau.

M. de la Borde en donne une deſcription anatomique, que je n'ai pas cru devoir publier ici, pour lui laiſſer les prémices de ce travail qu'il me paroît avoir fait avec ſoin.

Le

Le tamanoir, continue M. de la Borde, n'acquiert ſon accroiſſement entier qu'en quatre ans. Il ne reſpire que par les narines; à la première vertèbre qui joint le cou avec la tête, la trachée artère eſt fort ample, mais elle ſe rétrécit tout-à-coup, & forme un conduit qui ſe continue juſqu'aux narines, dans cette eſpèce de cornet qui lui ſert de mâchoire ſupérieure. Ce cornet a un pied de longueur, & il eſt au moins auſſi long que le reſte de la tête; il n'a aucun conduit de la trachée artère à la gueule, & néanmoins l'ouverture des narines eſt ſi petite, qu'on avoit de la peine à y introduire un tuyau de plume à écrire. Les yeux ſont auſſi très-petits, & il ne voit que de côté. La graiſſe de cet animal eſt de la plus grande blancheur. Lorſqu'il traverſe les eaux, il porte ſa grande & longue queue repliée ſur le dos & juſque ſur la tête.

M.[rs] Aublet & Olivier, m'ont aſſuré que le tamanoir ne ſe nourrit que par le moyen de ſa langue, laquelle eſt enduite d'une humeur viſqueuſe & gluante, avec laquelle il prend des inſectes; ils diſent auſſi que ſa chair n'eſt point mauvaiſe à manger.

## *DU TAMANDUA.*

Nous croyons devoir rapporter à l'eſpèce du Tamandua, l'animal dont nous donnons ici la figure *(planche LVI)* & duquel la dépouille bien préparée étoit au Cabinet de M. le duc de Caylus, & ſe voit actuellement dans le Cabinet du Roi; il eſt différent du tamanoir, non-ſeulement par la grandeur, mais auſſi par la forme. Sa tête eſt à proportion bien plus groſſe, l'œil eſt ſi petit, qu'il n'a qu'une ligne de grandeur, encore eſt-il environné d'un rebord de poils relevés. L'oreille eſt ronde & bordée de grands poils noirs par-deſſus.

Le corps entier n'a que treize pouces, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, & dix pouces foibles de hauteur; le poil de dessus le dos est long de quinze lignes, celui du ventre, qui est d'un blanc-sale, est de la même longueur; la queue n'a que sept pouces & demi de longueur, couverte par-tout de longs poils fauves, avec des bandes ou des anneaux d'une teinte légèrement noirâtre.

Il n'y a dans toute cette description, que deux caractères qui ne s'accordent pas avec celle que Marcgrave nous a donnée du tamandua. Le premier est la queue qui est par-tout garnie de poils, au lieu que celui de Marcgrave, a la queue nue à son extrémité. Le second, c'est qu'il y a cinq doigts aux pieds de devant dans notre tamandua, & que celui de Marcgrave n'en avoit que quatre, mais du reste tout convient assez, pour qu'on puisse croire que l'animal dont nous donnons ici la figure, est au moins une variété de l'espèce du tamandua, s'il n'est pas précisément de la même espèce.

M. de la Borde semble l'indiquer dans ses observations, sous le nom de petit tamanoir.

*Il a, dit-il, le poil blanchâtre, long d'environ deux pouces; il peut peser un peu plus de soixante livres; il n'a point de dents, mais il a aussi des griffes fort longues; il ne mange que le jour comme l'autre, & ne fait qu'un petit. Il vit aussi de même, & se tient dans les grands bois; sa chair est bonne à manger, mais on le trouve plus rarement que le grand tamanoir.*

J'aurois bien desiré que M. de la Borde, m'eût envoyé des indications plus précises & plus détaillées,

qui auroient fixé nos incertitudes au sujet de cette espèce d'animal.

Voici ce qu'il m'écrit en même temps sur le petit fourmillier, dont nous avons donné la figure, *volume X, planche XXX.*

Il a le poil roux, luisant, un peu doré; se nourrit de fourmis, tire sa langue qui est fort longue & faite comme un vers, & les fourmis s'y attachent. Cet animal n'est guère plus grand qu'un écureuil; il n'est pas difficile à prendre, il marche assez lentement, s'attache comme le paresseux sur un bâton qu'on lui présente, dont il ne cherche pas à s'en détourner, & on le porte ainsi attaché où l'on veut. Il n'a aucun cri; on en trouve souvent d'accrochés à des branches par leurs griffes. Ils ne font qu'un petit dans des creux d'arbres, sur des feuilles qu'ils charient sur le dos. Ils ne mangent que la nuit; leurs griffes sont dangereuses, & ils les serrent si fort, qu'on ne peut pas leur faire lâcher prise. Ils ne sont pas rares, mais difficiles à apercevoir sur les arbres.

M. Vosmaër a fait une critique assez mal fondée, de ce que j'ai dit au sujet des fourmilliers *(a)*.

Je dois remarquer, dit-il, contre le sentiment de M. de Buffon, *volume X, page 159, &c.* que l'année passée, M. Tulbagh a envoyé un animal sous le nom de *porc de terre*, qui est le *myrmécophage* de Linnæus; en sorte que Desmarchais & Kolbe, ont raison de dire que cet animal se trouve en Afrique, aussi-bien qu'en Amérique. A juger de celui-ci qui a été envoyé dans l'esprit-de-vin, paroissant être tout nouvellement né, & ayant déjà la grandeur d'un bon cochon de lait, l'animal parfait doit être d'une taille fort considérable. Voici les principales différences, autant qu'on peut les reconnoître à cet animal si jeune.

---

*(a)* Description d'un grand écureuil volant, *page 6.*

Le groin eſt à ſon extrémité un peu gros, rond & auſſi comme écraſé en deſſus. Leurs oreilles ſont fort grandes, longues, minces, pointues & pendantes. Les pieds de devant ont quatre doigts, le premier & le troiſième d'une longueur égale, le ſecond un peu plus long, & le quatrième ou l'extérieur un peu plus co... que le troiſième. Leurs quatre onglets ſont fort longs, peu crochus, pointus, & à peu-près d'une égale grandeur; les pieds de derrière ont cinq doigts, dont les trois intermédiaires ſont preſque également longs, & les deux extérieurs beaucoup plus courts; les onglets en ſont moins grands, & les deux extérieurs les plus petits. Sa queue, ſans être fort longue, eſt groſſe, & ſe termine en pointe. Les deux *myrmécophages* de Seba, *tome I.er, pl. XXXVII, figure 2; & pl. XL, figure 1*, ſont certainement les mêmes, & ne diffèrent entr'eux que par la couleur; la figure en eſt fort bonne. C'eſt une eſpèce particulière tout-à-fait différente du tamandua-guacu de Marcgrave, ou tamanoir de M. de Buffon.

On croiroit, après la lecture de ce paſſage, que je me ſuis trompé au ſujet de cet animal, donné par Seba, *planche XXXVII, n.° 2.* Cependant j'ai dit préciſément *page 151, volume X*, ce que dit ici M. Voſmaër. Voici comme je me ſuis exprimé: *l'animal que Seba déſigne par le nom de* tamandua, myrmécophage d'Amérique, tome I.er page 60, *& dont il donne la figure*, planche XXXVII, n.° 2, *ne peut ſe rapporter à aucun des trois dont il eſt ici queſtion.* Or les trois animaux d'Amérique dont j'ai parlé, ſont le tamanoir, le tamandua & le petit fourmillier; donc tout ce que dit ici M. Voſmaër ne fait rien contre ce que j'ai avancé, puiſque ce que j'ai avancé ſe réduit à ce que le tamanoir, le tamandua & le fourmillier ne ſe trouvent qu'en Amérique, & non dans

De Seve del. Cne Haussard Sculp.

LE TAMANOIR.

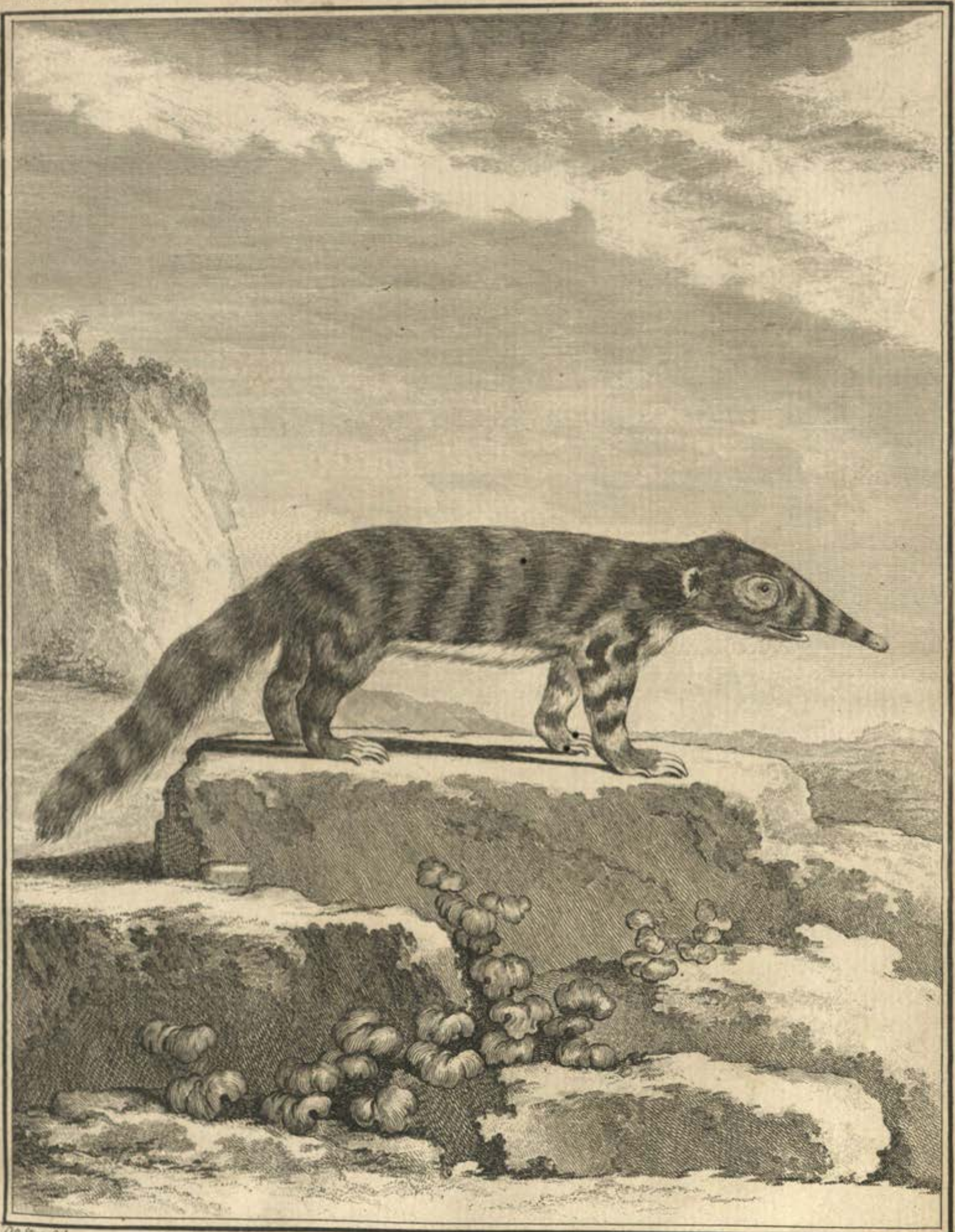

De Sève del.

Baron Sculp.

LE TAMANDUA.

l'ancien continent. Cela eſt ſi poſitif, que M. Voſmaër ne peut rien y oppoſer. Si le *myrmécophage* de Seba, *planche XXXVII, figure 2*, ſe trouve en Afrique, cela prouve ſeulement que Seba s'eſt trompé, en l'appelant myrmécophage d'*Amérique;* mais cela ne prouve rien contre ce que j'ai avancé, & je perſiſte avec toute raiſon, à ſoutenir que le tamanoir, le tamandua & le fourmillier, ne ſe trouvent qu'en Amérique & point en Afrique.

## *DES TATOUS.*

Nous avons donné (*tome X, planche XLII*) la gravure d'une dépouille d'encoubert ou tatou à ſix bandes mobiles; nous n'avons pu alors nous procurer l'animal entier; il nous eſt arrivé depuis, & nous en donnons ici la figure (*planche LVII*) deſſinée d'après nature vivante, par M. de Sève, qui m'a remis en même temps la deſcription ſuivante.

L'encoubert mâle a quatorze pouces de longueur ſans la queue, il eſt aſſez conforme à la deſcription qui ſe trouve dans l'Hiſtoire Naturelle, mais il eſt bon d'obſerver qu'il eſt dit dans cette deſcription, que le bouclier des épaules eſt formé par cinq bandes ou rangs parallèles de petites pièces à cinq angles avec un ovale dans chacune; je penſe que cela varie, car celui que j'ai deſſiné, a le bouclier des épaules composé de ſix rangs parallèles, dont les petites pièces ſont des hexagones irréguliers. Le bouclier de la croupe a dix rangs parallèles, composés de petites pièces droites, qui forment comme des carrés; les rangs qui approchent de l'extrémité vers la queue, perdent la forme carrée & deviennent plus arrondis. La queue qui a été coupée par le bout, a actuellement quatre pouces ſix lignes; je l'ai fait dans le deſſin de ſix pouces,

parce qu'elle a quinze lignes de diamètre à son origine, & six lignes de diamètre au bout coupé. En marchant il porte la queue haute & un peu courbée. Le tronçon est revêtu d'un test osseux comme sur le corps. Six bandes inégales par gradation, commencent ce tronçon; elles sont composées de petites pièces hexagones irrégulières. La tête a trois pouces dix lignes de long, & les oreilles un pouce trois lignes. L'œil, au lieu d'être enfoncé, comme il est dit dans l'Histoire Naturelle, est à la vérité très-petit, mais le globule est élevé & très-masqué par les paupières qui le couvrent. Son corps est fort gras, & la peau forme des rides sous le ventre; il y a sur cette peau du ventre nombre de petits tubercules, d'où partent des poils blancs assez longs, & elle ressemble à celle d'un dindon plumé. Le test, sur la plus grande largeur du corps, a six pouces sept lignes. La jambe de devant a deux pouces deux lignes, celle de derrière trois pouces quatre lignes. Les ongles de la patte de devant sont très-longs; le plus grand a quinze lignes, celui de côté quatorze lignes, le plus petit dix lignes; les ongles de la patte de derrière ont au plus six lignes. Les jambes sont couvertes d'un cuir écailleux jaunâtre jusqu'aux ongles. Lorsque cet animal marche, il se porte sur le bout des ongles de ses pattes de devant; sa verge est fort longue, en la tirant elle a six pouces sept lignes de long, sur près de quatre lignes de grosseur, en repos, ce qui doit beaucoup augmenter dans l'érection. Quand cette verge s'alonge d'elle-même, elle se pose sur le ventre en forme de limaçon, laissant environ une ligne ou deux d'espace dans les circonvolutions. On m'a dit, que quand ces animaux veulent s'accoupler, que la femelle se couche sur le dos pour recevoir le mâle. Celui dont il est question n'étoit âgé que de dix-huit mois.

M. de la Borde, rapporte dans ses observations, qu'il se trouve à la Guyane deux espèces de tatous; le tatou noir qui peut peser dix-huit à vingt livres, & qui est le plus grand; l'autre dont la couleur est brune ou plutôt

gris-de-fer, a trois griffes plus longues les unes que les autres; ſa queue eſt mollaſſe, ſans cuiraſſe, couverte d'une ſimple peau ſans écaille; il eſt bien plus petit que l'autre & ne pèſe qu'environ trois livres.

Le gros tatou, dit M. de la Borde, fait huit petits & même juſqu'à dix dans des trous qu'il creuſe fort profonds. Quand on veut le découvrir, il travaille de ſon côté à rendre ſon trou plus profond, en deſcendant preſque perpendiculairement. Il ne court que la nuit, mange des vers de terre, des poux de bois & des fourmis; ſa chair eſt aſſez bonne à manger & a un peu du goût du cochon de lait. Le petit tatou gris-cendré, ne fait que quatre ou cinq petits, mais il fouille la terre encore plus bas que l'autre, & il eſt auſſi plus difficile à prendre; il ſort de ſon trou pendant le jour quand la pluie l'inonde, autrement il ne ſort que la nuit. On trouve toujours ces tatous ſeuls, & l'on connoît qu'ils ſont dans leurs trous lorſqu'on en voit ſortir un grand nombre de certaines mouches qui ſuivent ces animaux à l'odeur. Quand on creuſe pour les prendre, ils creuſent auſſi de leur côté, jetant la terre en arrière, & bouchent tellement leurs trous qu'on ne ſauroit les en faire ſortir en y faiſant de la fumée. Ils ſont leurs petits au commencement de la ſaiſon des pluies.

Il me paroît qu'on doit rapporter le grand tatou noir, dont parle ici M. de la Borde, au cabaſſou, dont nous avons donné la figure, *tome X, planche XLI,* qui eſt en effet le plus grand de tous les tatous; & que l'on peut de même rapporter le petit tatou gris-de-fer au tatuelle, quoique M. de la Borde diſe que ſa queue eſt ſans cuiraſſe, ce qui mériteroit d'être vérifié.

Nous donnons encore ici *(planche LVIII)* la figure d'un tatou à neuf bandes mobiles & à très-longue queue.

La deſcription & la figure ſe trouvent dans les Tranſactions philoſophiques, *volume LIV, planche VII.* M. William Watſon, Docteur en médecine, a donné la deſcription de ce tatou, dont voici l'extrait : cet animal étoit vivant à Londres, chez Mylord Southwell, il venoit d'Amérique ; cependant la figure que cet Auteur en donne dans les Tranſactions philoſophiques, n'a été deſſinée qu'après l'animal mort, & c'eſt par cette raiſon qu'elle eſt un peu dure & roide, comme elle l'eſt auſſi dans la *planche LVIII* que nous donnons ici. Cet animal peſoit ſept livres, *avoir du poids*, & n'étoit que de la groſſeur d'un chat ordinaire ; c'étoit un mâle qui avoit même aſſez grandi, pendant quelques mois qu'il a vécu chez Mylord Southwell ; on le nourriſſoit de viande & de lait, il refuſoit de manger du grain & des fruits ; ceux qui l'ont apporté d'Amérique, ont aſſuré qu'il fouilloit la terre pour s'y loger.

ADDITION

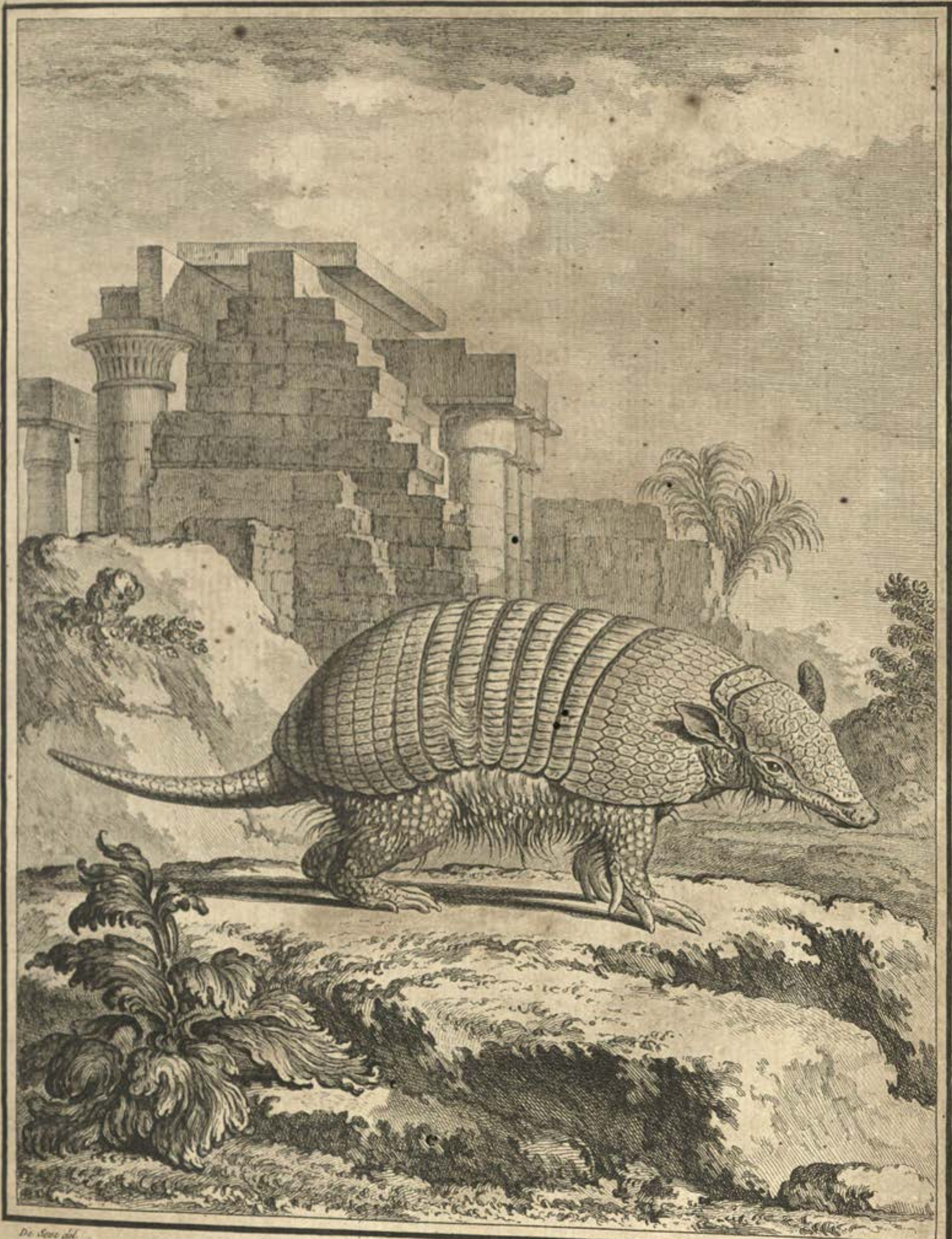

De Seve del. Cath. Haussard Sc.

L'ENCOUBERT.

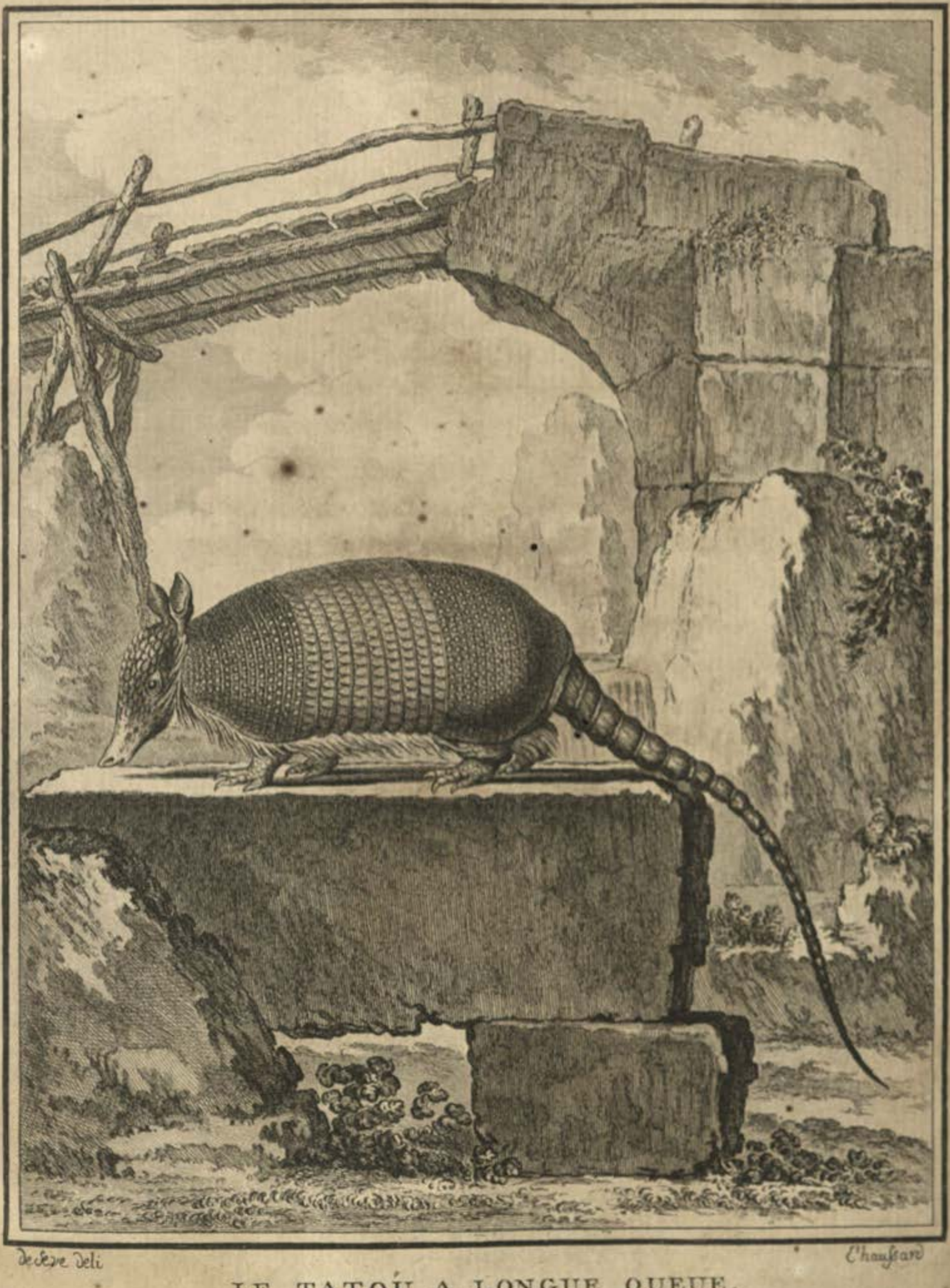

Deseve Deli Chaussard

LE TATOU A LONGUE QUEUE.

# ADDITION

## *À l'article de l'Unau & de l'Aï*, vol. XIII page 34.

On connoît à Cayenne, dit M. de la Borde, deux eſpèces de ces animaux, l'une appelée *pareſſeux-honteux*, l'autre *mouton-pareſſeux ;* celui-ci eſt une fois plus long que l'autre, & de la même groſſeur; il a le poil long, épais & blanchâtre, pèſe environ vingt-cinq livres. Il ſe jette ſur les hommes depuis le haut des arbres, mais d'une manière ſi lourde & ſi peſante, qu'il eſt aiſé de l'éviter. Il mange le jour comme la nuit.

Le pareſſeux-honteux, a des taches noires, peut peſer douze livres, ſe tient toujours ſur les arbres, mange des feuilles de bois canon, qui ſont réputées poiſon. Leurs boyaux empoiſonnent les chiens qui les mangent, & néanmoins leur chair eſt bonne à manger, mais ce n'eſt que le peuple qui en fait uſage.

Les deux eſpèces ne font qu'un petit qu'ils portent tout de ſuite ſur le dos. Il y a grande apparence que les femelles mettent bas ſur les arbres, mais on n'en eſt pas ſûr. Ils ſe nourriſſent de feuilles de monbin & de bois canon. Les deux eſpèces ſont également communes, mais un peu rares aux environs de Cayenne. Ils ſe pendent quelquefois par leurs griffes à des branches d'arbres qui ſe trouvent ſur les rivières, & alors il eſt aiſé de couper la branche & de les faire tomber dans l'eau, mais ils ne lâchent point priſe & y reſtent fortement attachés avec leurs pattes de devant.

Pour monter ſur un arbre, cet animal étend nonchalamment une de ſes pattes de devant qu'il poſe le plus haut qu'il peut ſur

le pied de l'arbre, il s'accroche ainſi avec ſa longue griffe, lève enſuite ſon corps fort lourdement, & petit à petit, poſe l'autre patte, & continue de grimper ainſi. Tous ces mouvemens ſont exécutés avec une lenteur & une nonchalance inexprimable. Si on en élève dans les maiſons, ils grimpent toujours ſur quelques poteaux ou même ſur les portes, & ils n'aiment pas ſe tenir à terre; ſi on leur préſente un bâton lorſqu'ils ſont à terre, ils s'en ſaiſiſſent tout de ſuite, & montent juſqu'à l'extrémité, où ils ſe tiennent fortement accrochés avec les pattes de devant, & ſerrent avec tout le corps l'endroit où ils ſe ſont ainſi perchés. Ils ont un petit cri fort plaintif & langoureux qui ne ſe fait pas entendre de loin *(a)*.

On voit que le pareſſeux mouton de M. de la Borde, eſt celui que nous avons appelé *unau*, & que ſon pareſſeux honteux eſt l'*aï*, dont nous avons donné les deſcriptions & les figures *tome XIII, pages 34 & ſuivantes; & planches IV, V & VI.*

M. Voſmaër, habile Naturaliſte & Directeur des Cabinets de S. A. S. M.[gr] le Prince d'Orange, m'a reproché deux choſes que j'ai dites au ſujet de ces animaux; la première, ſur la manière dont ils ſe laiſſent quelquefois tomber d'un arbre. Voici les expreſſions de M. Voſmaër.

On doit abſolument rejeter le rapport de M. de Buffon, qui prétend que ces animaux (l'unau & l'aï) trop lents pour deſcendre de l'arbre, ſont obligés de ſe laiſſer tomber comme un bloc lorſqu'ils veulent être à terre *(b)*.

---

*(a)* Extrait des obſervations de M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne.

*(b)* Deſcription d'un Pareſſeux pentadactile de Bengale, *page 5. Amſterdam, 1767.*

Cependant je n'ai avancé ce fait que ſur le rapport de témoins oculaires, qui m'ont aſſuré avoir vu tomber cet animal quelquefois à leurs pieds, & l'on voit que le témoignage de M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, s'accorde avec ceux qui m'ont raconté le fait, & que par conſéquent, *l'on ne doit pas* (comme le dit M. Voſmaër) *abſolument rejeter mon rapport* à cet égard.

Le ſecond reproche eſt mieux fondé. J'avoue très-volontiers que j'ai fait une mépriſe, lorſque j'ai dit que l'unau & l'aï n'avoient pas de dents, & je ne ſais point du tout mauvais gré à M. Voſmaër, d'avoir remarqué cette erreur, qui n'eſt venue que d'une inattention. J'aime autant une perſonne qui me relève d'une erreur, qu'une autre qui m'apprend une vérité, parce qu'en effet une erreur corrigée eſt une vérité.

# ADDITION

## À l'article de l'Éléphant, volume XI, page 1.

JE donne ici (*planche LIX*) la figure d'un Éléphant qui étoit à la foire Saint-Germain, en 1773; c'étoit une femelle qui avoit ſix pieds ſept pouces trois lignes de longueur, cinq pieds ſept pouces de hauteur, & qui n'étoit âgée que de trois ans neuf mois. Ses dents n'étoient pas encore toutes venues, & ſes défenſes n'avoient que ſix pouces ſix lignes de longueur. La tête étoit très-groſſe, l'œil fort petit, l'iris d'un brun-foncé. La maſſe de ſon corps informe & ramaſſée, paroiſſoit varier à chaque mouvement, en ſorte que cet animal ſemble être plus difforme dans le premier âge que quand il eſt adulte; la peau étoit fort brune avec des rides & des plis aſſez fréquens; les deux mamelles avec des mamelons apparens, ſont placées dans l'intervalle des deux jambes de devant.

*Dimenſions de cet animal.*

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur du corps meſurée en ligne droite...... | 6. | 7. | 3. |
| Hauteur du train de devant.................. | 4. | 10. | 5. |
| Hauteur du train de derrière................ | 5. | 1. | 9. |
| La plus grande hauteur du corps............. | 5. | 7. | " |
| Hauteur du ventre........................... | 2. | 3. | 6. |
| Longueur de la tête, depuis la mâchoire à l'occiput. | 1. | 1. | 11. |
| Longueur de la mâchoire inférieure.......... | " | 8. | 9. |

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Diſtance entre le bout de la mâchoire inférieure & l'angle de l'œil | 2. | 5. | 9. |
| Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille | // | 10. | 5. |
| Longueur de l'œil d'un angle à l'autre | // | 2. | 4. |
| Largeur entre les deux yeux | 1. | 1. | 10. |
| Longueur des oreilles en arrière | 1. | 3. | 7. |
| Hauteur de l'oreille | 1. | 2. | 4. |
| Circonférence du cou | 5. | 5. | 1. |
| Circonférence du corps derrière les jambes de devant. | 7. | 8. | // |
| Circonférence du corps, devant les jambes de derrière. | 7. | 8. | 3. |
| Circonférence du corps à l'endroit le plus gros | 8. | // | 7. |
| Longueur du tronçon de la queue | 2. | 1. | 4. |
| Circonférence de la queue à ſon origine | 1. | 1. | 9. |
| Longueur de l'avant-bras, depuis le coude au poignet. | 2. | 1. | 6. |
| Largeur du haut de la jambe | 1. | 10. | 6. |
| Longueur du talon juſqu'au bout des ongles | // | 9. | 6. |
| Largeur du pied de devant | // | 8. | 3. |
| Largeur du pied de derrière | // | 10. | 5. |
| Longueur des plus grands ongles | // | 1. | 9. |
| Largeur | // | 3. | // |
| Longueur de la trompe étendue | 3. | 7. | 3. |

Il nous a paru, en comparant le mâle & la femelle que nous avons tous deux vus, le premier en 1771, & l'autre en 1773, qu'en général la femelle a les formes plus groſſes & plus charnues que le mâle, au point qu'il ne ſeroit pas poſſible de s'y tromper; ſeulement elle a les oreilles plus petites, à proportion que le mâle; mais le corps paroiſſoit plus renflé, la tête plus groſſe & les membres plus arrondis.

Dans l'eſpèce de l'éléphant, comme dans toutes les

autres eſpèces de la Nature, la femelle eſt plus douce que le mâle; celle-ci étoit même careſſante pour les gens qu'elle ne connoiſſoit pas, au lieu que l'éléphant mâle eſt ſouvent redoutable. Celui que nous avons vu en 1771, étoit plus fier, plus indifférent & beaucoup moins traitable que cette femelle. C'eſt d'après ce mâle que M. de Sève a deſſiné la trompe & l'extrémité de la verge, repréſentée *(pl. LX)*. Dans l'état de repos cette partie ne paroît point du tout à l'extérieur; le ventre ſemble être abſolument uni, & ce n'eſt que dans le moment où l'animal veut uriner, que l'extrémité ſort du fourreau, comme on le voit repréſenté. Cet éléphant mâle, quoique preſque auſſi jeune que la femelle, étoit comme je viens de le dire, bien plus difficile à gouverner. Il cherchoit même à ſaiſir avec ſa trompe les gens qui l'approchoient de près, & il a ſouvent arraché les poches & les baſques de l'habit des curieux. Ses maîtres même étoient obligés de prendre avec lui des précautions, au lieu que la femelle ſembloit obéir avec complaiſance. Le ſeul moment où on l'a vu marquer de l'humeur, a été celui de ſon emballage dans ſon caiſſon de voyage. Lorſqu'on voulut la faire entrer dans ce caiſſon, elle refuſa d'avancer, & ce ne fut qu'à force de contrainte & de coups de poinçon dont on la piquoit par-derrière, qu'on la força d'entrer dans cette eſpèce de cage qui ſervoit alors à la tranſporter de ville en ville. Irritée des mauvais traitemens qu'elle venoit d'eſſuyer, & ne pouvant ſe retourner dans cette priſon

étroite, elle prit le ſeul moyen qu'elle avoit de ſe venger; ce fut de remplir ſa trompe & de jeter le volume d'un ſeau d'eau au viſage & ſur le corps de celui qui l'avoit le plus harcelée.

Au reſte, on a repréſenté la trompe vue par-deſſous, pour en faire mieux connoître la ſtructure extérieure & la flexibilité.

J'ai dit dans l'Hiſtoire Naturelle de l'éléphant, *volume XI, pages 62 & ſuivantes,* qu'on pouvoit préſumer que ces animaux ne s'accouploient pas à la manière des autres quadrupèdes, parce que la poſition relative des parties génitales dans les individus des deux ſexes, paroît exiger que la femelle ſe renverſe ſur le dos pour recevoir le mâle. Cette conjecture qui me paroiſſoit plauſible ne ſe trouve pas vraie, car je crois qu'on doit ajouter foi à ce que je vais rapporter d'après un témoin oculaire.

M. Marcel Bles, ſeigneur de Moergeſtel, écrit de Bois-le-duc, dans les termes ſuivans:

Ayant trouvé dans le bel ouvrage de M. le comte de Buffon, qu'il s'eſt trompé touchant l'accouplement des éléphans, je puis dire qu'il y a pluſieurs endroits en Aſie & en Afrique, où ces animaux ſe tiennent toujours dans les bois écartés & preſque inacceſſibles, ſur-tout dans le temps qu'ils ſont en chaleur; mais que dans l'île de Ceylan, où j'ai demeuré douze ans, le terrein étant par-tout habité, ils ne peuvent pas ſe cacher ſi bien, & que les ayant conſtamment obſervés, j'ai vu que la partie naturelle de la femelle ſe trouve en effet placée preſque ſous le milieu du ventre, ce qui feroit croire, comme le dit M. de Buffon, que les mâles ne peuvent la couvrir à la façon des autres quadrupèdes;

cependant il n'y a qu'une légère différence de situation: j'ai vu, lorsqu'ils veulent s'accoupler, que la femelle se courbe la tête & le cou, & appuie les deux pieds & le devant du corps également courbés, sur la racine d'un arbre, comme si elle se prosternoit par terre, les deux pieds de derrière restant debout & la croupe en haut, ce qui donne aux mâles la facilité de la couvrir & d'en user comme les autres quadrupèdes. Je puis dire aussi que les femelles portent leurs petits neuf mois ou environ. Au reste, il est vrai que les éléphans ne s'accouplent point lorsqu'ils ne sont pas libres. On enchaîne fortement les mâles quand ils sont en rut, pendant quatre à cinq semaines, alors on voit par fois sortir de leurs parties naturelles une grande abondance de sperme, & ils sont si furieux pendant ces quatre ou cinq semaines, que leurs Cornacks ou gouverneurs ne peuvent les approcher sans danger. On a une annonce infaillible du temps où ils entrent en chaleur, car quelques jours avant ce temps, on voit couler une liqueur huileuse qui leur sort d'un petit trou qu'ils ont à chaque côté de la tête. Il arrive quelquefois que la femelle qu'on garde à l'écurie dans ce temps, s'échappe & va joindre dans les bois les éléphans sauvages; mais quelques jours après son Cornack va la chercher & l'appelle par son nom tant de fois qu'à la fin elle arrive, se soumet avec docilité, & se laisse conduire & renfermer, & c'est dans ce cas où l'on a vu que la femelle fait son petit à peu-près au bout de neuf mois.

Il me paroît qu'on ne peut guère douter de la première observation sur la manière de s'accoupler, des éléphans, puisque M. Marcel Bles assure l'avoir vu; mais je crois qu'on doit suspendre son jugement sur la seconde observation, touchant la durée de la gestation qu'il dit n'être que de neuf mois, tandis que tous les Voyageurs assurent qu'il passe pour constant que la femelle de l'éléphant porte deux ans.

ADDITION

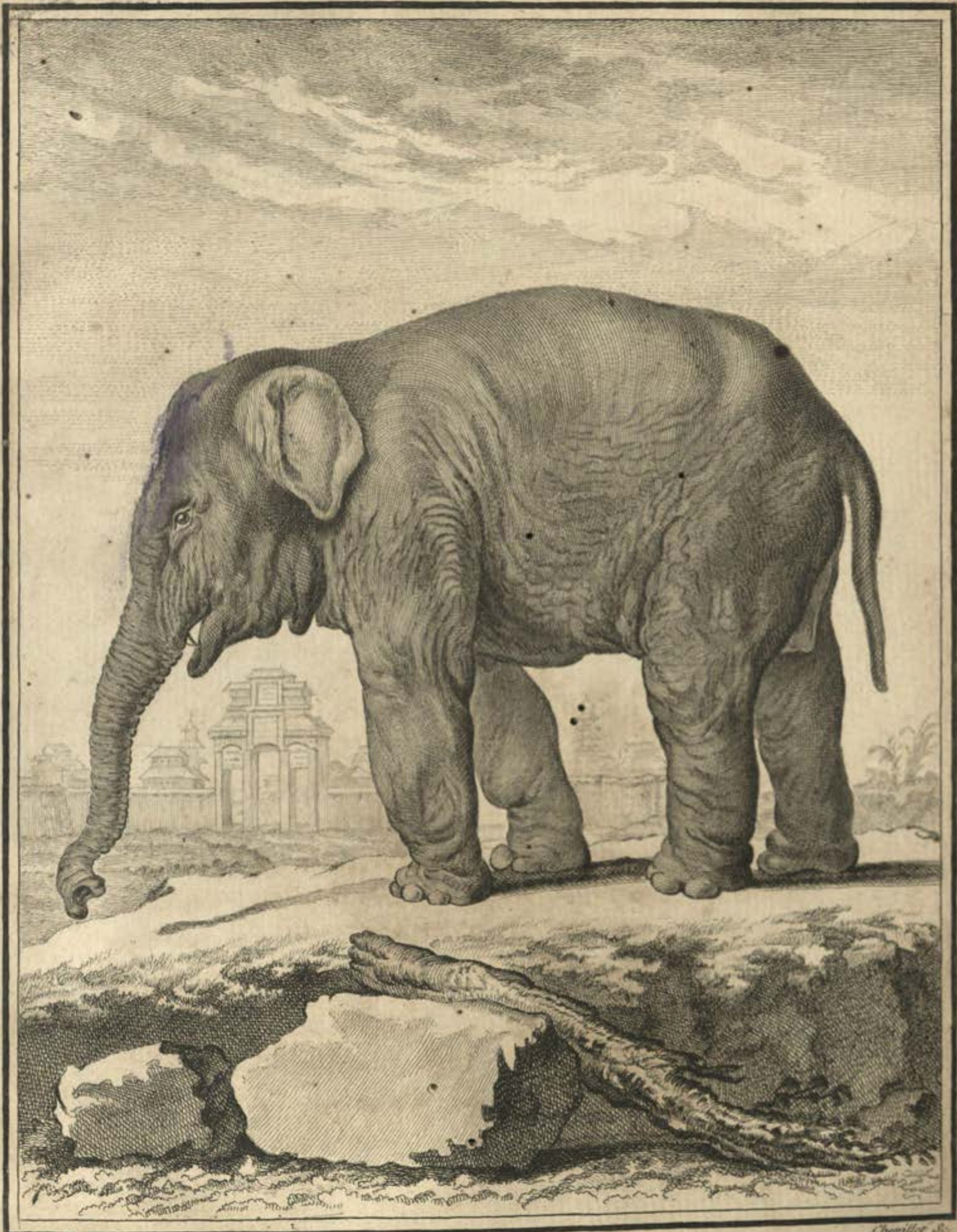

De Seve del. Chevillet Sc.

L'ELÉPHAN FEMELLE.

De Seve del. C. Baron Sculp.

# ADDITION

## *À l'article du Rhinocéros,* volume XI, page 174.

NOUS avons vu un second Rhinocéros, nouvellement arrivé à la ménagerie du Roi. Au mois de septembre 1770, il n'étoit âgé que de trois mois, si l'on en croit les gens qui l'avoient amené; mais je suis persuadé qu'il avoit au moins deux ou trois ans, car son corps, y compris la tête, avoit déjà huit pieds deux pouces de longueur sur cinq pieds six pouces de hauteur, & huit pieds deux pouces de circonférence. Observé un an après, son corps s'étoit alongé de sept pouces; en sorte qu'il avoit, le 28 août 1771, huit pieds neuf pouces, y compris la longueur de la tête; cinq pieds neuf pouces de hauteur, & huit pieds neuf pouces de circonférence. Observé deux ans après, le 12 août 1772, la longueur de son corps, y compris la tête, étoit de neuf pieds quatre pouces; la plus grande hauteur, qui étoit celle du train de derrière, de six pieds quatre pouces, & la hauteur du train de devant, étoit de cinq pieds onze pouces seulement. Sa peau avoit la couleur & la même apparence que l'écorce d'un vieil orme, tachetée en certains endroits de noir & de gris, & dans d'autres repliée en sillons profonds, qui formoient des espèces d'écailles. Il n'avoit qu'une corne de couleur brune,

d'une ſubſtance ferme & dure. Les yeux ſont petits & ſaillans; les oreilles larges & aſſez reſſemblantes à celles de l'âne. Le dos, qui eſt creux, ſemble être couvert d'une ſelle naturelle, les jambes ſont courtes & très-groſſes, les pieds arrondis par-derrière, avec des ſabots par-devant, diviſés en trois parties. La queue eſt aſſez ſemblable à celle du bœuf, & garnie de poils noirs à ſon extrémité. La verge s'alonge ſur les teſticules, & s'élève pour l'écoulement de l'urine que l'animal pouſſe aſſez loin de lui, & cette partie paroît fort petite relativement à la groſſeur du corps; elle eſt d'ailleurs très-remarquable par ſon extrémité, qui forme une cavité comme l'embouchure d'une trompette; le fourreau ou l'étui dont elle ſort, eſt une partie charnue d'une chair vermeille ſemblable à celle de la verge; & cette même partie charnue qui forme le premier étui, ſort d'un ſecond fourreau pris dans la peau comme dans les autres animaux; ſa langue eſt dure & rude au point d'écorcher ce qu'il lèche; auſſi mange-t-il de groſſes épines ſans en reſſentir de douleur. Il lui faut environ cent ſoixante livres de nourriture par jour; les Indiens & les Africains, & ſur-tout les Hottentots en trouvent la chair bonne à manger. Cet animal peut devenir domeſtique en l'élevant fort jeune, & il produiroit dans l'état de domeſticité plus aiſément que l'éléphant.

Je n'ai jamais pu concevoir (dit avec raiſon M. P.) pourquoi on a laiſſé en Aſie le rhinoceros dans ſon état ſauvage ſans l'employer

De Seve del. Chevillet Sc.

à aucun usage, tandis qu'il est soumis en Abyssinie, & y sert à porter des fardeaux *(a)*.

M. de Buffon, dit M. le chevalier Bruce, a conjecturé qu'il y avoit au centre de l'Afrique, des rhinoceros à deux cornes; cette conjecture s'est vérifiée. En effet, tous les rhinocéros que j'ai vus en Abyssinie, ont deux cornes; la première, c'est-à-dire, la plus proche du nez est de la forme ordinaire; la seconde plus tranchante à la pointe, est toujours plus courte que la première; toutes deux naissent en même temps, mais la première croît plus vîte que l'autre & la surpasse en grandeur, non-seulement pendant tout le temps de l'accroissement, mais pendant toute la vie de l'animal *(b)*.

D'autre part, M. Allamand, très-habile Naturaliste, écrit à M. Daubenton, par une lettre datée de Leyde, le 31 octobre 1766, dans les termes suivans:

Je me rappelle une chose qu'a dit M. Parson, dans un passage cité par M. de Buffon. Il soupçonne que les rhinocéros d'Asie n'ont qu'une corne, & que ceux du cap de Bonne-espérance en ont deux; je soupçonnerois tout le contraire. J'ai reçu de Bengale & d'autres endroits de l'Inde, des têtes de rhinocéros toujours à doubles cornes, & toutes celles qui me sont venues du Cap n'en avoient qu'une.

Ceci paroît prouver ce que nous avons déjà dit, que ces rhinocéros à doubles cornes, forment une variété dans l'espèce, une race particulière, mais qui se trouve également en Asie & en Afrique.

Nous avons fait dessiner une de ces doubles cornes de rhinocéros, vue des deux faces *(planche LXI)*.

---

*(a)* Défense des Recherches sur les Américains, *page 95*.

*(b)* Note communiquée par M. le chevalier Bruce, à M. de Buffon.

# ADDITION

## *À l'article du Chameau & du Dromadaire*, volume XI, page 211.

NOUS n'avons presque rien à ajouter à ce que nous avons dit des Chameaux & des Dromadaires ; nous rapporterons seulement ici ce qu'en a écrit M. Niebuhr dans sa description de l'Arabie, *page 144.*

La plupart des chameaux du pays d'*Iman*, sont de taille médiocre & d'un brun-clair; cependant on en voit aussi de grands & lourds, & d'un brun-foncé. Lorsque les chameaux veulent s'accoupler, la femelle se couche sur ses jambes; on lui lie les pieds de devant pour qu'elle ne puisse se relever. Le mâle assis derrière comme un chien, touche la terre de ses deux pieds de devant; il paroît froid pendant l'accouplement & plus indolent qu'aucun animal; il faut le chatouiller quelquefois long-temps avant de pouvoir l'exciter; l'accouplement étant achevé, on recouvre le mâle, on fait lever promptement la femelle en la frappant d'une pantouffle au derrière, tandis qu'une autre personne la fait marcher. Il en est de même, dit-on, en Mésopotamie, en Natolie, & probablement par-tout.

J'ai dit qu'on avoit transporté des chameaux & des dromadaires aux îles Canaries, aux Antilles, au Pérou, & qu'ils n'avoient réussi nulle part dans le nouveau continent. Le docteur Browne, dans son histoire de la Jamaïque, assure y avoir vu des dromadaires que les Anglois y ont amenés en assez grand nombre dans ces derniers temps, & que quoiqu'ils y subsistent, ils y sont néanmoins de peu de service, parce qu'on ne sait pas les nourrir

& les ſoigner convenablement. Ils ont néanmoins multiplié dans tous ces climats, & je ne doute pas qu'ils ne puſſent même produire en France. On peut voir dans la Gazette du 9 juin 1775, que M. Brinkenof, ayant fait accoupler des chameaux dans ſes terres, près de Berlin a obtenu, le 24 mars de cette année 1775, après douze mois révolus, un petit chameau qui ſe porte bien; ce fait confirme celui que j'ai cité de la production des chameaux & des dromadaires à Dreſde, & je ſuis perſuadé qu'en faiſant venir avec les chameaux, des domeſtiques Arabes ou Barbareſques, accoutumés à les ſoigner, on viendroit à bout d'établir chez nous cette eſpèce, que je regarde comme la plus utile de tous les animaux.

# ADDITION

## *À l'article de l'Hippopotame*, volume XII, page 22.

COMME nous n'avions donné la figure que d'un fœtus d'Hippopotame *(volume XII, planche III)*, nous avons cru devoir ajouter ici *(planche LXII)* celle d'un jeune hippopotame mâle, dont la dépouille bien entière a été envoyée à S. A. S. M. le Prince de Condé, & ſe voit dans ſon magnifique Cabinet d'Hiſtoire Naturelle, à Chantilly. Ce très-jeune hippopotame venoit de naître, car il n'a que deux pieds onze pouces trois lignes de l'extrémité du nez juſqu'au bout du corps; la tête

dix pouces de longueur, sur cinq pouces dix lignes dans sa plus grande largeur; cette tête vue de face, ressemble à celle d'un bœuf sans cornes. Les oreilles petites & arrondies par le bout, n'ont que deux pouces deux lignes; les jambes sont grosses & courtes; le pied tient beaucoup de celui de l'éléphant, la queue n'est longue que de trois pouces onze lignes, & elle est couverte comme tout le reste du corps d'un cuir dur & ridé. Sa forme est ronde, mais large à son origine, & plus aplatie vers son extrémité qui est arrondie au bout en forme de petite palette, en sorte que l'animal peut s'en aider à nager.

Par une note que m'a communiquée M. le chevalier Bruce, il assure que dans son voyage en Abyssinie, il a vu un nombre d'hippopotames dans le lac de Tzana, situé dans la haute Abyssinie, à peu de distance des vraies sources du Nil, & que ce lac Tzana, qui a au moins seize lieues de longueur sur dix ou douze de largeur, est peut-être l'endroit du monde où il y a le plus d'hippopotames. Il ajoute qu'il en a vu qui avoient au moins vingt pieds de longueur, avec les jambes fort courtes & fort massives.

Nous avons reçu de la part de M. L. Boyer de Calais, Officier de marine, une petite relation qui ne peut appartenir qu'à l'hippopotame.

Je crois, dit-il, devoir vous faire part de l'histoire d'une fameuse bête que nous venons de détruire à Louangue. Cet animal qu'aucun marin ne connoît, étoit plus grand & plus gros qu'un cheval de carrosse. Il habitoit la rade de Louangue depuis deux ans. Sa tête

eſt monſtrueuſe & ſans cornes, ſes oreilles ſont petites, & il a le mouſſlon du lion. Sa peau n'a point de poil, mais elle eſt épaiſſe de quatre pouces. Il a les jambes & les pieds ſemblables à ceux du bœuf, mais plus courtes. C'eſt un amphibie qui nage très-bien, & toujours entre deux eaux; il ne mange que de l'herbe; ſon plaiſir étoit d'enfoncer toutes les petites chaloupes ou canots, & après qu'il avoit mis à la nage le monde qu'elles contenoient, il s'en retournoit ſans faire de mal aux hommes; mais comme il ne laiſſoit pas que d'être incommode & même nuiſible, on prit le parti de le détruire. Mais on ne put en venir à bout avec les armes à feu; il a le coup-d'œil ſi fin, qu'à la ſeule lumière de l'amorce il étoit bientôt plongé. On le bleſſa ſur le nez d'un coup de hache, parce qu'il approchoit le monde de fort près & qu'il étoit aſſez familier; alors il devint ſi furieux, qu'il renverſa toutes les chaloupes & canots ſans exception. On ne réuſſit pas mieux avec un piége de groſſes cordes, parce qu'il s'en aperçut & que dès-lors il ſe tenoit au loin. On crut pouvoir le joindre à terre, mais il n'y vient que la nuit, s'en retourne avant le jour, & paſſe tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre; cependant comme on avoit remarqué qu'il ne s'étoit pas éloigné d'un paſſage pendant pluſieurs jours de ſuite, nous fumes cinq nous y embuſquer la nuit armés de fuſils chargés de lingots, & munis de ſabres; l'animal ayant paru, nous tirames tous enſemble ſur lui; il fut bleſſé dangereuſement, mais il ne reſta pas ſur le coup, car il fut encore ſe jeter dans un étang voiſin où nous le perdimes de vue, & ce ne fut que le ſurlendemain que les Nègres vinrent dire, qu'ils l'avoient trouvé mort ſur le bord de l'étang. Je pris deux dents de cet animal, longues d'un pied & groſſes comme le poing; il en avoit ſix de cette taille, & trois au milieu du palais beaucoup plus petites; ces dents ſont d'un très-bel yvoire *(a)*.

---

*(a)* Lettre de N. L. Boyer de Calais, datée à Louangue, côte d'Angole, *le 20 août 1767.*

# ADDITION de l'Éditeur Hollandois, (M. le Professeur Allamand) *à l'article de l'Hippopotame* *.

IL ne manque à la description que M. de Buffon a donnée de l'Hippopotame adulte, d'après Zerenghi, qu'une figure qui représente au vrai cet animal. M. de Buffon, toujours original, n'a pas voulu copier celles que différens Auteurs en ont publiées; elles sont toutes trop imparfaites pour qu'il ait daigné en faire usage; & quand à l'animal même, il ne lui étoit guère possible de se le procurer; il est fort rare dans les lieux même dont il est originaire, & trop gros pour être transporté sans de grandes difficultés. On en voit à Leyde, dans le Cabinet des curiosités naturelles de l'Université, une peau bourrée qui y a été envoyée du cap de Bonne-espérance. Quoiqu'elle y soit depuis près d'un siècle, elle a été si bien préparée, qu'elle offre encore à présent la figure exacte de cet animal: elle est soutenue par des cercles de fer, & par des pièces de bois assez solides, pour que le dessèchement n'y ait produit que des altérations peu considérables. Comme c'est vraisemblablement la seule curiosité de ce genre qui soit en Europe, je crois que tous ceux qui aiment l'Histoire Naturelle, me sauront bon gré de la leur avoir fait connoître par la gravure, & d'en avoir enrichi le magnifique Ouvrage de M. de Buffon. Ainsi la planche que nous ajoutons ici, représente l'hippopotame mieux qu'il n'a été représenté jusqu'à présent, ou plutôt c'est la seule figure que l'on en ait; car dans toutes les autres qui ont été publiées, cet animal n'est pas reconnoissable, si l'on en excepte celle qui se trouve dans un livre Hollandois, où il est question du Léviathan, dont il est parlé dans l'Écriture Sainte, & qui a été faite sur le

* *Page 28 & planche III, volume XII* de cet Ouvrage, édition de Hollande.

même modèle que l'on a copié ici; mais les proportions y ont été mal obſervées.

Il ſeroit inutile de joindre ici une deſcription de ce monſtrueux animal: il n'y a rien à ajouter à celle que M.[rs] de Buffon & Daubenton en ont donnée. Je me contenterai d'en indiquer les dimenſions, priſes avec exactitude: La meſure que j'ai employée eſt celle du pied de Paris.

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre ſupérieure juſqu'à l'origine de la queue | 9. | 4. | 8. |
| Hauteur depuis la plante des pieds juſqu'au ſommet du dos | 4. | 3. | 4. |
| Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'occiput | 1. | 11. | " |
| Circonférence du bout du muſeau | 2. | 11. | 9. |
| Circonférence du muſeau, priſe au-deſſous des yeux | 4. | 4. | " |
| Longueur de la gueule ouverte | " | 9. | 6. |
| Contour de la gueule ouverte | 5. | 11. | " |
| Longueur des dents canines, hors de la gencive inférieure en ſuivant leur courbure | " | 8. | " |
| Longueur des dents inciſives de la mâchoire inférieure | " | 4. | " |
| Diſtance entre les deux naſeaux | " | 4. | 9. |
| Diſtance entre le bout du muſeau & l'angle antérieur de l'œil | 1. | 8. | " |
| Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille | " | 5. | " |
| Longueur de l'œil d'un angle à l'autre | " | 2. | " |
| Diſtance entre les angles antérieurs des yeux en ſuivant la courbure du chanfrein | " | 10. | 10. |
| La même diſtance en ligne droite | " | 9. | 11. |
| Circonférence de la tête, entre les yeux & les oreilles | 4. | 11. | 6. |
| La longueur des oreilles, n'a pu être meſurée parce qu'elles ſe ſont trop affaiſſées par le deſſèchement. | | | |
| Largeur de la baſe des oreilles, meſurée ſur la courbure extérieure | " | 2. | 3. |
| Diſtance entre les deux oreilles, priſe dans le bas | " | 9. | 2. |
| Longueur du cou | 1. | " | " |
| Circonférence du milieu du corps | 9. | 8. | " |
| Longueur du tronçon de la queue | " | 10. | " |

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Circonférence de la queue à son origine | " | 10. | 4. |
| Hauteur des jambes, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine ou le ventre | 1. | 8. | " |
| Largeur du haut de la jambe | " | 8. | " |
| Épaisseur | " | 6. | 8 |
| Largeur à l'endroit du talon | " | 4. | 10. |
| Circonférence du métatarse | 1. | 2. | " |
| Largeur du pied de devant | " | 7. | 8. |
| Largeur du pied de derrière | " | 7. | " |
| Largeur des plus grands sabots | " | 3. | ". |

Comme la figure du jeune hippopotame que j'ai fait dessiner dans le Cabinet de S. A. S. M.gr le Prince de Condé, diffère de celle que M. Allamand a fait graver d'après la peau bourrée du Cabinet de Leyde, & qu'elle ressemble plus à une nouvelle figure, donnée par M. le docteur Klockner, d'après une autre peau d'hippopotame du Cabinet de M.gr le Prince d'Orange, j'ai préféré de donner ici (*planche LXIII*) la figure de ce dernier hippopotame, d'après celle de M. Klockner; & je crois devoir y joindre une note avec quelques observations du même Auteur, que j'ai fait traduire du Hollandois.

---

## ADDITION à l'histoire de l'Hippopotame de M. de Buffon.

*Par M. le Docteur Klockner, d'Amsterdam.*

### *NOTES.*

JE m'étonne que M. de Buffon, ne cite pas un passage remarquable de Diodore de Sicile, touchant l'Hippopotame ou cheval

de Seve. del.                                                                 H. Guttenberg. sc.

L'HIPPOPOTAME JEUNE.

De Seve del. M. R. veuve Tardieu Sculp.

L'HIPPOPOTAME ADULTE.

de rivière, d'autant plus que cet Auteur ancien y obſerve que la voix de cet animal reſſemble au henniſſement du cheval; ce qui peut-être lui a fait donner le nom d'*Hippopotame* ou *Cheval de fleuve*. M. de Buffon appuie ſon ſentiment ſur cette ſingularité, des témoignages des Auteurs anciens & des Voyageurs modernes; & Diodore de Sicile doit certainement tenir le premier rang parmi les anciens, puiſque non-ſeulement il a voyagé lui-même en Égypte, mais qu'il paſſe encore, avec juſtice, pour un des meilleurs Hiſtoriens de l'antiquité. Quoi qu'il en ſoit, je placerai ici ce paſſage, où il eſt dit: « Le Nil nourrit pluſieurs eſpèces d'animaux, dont deux entr'autres méritent de fixer notre attention, qui ſont le crocodile « & l'hippopotame.... Celui-ci eſt long de cinq coudées; il a les « pieds fourchus comme les bêtes à cornes, & de chaque côté trois « dents ſaillantes, plus grandes que les défenſes d'un ſanglier. La « maſſe entière du corps reſſemble beaucoup à celle de l'éléphant. « Sa peau eſt très-dure & très-ferme, & peut-être plus que celle « d'aucun autre animal. Il eſt amphibie, ſe tenant pendant le jour « au fond de l'eau, où il ſe meut & agit comme ſur la terre même, « où il vient la nuit pour paître l'herbe des campagnes. Si cet animal « étoit plus fécond, il cauſeroit de grands dommages à la culture « des Égyptiens. La chaſſe de l'hippopotame exige un nombre de « perſonnes qui cherchent à le percer avec des dagues de fer. On « l'aſſaillit avec pluſieurs barques jointes enſemble, & on le frappe « avec des harpons de fer, dont quelques-uns ont des angles ou « des acraux; on attache à quelques-uns de ces dards une corde, « & on laiſſe enſuite l'animal ſe débattre juſqu'à ce qu'il ait perdu « ſes forces avec ſon ſang. La chair en eſt fort dure & de difficile « digeſtion *(a)*. »

Voilà peut-être la meilleure deſcription que l'on trouve de cet animal chez les Anciens, car Diodore ne s'eſt trompé que ſur le nombre des doigts.

---

*(a)* Diodore de Sicile, *Liv. I, page 42*, édit. Wiſſelingii.

OBSERVATIONS faites en préparant la peau de l'Hippopotame qui se trouve maintenant dans le Cabinet d'Histoire Naturelle de S. A. S. M.gr le Prince d'Orange.

*Par J. C. Klockner, Docteur en médecine, à Amsterdam.*

J'AI reçu fort sèche, de la Haye, la peau de cet Hippopotame, avec la tête qui s'y trouvoit enveloppée. Cette peau avoit été premièrement salée, puis séchée, & ensuite on avoit pris la peau d'un jeune hippopotame (qui de même est placé dans le Cabinet de S. A. S.) trempée de saumure, & on l'avoit mise encore mouillée dans celle-ci; après quoi, le tout avoit été emballé dans de la grosse toile & expédiée du cap de Bonne-espérance pour la Hollande. La petite peau & la tête, occasionnoient par conséquent une odeur infecte de graisse gâtée ou rance, ce qui avoit attiré les insectes qui ont beaucoup endommagé la grande peau qui se trouvoit la première & la plus exposée.

Lorsque j'eus trempé la tête, elle se gonfla beaucoup. Le baillement ou l'ouverture de la gueule, étoit de plus de seize pouces, mesure d'Amsterdam *(b)*. Les lèvres inférieure & supérieure étoient assez larges pour couvrir & envelopper toutes les dents de l'animal, ce qui naturellement se fait avec d'autant plus de facilité, que les longues dents ou dents canines inférieures qui sont courbes, glissent par-dessus les supérieures en forme de ciseaux; & passent le long de la courbure des dents canines supérieures, dans un étui formé par la peau de la lèvre & par les gencives. Entre les dents de devant ou dents incisives, & entre les dents cylindriques & molaires, de même qu'entre la langue & les dents

*(b)* Le pied d'Amsterdam ne fait que dix pouces cinq lignes trois points du pied de Roi de France.

incisives, il y a une peau lisse & dure, & le palais est plein d'oches ou entaillures. La langue avoit été coupée... On avoit de même coupé beaucoup de chair des deux côtés de la tête ou des mâchoires, & la graisse qui s'y trouvoit étoit presque toute gâtée. Cependant le tout étoit encore mêlé de muscles très-forts; & ce qui se trouvoit de plus sur le devant dans les lèvres inférieures & supérieures, étoit d'une chair rouge & blanche, de la couleur d'une langue de bœuf.

Immédiatement derrière les dents canines & inférieures, on voyoit dans la lèvre inférieure, dans l'endroit où commence la mâchoire, une grosseur qui, en fermant la gueule, remplissoit l'ouverture qui se fait derrière les dents canines. Cette ouverture quoique remplie, s'est rétrécie de moitié en se séchant, de même que les lèvres.

Sous les oreilles, autour du conduit auditif, qui est singulièrement petit, il y avoit beaucoup de graisse, de même que dans les orbites des yeux.

Les oreilles sont placées comme sur une éminence, & de manière qu'il s'y forme tout autour des plis en cercles. L'élévation de l'oreille droite s'est beaucoup rétrécie en séchant, mais on l'aperçoit encore distinctement à l'oreille gauche.

On sait que les oreilles de l'hippopotame sont très-petites; mais celles de notre sujet présentent encore une singularité que je dois observer; savoir, que les bords supérieurs ou cercles des deux oreilles avoient été rongés également, selon mon estimation, de la moitié ou des trois quarts de pouces; ce qui vraisemblablement est l'ouvrage des insectes de terre ou d'eau, mais qu'ils doivent avoir fait du vivant de l'animal, puisque les bords rongés se trouvoient déjà recouverts d'un nouvel épiderme. L'intérieur des oreilles étoit bien garni d'un poil fin & serré, mais il n'y en avoit que très-peu au dehors.

Les yeux doivent avoir été fort petits, puisque l'ouverture

étoit extraordinairement petite en raiſon de la grandeur de l'animal. Cette petiteſſe des yeux de l'hippopotame, ſe trouve confirmée par pluſieurs rapports. Les yeux que j'ai placés dans mon ſujet ſont peut-être un peu plus grands que les naturels; mais lorſque j'en avois mis de plus petits, ils paroiſſoient ne pas convenir à l'animal, & je fus par conſéquent obligé de lui en donner de plus grands.

Les narines vont extérieurement en baiſſant de biais, avec une petite ouverture; enſuite elles ſe joignent par une ligne courbe dans l'intérieur, & puis remontent de rechef. Lorſque la peau étoit sèche, on n'apercevoit qu'à peine ces conduits ou tuyaux, je les ai un peu élargis avant de les faire ſécher.

Les dents ſont ſi dures qu'on en tire facilement du feu avec un acier. J'én ai vu tirer avec une lime d'un morceau de la dent d'un autre hippopotame. »

Je dois remarquer ici que je n'ai trouvé que trente-deux dents dans la tête de l'hippopotame, ce qui ne s'accorde pas avec la deſcription de *Zerenghi*, ni avec celle de M. *Daubenton*. Le premier dit en avoir trouvé quarante-quatre dans ſes hippopotames, & le ſecond trente-ſix dans la tête qui ſe trouve dans le Cabinet du Roi. Cette différence m'a rendu attentif; mais je puis aſſurer qu'on n'apercevoit aucune marque que quelques dents en fuſſent tombées, ſinon une des dents inciſives, qui paroît avoir été caſſée avec force. J'y ai trouvé quatre dents canines qui ſont placées perpendiculairement, huit dents inciſives, quatre dans la mâchoire ſupérieure, dont la poſition eſt perpendiculaire, & quatre dans la mâchoire inférieure qui ſont poſées horizontalement, comme on peut le voir dans la figure. De plus, j'ai trouvé deux dents molaires dans chaque mâchoire inférieure & trois dents placées devant les dents molaires, qui ont la forme d'une quille. Dans les mâchoires ſupérieures j'ai trouvé dans chacune trois dents molaires, & deux de ces dents de figure cylindrique. Il y a entre ces dents de figure cylindrique un eſpace d'un demi-pouce.

Je dois obſerver que communément les hippopotames ont trente-ſix dents, comme nous l'avons dit; ſavoir quatre inciſives en haut, & quatre inciſives en bas; deux canines en haut, & deux canines en bas; & douze mâchelières en haut, & douze mâchelières en bas. Je l'ai vérifié ſur trois têtes qui ſont anciennement au Cabinet, & en dernier lieu ſur une quatrième tête qui m'a été envoyée en décembre 1775, par M. de Sartine, Miniſtre & Secrétaire d'État au département de la Marine. La dernière des mâchelières, au fond de la gueule, eſt beaucoup plus groſſe, plus large, & plus aplatie ſur la tranche que les cinq autres mâchelières; mais je ſerois porté à croire que le nombre de ces dents mâchelières varie ſuivant l'âge, & qu'au lieu de vingt-quatre il peut s'en trouver vingt-huit & même trente-deux, ce qui feroit quarante-quatre en tout, comme le dit Zerenghi.

Les lèvres ſupérieure & inférieure ſe trouvent garnies à des diſtances aſſez conſidérables, de petites touffes de poil, qui, comme des pinceaux, ſortent d'un tuyau ou racine. J'en ai compté environ vingt. Pour faire une obſervation plus exacte, j'ai placé une tranche de la racine ſous le microſcope, & j'ai vu ſortir ſept racines d'un tuyau. Ces ſept racines ſe partagent ou ſe fendent enſuite, & forment chacune pluſieurs poils, qui forment des eſpèces de pinceaux.

Aux côtés de la gueule, où ſe fait le baillement, vers le bas, on voit des poils fins qui ſont plus ſerrés que les autres.

De plus, on aperçoit par-ci par-là, ſur le corps, quelques poils rares, mais il ne s'en trouve preſque point aux jambes, aux flancs ni ſous le ventre.

L'extrémité & les parties tranchantes inférieure & ſupérieure

de la queue, étoient garnies de poils ou pinceaux comme au nez, mais un peu plus longs.

Je n'ai pu découvrir le ſexe de cet animal. Il y avoit près du fondement une découpure triangulaire, de la grandeur de cinq à ſix pouces, où je penſe que les parties génitales étoient placées; mais comme on n'en avoit laiſſé aucune marque, il ne m'a pas été poſſible d'en déterminer le ſexe.

La peau du ventre, près des pieds de derrière, avoit un pouce neuf lignes d'épaiſſeur, les inſectes y avoient auſſi fait un trou, ce qui donnoit toute facilité de meſurer cette épaiſſeur. La ſubſtance de cette peau étoit blanche, cartilagineuſe & coriacée, & dans cet endroit elle étoit bien ſéparée de la graiſſe & de la chair. Plus haut, vers le dos on avoit coupé & enlevé beaucoup de peau, ſans doute pour la rendre plus légère & plus facile à être tranſportée; c'eſt par cette raiſon que je n'ai trouvé la peau, vers l'épine du dos, épaiſſe que d'un pouce en y paſſant un poinçon.

Les doigts étoient garnis d'ongles; la peau entre les doigts étoit fort ample, & je crois que les pieds de cet animal, lorſqu'il étoit vivant, étoient plutôt plats qu'arrondis. Le talon qui ſe retire en arrière & en haut, paroît très-propre à nager, le ſabot quoique épais & durillonné, eſt néanmoins flexible.

Je joins ici pluſieurs meſures, en avertiſſant qu'elles n'ont été priſes qu'après que la peau a été empaillée, & que je me ſuis ſervi de la meſure d'Amſterdam.

| | pieds. | pouces. |
|---|---|---|
| Longueur du corps entier, meſuré en ligne droite, depuis le milieu du nez juſqu'à la queue du côté droit....... | 10. | 10. |
| ——depuis le milieu du nez juſqu'à la queue, meſurée en ligne courbe du côté gauche.................. | 13. | 7. |
| ——du milieu du nez, meſurée par-deſſus la tête..... | 13. | $\frac{1}{2}$. |
| *Nota.* La raiſon de la différence de ces meſures vient de ce que l'animal tourne la tête du côté droit. | | |
| Longueur de la tête........................... | 2. | 9 $\frac{1}{2}$. |

Circonférence

| | pieds. | pouces. |
|---|---|---|
| Circonférence de la tête, mesurée derrière les oreilles.... | 6. | 4 $\frac{1}{2}$. |
| ——— mesurée devant les oreilles................ | 6. | 6. |
| ——— entre les yeux & les oreilles............... | 6. | 2 $\frac{1}{2}$. |
| ——— sur l'élévation de l'orifice des yeux........... | 6. | 4. |
| ——— entre les yeux & le nez.................. | 5. | 4. |
| *Nota.* Cette dernière mesure est prise au-dessus du baillement qu'on avoit laissé pour faire voir les dents. La gueule est ouverte, de manière que les deux dents canines se touchent à un demi-pouce près. | | |
| Circonférence de la lèvre supérieure, d'un bord à l'autre, en passant dessus la lèvre........................ | 2. | 4. |
| Largeur de la lèvre supérieure, en traversant en ligne droite le palais................................ | 1. | 4 $\frac{1}{2}$. |
| Circonférence de la lèvre inférieure, mesurée par-dessous.. | 2. | 2. |
| Largeur de la lèvre inférieure, d'un bord à l'autre....... | 1. | 3 $\frac{3}{4}$. |
| Distance des narines, prise à l'ouverture supérieure...... | // | 5 $\frac{1}{2}$. |
| ——— prise à l'ouverture inférieure................ | // | 3 $\frac{3}{4}$. |
| Largeur des narines au milieu.................... | // | // $\frac{5}{8}$. |
| Longueur des narines......................... | // | 2 $\frac{1}{8}$. |
| Distance entre les oreilles & les yeux............... | // | 6. |
| ——— d'une oreille à l'autre.................... | 1. | 2. |
| Longueur des oreilles......................... | // | 1 $\frac{3}{4}$. |
| Largeur des oreilles.......................... | // | 2. |
| Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes. | // | 1 $\frac{1}{4}$. |
| Longueur des yeux, d'un coin à l'autre............. | // | 1 $\frac{3}{4}$. |
| Distance entre les orifices des yeux................ | 1. | // |
| Hauteur de l'avant-train, depuis la plante des pieds jusque sur le dos................................ | 6. | 4. |
| Hauteur de l'arrière-train, depuis la plante des pieds jusque sur la croix.............................. | 5. | 1 $\frac{1}{2}$. |
| Circonférence du corps, derrière les pattes de devant.... | 10. | // |
| ——— au milieu.............................. | 10. | 6. |
| ——— devant les pattes de derrière................ | 10. | 9. |

| | pieds. | pouces. |
|---|---|---|
| Hauteur, depuis la terre jufqu'au ventre, dans le milieu. . . | // | 7. |
| ——— derrière les pattes de devant. . . . . . . . . . . . . . . | // | 9. |
| ——— devant les pattes de derrière. . . . . . . . . . . . | // | 9. |
| Circonférence du cou derrière la tête. . . . . . . . . . . . . . . | 6. | 3. |
| ——— au milieu. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 7. | 7. |
| ——— deffus la poitrine. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 8. | 5 $\frac{1}{2}$. |
| Circonférence des pattes de devant, près de la poitrine. . . | 3. | 10. |
| ——— au milieu. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 3. | 2 $\frac{1}{2}$. |
| ——— au-deffus du fabot. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2. | 3 $\frac{1}{2}$. |
| Circonférence des pattes de derrière, près du corps. . . . . . | 4. | 7. |
| ——— au-deffus du genou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2. | 8 $\frac{1}{2}$. |
| ——— au-deffus du fabot. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2. | 3 $\frac{1}{2}$. |
| Longueur des pattes de devant, depuis le talon jufqu'au ventre. | 1. | 5 $\frac{1}{2}$. |
| ——— des pattes de derrière, depuis le talon jufqu'au ventre. | 1. | 7 $\frac{1}{2}$. |
| Longueur des doigts aux pattes de devant jufqu'au bout de l'ongle. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | // | 2. |
| Circonférence des doigts derrière les ongles. . . . . . . . . . | // | 8 $\frac{3}{4}$. |
| ——— des doigts de côté. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | // | 7 $\frac{1}{4}$. |
| Longueur des doigts du côté extérieur. . . . . . . . . . . . . . | // | 3. |
| ——— des doigts de devant des pattes de derrière. . . . . | // | 1 $\frac{3}{4}$. |
| ——— des doigts extérieurs des pattes de derrière. . . . . | // | 1 $\frac{1}{4}$. |
| ——— des ongles des pattes de derrière & de devant. . . | // | 2. |
| *Circonférence des ongles à leur naiffance.* . . . . . . . . . . . | // | 4 $\frac{3}{4}$. |
| Longueur de la queue. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1. | 4. |
| Circonférence à la naiffance, où elle eft ronde. . . . . . . . | 1. | 3. |
| *Largeur de la queue au milieu, où elle commence à devenir plate.* . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | // | 3 $\frac{3}{5}$. |
| ——— à l'extrémité. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | // | 2 $\frac{1}{5}$. |
| Groffeur de la queue au milieu. . . . . . . . . . . . . . . . . . | // | 1 $\frac{1}{3}$. |
| ——— de la queue au bout. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | // | // $\frac{1}{2}$. |

| | pieds | pouces. |
|---|---|---|
| Longueur des dents canines inférieures, mesurées sur leur courbure | // | 7 ¼. |
| ——— mesurées en ligne droite | // | 6 ½. |
| Circonférence des dents, près la racine | // | 5 ¼. |
| ——— au milieu | // | 5 ¼. |
| ——— sur le tranchant | // | 4 ¼. |
| Longueur de leur découpure inclinée | // | 3 ¼. |
| Largeur des dents canines à leur racine | // | 2 ⅛. |
| ——— au milieu | // | 2. |
| Longueur des dents canines supérieures | // | 2 ⅜. |
| Circonférence | // | 4 ⅛. |
| Distance des dents canines inférieures l'une de l'autre | // | 11. |
| Longueur des dents incisives, ou des deux plus longues dents saillantes | // | 6 ¼. |
| Leur circonférence | // | 5 ½. |
| Distance de l'une à l'autre | // | // ⅞. |
| Longueur des petites dents incisives, à côté des grandes | // | 2 ½. |
| Leur distance des grandes | // | // ½. |
| Distance entre celles-ci & les dents canines | // | 1 ⅓. |
| Longueur des dents molaires de la mâchoire supérieure, mesurées l'une après l'autre | // | 1 ½. |
| Leur hauteur | // | 1. |
| Leur largeur | // | 1 ¼. |
| Longueur des deux autres dents extraordinaires, de figure cylindrique ou de quilles, distantes des dents molaires | // | 1 ¾. |
| Longueur des deux dents molaires de la mâchoire inférieure | // | 1 ¾. |
| Hauteur des deux dents molaires de la mâchoire inférieure | // | 1. |
| Leur largeur | // | 1 ½. |
| Longueur des trois dents extraordinaires, de forme cylindrique, éloignées des dents molaires | // | 1 ½. |
| Leur largeur | // | 1 ½. |

| | pieds. | pouces. |
|---|---|---|
| Longueur des deux dents incisives cylindriques, éloignées de la dent canine, celle qui se trouve le plus proche de la courte dent canine, tombe en mâchant perpendiculairement contre la petite dent horizontale qui se trouve du côté extérieur de la mâchoire inférieure......... | // | $1\frac{1}{2}$. |
| Longueur de la seconde, qui se trouve un peu plus sur le devant & qui est un peu plus longue & plus grosse; celle-ci tombe en mâchant droit à côté, aussi du côté extérieur de la grande dent horizontale, où l'on peut facilement distinguer combien elle est usée; de même que l'endroit usé près des alvéoles de la grande dent canine, causé par le frottement de la petite...................... | // | $2\frac{3}{4}$. |
| Longueur du poil qui se trouve aux lèvres supérieure & inférieure, avec la racine...................... | // | $1\frac{1}{2}$. |
| Longueur du poil qui se trouve aux côtés tranchans & à l'extrémité de la queue; ce poil étant au reste semblable à celui des lèvres.......................... | // | 3. |

*Nota.* Le poil de la partie supérieure de la queue, est tombé en empaillant l'animal; la figure montre la queue comme elle a été.

Lorsque l'on compare cette mesure avec celle de la femelle de l'hippopotame de *Zeenghi*, & si l'on prend garde à la différence des mesures, on verra facilement qu'elles sont à peu-près égales, ou du moins qu'elles approchent beaucoup l'une de l'autre.

On m'a dit que cet hippopotame étoit fort avancé dans les terres du Cap, & même près de l'endroit nommé *les montagnes de neige*, lorsqu'il a été tiré par un paysan nommé Charles Marais, d'extraction françoise. Ce paysan en a fait tenir les peaux à M. de Piettenberg, Gouverneur du Cap, qui les a envoyées à S. A. S. Ce rapport m'a été fait par un neveu de C. Marais, qui se trouve à Amsterdam. Suivant le dire de cet homme qui assure le tenir de la bouche de Marais même, l'hippopotame est fort agile à la course, tant dans la boue & la fange, que sur la terre ferme; & il court si vîte, que les paysans, quoique bons chasseurs, n'osent tirer sur lui lorsqu'il se trouve hors de l'eau. Mais ils

l'épient au ſoleil couchant : alors cet animal élève la partie ſupérieure de la tête hors de l'eau, tient ſes petites oreilles dans une continuelle agitation pour écouter s'il n'entend aucun bruit. Lorſque quelque objet qui peut lui ſervir de proie ſe fait voir ſur l'eau, il s'élance ſur lui, & part comme une flèche de l'arc, pour s'en rendre maître. Tandis que l'hippopotame eſt occupé de cette manière à écouter en nageant ou flottant ſur l'eau, on cherche à le tirer à la tête. Celui que j'ai empaillé avoit été tiré entre l'œil & l'oreille droite ; & le jeune, qui eſt placé de même au Cabinet de S. A. S. avoit été tiré ou harponné dans la poitrine, comme on pouvoit le voir facilement. L'hippopotame lorſqu'il ſe ſent bleſſé, plonge ſous l'eau, & marche ou nage juſqu'à ce qu'il perde le mouvement avec la vie. Alors par le moyen de vingt bœufs, plus ou moins, on le tire ſur le rivage où on le diſsèque. Un hippopotame qui a toute ſa croiſſance, donne *ordinairement deux* mille livres de lard, qu'on ſale & qu'on envoie au Cap, où il ſe vend fort cher. On aſſure que ce lard eſt fort bon, & qu'il ſurpaſſe toutes les autres graiſſes pour le goût. Il ne cauſe jamais d'aigreurs, & quand il eſt exprimé, il fournit une huile douce & blanche, comme de la crême : on recommande même ce lard en Afrique comme un remède ſouverain contre les maladies de poitrine.

Par la quantité indiquée de lard qu'on tire ordinairement de l'hippopotame qui a atteint toute ſa croiſſance, on eſt confirmé dans la remarque qu'on a déjà dû faire par les meſures données ; ſavoir, que c'eſt un animal d'une grandeur & d'une peſanteur ſurprenante.

Quelques ſoins que je me ſois donnés pour rendre cette pièce auſſi légère qu'il étoit poſſible ; je me ſuis vu contraint de me ſervir de tout ce qui pouvoit aider à la ſoutenir, & je crois qu'elle pèſe quatre mille livres, y compris la planche ſur laquelle je l'ai placée.

Avant que je finiſſe ces obſervations, j'ajouterai ici quelques

particularités relatives à l'Histoire Naturelle de l'hippopotame, qui ne se trouvent pas dans la description précédente.

On a vu que l'hippopotame doit peut-être son nom à la ressemblance qu'il y a entre sa voix & le hennissement du cheval. Cependant nous avons des relations certaines qui assurent que son cri ressemble plus à celui de l'éléphant, ou aux sons roulans & bégayans d'une personne née sourde. Quoi qu'il en soit, l'hippopotame forme encore une autre espèce de son ronflant lorsqu'il dort, ce qui le fait découvrir de loin. Pour prévenir le danger qu'il court par-là, il se couche pour l'ordinaire sur des terreins marécageux, dans les roseaux, dont on ne peut approcher que difficilement.

Je n'ai trouvé nulle part la particularité que je tiens du parent de Marais, touchant la grande agilité de cet animal. On assure, au contraire constamment, qu'on l'attaque plus volontiers sur terre que dans l'eau, ce qui seroit contradictoire s'il étoit aussi léger à la course. Selon quelques autres Historiens, on lui coupe le passage à la rivière par des arbres & des fossés, parce que l'on sait qu'il préfère de regagner l'eau, plutôt que de combattre ou fuir à terre. Il se trouve, à cet égard, plus avantageusement dans l'eau, où il n'a aucun animal à craindre. Le grand requin & le crocodile, évitent l'hippopotame & n'osent pas s'engager au combat avec lui.

La peau de l'hippopotame est extrêmement dure sur le dos, la croupe & la partie extérieure des cuisses & des fesses; de sorte que les balles de fusil coulent par-dessus, & que les flèches en rebondissent. Mais elle est moins dure & moins épaisse sous le ventre & aux parties intérieures des cuisses, où l'on cherche à le tirer, ou à lui enfoncer le dard. Il a la vie fort dure & ne se rend pas facilement; c'est pourquoi l'on cherche à lui casser, par adresse, les pattes en le tirant avec de gros mousquets chargés de lingots; quand on y réussit, on est, pour ainsi dire, maître de l'animal. Les Nègres qui attaquent les requins & les crocodiles

avec de longs couteaux & des javelots, craignent l'hippopotame, qu'ils n'oseroient peut-être jamais combattre s'ils ne couroient pas plus vîte que lui. Ils croient néanmoins que cet animal est plus ennemi des Blancs que des Nègres.

La femelle de l'hippopotame fait son petit à terre; elle l'y allaite & nourrit, & ensuite elle lui apprend de bonne heure à se réfugier dans l'eau au moindre bruit.

Les Nègres d'Angola, de Congo, d'Elmina, & en général de toute la côte occidentale d'Afrique, regardent l'hippopotame comme une de ces divinités subalternes, qu'ils nomment *Fetiches*. Ils ne font cependant aucune difficulté d'en manger la chair, lorsqu'ils peuvent se rendre maître d'un de ces animaux.

Je ne sais, si j'ose citer ici le passage du Père Labat, où il dit, que cet animal, qui est très-sanguin, fait se tirer lui-même du sang d'une manière particulière. Pour cet effet, cet animal cherche, dit-il, la pointe tranchante d'un rocher, & s'y frotte jusqu'à ce qu'il se soit fait une ouverture assez considérable pour en laisser couler le sang. Il se donne alors beaucoup de mouvement pour le faire sortir en plus grande quantité; & lorsqu'il juge qu'il en a perdu assez, il se roule dans la fange, afin de fermer la blessure qu'il s'est faite. On ne trouve rien d'impossible dans ce rapport; mais comment le Père Labat a-t-il découvert cette singularité!

Outre les usages sus mentionnés de la peau & des dents, on assure que les peintres Indiens, se servent du sang de cet animal pour leurs couleurs.

# ADDITION

## À l'article de la Giraffe, vol. XIII, page 1.

Nous donnons ici (*planche* LXIV) la figure de la Giraffe, d'après un dessin qui nous a été envoyé du cap de Bonne-espérance, & que nous avons rectifié dans quelques points, d'après les notices de M. le chevalier Bruce. Nous donnons aussi (*planche* LXV) la figure des cornes de cet animal ; nous ne sommes pas encore assurés que ces cornes soient permanentes comme celles des bœufs, des gazelles, des chèvres, &c. ou si l'on veut, comme celles du rhinocéros, ni qu'elles se renouvellent tous les ans comme celles des cerfs, quoiqu'elles paroissent être de la même substance que le bois des cerfs; il semble qu'elles croissent pendant les premières années de la vie de l'animal, sans cependant s'élever jamais à une grande hauteur, puisque les plus longues que l'on ait vues, n'avoient que douze à treize pouces de longueur, & que communément elles n'ont que six ou huit pouces, comme celle de la *figure 3, planche* LXV. C'est à M. Allamand, célèbre Professeur à Leyde, que je dois la connoissance exacte de ces cornes. Voici l'extrait de la lettre qu'il a écrite à ce sujet le 31 octobre 1766, à M. Daubenton, de l'Académie des Sciences.

J'ai eu l'honneur de vous dire que j'avois ici une jeune giraffe empaillée, & vous m'avez paru souhaiter, ainsi que M. de Buffon, de connoître la nature de ses cornes; cela m'a déterminé à en faire

faire couper une que je vous envoie, pour vous en donner une juste idée. Vous observerez que cette giraffe étoit fort jeune. Le Gouverneur du Cap, de qui je l'ai reçue, m'a écrit qu'elle avoit été tuée couchée auprès de sa mère; sa hauteur n'est en effet que d'environ six pieds, & par conséquent ses cornes sont courtes & n'excèdent guère la hauteur de deux pouces & demi, elles sont couvertes par-tout de la peau bien garnie de poils, & ceux qui terminent la pointe, sont beaucoup plus grands que les autres, & forment un pinceau, dont la hauteur excède celle de la corne. La base de ces cornes est large de plus d'un pouce; ainsi elle forme un cône obtus. Pour savoir si elle est creuse ou solide, si c'est un bois ou une corne, je l'ai fait scier dans sa longueur avec le morceau du crâne auquel elle étoit adhérente; je l'ai trouvée solide & un peu spongieuse, sans doute parce qu'elle n'avoit pas encore acquis toute sa consistance. Sa contexture est telle, qu'il ne paroît point qu'elle soit formée de poils réunis comme celle du rhinocéros, & elle ressemble plus à celle du bois d'un cerf qu'à toute autre chose. Je dirois même que sa substance n'en diffère point, si j'étois sûr qu'une corne qu'on m'a donnée depuis quelques jours, pour une corne de giraffe, & qui m'a été envoyée sous ce nom, en fût véritablement une; elle est droite, longue d'un demi-pied & assez pointue; on y voit encore quelques vestiges de la peau dont elle a été recouverte, & elle ne diffère du bois d'un cerf que par la forme. Si ces observations ne vous suffisent pas, je vous enverrai avec plaisir ces deux cornes, pour que vous puissiez les examiner avec M. de Buffon. Je dois encore remarquer par rapport à cet animal, que je crois qu'on a exagéré, en parlant de la différence qu'il y a entre la longueur de ses jambes de devant & celles de derrière; cette différence est assez peu sensible dans la jeune giraffe que j'ai.

C'est d'après ces cornes, envoyées par M. Allamand, que nous en donnons ici la figure *(planche LXV)*.

Mais indépendamment de ces deux cornes ou bois qui ſe trouvent ſur la tête de la femelle giraffe, auſſi bien que ſur celle du mâle, il y a au milieu de la tête, preſque à diſtance égale, entre les narines & les yeux, une excroiſſance remarquable qui paroît être un os couvert d'une peau molle, garnie d'un poil doux : ce tubercule oſſeux a plus de trois pouces de longueur & eſt fort incliné vers le front, c'eſt-à-dire, qu'il fait un angle très-aigu avec l'os du nez. Les couleurs de la robe de cet animal ſont d'un fauve-clair & brillant, & les taches en général, ſont de figure rhomboïdale.

Il eſt maintenant aſſez probable, par l'inſpection de ces cornes ſolides & d'une ſubſtance ſemblable aux bois des cerfs, que la giraffe pourroit être miſe dans le genre des cerfs, & cela ne ſeroit pas douteux ſi l'on étoit aſſuré que ſon bois tombe tous les ans; mais il eſt bien décidé qu'on doit la ſéparer du genre des bœufs & des autres animaux dont les cornes ſont creuſes. En attendant, nous conſidérerons ce grand & bel animal, comme faiſant un genre particulier & unique, ce qui s'accorde très-bien avec les autres faits de la Nature, qui, dans les grandes eſpèces ne double pas ſes productions; car l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, & peut-être la giraffe, ſont des animaux qui forment des genres particuliers ou des eſpèces uniques, qui n'ont point d'eſpèces collatérales; c'eſt un privilége qui ne paroît accordé qu'à la grandeur de ces animaux qui ſurpaſſe de beaucoup celle de tous les autres.

Dans une lettre que j'ai reçue de Hollande, & dont je n'ai pu lire la signature, on m'a envoyé la description & les dimensions d'une giraffe que je vais rapporter ici.

La giraffe est l'animal le plus beau & le plus curieux que l'Afrique produise; il a vingt-cinq pieds de longueur, du bout de la tête à la queue. On lui a donné le nom de *Chameau-léopard*, parce qu'il a quelque ressemblance au chameau par la forme de sa tête, par la longueur de son cou, &c. & que sa robe ressemble à celle des léopards, par les taches dispersées aussi régulièrement; on en trouve à quatre-vingts lieues du cap de Bonne-espérance, & encore plus communément à une profondeur plus grande. Cet animal a les dents comme les cerfs: ses deux cornes sont longues d'un pied; elles sont droites & grosses comme le bras, garnies de poil, & comme coupées à leurs extrémités. Le cou fait au moins la moitié de la longueur du corps, qui, pour la forme, ressemble assez à celui du cheval. La queue seroit aussi assez semblable, mais elle est moins garnie de poil que celle du cheval. Les jambes ressemblent assez à celles d'un cerf, les pieds sont garnis de sabots très-noirs, obtus & écartés. Quand l'animal saute, il lève ensemble les deux pieds de devant, & ensuite les deux de derrière, comme un cheval qui auroit les deux jambes de devant attachées; il court mal & de mauvaise grâce, on peut très-aisément l'attraper à la course. Il porte toujours la tête très-haute, & ne se nourrit que des feuilles des arbres, ne pouvant paître l'herbe à terre, à cause de sa trop grande hauteur. Il est même forcé de se mettre à genoux pour boire. Les femelles sont en général d'un fauve plus clair, & les mâles d'un fauve brun. Il y en a aussi de presque blancs, les taches sont brunes ou noires. Voici les dimensions d'un de ces animaux, dont les peaux ont été envoyées en Europe.

| | pieds. | pouces. | [illegible] |
|---|---|---|---|
| Longueur de la tête | 1. | 8. | |
| Hauteur du pied de devant jusqu'au garot | 10. | " | |
| Hauteur du garot au-dessus de la tête | 7. | [illegible] | |
| Longueur depuis le garot jusqu'aux reins | 5. | 6. | |
| Longueur depuis les reins jusqu'à la queue | 1. | 6. | |
| Hauteur depuis les pieds de derrière jusqu'aux reins | 8. | 5. | |

J'avois livré cet article sur la giraffe à l'impression, lorsque j'ai reçu, le 23 juillet 1775, la belle édition que M. Schneider a faite de mon Ouvrage, & dans laquelle j'ai vu, pour la première fois, les excellentes additions que M. Allamand y a jointes ; je ne puis donc mieux faire aujourd'hui que de copier en entier ce que M.rs Schneider & Allamand disent au sujet de cet animal, *tome XIII, page 17*, de l'Histoire Naturelle, édition de Hollande.

M. de Buffon blâme, avec raison, nos Nomenclateurs modernes, de ce qu'en parlant de la giraffe, ils ne nous disent rien de la nature de ses cornes, qui seules peuvent fournir le caractère propre à déterminer le genre auquel elle appartient ; & de ce qu'ils se sont amusés à nous en faire une description sèche & minutieuse, sans y joindre aucune figure. Nous allons remédier à ce double défaut.

M. Allamand, Professeur d'Histoire Naturelle à l'Université de Leyde, a placé dans le Cabinet des curiosités d'Histoire Naturelle de l'Université, la peau bourrée d'une jeune giraffe : il a bien voulu nous en communiquer le dessin, que nous avons fait graver dans la planche 1.re *(a)*, & il y a joint la description suivante.

M. Tulbagh, Gouverneur du cap de Bonne-espérance, qui a enrichi le Cabinet de notre Académie de plusieurs curiosités natu-

(a) *Tome XIII* de cet Ouvrage, édition de Hollande, *in-4.°*

relles très-rares, m'a écrit, en m'envoyant la jeune giraffe que nous avons ici, qu'elle avoit été tuée par ses chasseurs, fort avant dans les terres, couchée auprès de sa mère, qu'elle tetoit encore. Par-là il est constaté que la giraffe n'est pas particulière à l'Éthiopie, comme l'a cru Thevenot.

Dès que je l'eus reçue, mon premier soin fut d'en examiner les cornes, pour éclaircir le doute dans lequel est M. de Buffon, sur leur substance. Elles ne sont point creuses comme celles des bœufs & des chèvres, mais solides comme le bois des cerfs, & d'une consistance presque semblable; elles n'en diffèrent qu'en ce qu'elles sont minces, droites & simples, c'est-à-dire, sans être divisées en branches ou andouillers; elles sont recouvertes dans toute leur longueur de la peau de l'animal, & jusqu'aux trois quarts de leur hauteur; cette peau est chargée de poils courts, semblables à ceux qui couvrent tout le corps; vers leur extrémité, ces poils deviennent plus longs; ils s'élèvent environ trois pouces au-dessus du bout mousse de la corne, & ils sont noirs; ainsi ils sont très-différens du duvet qu'on voit sur le refait des cerfs.

Ces cornes ne paroissent point être composées de ces poils réunis, comme celles du rhinocéros, aussi leur substance & leur texture est toute autre. Quand on les scie, suivant leur longueur, on voit que, comme les os, elles sont formées d'une lame dure qui en fait la surface extérieure, & qui renferme au dedans un tissu spongieux: au moins cela est-il ainsi dans les cornes de ma jeune giraffe; peut-être que les cornes d'une giraffe adulte sont plus solides; c'est ce que M. de Buffon est actuellement en état de déterminer: je lui ai envoyé une des cornes de ma giraffe, avec celle d'une autre plus âgée, qu'un de mes amis a reçue des Indes orientales.

Quoique ces cornes soient solides comme celles des cerfs, je doute qu'elles tombent de même que ces dernières: elles semblent être une excroissance de l'os frontal, comme l'os qui sert de noyau

aux cornes creuſes des bœufs & des chèvres, & il n'eſt guère poſſible qu'elles s'en détachent. Si mon doute eſt fondé, la giraffe ſera un genre particulier, différent de ceux ſous leſquels on comprend les animaux dont les cornes tombent, & ceux qui ont des cornes creuſes, mais permanentes.

Les giraffes adultes ont au milieu du front un tubercule qui ſemble être le commencement d'une troiſième corne; ce tubercule ne paroît point ſur la tête de la nôtre, qui vraiſemblablement étoit encore trop jeune.

Tous les Auteurs, tant anciens que modernes, qui ont décrit cet animal, diſent qu'il y a une ſi grande différence entre la longueur de ſes jambes, que celles de devant ſont une fois plus hautes que celles de derrière. Il n'eſt pas poſſible qu'ils ſe ſoient trompés ſur un caractère ſi marqué; mais j'oſe aſſurer qu'à cet égard la giraffe doit changer beaucoup en grandiſſant, car dans la jeune que nous avons ici, la hauteur des jambes poſtérieures, égale celle des jambes antérieures; ce qui n'empêche pas que le train de devant ne ſoit plus haut que celui de derrière, & cela à cauſe de la différence qu'il y a dans la groſſeur du corps, comme on le voit dans la figure; mais cette différence n'approche pas de ce qu'on en dit, comme on pourra le conclure par les dimenſions que je vais donner.

Le cou de la giraffe eſt ce qui frappe le plus ceux qui la voient pour la première fois: il n'y a aucun quadrupède qui l'ait auſſi long, ſans en excepter le chameau, qui d'ailleurs fait replier ſon cou en diverſes façons, ce qu'il ne paroît pas que la giraffe puiſſe faire.

Sa couleur eſt d'un blanc-ſale, parſemé de taches fauves, ou d'un jaune-pâle, fort près les unes des autres au cou, plus éloignées dans le reſte du corps, & d'une figure qui approche du parallélograme ou du rhombe.

La queue eſt mince par rapport à la longueur & à la taille de l'animal; ſon extrémité eſt garnie de poils ou plutôt de crins noirs, qui ont ſept à huit pouces de longueur.

Une crinière compoſée de poils rouſſâtres, de trois pouces de longueur, & inclinée vers la partie poſtérieure du corps, s'étend depuis la tête tout le long du cou juſqu'à la moitié du dos; là elle continue à la diſtance de quelques pouces; mais les poils qui la forment ſont penchés vers la tête, & près de l'origine de la queue elle ſemble recommencer, & s'étendre juſqu'à ſon extrémité, mais les poils en ſont fort courts, & à peine les diſtingue-t-on de ceux qui couvrent le reſte du corps.

Ses paupières, tant les ſupérieures que les inférieures, ſont garnies de cils formés par une rangée de poils fort roides; on en voit de ſemblables, mais clair-ſemés & plus longs autour de la bouche.

Sa phyſionomie indique un animal doux & docile, & c'eſt-là ce qu'en diſent ceux qui l'ont vue vivante.

Cette deſcription de la giraffe, ajoutée à ce qu'en dit M. de Buffon, d'après divers Auteurs, & accompagnée de la figure que j'ai jointe ici, ſuffit pour en donner des idées plus juſtes que celles qu'on en a eues juſqu'à préſent. Il n'y manque que les dimenſions de ſes principales parties: les voici.

| | pieds. | pouces | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur du corps entier, meſuré en ligne droite, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus | 5. | 7. | 6. |
| Hauteur du train de devant | 4. | 5. | // |
| Hauteur du train de derrière | 4. | // | 3. |
| Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine des cornes | // | 9. | 7. |
| Circonférence du bout du muſeau, priſe derrière les naſeaux. | // | 9. | 5. |
| Circonférence de la tête, priſe au-deſſus des yeux | 1. | 5. | 9. |
| Contour de l'ouverture de la bouche | // | 11. | 6. |
| Diſtance entre les angles de la mâchoire inférieure | // | 3. | // |
| Diſtance entre les naſeaux | // | 1. | 2. |
| Diſtance entre les yeux, meſurée en ligne droite | // | 6. | 3. |
| Longueur de l'œil d'un angle à l'autre | // | 1. | 9. |
| Diſtance entre les deux paupières ouvertes | // | 1. | 1. |
| Diſtance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres | // | 6. | 6. |

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Diſtance entre l'angle poſtérieur & les cornes............ | // | 3. | 6. |
| Longueur des cornes.......................... | // | 2. | 9. |
| Diſtance d'une corne à l'autre, priſe au bas............ | // | [illegible] | 3. |
| Diſtance des cornes aux oreilles.................... | [illegible] | 2. | 3. |
| Longueur des oreilles........................ | // | 6. | [illegible] |
| Largeur de la baſe, meſurée ſur la courbure............ | // | 2. | [illegible] |
| Diſtance entre les deux oreilles, priſe au bas........... | // | 4. | 6. |
| Longueur du cou.............................. | 2. | 4. | 8. |
| Circonférence près de la tête...................... | 1. | // | // |
| Circonférence près des épaules.................... | 2. | // | // |
| Circonférence du corps, priſe derrière les jambes de devant.. | 3. | 11. | 4. |
| Circonférence devant les jambes de derrière............ | 3. | 7. | 7. |
| Longueur du tronçon de la queue.................. | 1. | 3. | 3. |
| Circonférence à ſon origine...................... | // | 7. | // |
| Hauteur des jambes de devant, depuis la plante des pieds juſque ſous la poitrine......................... | 3. | 1. | 5. |
| Hauteur des jambes de derrière, depuis la plante des pieds juſque ſous le ventre......................... | 3. | 1. | // |
| Longueur des ſabots.......................... | // | 4. | 1. |
| Hauteur des ſabots........................... | // | 2. | 7. |
| Largeur des deux ſabots dans les pieds de devant........ | // | 3. | 5. |
| Largeur des deux ſabots dans les pieds de derrière........ | // | 3. | 3. |
| Circonférence des deux ſabots réunis, priſe ſur les pieds de devant................................ | 1. | 1. | 6. |
| Circonférence priſe ſur les pieds de derrière............ | 1. | // | // |

Je ne donne point ici les circonférences du genou, du boulet, ni du pâturon, non plus que les longueurs des différentes parties qui compoſent les jambes, parce qu'il ne m'a pas été poſſible de les prendre ſur une peau bourrée, où ces différentes parties ne ſont pas exactement déterminées.

On voit par cette deſcription, non-ſeulement la grande intelligence, mais la circonſpection & la prudence que M. Allamand met dans les ſujets qu'il traite; j'aurois fait

fait copier ſa planche pour accompagner ſa deſcription, mais comme j'en donne une autre, & que d'ailleurs ſa giraffe étoit fort jeune, j'ai cru que je devois m'en diſpenſer. Je ferai ſeulement une obſervation au ſujet des cornes que le même M. Allamand a eu la bonté de m'envoyer; je doute beaucoup que la plus longue ait appartenu à une giraffe, elle n'a nul rapport de proportion avec les autres qui ſont très-groſſes, relativement à leur longueur, tandis que celle-ci eſt menue, c'eſt-à-dire, fort longue pour ſa groſſeur. Il eſt dit dans la deſcription anonyme, rapportée ci-deſſus, que les giraffes adultes ont les cornes *longues d'un pied & groſſes comme le bras;* ſi celle-ci qui eſt longue d'un demi-pied étoit en effet une corne de giraffe, elle ſeroit deux fois plus groſſe qu'elle ne l'eſt: d'ailleurs cette prétendue corne de giraffe m'a paru ſi ſemblable à la dague d'un daguet, c'eſt-à-dire, au premier bois d'un jeune cerf, que je crois qu'on peut, ſans ſe tromper, la regarder comme telle.

Mais je ſerois aſſez de l'avis de M. Allamand, au ſujet de la nature des cornes de giraffe; le tubercule, qui, dans cet animal, fait pour ainſi dire une troiſième corne au milieu du chanfrein, ce tubercule, dis-je, eſt certainement oſſeux; les deux petites cornes ſciées étoient adhérentes au crâne ſans être appuyées ſur des meules, elles doivent donc être regardées comme des prolongemens oſſeux de cette partie. D'ailleurs le poil ou plutôt le crin dont elles ſont environnées & ſurmontées, ne reſſemble en rien au velours du refait des cerfs ou des

daims; ces crins paroiſſent être permanens, ainſi que la peau dont ils ſortent, & dès-lors la corne de la giraffe ne ſera qu'un os qui ne diffère de celui de la vache, que par ſon enveloppe; celui-ci étant recouvert d'une ſubſtance cornée ou corne creuſe, & celui de la giraffe couvert ſeulement de poil & de peau.

*FIN du troiſième Volume des Supplémens.*

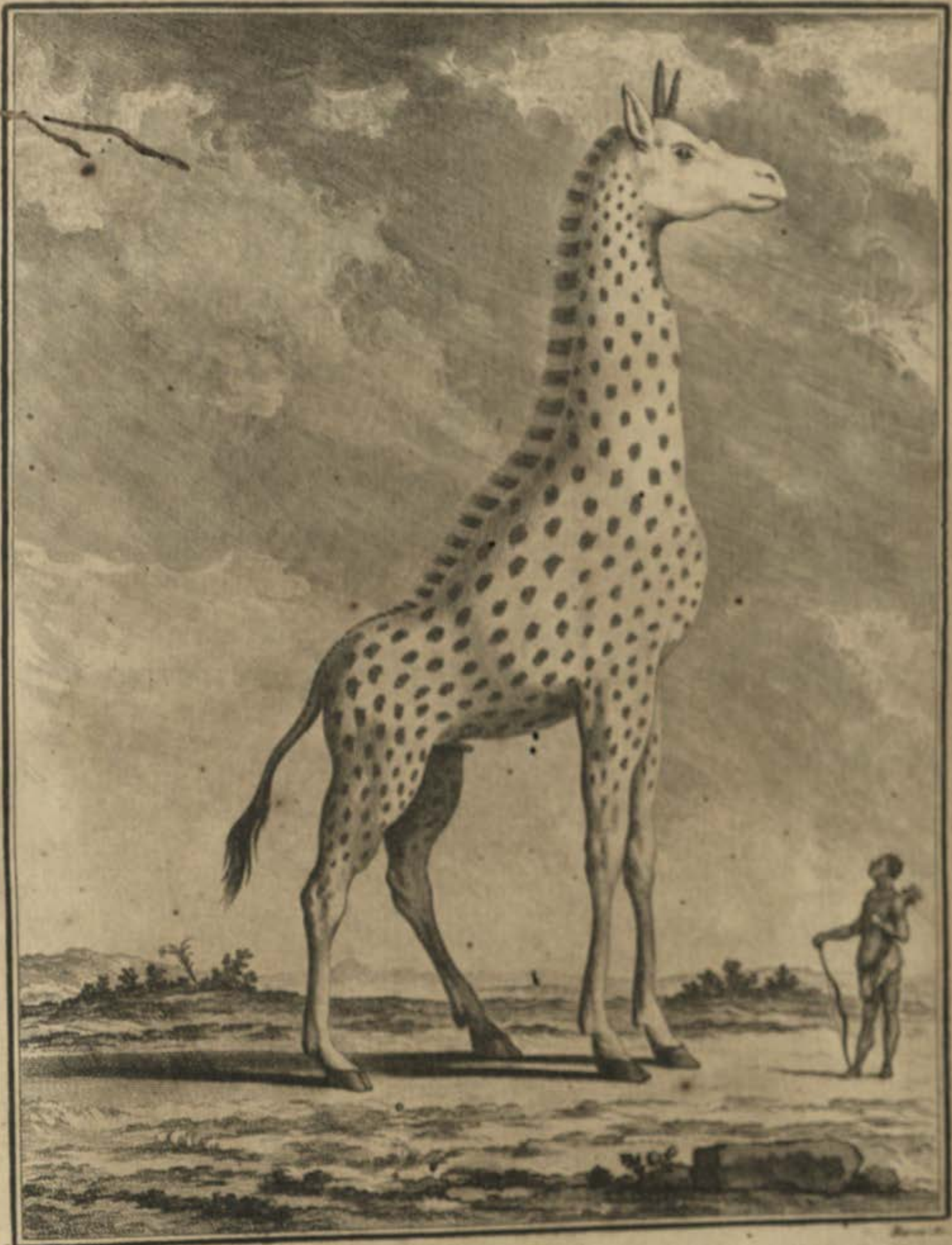

De Sève del.

LA GIRAFFE.

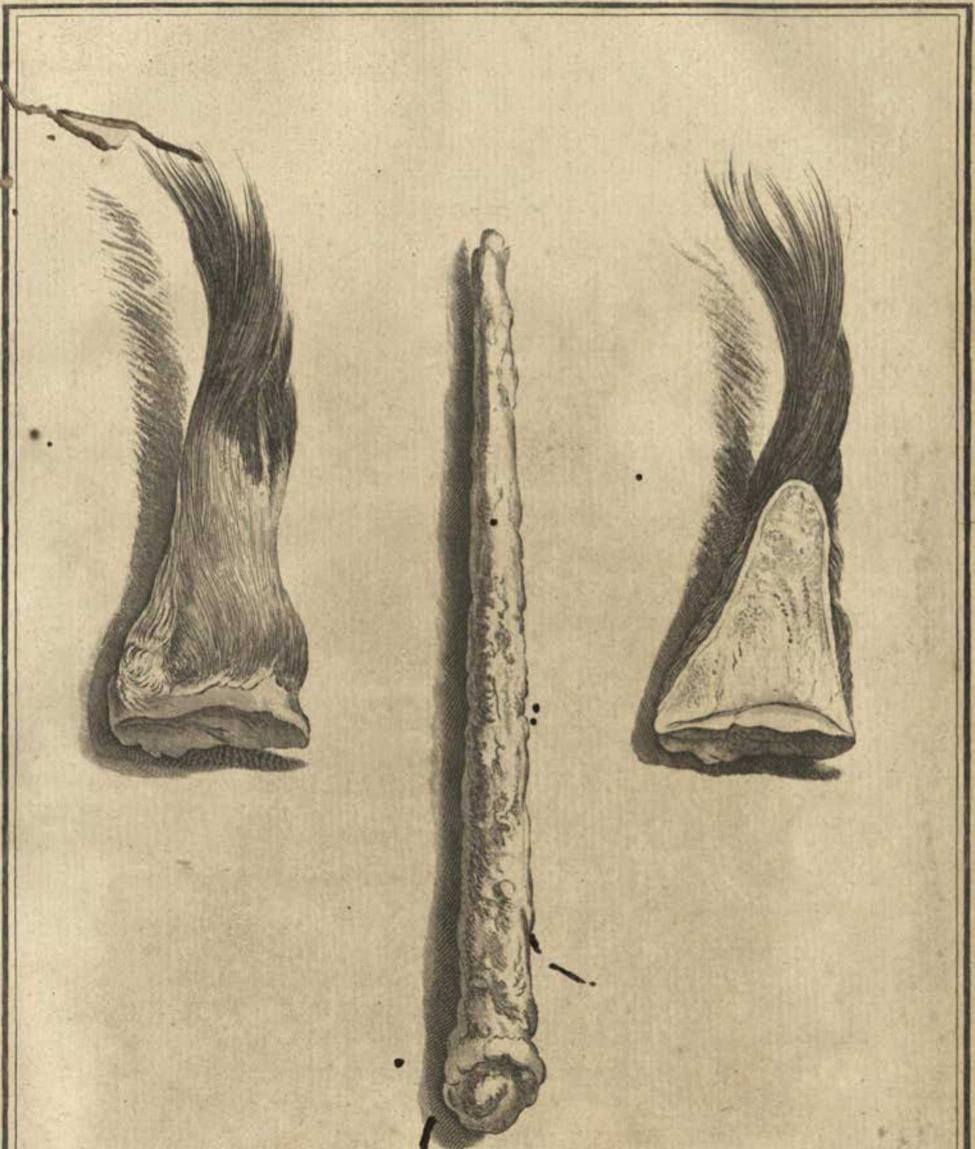

Baron ps. De Seve del.

# TABLE DES MATIÈRES
## *Contenues dans ce Volume.*

### *A*

ACCOUPLEMENT d'animaux d'espèces différentes desquels il n'a rien résulté, *pages* 35 *& suiv*.... Il est souvent arrivé que plusieurs animaux d'espèces différentes se sont accouplés librement & sans y être forcés, & néanmoins ces unions volontaires n'ont pas été prolifiques; exemples à ce sujet, 36 *& suivantes*.

ADIVE. Figure de l'adive ou petit chacal, & notice sur cet animal, 112.

AGOUTI. L'espèce de cet animal est très-nombreuse dans les terres de la Guyane, & sur le bord de la rivière des Amazones... Habitudes naturelles de cet animal, 202 *& suivantes*.

AÏ. Quelques habitudes naturelles de cet animal, 289.

AKOUCHI, sa figure, sa différence avec l'agouti, 211.

ÂNE. L'ardeur du tempérament de cet animal le rend peu délicat sur le choix des femelles, & il paroît rechercher à peu-près également l'ânesse, la jument & la mule, 18.

ANIMAL *anonyme*, sa figure, & notice à ce sujet, 148.

ANIMAUX. Le moyen le plus sûr de rendre les animaux infidèles à leur espèce, c'est de les mettre comme l'homme en grande société, en les accoutumant peu-à-peu avec ceux pour lesquels ils n'auroient, sans cela, que de l'indifférence ou de l'antipathie, 14. Dans les animaux domestiques soignés & bien nourris, la multiplication est plus grande que dans les animaux sauvages, 24... Plusieurs animaux s'irritent du cri de leurs semblables, 217.... Les animaux des terres méridionales de l'ancien continent ne se sont pas trouvés dans le nouveau continent lorsqu'on en fit la découverte, & de même aucun des animaux naturels à l'Amérique méridionale n'étoit connu, ni n'existoit dans l'ancien continent, 271.

AVOINE. Il n'y a point d'avoine en Arabie, ni dans les climats les plus chauds de l'Asie, & c'est avec

de l'orge & de la paille hachée qu'on y nourrit les chevaux, 41.

AXIS *ou* Daim à pélage tacheté de blanc..... Il engendre avec les autres Daims, 123.

# *B*

BABIROUSSA. Figure & description de cet animal, *pages* 91 *&* 92.

BARDEAU. Comparaison du bardeau ou mulet provenant du cheval & de l'ânesse, avec le mulet provenant de l'âne & de la jument, 2 *& suivantes*.... Le bardeau est plus infécond que le mulet ; raisons de ce fait, 22.... Le mâle & la femelle bardeau ne peuvent produire ensemble, ou du moins ne peuvent former lignée, 30.

BELETTE. La belette peut s'apprivoiser, exemple à ce sujet, 166.

BÉLIER d'*Islande*. En Islande il y a des béliers à plusieurs cornes, 73.... Mais ils ne sont qu'en très-petit nombre, en comparaison de ceux qui n'en ont que deux, 74.

BÉLIER *morvant*. Description de cet animal, 68.

BÉLIERS *sauvages*. Au Kamtschatka il y a des béliers qui vivent dans l'état de Nature, 72... D'autres qui vivent en pleine liberté dans certains pays du nord, 73.

BÉLIER *de Tunis*. Sa description, 66 *& suivantes, note*.

BÉLIER *&* BREBIS *de Valachie*. Notice à leur sujet, 66.

BICHES *de Cayenne*, leurs variétés, & notices à leur sujet, 66.

BISON. Notice sur les bisons ou bœufs à bosse des grandes Indes & de l'Afrique.... Description d'un bison d'Amérique, 57.... Le bison & la vache grognante de Tartarie, paroissent être de la même espèce.... Ne fait jamais retentir sa voix ; celui dont on donne la description étoit muet, au rapport de son maître, 59..... Ils sont indigènes à l'Amérique septentrionale, mais ne se sont point répandus dans l'Amérique méridionale, 61.

BLAIREAU *de l'Amérique septentrionale*, sa figure & sa description, 242 *& suivantes*.

BLAIREAU *des rochers*. Voyez marmotte du cap de Bonne-espérance, 277.

BŒUF. En Irlande il y a des bœufs qui manquent souvent de cornes, dans les endroits où le fourrage est fort rare, 59..... Plusieurs de ces animaux sont devenus sauvages dans les pays du nord, 60... Et ceux que l'on a transportés d'Europe dans l'Amérique méridionale s'y sont prodigieusement multipliés, 61.

BOUC (le) s'accouple & produit avec la brebis; réſultat de pluſieurs expériences à ce ſujet, 3.

BOUC *de Juda.* Sa figure & ſa deſcription, 96.

BUFFLES (les) ſont très-communs dans tous les climats chauds, ſurtout dans les contrées marécageuſes & voiſines des fleuves. L'eau ou l'humidité du terrein, paroiſſent leur être encore plus néceſſaires que la chaleur du climat. . . Manière ſingulière de traire la femelle du buffle dans la Perſe méridionale, 64.

## C

CABIAI. Ses habitudes naturelles.. Il n'habite que les marécages & le bord des eaux, & peut reſter aſſez long temps ſous l'eau ſans reſpirer, 276. . . . . Il pourroit vivre dans notre climat, *page* 277.

CARACAL. Il exiſte au pays d'Alger, dans la province de Conſtantine, une eſpèce de caracal ſans pinceaux au bout des oreilles. . . . Comparaiſon de ce caracal au lynx & au caracal ordinaire, 232. . . . . Un autre caracal de Lybie, a les oreilles blanches; deſcription de cet animal, 233. . . . . Il paroît qu'il y a deux eſpèces de caracal en Barbarie, l'une grande à oreilles noires & à longs pinceaux, & l'autre beaucoup plus petite à oreilles blanches & à très-petits pinceaux, *Ibid.*

CARACAL *de Bengale*, ſa figure & ſes différences avec le caracal ordinaire, 233.

CARACAL *de Nubie.* Sa différence avec le caracal de Barbarie, 232.

CARCAJOU *d'Amérique*, (le) eſt le même animal que le glouton d'Europe, ou du moins il eſt d'une eſpèce très-voiſine, 244.

CASTOR. Notice ſur quelques-unes des habitudes naturelles de cet animal, 180.

*CAVIA CAPENSIS* de M. Pallas. *Voyez* Marmotte du cap de Bonne-eſpérance, 177.

CERFS. Ces animaux ont la forme de la pupille rectangulaire & tranſverſale. . . . Il en eſt probablement de même des daims & des autres animaux de ce genre, & c'eſt abſolument l'oppoſé de ce qui arrive aux chats, aux chouettes & autres animaux, dont la pupille ſe contracte dans le ſens vertical, au lieu que dans les cerfs elle ſe contracte horizontalement. Obſervation de M. Beccaria, 118. . . . Obſervations de M. le marquis d'Amezaga, qui confirment le grand rapport qu'il y a entre les daintiers ou teſticules du cerf & la formation de ſon bois, 119 *& ſuiv.* . . Le cerf

pourroit être rendu domeſtique; exemple à ce ſujet, 122.

CERF-COCHON. Figure & deſcription de cet animal, 122.

CERF *du Gange. Voyez* AXIS, 123.

CERF *noir;* variétés dans cette race de cerf, & notice à ce ſujet, 121.

CIVETTE (la) paroît ſouffrir beaucoup du froid, elle devient moins méchante lorſqu'elle y eſt expoſée, 236.

CIVETTE *volante. Voyez* TAGUAN, 155.

CHACAL, *petit chacal. Voyez* ADIVE, 112.

CHAMEAU. Notice ſur les chameaux, tirée de M. Niebuhr... Leur manière de s'accoupler dans l'état de domeſticité....... Le mâle paroît froid & plus indolent qu'aucun autre animal dans l'accouplement, 300... Ceux qui ont été tranſportés à la Jamaïque & dans d'autres endroits de l'Amérique, y ont vécu & même produit; ce n'eſt que faute de ſavoir les ſoigner & les nourrir convenablement, que l'eſpèce ne s'y eſt pas multipliée, & il eſt à préſumer qu'ils pourroient même ſe multiplier en France, ce qui ſeroit d'une très-grande utilité..... Exemple de chameaux qui ont nouvellement produit en Pruſſe, dont le climat eſt bien plus froid.. La femelle porte douze mois & quelques jours, 301.

CHAT. Le miaulement d'un chat allaité par une chienne, reſſemble beaucoup plus à l'aboiement du chien qu'au miaulement du chat, 105...... Les chats dorment rarement, mais leur ſommeil eſt quelquefois très-profond; obſervation à ce ſujet..... Quelques gens prétendent que le chat exhale par la gueule une odeur de muſc dans de certaines circonſtances, 114 *&* 115.... Il naît quelquefois des chats avec des pinceaux aux oreilles, comme ceux du caracal, exemple à ce ſujet, 116 *&* 117.

CHAT *de Madagaſcar, 116.*

CHAT *ſauvage de la Caroline.* Notice ſur cet animal avec une courte deſcription, 227.

CHAT *ſauvage de la nouvelle Eſpagne;* ſa figure avec une courte deſcription.... Il paroît être le même animal que le ſerval, 227 *&* 228.

CHAT *tigre de Cayenne.* Voyez MARGAI, 226.

CHAT *volant.* Voyez TAGUAN, 153.

CHAUVE-SOURIS. Table du nombre & de l'ordre des dents dans les différentes eſpèces de Chauve-ſouris, 264.

CHAUVE-SOURIS-CÉPHALOTE;

ſa figure & ſa deſcription, par M. Pallas.... Elle ſe trouve aux îles Moluques, 263.

CHAUVE-SOURIS *fer-de-lance*. Cet animal ne doit pas être confondu avec la chauve-ſouris donnée par Seba, ſous la dénomination de la chauve-ſouris commune d'Amérique, 263.

CHAUVE-SOURIS *muſaraigne*. Figure & deſcription de cet animal, par M. Pallas.... Cette chauve-ſouris ſe trouve dans les parties les plus chaudes de l'Amérique méridionale, 265 & 266.

CHEVAUX (les) ſe nourriſſent & ſe traitent différemment dans les différens climats & ſelon les différens uſages auxquels on les deſtine, 39..... Manière de les élever en Perſe, 40.... Ils ſe maintiennent mieux dans les climats même très-froids, s'ils ne ſont point humides, que dans les climats très-chauds; exemples à ce ſujet, 42..... Élevés en liberté dans les pays même les plus froids, ils deviennent plus beaux que ceux qu'on nourrit à l'écurie, 43.... Cependant l'excès du chaud & du froid ſemble être également contraire à la grandeur de ces animaux... Ceux qui ſont originaires des pays ſecs & chauds dégénèrent, & ne peuvent vivre dans les climats & les terreins trop humides, quelque chauds qu'ils ſoient; au lieu qu'ils ſont très-bons dans tous les pays de montagnes, depuis le climat de l'Arabie juſqu'en Danemarck, & en Tartarie dans notre continent, & depuis la nouvelle Eſpagne juſqu'aux terres Magellaniques dans le nouveau continent; ce n'eſt donc ni le chaud ni le froid, mais l'humidité ſeule qui leur eſt contraire, 45..... Prodigieuſe multiplication des chevaux dans toutes les terres élevées du nouveau continent, 46... Ils vivent errans dans les campagnes en Ukraine & chez les Coſaques du Don, en Finlande, &c..... Manière dont ces animaux ſe conduiſent & ſe gouvernent eux-mêmes, *Ibid. & ſuivantes.*

CHEVAUX *du cap de Bonne-eſpérance.* Il y a dans cette partie de l'Afrique des chevaux qui ſont tachetés ſur le dos & ſous le ventre, de jaune, de noir, de rouge & d'azur, 53.

CHEVAUX *d'Iſlande.* Il y a dans cette île de petits chevaux qui ne peuvent ſervir de monture qu'à des enfans; on les y nourrit ſouvent avec du poiſſon deſſéché, 43.... Remarques ſur les chevaux d'Iſlande, de Norwège, &c. *Ibid.*

CHEVAUX *ſauvages* ou *devenus ſauvages*, 49 & *ſuivantes*... Or les

chasse dans certains endroits par le moyen des oiseaux de proie, 50.
CHÈVRE, prodigieuse quantité de ces animaux en Norwège, 96.
CHÈVRE *de Grimm.* Voyez GRIMM, 98.
CHÈVRE *de Madagascar.* Il se trouve dans cette île une grande espèce de chèvres à oreilles pendantes, 97.
CHEVREUILS *d'Amérique* (les) sont plus grands que ceux d'Europe. . Notice sur ceux de l'Amérique méridionale, 125 *&* 126.
CHEVREUIL *blanc*, trouvé dans les bois de Franche-comté, 125.
CHEVROTAIN *memina.* Figure de cet animal & sa comparaison avec le chevrotain de Ceylan. . . . . Ils sont l'un & l'autre sans cornes, & ne sont qu'une seule & même espèce, 102 *&* 103.
CHIEN (le) peut engendrer avec la louve ; expériences de M. le marquis de Spontin Beaufort, à ce sujet, 9 *& suivantes*. . . Le chien séparé de ses semblables & de la société de l'homme, prend un caractère sauvage & cruel, 12. . Autre expérience faite en Angleterre chez Milord Pembroke, de l'accouplement d'un chien avec une louve, 14, *note*. . Exemple d'un amour violent d'un chien pour une truie, sans cependant que l'accouplement ait pu s'effectuer. . . Raison de cet effet, 36.
CHIEN *crabier.* *Voyez* CRABIER, 272.
CHIENS *du Groënland;* leur description & leurs habitudes naturelles, 107.
CHIENS *de Kamtschatka*; leur description & leurs habitudes naturelles, 108.
CHIENS *sauvages du cap de Bonne-espérance;* notice sur ces animaux, 109.
CHIENS *de Sibérie.* Description d'une race particulière de chiens de Sibérie, 105. . . . Autre race de chiens de Sibérie; leur description & leurs habitudes naturelles, 106. . . . . Ces chiens paroissent être de la race de ceux que j'ai appelés *chiens d'Islande*, 107. . . Selon M. Colinson, les chiens de Sibérie s'accouplent avec les louves & avec les femelles renard, *Ibid.*
CHIENS *singuliers*, dont la race est peut-être perdue; description d'un individu de cette race, 109.
CHIENNE qui, sans avoir jamais reçu de mâles, a tous les symptômes de la pregnation, 104.
CHIENNES *&* CHATTES; raisons particulières de conformation dans les mâles, qui font que les chattes & les chiennes, quoique très-

ardentes en amour, ne manquent presque jamais de concevoir & de produire, 23 *& suivantes.*

ULON *ou* CHÉLASON. *Voyez* LYNX *ou* LOUP-CERVIER, 230.

COCHON. Cet animal fait exception à la règle générale de la fécondité dans les animaux, laquelle est en raison inverse de la grandeur, 28.. Les cochons peuvent devenir avec l'âge beaucoup plus gros & plus grands qu'ils ne sont ordinairement; exemple à ce sujet, 75.

COENDOU; il y a deux espèces de coendous, l'une plus grande & l'autre plus petite, dans les terres de l'Amérique méridionale, 213.

COESCOES *des Indes orientales*, ses différences avec le sarigue d'Amérique, qui prouvent que ce ne sont pas des animaux de même espèce, 268.

COSSAC. *Voyez* ISATIS, 113.

COUGAR (le) réduit en domesticité, a presque la tranquillité & la douceur d'un chien, 226.

COUGAR *femelle;* sa figure, & notice à ce sujet, 222.

COUGAR *noir;* sa figure, & notice sur cet animal, 224... C'est probablement le même animal que le *Jaguarette* du Bresil, dont parlent Pison & Marcgrave, *Ibid.*

COUGAR *de Pensilvanie;* sa figure avec sa description, 222 *&* 223.

CRABIER *ou* CHIEN-CRABIER. Figure & description de cet animal. Il a moins de rapport avec les chiens qu'avec les sarigues..... Cependant la femelle crabier ne porte point ses petits dans une poche sous le ventre comme les sarigues, marmoses, cayopolins, &c. Par conséquent le crabier n'est point de ce genre, & fait une espèce particulière & isolée, 272. Cet animal habite les terreins humides & se trouve assez communément à la Guyane.... Ses habitudes naturelles, 274..... Manière dont il prend les crabes, lesquels sont sa principale nourriture, *Ibid.*... Il se trouve encore à la Guyane un autre animal auquel on a donné le même nom de crabier, quoiqu'il soit d'une espèce très-différente du vrai crabier ou chien crabier; notice au sujet de ce second animal, 275.

CUSCUS *ou* CUSOS. *Voyez* COESCOES, 269.

CUSCUS *ou* CUSOS (le) des Indes orientales, paroît être du même genre que les philanders d'Amérique, mais l'espèce est différente de celle du sarigue, de la marmose & du cayopolin, 269.

CZIGITHAI (le) *ou* mulet de Daurie, pourroit bien être de la même

espèce, ou du moins d'une espèce très-voisine du zèbre, 54.... Il se pourroit aussi que le czigithai fût le même animal que l'onagre, 55.

## D

DAIMS. *Voyez* AXIS, *page* 123. Cette race de daims tachetés de blanc, existe en Angleterre avant celle des daims noirs, & celle des daims tout blancs, & même avant celle des cerfs qui y a été transportée de France, suivant M. Colinson, *Ibid.*

DAIMS *Chinois;* leur description, *page* 124..... Ils paroissent être une variété dans la race de l'axis, *Ibid.*

DAIMS *de Groënland*, est le même animal que le renne de petite race, 132.

## E

ÉCUREUILS (les) sont plutôt originaires des terres du nord que de celles du midi; on en vend en Sibérie les peaux par milliers, *page* 146.... Il y a dans l'Amérique septentrionale différentes espèces de ces animaux, 147; leurs habitudes naturelles & les dommages qu'ils causent dans les terres cultivées de l'Amérique, *Ibid.*

ÉCUREUIL *noir* de la Martinique, 146.

ÉCUREUIL *volant.* Grand écureuil volant. *Voyez* TAGUAN, 150.

ÉLAN. *Voyez* ORIGNAL, 133.

ÉLÉPHANT. Figure de la trompe & de la verge de cet animal, observations à ce sujet, 294.... Manière dont ces animaux s'accouplent, par M. Marcel Bles, 295... Ils ne peuvent se cacher dans aucun endroit de l'île de Ceylan, parce qu'elle est entièrement habitée, & c'est dans cette île où M. Marcel Bles les a vus s'accoupler, *Ibid.*... Signes qui précèdent le temps de leur chaleur; quelques jours avant ce temps, on voit couler une liqueur huileuse qui leur sort d'un petit trou qu'ils ont de chaque côté de la tête, 296.

ÉLÉPHANT *femelle*, sa figure & sa description, 292.... Elle a les formes plus grosses & plus charnues que le mâle.... Seulement elle a les oreilles plus petites à proportion que le mâle; mais le corps paroît plus renflé, la tête plus grosse & les membres plus arrondis, 293..... Elle a les mœurs beaucoup plus douces que le mâle, 294.

ENCOUBERT. *Voyez* TATOU-ENCOUBERT, 285.

ESPÈCES. Comparaison de la parenté d'espèce avec la parenté des

races & la parenté des familles, 31.... La parenté d'espèce est un de ces mystères profonds de la Nature, que l'homme ne pourra sonder qu'à force d'expériences aussi réitérées que longues & difficiles, 32.

ESPÈCES *mélangées*. La grandeur & la grosseur du corps, paroissent dépendre plus de la mère que du père dans les espèces mélangées, 2.... Et même la forme du corps dépend aussi plus de la mère que du père.... Tandis que la forme de la tête, des oreilles, des jambes, de la queue & de toutes les extrémités du corps, appartient plus au père qu'à la mère, 3... Dans les espèces mélangées, le produit est toujours moins nombreux que dans les espèces pures, 18.

## *F*

FÉCONDITÉ. Rapport de la fécondité dans tous les êtres doués de la faculté de se reproduire, *page* 20.... Il y a différens degrés de fécondité dans les espèces mixtes, comme dans les espèces pures, 21.... Table du rapport de la fécondité dans les animaux quadrupèdes, 25 *& suivantes*.... La fécondité est d'autant plus grande dans les animaux que l'espèce est plus petite, & il en est ainsi, non-seulement dans les quadrupèdes & les oiseaux, mais encore dans tous les autres ordres de la Nature, 28.

FEMELLE. Le nombre des mâles est en général plus grand que celui des femelles, mais le nombre des femelles est relativement au nombre des mâles, plus petit dans les espèces pures, & encore beaucoup plus petit dans les espèces mixtes, 15.... La femelle influe moins que le mâle sur la production, *Ibid.* Son ardeur dans le tempérament nuit au produit de la génération; cependant elle a plus que le mâle la facilité de toujours représenter son espèce, quoiqu'elle se prête à des mâles d'espèces différentes! car en général la femelle produit avec un beaucoup plus grand nombre de mâles d'espèces différentes, tandis que son mâle ne peut engendrer qu'avec un très-petit nombre d'espèces différentes à la sienne, 51.

FEMME (la) produit rarement si elle est trop sensible au physique de l'amour, 22.

FOUINE *de la Guyane*. Figure & description de cet animal, 161.. Autre animal appelé *petite fouine de la Guyane*; sa figure, & notice à ce sujet, 162.

FOURMILLIER, *petit fourmillier.* Notice ſur cet animal, 283.

## G

GENETTE. Cet animal ſe trouve dans les provinces méridionales de France, & aſſez communément en Poitou, où il n'habite que les lieux humides & le bord des ruiſſeaux, 236.... Il ſe tient pendant l'hiver dans des trous ou terriers à peu-près ſemblables à ceux des lapins, 237.

GENETTE *femelle.* Sa figure & ſa deſcription, 237 *&* 238.

GIRAFFE (la) a un tubercule oſſeux qui ſe trouve ſur le deſſus & en avant de ſa tête, 322..... Cet animal paroît faire un genre particulier & unique, *Ibid...* Bonne deſcription & dimenſions de cet animal, par une perſonne dont on ignore le nom, & quelques obſervations relatives aux habitudes naturelles de cet animal, 323.... La giraffe ſe trouve également dans les terres méridionales de l'Afrique & de l'Aſie, 325.

GIRAFFE, *cornes de giraffe;* leur figure, 320... Deſcription des cornes d'une très-jeune giraffe... Bonnes obſervations de M. Allamand, au ſujet de la ſubſtance de ces cornes, 321.... Autre deſcription plus détaillée des cornes d'une jeune giraffe, 325....... Les cornes de la giraffe ſont très-probablement des excroiſſances de l'os frontal, comme l'os qui [illegible] de noyau aux cornes creuſes des bœufs & des chèvres....Je ſuis ſur cela du même avis que M. Allamand; ainſi la giraffe fait un genre à part, dont les cornes ne tombent pas annuellement comme celles des cerfs, & ne ſont pas recouvertes d'une corne creuſe comme celles des bœufs, 326.

GIRAFFE, *jeune giraffe.* Sa deſcription & ſa figure, par M. Allamand, 321..... Il y a beaucoup moins de différences entre la longueur des jambes de devant & celle des jambes de derrière de cet animal jeune qu'on ne l'a prétendu. Mais peut-être cette différence augmente-t-elle conſidérablement avec l'âge, 326.

GLOUTON. Figure & deſcription de cet animal... Quoiqu'indigène & originaire des climats les plus ſeptentrionaux, il peut néanmoins ſubſiſter dans nos climats tempérés, 240... Habitudes naturelles de cet animal en domeſticité.. Il mange ſi goulument, qu'on a eu raiſon de lui donner le nom de glouton... Sa peau fait une fort belle fourrure, 241 *&* 242.

GRIMM. (la) Figure & deſcription

de cet animal, par M.[rs] Pallas & Vosmaër.... Variétés dans cette espèce, indiquées par la figure des cornes, 98.... Cette chèvre est d'un naturel fort timide, & d'une très-grande légèreté... Ses autres habitudes naturelles, 99.... Il paroît que le mâle a des cornes, & que la femelle n'en a point, 100.

GRISON; (le) sa figure & sa description d'après M. Allamand... Cet animal est d'une espèce très-voisine de celle de la belette & de l'hermine..... Il est néanmoins originaire de l'Amérique méridionale, si l'Auteur de la description a été bien informé, 169..... Différences essentielles du grison avec la belete, 170.

# *H*

HAÏRA. C'est un animal de la Guyane, qui ressemble beaucoup au chat sauvage, *page* 117.

HAMSTER; description détaillée de cet animal, par M. Sulzer, 183.... Ses mœurs & ses habitudes naturelles...... Grand dommage qu'il cause aux grains, 184... Il ne s'engourdit pas tant qu'il est au grand air & quelque froid qu'il fasse; mais il s'engourdit assez promptement dans des trous où il est privé de l'air libre, *Ibid.* Histoire & description du hamster, par un anonyme cité par M. Allamand, 185..... Il est plus commun en Turinge que par-tout ailleurs... & c'est le seul animal en Europe qui soit pourvu d'abajoues, 186.... On ne le trouve ni dans les climats chauds ni dans les climats froids.... Description de son terrier, *Ibid.*. La femelle porte & met bas deux & même trois fois par an, & chaque portée n'est jamais au-dessous de six, & le plus souvent de seize à dix-huit petits, 187... Un vieux hamster emporte jusqu'à cent livres de grain dans son terrier, 188..... Expériences qui prouvent que le hamster ne s'engourdit pas à moins qu'il ne soit dans un lieu où l'air libre n'a aucun accès, 189.

HERMINE; habitudes naturelles de cet animal.... Les hermines de Lapponie & de Norwège, conservent leur blancheur mieux que celles de Moscovie, qui jaunissent plus facilement, 168.

HERMINE *apprivoisée*. Exemple à ce sujet, 165... Autre exemple d'une belette apprivoisée, 166.

HIPPOPOTAME. Grand nombre de ces animaux dans le lac Tzana, dans la haute Abyssinie, à peu de distance des vraies sources du Nil.... Quelques-uns de ces animaux ont jusqu'à vingt pieds de

longueur, felon M. le chevalier Bruce, 302.... Relation au fujet d'un hippopotame tué fur la côte de Louange, en Afrique, 302 & 303.. Defcription de l'hippopotame, par M. Allamand, 304.. Autre defcription & figure de cet animal, par M. Klockner, 306.. Paffage remarquable de Diodore de Sicile, 307... Et obfervation fur fa peau, par le même Auteur, 308 & fuivantes..... Le nombre des dents de l'hippopotame eft ordinairement de trente-fix, & même quelquefois de quarante-quatre; mais fouvent d'un moindre nombre, fur-tout lorfque ces animaux font jeunes, 311.

HIPPOPOTAME, *jeune hippopotame*; fa figure & fa defcription, 301 & *fuivantes*.

HOMME. La multiplication des hommes eft beaucoup plus grande dans les peuples policés & bien gouvernés, que dans les peuples fauvages, 24... Et leur nombre eft devenu mille fois plus grand que celui d'aucune autre efpèce d'animaux puiffans, 33.... Il ne faut que du temps à l'homme pour tout connoître; il pourroit même en multipliant fes obfervations, voir & prévoir tous les phénomènes, tous les évènemens de la Nature, avec autant de vérité & de certitude, que s'il les déduifoit immédiatement des caufes, 34.

HYÈNE. Cet animal étant apprivoifé de jeuneffe, peut devenir fort traitable & fort doux, 234. Les hyènes ont toutes un défaut fingulier; c'eft qu'au moment où on les force à fe mettre en mouvement, elles font boiteufes de la jambe gauche, 235.

HYÈNE *de l'île de Méroé*. Il fe trouve dans cette Ifle, qui eft près de la Nubie, une hyène plus grande & plus forte que l'hyène ordinaire, 235.

## I

INFÉCONDITÉ (l') abfolue a été mal-à-propos attribuée aux mulets provenant d'efpèces mélangées dans les animaux, dans les oifeaux & même dans les végétaux.... Raifon de cette erreur.... Il n'y a de différence que du plus au moins d'infécondité; mais aucun individu, quoique provenu de deux efpèces différentes, n'eft abfolument infécond, *page* 20.... Expofition des caufes de l'infécondité plus ou moins grande dans les animaux d'efpèces mixtes, 29.

ISATIS (les) *ou* COSSACS font trèscommuns dans les grands déferts de Tartarie.... Figure & defcription d'un de ces animaux, 113.

## J

JAGUAR. Variétés dans l'espèce de cet animal ; sa figure, *page* 218.

JAGUAR *de la Guyane*. Observations sur les jaguars de la Guyane, par M. Sonini de Manoncour..... Les jeunes individus, dans ces animaux, ont le poil lisse & non pas crêpé, 219... Et les grands jaguars excèdent les dimensions que je leur avois données..... Habitudes naturelles de ces animaux, 220.

JAGUAR *de la nouvelle Espagne ;* sa figure avec une courte description, 218 & 219.

JAGUARETTE. *Voyez* COUGAR *noir*.... On l'appelle à Cayenne *tigre noir*, 224.

JUMAR. Tout ce qu'on raconte au sujet des jumars paroît fort suspect, 4, *note*... Nous ne sommes point en état de prononcer sur l'existence réelle de cette espèce de mulet; discussions à ce sujet... En Barbarie, on les appelle *Kumrach*, 34.... On prétend qu'il y en a de trois espèces ; la première qu'on dit provenir du taureau & de la jument, la seconde de l'âne & de la vache, & la troisième du taureau & de l'ânesse, 35.

JUMENT. Son accouplement avec le taureau sans aucune production, 37.

## K

KINKAJOU ; cet animal est différent du carcajou, 244.... Figure, description & habitudes naturelles de cet animal dans l'état de domesticité, *page* 245.. Il n'a rien de commun avec le carcajou que de se jeter comme lui sur les orignaux...... il se trouve dans les montagnes de la nouvelle Espagne & à la Jamaïque, où on l'appelle *Poto*, 251.

KUMRACH, nom que l'on donne en Barbarie aux mulets ou jumars qu'on prétend provenir de l'âne & de la vache, suivant le Docteur Shaw, 34.

## L

LIÈVRE. Dans les Pyrénées, cet animal se creuse des tanières entre les rochers & se terre comme les lapins.... Et à l'Isle-de-France & au Sénégal, les lièvres sont beaucoup moins gros qu'en Europe, *page* 145.

LOUP. La femelle peut s'accoupler & produire avec le chien ; exemple à ce sujet, 9... Mais le loup, quoiqu'adouci par l'éducation, reprend avec l'âge sa férocité naturelle, 12.,...... Suivant

Pontoppidan, il n'en existoit point en Norwège avant l'année 1718, 110... On connoît deux espèces de ces animaux au cap de Bonne-espérance, 111.

LOUTRE. En Norwège, cet animal se trouve autour des eaux salées comme autour des eaux douces, 158.

LOUTRES *de Cayenne;* on connoît trois espèces de loutres à Cayenne; notice à ce sujet, 158...... L'une de ces espèces qui est la plus grande, se trouve également dans les terres d'Oyapock, 159.

LOUTRE, *petite loutre d'eau douce de Cayenne;* figure & description de cet animal, 159 & 160.

LYNX *de Canada;* figure & description de cet animal, 229..... Il forme une variété distincte dans l'espèce du lynx ou loup-cervier de l'ancien continent, 230.

LYNX *ou* LOUP-CERVIER, quelques-unes de ses habitudes naturelles, 230 & 231.

## M

MÂLES. En comparant le nombre des mâles au nombre des femelles dans les animaux quadrupèdes & dans les oiseaux, on trouve plus de mâles que de femelles dans les espèces naturelles & pures, & ce nombre des mâles, relativement à celui des femelles, est encore bien plus grand dans les espèces mélangées, telles que les mulets ou métis qui proviennent d'individus de différentes espèces, soit dans les animaux quadrupèdes, soit dans les oiseaux, 15...... Le mâle, en général, dans les animaux quadrupèdes & dans les oiseaux, influe plus que la femelle sur la génération, *Ibid.*.... Mais il produit plus difficilement que la femelle, avec des espèces différentes de la sienne, 51.

MANGOUSTE. Figure d'une grande mangouste, & notice sur cet animal, 173.

MARGAI. Notice sur les habitudes naturelles de cet animal, 226.

MARMOTTE *bâtarde d'Afrique. Voyez* MARMOTTE *du cap de Bonne-espérance*, 177.

MARMOTTE *du Canada;* sa figure & ses différences avec les autres marmottes 175.... C'est plutôt une espèce voisine qu'une simple variété de la marmotte des Alpes, 176.

MARMOTTE *du cap de Bonne-espérance;* sa figure & sa description, par M.[rs] Pallas & Vosmaër, 177 & *suivantes*.... Habitudes naturelles de cet animal, 178.

MARMOTTE *du Kamtschatka.* Notice sur cet animal, 176.

MEMINA. *Voyez* CHEVROTAIN, 102.

MÉTIS *ou* MULETS. Comparaison des métis ou mulets provenus du bouc & des brebis avec des agneaux, 5 *& suivantes*.... Proportion du nombre des mâles à celui des femelles dans les métis ou mulets, 15.

MONAX. *Voyez* MARMOTTE *du Canada*, 175.

MOUFFLON (le) est la tige primordiale de toutes les races de béliers & de brebis..... Il est d'une nature assez robuste pour subsister dans les climats froids, tempérés & chauds.... Sa race qui étoit autrefois commune en Corse, n'y existe plus, ou du moins ces animaux y sont très-rares, 72.

MULE. Exemple récent d'une mule qui a produit un petit, 16.... Il est prouvé par les faits, que la mule peut concevoir & perfectionner son fruit dans tous les climats chauds.... & il est probable que la mule produit avec l'âne plutôt qu'avec le mulet, 18.

MULET. Comparaison du mulet provenant de l'âne & de la jument, avec le bardeau ou mulet provenant du cheval & de l'ânesse, 2 *& suivantes*.... Dans les mulets le nombre des mâles est plus grand que celui des femelles, 4.... & ces animaux seront toujours très-rares dans l'état de pure Nature, 30.....Le mulet ne doit pas être regardé comme le mâle naturel de la mule, quoique tous deux portent le même nom, 31..... Car ces deux animaux ne peuvent produire ensemble, peut-être même dans les pays les plus chauds, *Ibid.*

MULETS, *oiseaux mulets*. Le nombre des mâles dans les oiseaux provenans d'espèces mélangées, est beaucoup plus grand que le nombre des femelles, 4.

## *N*

NEIPSE *ou* NEMS. Sa figure & sa description, 173..... Cet animal qui se trouve dans les pays les plus chauds de l'Afrique, sur la côte orientale, & probablement aussi en Arabie, est une espèce voisine de celle du furet, dont le nom est *Nems* en langue Arabe, 174.

## *O*

ONAGRE (l') pourroit bien être le même animal que le czigithai ou mulet de Daurie, *page* 55.

ORIGNAL d'*Amérique*. Cet animal est de la même espèce que l'élan, seulement il paroît être d'une race plus grande que celle de l'élan

d'Europe. . . . Il y a des orignaux qui ont jufqu'à dix pieds de hauteur de corps, 133.

OURS (l') paffe pour avoir la vue foible. . . . . En Norwège on connoît deux races de ces animaux, l'une confidérablement plus petite que l'autre, 198. . . . . Comparaifon d'un ours d'Amérique avec ceux d'Europe, 199.

OURS *élevés en domefticité;* détails hiftoriques à ce fujet, par M. de Muffy, 195. . . . On a obfervé qu'ils engendrent à l'âge de cinq ans, qu'ils entrent en chaleur tous les ans au mois de juin; que la femelle met bas au commencement de janvier, & qu'elle produit un, deux & quelquefois trois petits, mais jamais plus. . . . Les petits en naiffant font d'une affez jolie figure, ils font de couleur fauve avec du blanc autour du cou. . . . Ils ont les yeux fermés pendant quatre femaines. . . Manière dont ces animaux s'accouplent, 196. . . La femelle peut encore produire quoiqu'âgée de trente-un ans, 197.

OURS *de mer*, ou *Ours blanc.* Figure de cet animal. . . . Il forme une efpèce particulière & différente de l'ours de terre, 200. . . . Il paroît que la taille de cette efpèce d'ours de mer eft beaucoup plus grande que celle de l'ours de terre, 201.

# P

PACA. Figure de cet animal; détail hiftorique de fon éducation, de fes habitudes en domefticité, & de fa propreté, foit dans l'état de domefticité, foit dans l'état de nature, *pages* 203 *& fuiv.* . Notice fur les habitudes naturelles du paca dans l'état de nature, & variétés dans cette efpèce à Cayenne, 211. . .

PARENTÉ (la) d'efpèce eft très-différente de la parenté de famille. Comparaifon de la parenté des efpèces, de la parenté des races & de la parenté des familles, 31 *&* 33.

PARESSEUX-HONTEUX. *Voyez* HAÏ, 289.

PARESSEUX-MOUTON. *Voyez* UNAU, *Ibid.*

PATIRA. C'eft une efpèce de cochon, différente des deux efpèces de pécari, & qui fe trouve également dans les terres de Cayenne, fuivant M. de la Borde, 94.

PÉCARI. Il y a deux efpèces de pécari dans les terres de Cayenne, fuivant M. de la Borde, 92. . . . Habitudes naturelles de ces animaux, 93.

POLATOUCHE *ou* Écureuil-volant. Toutes les efpèces de polatouches grandes & petites, font très-diffé-

rentes du taguan ou grand écureuil-volant des Indes méridionales, 150.

POLATOUCHE *ou* petit Écureuil-volant. Habitudes naturelles de cet animal en captivité, 153.... Il paroît extrêmement frilleux, & il eſt aſſez difficile de concevoir comment il réſiſte aux froids des climats du nord où il eſt indigène, 154.

POTO. *Voyez* KINKAJOU, 251. Figure & courte deſcription du poto, *Ibid.*... Ses habitudes naturelles, 252.... Il n'eſt qu'une variété dans l'eſpèce du kinkajou, *Ibid.*

POULAINS (les) & même les jeunes chevaux juſqu'à l'âge de ſix ans, tettent ſouvent les femelles chameaux en Arabie, où l'on prétend que cette nourriture les rend très-légers à la courſe, 40.

*R*

RACES. En croiſant les races au lieu de les réunir, ſoit dans les animaux, ſoit dans l'homme, on ennoblit l'eſpèce, & ce moyen ſeul peut la maintenir belle & même la perfectionner, *page* 15.

RAT *de Madagaſcar*, ſa figure & quelques notices à ſon ſujet.... Cet animal n'eſt point un rat, quoiqu'il porte ce nom.... Ses habitudes naturelles, 149.

RAT *de blé*. *Voyez* HAMSTER, 183.

RAT *de ſenteur*. Cet animal eſt commun aux Indes orientales, à l'Iſle-de-France & à Maduré; ſa morſure eſt venimeuſe & les Portugais l'appellent *Cheroſo*, *Ibid.*

RATS & SOURIS; prodigieuſe multiplication de ces animaux à l'Iſle-de-France, 182.

RATON. Détails hiſtoriques ſur les habitudes de cet animal dans l'état de domeſticité, par M. Blanquart des Salines, 215..... Adreſſe ſingulière de cet animal, 216... Il reſſent très-vivement les mauvais traitemens & ſemble n'en jamais perdre le ſouvenir; il trempe tous ſes alimens ſecs pour les humecter, & préfère l'eau très-froide à l'eau tiède pour les tremper.... C'eſt probablement faute d'une aſſez grande quantité de ſalive, qu'il humecte & laiſſe tomber au fond de l'eau tous les alimens ſecs avant de les manger..... Son entier accroiſſement ſe fait en deux ans & demi, 216 & 217.

RENARDS *du Groënland*. Notice ſur ces animaux, 111.

RENARDS *de Kamtſchatka;* la fourrure de ces renards eſt de la plus grande beauté, *Ibid.*

RENARDS *de Norwège;* il y en a de différentes couleurs; ils ſont ſi

nombreux, qu'on fait tous les ans un commerce confidérable de leurs peaux, dont on vend plus de quatre mille par année dans le feul port de Berguen, 112.

RENNE. Il y a deux races ou variétés conftantes dans cette efpèce, 132. Dans tous les mouvemens que font ces animaux, il fe fait un craquement affez fort pour être entendu de loin; ce même craquement fe fait entendre auffi quoiqu'ils foient en repos, pour peu qu'ils foient émus ou furpris, 133.... Un de ces animaux pris à 76 degrés de latitude & amené à Amfterdam, ne pouvoit fupporter la température de ce climat trop chaud pour lui; c'étoit un renne de la petite efpèce, 135.... Les rennes de la grande & de la petite efpèce, varient beaucoup par la figure & par les empaumures de leurs bois, 136.... Defcription d'un jeune renne, par M. Allamand, 137 *& fuiv.*.... Autre defcription d'un renne, avec des obfervations anatomiques, par M. le Profeffeur Camper, 138 *& fuiv.*.... Le renne ne prend fon accroiffement entier qu'en cinq ans, 139.... Cet animal a comme le daim, la pupille des yeux tranfverfale.... & des larmiers femblables à ceux des cerfs, qui fe rempliffent d'une matière blanchâtre, glutineufe & plus ou moins tranfparente, 141.

RENNE, *bois de renne.* Les grands bois ou cornes foffiles, trouvées en Irlande, doivent fe rapporter au renne & non pas à l'élan, 131.

RENNE *femelle;* fa figure & fa defcription, 127.

RHINOCÉROS (le) eft foumis en Abyffinie comme animal domeftique, & fert à porter des fardeaux, fuivant M. P. 299.

RHINOCÉROS *à doubles cornes.* Cette efpèce de rhinocéros exifte en Afrique & en Afie; témoignage à ce fujet.... Figure & defcription de ces doubles cornes. Cet animal n'eft qu'une variété dans l'efpèce, à peu-près comme la double boffe du chameau n'empêche pas qu'il ne foit de même efpèce que le dromadaire, puifqu'ils produifent enfemble, *Ibid.*

RHINOCÉROS, *jeune rhinocéros.* Grandeur & groffeur de cet animal. Son accroiffement & fa defcription, 297.... & en particulier celle de fes parties naturelles.... Quantité de nourriture qu'il faut à cet animal.... Il peut devenir domeftique en l'élevant fort jeune, & produiroit dans cet état plus aifément que l'éléphant, 298.

ROUGETTES; habitudes naturelles de ces animaux, 256.

ROUSSETTES (les) volent en plein jour, & les rougettes ne volent que la nuit, 254.... Manière dont les rouſſettes ſe tiennent ſur les arbres, 255.

ROUSSETTES & ROUGETTES (les) ſe trouvent en grand nombre perchées ſur les arbres à l'île de Bourbon... Priſes dans la bonne ſaiſon, leur chair eſt bonne à manger.... Détail hiſtorique & critique ſur l'Hiſtoire Naturelle des rouſſettes & des rougettes, par M. de la Nux, 253 *& ſuiv.*... Elles ne ſont point naturellement féroces, & ne mordent que quand on les irrite, 254...... Ces animaux étoient beaucoup plus nombreux dans l'île de Bourbon, il y a cinquante ans, qu'ils ne le ſont aujourd'hui..... Raiſon de cette différence..... Ils ſont en chaleur au mois de mai, qui fait le milieu de l'automne dans ce climat, 257..... La durée de la geſtation des femelles, eſt de quatre mois & demi ou cinq mois... Les rouſſettes & les rougettes ne ſont point des animaux carnaſſiers, mais frugivores, 258... Manière dont elles prennent leur vol & parcourent les airs, 259.... Mais elles ne peuvent prendre leur vol étant à terre, 260..... Ce ſont des animaux très-propres ſur leur corps, 261.

## S

SACA *ou* Chat de Madagaſcar à queue tortillée, *page* 116.

SANGLIER d'*Afrique*. *Voyez* SANGLIER *du cap Verd,* 76.

SANGLIER *du cap Verd;* ſa deſcription, *Ibid.*.... Cet animal a refuſé de s'accoupler avec une truie ordinaire, & même s'eſt mis en fureur contr'elle & l'a tuée... Différences très-remarquables entre le ſanglier du cap Verd & le cochon, 77... Sa deſcription détaillée, par M.rs Pallas & Voſmaër.. Il paroît par ces deſcriptions, & par quelques faits hiſtoriques qui ſont à la ſuite, qu'il y a des variétés même aſſez remarquables dans cette eſpèce de ſanglier d'Afrique, 78. Raiſon de douter ſi cette eſpèce n'eſt pas une ſimple variété dans l'eſpèce de notre ſanglier d'Europe, 84.. Cet animal d'Afrique paroît exiſter également dans les terres du cap Verd, dans celles du cap de Bonne-eſpérance, & dans l'île de Madagaſcar, *Ibid & 85..* Hiſtoire & deſcription de cet animal, par M. Allamand, 86..... Il court beaucoup plus légèrement que le cochon d'Europe... Autre expérience qui ſemble prouver que le ſanglier d'Afrique, eſt d'une eſpèce différente des autres cochons, 89.

SARIGUE. Habitudes naturelles de cet animal, 267.

SIFFLEUR. *Voyez* MARMOTTE *du Canada*, 176.

SINGE-VOLANT. *Voyez* TAGUAN, 155.

SOULIK; sa figure & quelques notices sur ses habitudes naturelles & sur son tempérament, 291... Description de son terrier, 192.

SOURIS (les) se jettent sur celles que l'on fait crier, 217.

SOURIS *blanches* (les) *aux yeux rouges*, se trouvent également dans les pays chauds, tempérés & froids, sans y avoir été transportées, 182.

SUMXU (le) est un joli animal, domestique à la Chine, qu'on ne peut mieux comparer qu'au chat. Notice à ce sujet, 116.

SURIKATE. Observations sur le naturel de cet animal, 171..... Il n'est point un animal de l'Amérique méridionale, mais de l'Afrique, dans les terres montagneuses au-dessus du cap de Bonne-espérance, 172.

## T

TAGUAN *ou* grand Écureuil-volant; différences très-considérables de grandeur entre le taguan ou grand écureuil-volant des Indes méridionales, & le polatouche ou écureuil-volant des pays du nord, 150.... Figure & description du taguan, *Ibid. & suiv.*... Comparaison du taguan au polatouche, laquelle démontre que ce sont deux animaux d'espèces différentes, 151.... Notice & description du taguan, par M. Vosmaër, 155.

TAJACU. *Voyez* PÉCARI, 92.

TAMANDUA; figure & description de cet animal.... Ses différences avec le tamanoir, 281.

TAMANOIR. Le tamanoir ou grand fourmillier ne craint pas le jaguar, il vient même à bout de le tuer lorsqu'il en est attaqué, 221... Figure plus exacte que celle que j'avois donnée de cet animal, & sa description, 278... Ses habitudes naturelles & sa nourriture.. Il n'acquiert son entier accroissement qu'à quatre ans, 281.... Conformation singulière qui fait que cet animal ne respire pas par la bouche, mais seulement par les narines, *Ibid.*... Cet animal, ainsi que le tamandua & le fourmillier, ne se trouve qu'en Amérique & non point en Afrique; réponse à la critique de M. Vosmaër, 284 & 285.

TAMANOIR, *petit Tamanoir*. *Voyez* TAMANDUA, 282.

TANREC, *jeune Tanrec*; sa figure avec une courte description, 214.

TATOU-ENCOUBERT; sa figure & sa description, 285.

TATOU *à très-longue queue*; sa figure avec une notice sur ses habitudes naturelles, 287 & 288.

TAUPE (la) ne se trouve en Norwège que dans la partie orientale du pays, le reste du royaume est tellement rempli de rochers, qu'elle ne peut s'y établir, 193.

TAUPE *du cap de Bonne-espérance*; sa figure avec une courte description, *Ibid.*.... C'est une espèce voisine & non pas une simple variété de la taupe d'Europe, 194.

TAUPE *de Pensilvanie*. Notice imparfaite au sujet de cet animal, *Ibid.*

TAUREAU; accouplement réitéré & volontaire du taureau avec la jument, sans qu'il y ait eu aucune production, 37.

TIGRE *noir de Cayenne*. *Voyez* COUGAR *noir*, 224.

TIGRE *rouge de Cayenne*. *Voyez* COUGAR, 223.

## U

UNAU. Quelques-unes de ses habitudes naturelles, *page* 289.

## V

VACHE *grognante de Tartarie*. Cet animal paroît être de même espèce que le bison, 59.

## Z

ZÈBRE. Comparaison du zèbre avec l'âne & le cheval, 52.... Cet animal tient de plus près au cheval qu'à l'âne, 53... Conjectures sur l'identité de l'espèce du zèbre & du czigithai ou mulet de Daurie, 54... On peut espérer, qu'en réduisant le zèbre en domesticité, on en tireroit une grande utilité, 56.

ZÉBU (le) semble être un diminutif du bison, dont la race, ainsi que celle du bœuf, a subi de très-grandes variétés, sur-tout pour la grandeur..... quoiqu'originaire des pays très-chauds, peut vivre & produire dans nos pays tempérés. Exemple à ce sujet, 62.... La loupe que cet animal porte sur le dos, est une fois plus grosse dans le mâle que dans la femelle, 63.

ZIBELINES. Habitudes naturelles de ces animaux.... Leur nourriture.... Temps de leur accouplement.... Ils produisent quatre à cinq petits.... Manière de les chasser, 163.

*FIN de la Table des Matières.*

00057394

Digitized with financial assistance from

Government of Maharashtra

on 30 January, 2020